



En ces moments dramatiques de l'histoire du Rwanda, il est bon de nous souvenir de la vie et de l'œuvre extraordinaires de Grégoire Kayibanda (1924-1976), le premier Président élu de ce pays.

Ce récit intéressera tous les amis du peuple rwandais à la veille des négociations qui doivent restaurer la démocratie et la paix dans ce pays. A la veille donc des élections générales qui devront y être organisées sous les auspices, et avec la garantie, des Nations Unies après un retour rapide des millions de familles rurales déplacées sur les terres qui sont les leurs et qu'elles ont dû fuir ou abandonner.

L'auteur de cet ouvrage a longtemps vécu au Rwanda, où il a été, de 1961 à 1977, conseiller aux Affaires Étrangères. Il a écrit déjà deux livres sur ce pays, en 1972 et 1985, tous deux réédités.

# "Pour vous mes frères !"

Vie de  
**GRÉGOIRE  
KAYIBANDA**

premier Président du  
**RWANDA**

Baudouin  
PATERNOSTRE  
de la MAIRIEU

Préface de Léo Tindemans, ancien Premier Ministre belge



ISBN : 2-7403-0222-1



28500

PIERRE TÉQUI - éditeur

B. de la MAIRIEU



BAUDOUIN PATERNOSTRE DE LA MAIRIEU

**TOUTE MA VIE  
POUR VOUS, MES FRÈRES!**

**VIE DE GRÉGOIRE KAYIBANDA**  
premier Président élu du RWANDA

**Préface de Léo Tindemans**  
ancien Premier ministre belge  
Ministre d'État  
Député Européen

PIERRE TÉQUI, *éditeur*  
82 rue Bonaparte - 75006 PARIS



“Tant de souffrances sociales de par le monde sont dues à l’oubli par les responsables politiques de la primauté de l’amour... force efficace prévue par Dieu dans la marche de l’histoire.”

**(Extrait d’une lettre de Grégoire Kayibanda, mai 1963)**

“Aimer les hommes,  
mais sans le leur dire...”

**(Terre des Hommes,  
Antoine de Saint-Exupéry, 1939)**

© Téqui, 1994

ISBN : 2-7403-0223-1



## DU MÊME AUTEUR

— **Le Rwanda et son effort de développement.** Préface de Froduald Minani, ministre de l'Information. Ed. De Boeck et Ed. Rwandaises, 1972 ; ré-éd. 1983.

— **Ultra-évolution et développement : regards sur un monde à construire.** Préface de Jean Fourastié, membre de l'Institut de France. Ed. Cabay, 1985.

— **A la source du Nil : les mille collines du Rwanda.** Préface d'Haroun Tazieff. Ed. Téqui, 1985 ; ré-éd. 1993.

— **L'Islam loin du terrorisme. Retour aux sources : le Coran et la Sunna.** En préparation.

## PRONONCIATION

Pour une bonne lecture des termes en langue rwandaise repris dans cet ouvrage, il faut savoir que la lettre *u* se prononce *ou* ; *e* se prononce *é* ; *ge* et *gi* se prononcent *gue* et *gui* ; *sh* se prononce *ch* ; *c* se prononce *tch* ; et que les *r* se roulent. Ainsi dira-t-on *Gitarama* pour *Gitarama* ; *Rouhèn'guéri* pour *Ruhengeri*, *Boutaré* pour *Butàre*, *Kitchoukiro* pour *Kicukiro*, et *Kibého* pour *Kibeho*.

## Le drame du Rwanda, et l'espoir d'un retour à la démocratie

**D**es événements terribles sont venus, ces derniers mois, endeuiller le Rwanda et affliger profondément tous les amis de ce pays.

C'est avant ces événements, avant ce drame terrible, que les pages qui suivent ont été préparées, écrites et préfacées. Avant donc ce fatal 6 avril 1994 où furent assassinés le Président Habyarimana et son collègue le Président du Burundi, et avant le drame qui en a résulté.

L'un des intérêts de ce livre sera sûrement de faire mieux comprendre certains aspects essentiels des problèmes que vit actuellement le Rwanda. De situer en tous cas ces problèmes dans leur contexte historique.

Par contre, il ne pourra évidemment déterminer les responsabilités respectives des différents acteurs de la tragédie. Trop de questions sont encore à élucider.

Questions gravissimes, qui ne peuvent évidemment exempter les amis du Rwanda du devoir extraordinairement urgent — que leur imposent des liens sincères, profonds et de longue date — d'aider ce pays à retrouver, dans le cadre d'une pleine et entière démocratie, l'image de générosité et de tolérance qui était la sienne depuis trente ans.

Rappeler cette image, tel a été le but de cette œuvre collective. Dans l'espoir qu'après des élections générales, réalisées sous la supervision et avec la garantie des Nations Unies, et grâce à un retour aux



sources de sa démocratie, le Rwanda retrouvera la grande fraternité inter-régionale et inter-ethnique qui a fait sa force, et que ses fils, s'étant ouvertement désolidarisés des injustices du passé, oublieront enfin les griefs qui ont occasionné tant de souffrances.

Comme on le verra, l'utilité essentielle du récit qui va suivre sera de raconter — ou de rappeler — aux lecteurs un épisode héroïque et lumineux de l'histoire du Rwanda. Épisode qui a, en son temps, conféré à ce pays un grand prestige que rien ne saurait effacer.

Il fera mieux connaître la vie et l'œuvre extraordinaire de Grégoire Kayibanda, le premier Président élu du Rwanda, et sa valeur d'inspiration dans les heures actuelles.

Cette première esquisse de biographie de l'ancien Président rwandais, souhaitée par beaucoup, rassemblera, à côté d'une multitude d'informations déjà écrites sur l'histoire récente du Rwanda, les souvenirs d'un grand nombre de personnes ayant approché, à l'un ou l'autre moment de sa vie, celui qui fut le grand initiateur de la Révolution rwandaise de 1959... qui mena son pays à l'indépendance en 1962... et qui en fut, jusqu'en 1973, le premier Président élu au suffrage universel.

S'il est donc le fruit d'une intention collective et d'une large collaboration, ajoutons que le présent ouvrage s'est aussi référé aux nombreuses notes personnelles que Grégoire Kayibanda a naguère lui-même rédigées, au jour le jour, dans ses Carnets intimes : entre 1946 et 1959 d'abord, puis en 1963, et enfin du 5 juillet 1973 au 12 décembre 1976. Dans les premières pages du premier de ses Carnets, commencé à l'âge de 22 ans, il avait bien précisé le but qu'il se donnait en décidant de tenir un journal intime, et l'utilité pratique qu'il pensait y trouver pour sa vie de tous les jours : "L'expression orale ou écrite, avait-il noté, est nécessaire pour éclairer un problème. Les mots nous forcent à sortir du vague : la pensée s'éclaircit<sup>1</sup>." De cette

1. Carnets personnels, 8.4.46. Les références qui seront, ci-après, faites à ces Carnets reprendront simplement les initiales C.p., suivies des dates correspondantes. Certaines notes ont été écrites sur des feuillets séparés, parfois non datés.

intention "utilitaire" déclarée, l'on peut, semble-t-il, déduire que les notes qu'il écrivit dans ses Carnets reflétaient bien le fond de sa pensée puisqu'il les écrivit pour lui-même. Tout au moins jusqu'en 1963, car à partir du 5 juillet 1973, date à laquelle il en reprit la rédaction, il vécut constamment en résidence surveillée et dut très probablement envisager que ses écrits soient lus par les gens chargés de sa surveillance.

Disons enfin que les Carnets personnels de l'ancien Président rwandais, si aimablement prêtés par ses enfants, ont pu être complétés par ses correspondances, ses articles de presse, ses discours politiques...

On s'est limité ici à rapprocher ces éléments épars et tenter d'en rappeler le cadre historique.

Que le lecteur veuille considérer avec bienveillance les grandes imperfections de ce premier travail, que d'autres historiens ne manqueront pas de compléter, en y ajoutant les mille témoignages qui restent à réunir.

Faut-il avouer enfin, que c'est avec une admiration croissante, au fil des pages, qu'on a rédigé cet ouvrage... dans la mesure où il mettait progressivement en lumière une personnalité exceptionnelle, dont la qualité humaine n'eut d'égal — nous le verrons — que le succès extraordinaire de son action au service de son pays. Ceci dit en gardant à l'esprit ce qu'a réalisé de remarquable au Rwanda son successeur le Président Habyarimana, surtout lors de ses premiers mandats.

Retracer la vie de Grégoire Kayibanda n'était pas facile, si peu d'années après sa disparition et dans une période, surtout, où la démocratie rwandaise connaissait de grands bouleversements. Il eût été dommage de donner — sans le vouloir — à un tel travail une portée politique immédiate. Alors que le Président Kayibanda devait être considéré comme une figure de toujours, au-dessus et en dehors des péripéties de l'actualité et de ses rebondissements les plus dramatiques : tous les citoyens de son pays, de quelque parti qu'ils soient aujourd'hui, pouvant aussi bien se reconnaître en lui et se vouloir proches de lui, de ses grands choix, de sa volonté de justice sociale, de sa modération, de sa bonté et de son désintéressement total au service des plus petits.



Ceci dit, deux arguments au moins militaient en faveur d'un tel travail. D'abord, plusieurs témoins précieux de sa vie avaient prématurément disparu, et il apparaissait regrettable que des souvenirs d'un prix inestimable continuent à se perdre. Et ensuite un rappel de sa vie, quelque imparfait et incomplet qu'il puisse être, ne pouvait manquer d'apporter des enseignements et des encouragements précieux, utiles non seulement au Rwanda d'aujourd'hui, mais à *tous les hommes* qui, *de par le vaste monde*, cherchent leur chemin... cherchent des modèles de vie actuels, sur le plan personnel, familial et privé comme sur le plan social et politique.

## Préface

**L'**Afrique, disent ceux qui la connaissent bien, est un continent caractérisé par la chaleur humaine, par la parole spontanée et par la vitalité...

Pendant trop longtemps, on a méconnu ces qualités profondes, qui vivent souvent cachées sous une apparence plus rude, mais qui témoignent de charité, de solidarité, de reconnaissance et de gratitude.

Où, dans le monde actuel, trouve-t-on encore ces vertus comme expression authentique de l'âme populaire ?

J'y pensais en apprenant que Baudouin Paternostre de La Mairieu avait écrit une biographie de Grégoire Kayibanda, le premier Président élu du Rwanda.

Tous les éléments positifs du caractère africain n'ont pas suffi pour éviter des chocs dramatiques ou des tueries sauvages au moment de la lutte pour l'indépendance dans plusieurs États. Le Rwanda avait été une colonie allemande. La Société des Nations, après la Première Guerre mondiale, en avait confié le gouvernement à la Belgique. Pendant cette période, le pays avait été un "territoire sous tutelle", mais, vers le début des années 60, avec les changements politiques intervenus dans plusieurs nations africaines, y compris le Zaïre, l'heure de l'indépendance avait aussi sonné pour le Rwanda. Dorénavant, il serait lui-même responsable de la gestion des problèmes gouvernementaux.



Le monde entier savait que le Rwanda était pauvre mais que sa population était intelligente et appliquée, n'ayant pas peur du travail. Comme partout en Afrique, la vie politique était compliquée et difficile, en raison notamment de l'existence d'antagonismes ethniques.

Grégoire Kayibanda émanait de cette lutte politique comme le premier Président directement élu. C'était un avènement qui constituait en soi un signe encourageant de maturité grandissante et de changement politique.

Le nouveau Président devait faire preuve de beaucoup de talents : on attendait de lui une bonne gestion, le sens de l'État, la volonté de respecter une objectivité difficile, la connaissance des meilleures méthodes de développement, une orientation diplomatique et une présence internationale. C'est déjà beaucoup pour un pays pouvant se baser sur une longue tradition. C'est presque surhumain pour un pays qui vient d'accéder à l'indépendance.

Mais Grégoire Kayibanda sut très bien s'en tirer. Ses contacts avec les milieux syndicaux chrétiens, surtout belges, avaient contribué à sa formation, à sa connaissance du monde. L'homme politique est fatalement toujours limité dans son développement intellectuel, professionnel et politique. Mais s'il n'a pas une connaissance approfondie de la situation sociale de son peuple, et de l'évolution de l'économie de son pays, il ne pourra jamais répondre aux aspirations ni aux désirs de ses concitoyens. Dans son appréciation des priorités, comme dans la conception de ses programmes, l'homme politique sera toujours guidé par l'idée de l'homme qu'il porte en lui. Car c'est sur la base de cette image qu'il essaiera de construire une société. Derrière tout acte politique se cache une idée. Il importe de savoir laquelle.

Grégoire Kayibanda était attaché à l'image de l'homme telle que le Christianisme la lui avait léguée. Cette image s'était développée par ses contacts sociaux et par l'expérience qu'il avait de la vie professionnelle. Ses qualités fondamentales avaient influencé profondément son comportement, sa façon de vivre, ses idées politiques. Les

visiteurs du Rwanda exprimaient souvent leur étonnement de voir ce pays, si pauvre et sans matières premières, se développer à vue d'œil, en saisissant toutes les possibilités que la nature offrait pour créer une source de revenus et aider la population à accroître son bien-être. Tous les observateurs de bonne foi étaient d'accord pour louer la sagesse et le courage du Président, que l'on appelait avec raison le « père » de la Révolution rwandaise.

Le changement de régime avait eu lieu dans des conditions spéciales, comme souvent lorsqu'on met fin à une période de tutelle politique. Le Rwanda était brusquement appelé à trouver non seulement des solutions aux problèmes de gestion en général et de développement en particulier, mais également à toutes les difficultés qui montaient à la surface avec la disparition d'un régime d'inspiration coloniale. En tant que Président, Grégoire Kayibanda en assumait la responsabilité avec un dévouement extraordinaire.

Le monde est parfois injuste. Le monde développé l'est surtout à l'égard des pays qui ont dû lutter pour leur indépendance.

Trop souvent, la "nation-mère", qu'elle ait contribué sérieusement à l'indépendance ou non, se contente d'un rôle d'observateur, et dans certains cas tragiques, de spectateur passif d'un conflit ensanglanté.

Grégoire Kayibanda a beaucoup fait pour son peuple. Il a fourni la preuve que le Rwanda disposait des talents capables de gouverner et de conduire le pays vers un avenir meilleur. On ne dit pas assez quel effort était nécessaire pour obtenir ce résultat. Et quel engagement cela requerrait de ceux qui étaient appelés à en porter la charge.

Le Président Kayibanda en fut un exemple magnifique.

Aussi suis-je très heureux de pouvoir saluer la publication du livre "Toute ma vie pour vous, mes frères". Son auteur mérite tout notre éloge. Il est clair qu'il a admiré le Président Kayibanda, et que par ailleurs il est très attaché au Rwanda.



Je souhaite vivement que ce livre puisse aider à faire mieux comprendre la problématique à laquelle est confronté le Rwanda en cette période tragique de son histoire.

Et qu'il fasse mieux connaître la valeur d'exemple de ce grand homme politique que fut Grégoire Kayibanda en même temps que le peuple rwandais qui depuis longtemps avait conquis nos cœurs.

Leo Tindemans,  
ancien Premier ministre belge,  
Ministre d'État,  
Député Européen

## *PAYS D'OMBRES ET DE LUMIÈRES*

**E**nclavé au centre-est du continent africain, sur les hautes terres qui forment l'extrémité méridionale de la longue vallée du Nil, le Rwanda sera le cadre de notre récit.

Aujourd'hui ravagé par la guerre, ce pays est en temps de paix d'une beauté calme et sereine.

Pour qui le contemple du haut d'un de ses nombreux sommets, il offre aux regards, jusqu'à l'horizon lointain, une immense succession de collines, verdoyantes en saisons de pluies, couleur de paille en saisons sèches...

Les plus élevées d'entre ces collines, qui rappellent parfois à s'y méprendre les Highlands d'Ecosse, forment dans l'Ouest du pays un vaste massif montagneux, atteignant et parfois dépassant les 3 000 m d'altitude. Et c'est en cette région, véritable château d'eau alimenté par les nuages venus de l'océan Indien, que jaillit au pied du mont Shaba, en Commune Mudasomwa (Préfecture de Gikongoro), la source principale du Nil<sup>1</sup>, si longtemps recherchée jadis par les sociétés savantes... Tandis que tout au Nord à la frontière de l'Uganda, prolongeant ce massif, s'étend la chaîne des Birunga, volcans aujourd'hui éteints dont le plus élevé — le Karisimbi — dresse à plus de 4 500 m la fine pointe d'un sommet parfois enneigé et brillant au soleil comme le petit coquillage dont il porte le nom.

Dans son ensemble, le pays va s'abaissant peu à peu de l'Ouest vers l'Est, conduisant doucement en cette direction les méandres du Nil

1. C'est-à-dire, pour les géographes, la source à laquelle on aboutit en remontant toujours l'embranchement principal, celui qui a le plus fort débit.



qui, sous des noms locaux (Mwogo, Nyabarongo puis Akagera), se gonfle de nombreux affluents avant d'aboutir quelques centaines de kilomètres plus loin au grand lac Victoria... Le fleuve prestigieux ressortira de ce lac en territoire ougandais, orienté bientôt cap au Nord, vers le Soudan et l'Égypte.

La capitale, Kigali (alt. 1 500 m), est quasiment au centre du territoire rwandais. Et celui-ci, grand comme les deux tiers de la Suisse, abrite près de 7 millions et demi d'hommes<sup>1</sup>, et peut donc être considéré comme très peuplé. Trop peuplé même, car quoiqu'il soit souvent fertile, et généreusement arrosé chaque année par deux saisons de pluies (ce qui permet deux récoltes), son sol suffit à peine à nourrir tous ses habitants.

Si, à la veille des récents événements, Kigali connaissait un afflux excessif de nombreux jeunes ruraux venus y chercher du travail, en temps normal, 90 % des Rwandais vivent à la campagne<sup>2</sup>: non pas regroupés en villages mais, curieusement, dispersés par monts et par vaux, et le plus souvent sur le haut des collines, chaque famille dans son "rugo" (clôture de hautes plantes entourant maison, greniers et abris nocturnes du bétail) au milieu de sa bananeraie et de ses champs. Et chaque jour, femmes et enfants se rendent par des chemins qui serpentent du haut en bas des collines à la source la plus proche pour en ramener, dans des Calebasses ou des bidons portés sur la tête, l'eau indispensable à la vie.

Autre particularité du Rwanda: tous ses habitants parlent uniformément une seule et même langue, le *Kinyarwanda*, langue Bantoue étroitement apparentée à celles du Burundi et des provinces limi-

1. Selon le *Recensement Général de la population et de l'habitat* réalisé en 1991, le Rwanda compte 91,1 % de Hutu (de race Bantoue, établis dans le pays depuis plus de 2500 ans) ainsi que, à côté de 0,4 % de Twa (descendants des plus anciens habitants), quelque 8,4 % de Tutsi (ethnie d'éleveurs jadis nomades, établis dans le pays depuis environ 300 ans). Ces pourcentages étaient différents avant la Révolution de 1959, beaucoup de familles mélangées ayant intérêt à se déclarer de l'ethnie tutsi alors au pouvoir.

2. Mais l'agriculture emploie 82 % de la population active, contre 11 % pour les services, 6 % pour l'industrie et 1 % pour les mines.

trophes des autres pays voisins ; tandis que le Français y sert de seconde langue. Cette exclusivité d'une seule langue nationale n'est pas fréquente en Afrique, où sur des étendues parfois énormes, mais moins hospitalières, vivent des populations inégalement réparties, disparates, et parlant une foule de dialectes différents qui sont entre elles autant de barrières.

Mais il est au Rwanda deux autres réalités peu ordinaires. D'abord, un climat d'une douceur étonnante, quasiment méditerranéen, et que seule explique l'altitude, tout comme sur les hautes terres proches du mont Kenya. Alors qu'ailleurs sous ces latitudes sévit trop souvent une chaleur excessive. Et ensuite, la façon d'être des gens, très particulière au pays : ils sont dans l'ensemble avenants, aimables, gais... mais aussi prudents, réservés, sans débordements ni précipitation.

A cela s'ajoute une imagerie des plus colorées<sup>1</sup>. Non seulement les "mille collines" majestueuses, dominant autant de vallées et de marais cultivés... mais aussi les eaux si bleues de l'immense lac Kivu... Non seulement la longue chaîne des Birunga, recouverte de forêts où l'on peut observer les familles très protégées des derniers gorilles de montagne... mais aussi le parc national des savanes du Nil-Akagera où vit, à l'abri des chasseurs et des braconniers, la grande faune sauvage... Non seulement la source du Nil, dans les contreforts des plus hauts sommets de l'Ouest rwandais... mais tout à côté le Sanctuaire Marial de Kibeho, lieu d'apparitions<sup>2</sup>, devenu centre de pèlerinages... Sans compter un folklore des plus célèbres : les danseurs "Ntore", parés de peaux de léopards, coiffés de "crinières" en fibres claires et les chevilles garnies de sonnailles, simulant dans un attirail guerrier les combats d'antan... ou encore les puissantes batteries de tambours (jusqu'à une dizaine de batteurs), aux résonances profondes et scandées, si parfaitement maîtrisées, mesurées...

1. Bien évoquée par J.C. Klotchkoff, dans *Le Rwanda d'aujourd'hui*, Paris 1990.

2. G. Maindron, *Des apparitions à Kibeho*, Paris 1984. - Les terribles événements vécus aujourd'hui par le Rwanda semblent avoir été annoncés à Kibeho le 19 août 1982 (voir p. 183 de l'ouvrage cité ici).



TOUTE MA VIE POUR VOUS, MES FRÈRES !

Or, s'il est bien tout cela, le Rwanda a été aussi — et c'est peut-être moins bien connu — le théâtre d'une grande Révolution sociale qui, en novembre 1959, transforma sa vie du tout au tout.

A cette date en effet, il secoua et renversa un système socio-économique qui, au long de dures et sombres années, avait soumis l'immense majorité de sa population à l'oppression et à l'exploitation d'une minorité de ses fils : minorité elle-même, au sein d'une ethnologie minoritaire.

Ce système d'oppression, hérité du passé, préexistait aux colonisateurs qui s'étaient imposés en 1894. Mais ceux-ci l'avaient inconsidérément étendu... en l'utilisant comme un moyen d'administration indirecte. Et sans doute s'efforçaient-ils de le faire évoluer peu à peu vers plus de justice sociale et politique, mais bien trop lentement pour des populations durement opprimées. Les Missions de Visite de l'ONU, qui à partir de 1947 parcoururent les campagnes rwandaises, tinrent d'ailleurs à souligner cette lenteur, et pressèrent vivement la Belgique d'accélérer les réformes.

Aujourd'hui que quelque 35 ans se sont écoulés depuis cette Révolution, aujourd'hui que les mentalités de tous au Rwanda ont largement évolué et se sont assouplies, la cruelle injustice de ce système ancien, sa dureté inhumaine, son mépris de l'homme, son esprit retors et sa profonde malice sont reconnus sans peine par la plupart de ceux-là mêmes dont les parents ou grands-parents en profitaient jadis directement ou indirectement. Il reste d'ailleurs essentiel, pour une réconciliation profonde et sans réserves, que les nostalgiques de ce système ancien (et notamment certains descendants des anciens émigrés), voient et conviennent que ce système était tout simplement barbare et devait être éradiqué.

Le processus de rejet de ce système avait certes été accéléré au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, grâce notamment aux directives données par l'ONU dans le cadre de sa Tutelle, en vue de faire évoluer le pays vers la démocratie. Mais il n'empêche que cette "évolution" ne put aboutir, et encore aux tout derniers moments de la Tutelle, que grâce à une "Révolution" réalisée par les populations rwandaises elles-mêmes.

Ce n'est qu'après, entre 1959 et 1962, qu'un régime démocratique put enfin être mis en place, sous la haute supervision des Nations Unies, remettant tous les Rwandais, sans plus de distinctions ethniques ou autres, à égalité de droits et de devoirs.

Ce "grand ménage" — et c'est une des plus remarquables particularités de la Révolution rwandaise — s'effectua avec "un minimum" de sang versé. Sans que les anciens privilégiés, restés pour la plupart intégrés dans le pays, soient systématiquement brimés par les nouvelles autorités; celles-ci se refusant à tout esprit de revanche et de rétorsion<sup>1</sup>.

Tous les Rwandais, désormais, se retrouvèrent donc libres et, pour le plus grand nombre d'entre eux, se voulant frères... Sans toutefois pouvoir éviter que plusieurs dizaines de milliers de personnes aient préféré chercher refuge à l'étranger.

Cette volonté de modération et de fraternité, malgré et par-delà les rancunes du passé (qui eussent été humainement compréhensibles), est un phénomène assez rare en notre monde sauvage pour que l'on s'y arrête.

Comment donc la Révolution rwandaise s'est-elle faite ainsi, non sans quelques "dérapages" indéniables mais avec ce "minimum d'excès", alors que tant d'autres pays ont connu, en des cas semblables sinon identiques, de sanglantes exécutions, et des affrontements cruels et sans pitié?

Qui en a conçu, organisé et conduit le mouvement? Qui en a consolidé les résultats, en maintenant obstinément le cap de la modération et de l'équité?

L'analyse des facteurs de cette Révolution a heureusement été déjà faite par de nombreux auteurs, rwandais et étrangers. Et beaucoup de leurs travaux ont été précieux lorsqu'il s'est agi de retracer la grande figure de l'homme qui l'inspira, qui en orchestra le mouvement, qui — avec ses Compagnons grands et petits — la conduisit au

1. Lire à ce sujet, de Manassé Mugabo, *L'absurdité de l'ethnisme à la rwandaise*, dans *Dialogue* (n° 151, févr. 1992).



succès, et qui guida ensuite, pendant près de 14 ans, la toute neuve démocratie vers son développement, jetant les bases du Rwanda moderne.

Cet homme, Grégoire Kayibanda, garde en son pays un immense prestige. Et sa personnalité comme son œuvre ont grandement contribué à donner du Rwanda, dans le monde entier, l'image attachante que nous lui connaissions jusqu'à ces derniers mois.

Pour comprendre la personnalité et l'œuvre de Grégoire Kayibanda, pour prendre toute la mesure de la clairvoyance, du désintéressement et de l'indomptable courage qui lui furent nécessaires, il nous faut essayer d'imaginer d'abord ce qu'était le Rwanda tel qu'il le connut dans les premières années de sa vie.

Essayons donc de nous y reporter un instant.

## D'ABORD QUELQUES MOTS D'HISTOIRE

L'histoire ancienne de cette partie de l'Afrique a, depuis un siècle, fait l'objet de nombreuses recherches. Elle nous révèle que le Rwanda fut jadis, au temps des monarchies *hutu* et depuis sans doute plus de 2500 ans, organisé en "royautés sacrées", tout comme plusieurs autres communautés Bantoues établies dans la région des Grands Lacs<sup>1</sup> mais aussi en Afrique orientale et jusqu'au Zimbabwe au Sud<sup>2</sup>.

Ses rois ou Bami<sup>3</sup> géraient une civilisation paisible et sans doute florissante, essentiellement fondée sur les travaux agricoles, l'élevage et les artisanats complémentaires, notamment le traitement du minerai de fer et la forge des outils et des armes.

Les souvenirs de cette époque sont, malgré les siècles écoulés et l'absence de documents écrits, restés très vivants dans le pays. Il n'est pas une famille qui ne se rattache, sans hésiter, à tel ou tel des clans ancestraux. Et la toponymie régionale et locale rappelle très précisément, sur le terrain, l'implantation de ces clans et des monarchies qui les regroupaient jadis. Les rites et les usages régissant ces monar-

1. Lire à ce propos J. Van Sina, *L'évolution du royaume rwanda des origines à 1900*, Bruxelles 1952, p. 77. — Un fourneau de forge du fer, sis à Gasiza près de Muyunzwe, daterait de 680 avant J.-C.

2. B. Davidson, *Découverte du passé oublié de l'Afrique*, Paris 1962, p. 212 et ss.

3. Au singulier : *Mwami* : — Les traditions de ces monarchies *hutu* anciennes furent plus tard reprises et poursuivies par leurs successeurs *tutsi* ou *tutsisés*, soucieux de s'assurer ainsi les apparences de la continuité et de la légitimité.



chies ont été recensés en détail par les historiens, qui ont par la même occasion relevé et retracé leur apparentement à ceux des plus anciennes civilisations du bassin septentrional du Nil... Et des souvenirs très vivants sont aussi restés entre autres des *Renge*, lignage dynastique des *Singa*, et notamment leurs lourdes masses emblématiques en fer forgé... ou encore du Mwami *banda Mashira*, l'un des plus grands Bami anciens du Rwanda central...

Autant de souvenirs d'une longue évolution historique qui a jeté les bases de l'unité nationale, et qui a donné en héritage aux générations actuelles non seulement ses multiples usages sociaux et une langue commune, mais tout un humanisme qui, avec l'ensemble de la civilisation technique, politique, sociale et religieuse des Hutu, a été adopté par les immigrés *tutsi* lorsqu'ils se sont emparés du pouvoir au cours des derniers siècles, parvenant ainsi presque intact jusqu'à nous. Et cet humanisme a, depuis près de cent ans, été progressivement et profondément imprégné par le Christianisme.

Les premières des immigrations *tutsi* ayant conduit, en fin de compte, aux situations et aux problèmes sociaux qu'est venue régler et pacifier la Révolution de 1959, se produisirent à la fin du XVI<sup>e</sup> ou au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

A cette époque en effet, le Rwanda vit apparaître sur ses grandes étendues non cultivées, les premiers clans nomades de pasteurs. Apparentés aux clans *hima* de l'Uganda comme aux clans *massaï* qui envahissaient alors les savanes de l'Afrique orientale, ils poussaient comme eux de grands troupeaux de bovidés aux longues cornes, dont ils buvaient le lait de même que le sang, recueilli à une veine jugulaire... Les chefs de ces clans nomades, et notamment du clan *tutsi* des *Nyiginya*, avaient de prime abord adopté face aux royaumes hutu une attitude prudente et ostensiblement pacifique, de façon à s'assurer "leurs bonnes grâces et leur hospitalité"<sup>1</sup>. Plus tard, ambitionnant de s'établir durablement dans ce pays montagneux, dont le

1. Stanislas Bushayija, *Aux origines du problème hutu au Rwanda*, dans *La revue nouvelle*, 1958, vol. XXVIII, n° 12, pp. 594 à 597. Voir aussi L. Delmas, *Généalogie des Tutsi du Rwanda*, Kabgayi 1950, pp. 7, 25 et 162.

climat se révélait si favorable à la vie des hommes et des troupeaux, ils avaient conçu le projet d'y prendre le pouvoir sans trop en avoir l'air, cherchant comment ils pourraient arriver à "dicter leur loi à ses maîtres du moment"<sup>1</sup>. Dans un premier temps en effet, ils avaient dû s'abstenir de recourir à la force des armes, car face à la puissance des royaumes hutu "leur infériorité numérique ne le leur eût pas permis".

Ils s'appliquèrent alors à mêler, à métisser, leur familles dominantes avec les familles régnantes hutu, de telle sorte que "bientôt, à ce niveau, les notions d'étrangers, d'hôtes, de nouveau-venus, disparurent et firent place à celles d'oncles, tantes, neveux"... C'est en procédant ainsi, et en invoquant la continuité, qu'ils se rendirent "insensiblement maîtres du pouvoir"<sup>2</sup>.

Dans le même temps, ils s'étaient efforcés de "subjuguer les Hutu par la ruse en leur donnant des vaches", ayant observé que le prince qui en recevait se comportait "comme un enfant"... Par reconnaissance en effet, et noble courtoisie, il se trouvait "comme cousu au donateur", et se croyait obligé de lui assurer l'amitié de ses sujets. Il suffisait alors de prêter aussi des vaches à ceux-ci pour leur attirer la jalousie de leur prince et pouvoir bientôt les en protéger en le renversant. Et si un autre prince était à battre, "vous lui donniez des vaches en cadeau"... Avec son aide "vous faisiez la conquête d'un nouveau domaine et, devenus plus fort que lui, vous le renversiez"<sup>3</sup>. Si donc, auraient pu dire ces gentlemen, je vous souris de toutes mes dents, avec toutes les apparences d'une belle amitié, méfiez-vous... car ce n'est que pour mieux vous croquer<sup>4</sup>.

1. Dans son important ouvrage *La Révolution rwandaise, 1959-62, essai d'interprétation* (Louvain 1975, pp. 54 à 56), Donat Murego donne la traduction de ces lignes, écrites en 1949 par l'Abbé A. Kagame (Isoko y'amajyambere). On fera souvent référence ci-après à l'œuvre de D. Murego, admirablement documentée et pénétrante.

2. St. Bushayija, *op. cit.*, pp. 594 à 597.

3. A. Kagame, *op. cit.*

4. Cette tournure d'esprit, faite d'insensibilité, de dissimulation et de ruse, resta inculquée comme une règle de vie essentielle par les milieux concernés à leurs enfants, dès l'âge le plus tendre. On devine combien efficace dut être cette règle, toute barbare qu'on puisse la juger aujourd'hui.



Après s'être donc, au long des générations, substitués aux dynasties hutu et avoir progressivement étendu leur domination à certaines régions du pays<sup>1</sup>, les nouveaux Bami, tutsi ou plutôt tutsisés, y avaient mis en place ou confirmé deux hiérarchies parallèles de Chefs: l'une pour les pasteurs et leurs pâturages (l'ancienne hiérarchie tutsi) et l'autre pour les agriculteurs et leurs terres agricoles (l'ancienne hiérarchie hutu)... ainsi que des Sous-Chefs (leurs subordonnés communs) avec divers agents subalternes : mais ils avaient, dans la suite, peu à peu choisi tous leurs subordonnés, de l'une et l'autre hiérarchie, exclusivement dans l'ethnie tutsi, les avaient solidement appuyés par des troupes aguerries et, grâce à la confusion qui prévalait alors entre pouvoirs d'autorité et de justice, ils avaient en fin de compte tenu l'ensemble des populations des régions dominées entièrement à leur merci.

Parallèlement à cette prise du pouvoir politique, lente et progressive, et en usant de méthodes semblables (en prêtant leurs vaches), les familles les mieux placées des clans de pasteurs avaient étendu aux populations agricoles de ces régions le "système de clientèle" pastorale (*Ubugake*) qui les liait à leurs propres Chefs. Mais elles l'avaient petit à petit assorti de contreparties ou obligations matérielles spécifiques qui, le temps passant, devinrent de plus en plus lourdes. Et bien plus tard, lorsqu'elles eurent décidé de s'approprier tous les pâturages (c'est-à-dire en fait toutes les terres non cultivées) sous forme de domaines pastoraux politiques et privés (*Ibikingi*), et lorsqu'elles eurent mis la main sur les terres cultivées elles-mêmes, elles avaient inventé de toutes pièces une nouvelle clientèle, foncière cette fois, assortie d'obligations semblables.

En échange de leurs vaches donc (ou de la simple promesse d'une vache), et plus tard en échange des terres accaparées et "concedées", elles avaient requis de leurs "clients" (puis leur avaient imposé) des

1. C'est-à-dire, finalement, sur "un noyau (le Rwanda central), une extension orientale (le Gisaka) et une zone "de contrôle" qui comprenait toute la région occidentale", du Nord au Sud, dont ils avaient seulement obtenu qu'elle leur paie un tribut périodique (J. Van Sina, *op. cit.*, p. 90).

obligations qui étaient devenues progressivement écrasantes, et le plus souvent héréditaires. Notamment celles de leur fournir des vivres et du bois de feu, de leur chercher et porter de l'eau (ce qui n'était pas une petite corvée en ce pays de collines escarpées), de construire leurs habitations et les clôtures de nuit de leur bétail, de construire en argile et de remplir les abreuvoirs, de laisser le gros bétail paître sur les rejets de sorgho, de pois et de haricots après moisson, de fournir du sel pour ce bétail, d'assurer des gardes nocturnes, de porter des messages, et ainsi de suite, selon les besoins...

Intentionnellement dispersées et divisées par un pouvoir devenu abusif, et progressivement privées de toute sécurité de leurs tenures foncières, les populations avaient été peu à peu placées dans une totale dépendance et réduites au silence... Le sort réservé aux "sujets" comme aux "clients" insoumis était, dans les dernières années, devenu redoutable: le supplice et la mort... sans compter la confiscation de la terre. Et nul n'osait témoigner contre de tels abus car ç'eût été "se condamner au même sort"<sup>1</sup>. Comme le disait très justement un Européen à la veille de la Révolution de 1959, le Rwanda et le Burundi étaient devenus des "pays de la peur"!

Si l'on veut résumer, disons que c'est d'abord par un métissage systématique des familles régnantes hutu et par l'utilisation de la vache pour se faire des "amis" et des "clients"<sup>2</sup>, et ensuite par l'affrontement et les armes<sup>3</sup>, que les Chefs et les familles les mieux placées des

1. J.P. Harroy, Gouverneur du Rwanda-Urundi de 1955 à 1961, *Rwanda*, Bruxelles 1984, p. 325. Voir aussi Justin Kalibwami, *Le catholicisme et la société rwandaise 1900-1962*, Paris 1991, p. 389. Ce dernier auteur fut naguère membre de l'équipe rédactionnelle du *Kinyamateka*, puis, en 1960 et 1961, rédacteur en chef de ce journal après Grégoire Kayibanda dont il fut un ami fidèle.

2. En vérité, disaient jadis les chantres du système, "les vaches sont le fondement de notre pouvoir: veillez à maintenir la consigne" (A. Kagame, *op. cit.*). On peut se demander si une telle "consigne", présentée comme "une poésie" et publiée en 1949 n'avait pas un sérieux but "pédagogique" et de mise en garde, face aux premières pressions de l'ONU pour l'évolution du pays vers une démocratie politique (cf. p. 59 ci-après).

3. Selon une tradition rapportée par Louis de Lacger dans son ouvrage *Rwanda* (Namur 1939; et Kabgayi 1959, p. 97), c'est lors d'une expédition guerrière contre le Mwami hutu du Busigi, que le tambour royal appartenant à celui-ci et appelé Kalinga fut conquis et pris comme symbole par le nouveau pouvoir.



clans immigrés réussirent à contraindre les populations du Rwanda central à un système d'exploitation en fin de compte tyrannique. Ayant petit à petit, consciemment ou inconsciemment, oublié l'argument de la continuité, ils en étaient arrivés à dominer et pressurer les gens de plus en plus durement, au fur et à mesure que leur pouvoir était devenu plus exclusif.

Ils s'étaient assuré ainsi, par une pure opération de parasitage, une vie d'opulence et d'oisiveté. Et cela, tout en maintenant en position subalterne le plus grand nombre de leurs congénaires tutsi pauvres et les petites communautés de Twa, devenus leurs hommes de main. Mais gardons-nous de noircir à l'excès ce tableau d'une époque aujourd'hui révolue, en nous souvenant plutôt de la dureté de l'âme humaine, en tous temps et en tous lieux.

Le but n'est en aucune façon ici de raviver des blessures (dont on pouvait penser jusqu'à ces derniers mois que le temps les avait pour une part cicatrisées), mais de montrer — sans s'y attarder — la situation insoutenable que subissaient alors les populations du Rwanda et l'urgence qu'il y avait à y mettre fin.

Comble de malchance pour ce pays, lors de la mainmise coloniale à la fin du siècle dernier, le pouvoir des Bami nyiginya, auparavant limité à certaines régions seulement, fut subitement étendu à tout le Rwanda<sup>1</sup>, du fait de l'adoption par les Allemands d'abord, puis par les Belges, du régime de l'administration indirecte...

1. Il faut avouer que l'histoire ancienne du Rwanda, telle qu'elle était enseignée dans les écoles avant la Révolution de 1959, était "manipulée idéologiquement et politiquement (...), et manifestement forgée pour imposer (...) la dynastie nyiginya (...) en même temps que le préjugé de sa supériorité. Il faut opérer une rupture avec ce que l'on a voulu ainsi imposer (...), et soumettre les idées qu'elle véhiculait à une critique sévère" (J. Kalibwami, *op. cit.*, pp. 18, 78, 112, 139, 194, 468 et 510). Cette manipulation visait évidemment à dissimuler non seulement la grande histoire des Bami hutu, mais aussi celle des autres dynasties tutsi, notamment de celles du Gisaka et du Ndorwa (*ibidem*, p. 70). Les premiers Européens qui écrivirent sur le Rwanda (agents de l'Administration ou religieux) reprisent souvent, sans penser à le soumettre à critique, ce que les dirigeants nyiginya leur affirmaient. Sur tout ceci, lire F. Nahimana, dans *Études rwandaises*, vol. XII, mars 1979; B. Mbonimana, *L'instauration d'un royaume chrétien au Rwanda, 1900-1931*, UCL 1991; Chr. Nzabahimana, cité par J. Kalibwami, *op. cit.*, p. 69; et les critiques bibliographiques de Joseph Ntamahungiro (*Dialogue* n° 153, avril 1992).

En vertu de ce régime, en effet, les autorités tutsi en place, que les colonisateurs allaient désormais considérer et désigner comme "les autorités coutumières", furent utilisées comme encadrement intermédiaire dans la totalité du pays. Y compris donc dans tout l'Ouest et le Nord, où les anciennes autorités hutu qui subsistaient encore furent "totalement réduites à la vie privée"<sup>1</sup>. Et ce nouvel encadrement fut autorisé, de façon bien peu équitable, à s'y tailler des domaines, tout comme il l'avait fait naguère dans le Rwanda central.

1. J. Kalibwami, *op. cit.*, p. 831.



## LE RWANDA DES ANNÉES VINGT

Pour réaliser ce qu'était la vie du Rwanda des années 20, au temps de la naissance et de la prime jeunesse de Grégoire Kayibanda, c'est un grand effort de reconstitution qu'il faut accomplir. Cette vie n'avait en effet que très peu à voir avec celle du Rwanda d'aujourd'hui.

En 1924, l'année où naquit le petit Grégoire, trente ans déjà s'étaient écoulés depuis l'arrivée dans le pays en 1894 des premières troupes allemandes manifestant l'existence de la "Deutsche Ost Afrika"... Et près d'un quart de siècle depuis l'arrivée, en 1900, des premiers apôtres chrétiens: les Pères Blancs du Cardinal Lavigerie<sup>1</sup>, envoyés dans la région des Grands Lacs par le Pape Léon XIII.

Plus récemment, en 1916, les troupes belges avaient remplacé les troupes allemandes, à l'occasion de la Première Guerre Mondiale.

Et dans les années suivantes, la Société des Nations (SDN) — première formule d'organisation de la communauté internationale, censée empêcher le retour des conflits armés, — avait temporairement confié la tutelle et l'administration du Rwanda à la Belgique. Celle-ci, l'une des puissances alliées sorties victorieuses de la guerre et qui occupait déjà militairement le pays, serait désormais mandatée pour — selon les termes du Pacte de la SDN — assurer "le bien-être et le développement" de la société rwandaise<sup>2</sup>.

1. Charles Lavigerie (1825-1896), Archevêque d'Alger et de Carthage, Délégué Apostolique pour le Sahara, le Soudan et l'Afrique Équatoriale. Deviendra Cardinal en 1882.

2. Ainsi était défini, sans mention de délai, l'objectif de la Tutelle organisée par l'article 22 (§ 1) du Pacte de la SDN signé à Versailles le 28.6.1919.



Ces événements et, depuis lors, la double présence active de l'Église catholique puis de la Belgique avait en réalité déjà fortement ébranlé l'ancienne organisation du pays, mais sans affecter beaucoup la vie quotidienne des campagnes en dehors du voisinage immédiat des missions chrétiennes, de leurs succursales, et des centres administratifs ou commerciaux disséminés à travers le "pays des mille collines".

Il n'en reste pas moins qu'au sein de la société rwandaise, trois forces appréciables étaient désormais présentes, s'observaient et avaient commencé à interagir en profondeur. Essentiellement différentes par leur nature et par leurs buts, elles avaient aussi chacune une "capitale" distincte ; respectivement : *Nyanza*, *Kabgayi* et *Kigali*.

Il y avait, d'abord, la force acquise au cours des derniers siècles par la hiérarchie et par les familles les mieux placées des clans de pasteurs tutsi. Nous avons vu combien leur pouvoir, centré sur *Nyanza*, était grand sur les régions qu'elles dominaient, et combien il avait été étendu et inconsidérément renforcé, après l'ingérence coloniale, par l'adoption et la généralisation du régime de l'administration indirecte.

À côté de cette première force, redoutable, une deuxième force, spirituelle celle-là, était en 1924 déjà présente et agissante depuis un quart de siècle au sein de la société rwandaise : celle de l'Église catholique. Établie d'abord en périphérie (à Save et Zaza, puis à Nyundo, Rwaza et Mibilizi), elle s'était ensuite, grâce à une ferme intervention des Allemands auprès du Mwami Musinga, implantée en février 1905 à *Kabgayi* au Marangara, c'est-à-dire au cœur même du pays, mais encore à bonne distance de *Nyanza*. Et cette localité était bientôt devenue le siège du Vicariat Apostolique du Rwanda.

Longtemps tenue à distance et carrément brimée par le Mwami comme par la "hiérarchie coutumière" obéissant à ses ordres, l'Église s'était patiemment obstinée à obtenir leur adhésion. Elle devait en effet agir sur une société dont les structures, quoique injustes et à caractère purement ethnique, avaient été adoptées et consolidées par les Allemands comme elles le seront par les Belges pour servir à leur admi-

nistration indirecte. Il lui fallait donc éviter tout ce qui eût pu entraîner "de trop grands bouleversements internes et un véritable chaos". Mais elle n'ignorait aucunement que le pays aurait eu grand besoin d'une "transformation de son état social" et qu'il faudrait bien un jour "rendre aux populations un droit réel à la propriété privée"<sup>1</sup> débarrassé des incroyables abus des systèmes de clientèle...

Déjà soutenue naguère par les Allemands, l'Église l'avait été plus encore par les Belges. Ceux-ci avaient en effet contraint le Mwami Musinga, qui jusque-là tentait de barrer la route au Christianisme, à reconnaître à tout Rwandais, petit ou grand, la liberté de pratiquer la religion de son choix. Ainsi contraint et forcé, Musinga avait très vite deviné que l'abandon des anciennes croyances traditionnelles, et notamment de la croyance dans son rôle d'"intercesseur divin", mènerait à l'anéantissement de toute la mystification qui fondait alors son pouvoir : ce serait la fin de l'inextricable réseau de ruses et de complicités, de compromissions et de mensonges, qui était l'essence même de sa domination... Et ce pouvoir lui échapperait, croyait-il bien à tort cette fois, au profit de l'Église.

Celle-ci, qui comptait déjà quelque 25 000 baptisés au début des années 20, vit en 1927 se rallier brusquement beaucoup des familles tutsi les mieux placées, et croître le nombre de leurs enfants dans les écoles. Dès 1925 en effet, les moyens d'influence de l'Église s'étaient largement accrus du fait de la décision de la Belgique de recourir à elle pour dispenser dans tout le pays, avec les subsides du Budget<sup>2</sup>,

1. Rapport de 1917 du P. Léon Classe, Vicaire Délégué et futur successeur de Mgr Hirth, alors Vicaire Apostolique. On connaît la grande œuvre du P. Classe, mais aussi son attachement peut-être excessif et peu évangélique au maintien de monopoles ethniques, malgré les abus extrêmes dont étaient victimes, sous ses propres yeux, 90 % de la population. Son Rapport susdit est cité par D. Murego, *op. cit.*, p. 561. Sur les conséquences de la politique suivie à cette époque, lire l'article très documenté de l'Abbé Thaddée Rusinganzandekwe, *Les origines du problème ethnique dans l'Église du Rwanda à la lumière de l'histoire* (*Dialogue*, n° 170, sept-oct 1993).

2. Appliqué dès 1925 à titre provisoire, le système de l'enseignement libre contrôlé et subsidié par l'État, depuis longtemps en vigueur au Congo, fit l'objet d'un contrat en bonne et due forme au Rwanda le 1.1.1930. Il ne s'appliquait toutefois qu'aux écoles dont les instituteurs étaient dûment diplômés de 3 ans d'école normale ; ce qui fut évidemment très limitatif dans les premières années.



l'enseignement et ses avantages inégalables. Et chacun pouvait voir clairement l'importance des postes qui échoiraient aux gens instruits sortant de ses écoles.

Bientôt, pour l'Église du Rwanda, le Mwami Musinga et son proche entourage, restés trop profondément ancrés dans les "coutumes anciennes", apparurent comme l'ultime obstacle à l'évolution de la société rwandaise vers la christianisation.

La troisième force, qui avait depuis 1916 acquis une position dominante au sein de cette société, était évidemment celle de l'Administration belge de Tutelle, dont le siège était à Kigali, centre géographique du pays.

Comme l'Allemagne avant elle, la Belgique avait opté au Rwanda pour le régime de l'administration indirecte. Elle s'appuyait donc sur la "hiérarchie coutumière" en place, délibérément renforcée et étendue à tout le pays : solution tentante, sans doute, car elle permettait de réduire d'autant le nombre de ses agents expatriés (qui n'étaient, en tout et pour tout, que 15 encore en 1926 ; mais en tous cas "politique du moindre effort"<sup>1</sup> et "solution de facilité qui avait fait préférer l'ordre à la justice"<sup>2</sup>.

L'Administration de Tutelle, qui disposait de tous moyens d'imposer ses volontés, et notamment de troupes bien armées, paraissait pouvoir être, malgré ses effectifs réduits, un recours contre les injustices les plus criantes du système en place. Et sans doute pensait-elle sincèrement pouvoir faire progresser la société rwandaise en réformant peu à peu sa "hiérarchie coutumière", en laissant donc celle-ci en place, et en l'utilisant à ses propres fins.

1. G. Logiest, *Mission au Rwanda*, Bruxelles 1988, p. 87. Le Colonel Guy Logiest, qui fut Résident Spécial au Rwanda puis Ambassadeur de Belgique en ce pays, a vivement encouragé l'élaboration de la présente biographie, nous offrant sa totale coopération.

2. Lucie Bragard, *Vers l'indépendance du Rwanda-Urundi*, dans *Dossiers d'action sociale*, oct. 1959. Journaliste à *La Cité*, Mme Bragard rencontra G. Kayibanda à Bruxelles en 1957, et depuis lors soutint sans faiblir la cause du Rwanda démocratique. Venant régulièrement au Rwanda, elle se lia d'amitié avec la famille du Président. Elle a bien voulu apporter à cette biographie, outre ses nombreux souvenirs, de précieux conseils et l'aide la plus persévérante et la plus précieuse.

Or il n'est pas difficile de deviner qu'une réforme en douceur de l'"ordre" ancien, et surtout des tournures d'esprit anciennes, serait une rude tâche. Non seulement, en effet, le pouvoir du Mwami était sans limites, et n'avait depuis bien longtemps d'autre but que son propre profit et celui de son groupe dominant. Non seulement ses nombreux Chefs, Sous-Chefs et autres sous-ordres imposaient sa volonté, en y ajoutant leurs propres exigences qui étaient considérables. Mais, dans les régions soumises, les familles les mieux loties de son groupe ethnique exploitaient les systèmes de clientèle pastorale et foncière sans scrupule, jusqu'aux extrêmes limites du possible ! Leur seule préoccupation était de vivre bien, sans soucis, sans travailler, à charge du reste de la société.

Tout en admirant la très grande œuvre réalisée au Rwanda par l'Administration belge et le dévouement si remarquable de tant de ses agents, il faut dire qu'on lui a reproché, non sans quelque raison, de n'avoir pas corrigé plus vite, plus résolument et plus radicalement le système en place. Ce qui aurait peut-être permis d'éviter ou d'atténuer les déchirements ultérieurs.

Quoi qu'il en soit, pour nous faire une idée de ce qu'était vers 1924 l'état d'avancement des réformes, évoquons rapidement quelques-unes des mesures ponctuelles mises en application au cours des années 20.

Dès 1917, pour éviter le retour de la terrible famine provoquée par les opérations de guerre qui avaient gravement perturbé les cultures dans certaines régions, le Mwami Musinga avait été contraint de prescrire le doublement de la superficie agricole autorisée à chaque foyer hutu. Cela, par la mise en culture notamment des terres de fond de vallée jusque-là réservées en saison sèche au seul bétail des pasteurs<sup>1</sup>. De plus, les travaux obligatoires auxquels étaient assujetties les populations hutu au profit de la "hiérarchie coutumière" avaient été limités à... 2 jours sur 5 ! Les 3 autres jours "pouvant être consacrés à leurs

1. Si ceux-ci dépouillaient un agriculteur hutu de sa récolte, ou faisaient paître leurs vaches dans ses champs, ils étaient, théoriquement, obligés à lui rendre le double (Circulaire 791/A 53).



propres besoins"... Ces seules "améliorations", qui restèrent d'ailleurs souvent inexécutées, laissent deviner combien pitoyable devait être à cette époque la vie des familles rwandaises sur la bonne terre et sous le beau soleil de leur pays<sup>1</sup>.

D'autres mesures s'étaient, par ailleurs, appliquées aux "autorités coutumières" elles-mêmes.

Déjà privé par les Allemands du droit de lever des armées et d'entreprendre des opérations guerrières<sup>2</sup>, le Mwami Musinga avait été dès 1917 dépossédé de son ancien pouvoir sanguinaire de condamnation à mort et d'exécution sur-le-champ. Bientôt même, toutes décisions pénales furent réservées à de nouveaux juges appliquant le droit pénal du Congo belge. Et, plus généralement, toutes les décisions de justice coutumière furent soumises à la présence et au contrôle (plus que théorique) d'agents de l'Administration belge... lesquels entendraient, de plus, toutes plaintes éventuelles des justiciables... Mais comme les autorités-juges tutsi invoquaient une coutume maléable à volonté, comme les agents de l'Administration ne parlaient pour la plupart que le Kiswahili (leurs interprètes en *Kinyarwanda* étant désignés par les chefs-juges), ces dispositions étaient restées presque entièrement lettres mortes. Nul justiciable n'osait donc réclamer en cas d'abus. La peur de représailles (dont chacun savait, avec le désespoir que l'on imagine, qu'elles seraient impitoyables) régnait partout, et tout le monde se tenait terré dans son trou.

Autre réforme: les Chefs et Sous-Chefs furent systématiquement et de plus en plus chargés par l'Administration belge de vraies responsabilités "de bien commun", qui avec le temps leur devinrent de plus

1. Les 2 jours de travail obligatoire sur 5 furent, théoriquement, réduits à 1 jour sur 7 en 1927, rendus rachetables en 1939 et remplacés par un impôt en 1945. Mais en réalité... en 1959 encore, selon J.P. Harroy (*op. cit.*, p. 89), ces travaux restaient exigés clandestinement, tout comme certaines fournitures de vivres.

2. Les autorités allemandes déjà s'étaient réservé l'usage de la force armée. Plus tard, les Belges avaient fait de même: le maintien de l'ordre fut, du temps de ceux-ci, assuré par une Compagnie de 250 hommes de la Force Publique du Congo "en service territorial", relevant de la Province Orientale, et commandée par un Capitaine en poste à Kigali. Une cinquantaine de policiers municipaux, engagés sur place mais sans armes à feu, complétaient ce dispositif.

en plus lourdes. Ces responsabilités visèrent surtout, au départ, l'extension des cultures et la lutte contre les maladies du bétail. Les fonctions de ces autorités ne furent donc plus seulement de profitables sinécures, mais devinrent petit à petit de vraies "charges orientées vers le service public".

Une telle réforme, progressivement réalisée, était en vérité essentielle: elle s'attaquait en effet directement à l'ancienne "mentalité barbare, qui ne visait rien d'autre que l'exploitation d'autrui par l'usage arbitraire de la force". Il en résulta que beaucoup de petits tyrans ne purent s'adapter et, dans les années qui suivirent, abandonnèrent leurs postes.

En 1923, nouvelle réforme: la Belgique soumit désormais à son agrément toutes les nominations et destitutions de Chefs et de Sous-Chefs. Et en 1924, les divisions territoriales furent redessinées et autant que possible uniformisées<sup>1</sup>, les plus grandes étant divisées, les plus petites regroupées, et les enclaves supprimées. Ainsi, chacun des 45 Chefs (devenus uniques dans leurs circonscriptions avec un pouvoir désormais sans partage et, malheureusement pour les administrés, sans plus d'échappatoire) et chacun des 553 Sous-Chefs auraient dorénavant dans leurs ressorts un nombre d'habitants plus ou moins uniformisé, leur apportant donc une quantité à peu près équivalente de redevances en travail et en vivres<sup>2</sup>. Sous réserve de ce qui a été dit plus haut, les redevances en travail au profit des Chefs et des Sous-Chefs furent bientôt — théoriquement — limitées à 1 jour par an et 1 jour par mois, et purent être rachetées; tandis que leurs redevances en vivres furent désormais calculées en monnaie<sup>3</sup> et incorpo-

1. Comme les Allemands avaient déjà commencé à le faire. Par le jeu de l'administration indirecte, cette mesure eut pour effet "secondaire" d'étendre formellement la présence et donc les abus de la "hiérarchie coutumière" dans les vastes régions de l'Ouest et du Nord du pays, qui leur avaient jusqu'alors échappé.

2. Un "nombre important de petits chefs et notables" sortirent durablement appauvris de cette opération (Emmanuel Ntezimana, *Les causes de la Révolution rwandaise*, dans *Dialogue*, n°137, nov.-déc. 1989, p. 47).

3. L'on sait ce qu'il en fut des tentatives de réduction des anciens travaux obligatoires. Quant à la monétarisation des redevances en vivres, il en résulta que les exigences de la "hiérarchie coutumière" ne connurent désormais plus de bornes, alors qu'elles étaient auparavant limitées, par la force des choses, à ce que l'on pouvait "manger et boire, même en se forçant" (J.P. Harroy, *op. cit.*, p. 90).



rées à l'impôt. Le Rwanda compta dès ce moment dix Territoires (dirigés par des Administrateurs), supervisant chacun une dizaine de chefferies (subdivisées chacune en une douzaine de sous-chefferies) qui relevaient à la fois de l'autorité du Mwami et de celle de l'Administrateur du Territoire concerné.

Il faut dire ici que tout en réduisant (très théoriquement, nous l'avons vu), les prestations en travail dues aux "autorités coutumières", l'Administration de Tutelle imposa par leur intermédiaire aux populations de nouveaux travaux. Ceux-ci, sans doute bien précieux pour le pays, n'étaient toutefois pas plus rémunérés que les précédents. Il s'agissait de la construction et de l'entretien des routes et ponts, de la lutte anti-érosive, des reboisements, etc. Mais comme l'ensemble du groupe tutsi — jusqu'aux plus pauvres — y échappait, conformément à la pratique habituelle de la "hiérarchie coutumière", tout leur poids retomba une fois encore sur les Hutu<sup>1</sup>.

De grands changements étaient intervenus aussi, dès les premières années du Mandat, en ce qui concerne l'économie du pays. Progressivement monétarisée, elle s'ouvrit au libre marché, permettant l'éclosion, dans l'ensemble de la société, de libres initiatives individuelles nouvelles, pouvant échapper tout au moins en partie à l'emprise de la "hiérarchie coutumière" et des liens de clientèle. Les produits agricoles s'étaient commercialisés, et des commerçants professionnels avaient ici et là réussi à percer<sup>2</sup>. Parmi les innovations qui favorisèrent cette évolution, il y eut notamment: l'action des Services de l'Agriculture et de leurs agronomes à travers tout le pays ; l'extension, alors obligatoire, des plantations individuelles de café ; la mise en culture de terres nouvelles, récupérées non sans peine (et contre redevances) sur les énormes étendues accaparées par les pasteurs ; l'introduction de la culture perenne du manioc ; le drainage de cer-

1. G. Logiest, *op. cit.*, p. 90.

2. On verra le rôle socio-politique important que jouera bien plus tard cette catégorie nouvelle de notables indépendants aux côtés des leaders de la démocratie. Notons qu'une grande partie du commerce avait été prise en main par les Arabes et Arabisés, comme par des Indiens et des Pakistanais, qui bénéficiaient de relations et de parentés jusque sur la côte de l'Océan Indien.

tains marais ; l'ouverture de grands chantiers miniers pour l'extraction de minerais d'étain, de tungstène et de wolfram à Gatumba, Rugarama, Nyungwe, Musha-Rutongo, Rinkwavu, Kifurwe, etc. ; l'embauche de nombreux travailleurs salariés ; l'émigration temporaire de nombreux travailleurs vers le Congo, l'Uganda et le Tanganyika (où ils échappaient au joug des "autorités coutumières") ; et surtout la création d'un réseau routier de plus en plus étendu, qui permit la multiplication des échanges et des communications entre les habitants de tout le pays, répandant irrésistiblement les idées nouvelles...

Sur le plan culturel enfin, nous avons vu qu'en 1925 la Belgique avait commencé à subsidier l'enseignement libre des écoles chrétiennes et à encourager ainsi son expansion. Elle y ajouta en 1929 l'institution d'un enseignement secondaire officiel (cycle de 4 années post-primaires) visant à former le personnel local de niveau technique moyen nécessaire aux Services de l'Administration (agro- et zoo-technologies, santé, administration). Cet enseignement serait donné au sein d'un "groupe scolaire" créé à Butare/Astrida<sup>1</sup> et dont la gestion fut confiée aux Frères de la Charité de Gand.

Ces mesures allaient évidemment contribuer beaucoup à faire évoluer les mentalités.

Mais pour l'Administration de Tutelle, comme pour l'Église, un grand obstacle subsistait : le Mwami Musinga et son entourage, restés réfractaires et foncièrement "hostiles à toute idée d'évolution dans le sens des principes de l'Occident"<sup>2</sup>.

Aussi, après de longues années d'efforts infructueux pour tenter de réduire son opposition secrète mais obstinée, l'Administration procéda-t-elle à sa destitution, le 12 novembre 1931.

Cette mesure, en écartant le principal agent de coutumes injustes, élimina un obstacle des plus redoutables à l'évolution politique et sociale ultérieure du Rwanda.

1. L'Administration belge projetait alors de faire de Butare, agglomération située au centre géographique du Rwanda-Urundi, la capitale administrative des deux pays : elle fut pour cela rebaptisée "Astrida", en hommage à la reine Astrid de Belgique, tout comme Kinshasa, capitale administrative du Congo, avait été rebaptisée "Léopoldville".

2. A. Kagame, *La poésie dynastique au Rwanda*, p. 48.



## *LA PETITE ENFANCE*

*DE GRÉGOIRE KAYIBANDA À TARE*

*1924-1937*

Vivant honorablement du produit de leur terre, les parents de Grégoire Kayibanda étaient d'authentiques paysans hutu. Ni vraiment riches ni vraiment pauvres, ils vivaient de leurs deux hectares de bananeraie et d'un demi-hectare de caféiers, à côté de quelques terres de culture.

Le père, Léonidas Rwamanywa, était dans sa jeunesse un homme solide et fort, mais d'un comportement ascétique et, si l'on en croit ses enfants, "un peu sévère de caractère, travailleur comme on en voit peu, courageux et un peu aventurier"... Il était également, dira son fils Grégoire, "méticuleux, fin, droit aussi, comme tout Hutu authentique"<sup>1</sup>.

Ayant participé aux opérations de la Guerre 14-18, il avait gardé un souvenir très vivant du courage et de l'habileté des soldats du côté allemand, comme de la combativité des troupes du côté belge. Lors de la grande famine provoquée par la guerre, il avait suivi ses frères et ses oncles au-delà du Nil-Akagera pour chercher subsistance au Tanganyika. Dans la suite, revenu au Rwanda, il avait "comme tout le

1. C.p., Esquisse de roman autobiographique, 1957. Les citations reprises ci-après, entre guillemets, sont de cette même source.



monde" travaillé pour les "autorités coutumières" locales... mais n'avait jamais accepté de se donner à la courtisanerie, n'engageant que les loisirs laissés libres par ses propres travaux. Tout en s'efforçant de "tirer le meilleur parti" de la situation, il attendait la vache habituelle sans trop se plier, et s'était surtout refusé à engager ses enfants dans les liens de la clientèle pastorale "qu'il abhorrait".

"Connaissant très bien la géographie du Rwanda (comme de certaines régions de l'Est-Africain) et ses us et coutumes", il n'ignorait rien des péripéties de son histoire. Et notamment de la manière dont les pasteurs tutsi avaient naguère pris le pouvoir au Rwanda central, prenant la place des Bami hutu, s'efforçant par tous les moyens de disperser les populations et de dissoudre "leur cohésion sociale", tout en étendant autant que possible leur propre emprise sur l'Ouest du pays.

Il évoquait pour ses enfants les vertus de leurs ascendants, issus d'une haute lignée du vieux clan hutu des Sindi, et qui étaient venus, "il y a quelque cent cinquante ans, des régions du lac Kivu" (la partie occidentale du pays) pour s'établir dans le Rwanda central.

Léonidas Rwamanywa et les siens avaient habité d'abord à Rutobwe (dans le Ndiza), puis à Tare près de Musambira (dans le Nduga) et enfin à Ruhango, colline qui fait aujourd'hui partie de la Commune de Kigoma en Préfecture de Gitarama.

Il avait épousé en 1923 Caroline Nyirambeba et en avait eu treize enfants, dont cinq devaient arriver à l'âge adulte et fonder à leur tour un foyer: Grégoire Kayibanda, Léopold Rwabuhaya, Ladislas Nagakiga, Anne-Marie Nzabanita et Alvera. D'une famille aisée mais plus simple, et qui possédait quelques têtes de bétail, sa femme avait été, très jeune, orpheline de mère, et avait dû, pendant son enfance, endurer le caractère acrimonieux d'une marâtre "jamais satisfaite, pointilleuse, avare comme un loup". Elle avait donc été "aguerrie par la souffrance", mais avait su garder une "gaieté contagieuse".

"Généreuse, hospitalière, toujours prête à secourir ses voisines", elle avait "à côté de ses nombreux enfants, éduqué plusieurs sans-abris"... Après d'elle, la vie n'était triste ni pour son mari ni pour ses enfants. Et dans ses Carnets personnels, Grégoire Kayibanda évoquera certains

souvenirs de son enfance. Qu'il s'agisse de certaines soirées "pleines de boutades et de joie", comme il y en avait dans de nombreuses familles hutu "que leur état social" d'oppression "n'a jamais abattues". Ou qu'il s'agisse encore de la préparation de certains repas... Mais laissons-le parler. "Maman alertait toute la marmaille. On allait aux champs. Sous sa surveillance, chacun remplissait sa corbeille de colocases et, après l'avoir déposée à la maison, nous allions qui ramasser du bois mort, qui puiser de l'eau, pendant qu'elle disposait les grosses marmites en terre cuite sur les pierres du foyer. Une des grandes filles surveillait le feu. Au moment de manger, il ne s'agissait pas, comme en beaucoup de foyers, que chaque enfant s'arme de son assiette ou écuelle de bois: on était trop nombreux. La distribution individuelle aurait pris sur le temps de travail".

"Maman avait trouvé une formule très sociale, fort démocratique et, à mon avis, éducative: tout le monde s'asseyait en rond autour d'un van en jonc sur lequel on déversait successivement le contenu des marmites jusqu'à ce que tous soient rassasiés".

"On mangeait avec autant d'appétit que de joie, pendant que papa racontait des récits fabuleux que l'on n'écoutait qu'à moitié. C'était plutôt un temps de détente et de loisir que le souci gastronomique".

"(...) Quand plus tard je demandais à maman pourquoi elle ne faisait aucune différence entre ses propres enfants et ceux qu'elle avait recueillis, elle se contenta de me répondre: 'Quand la Providence vous donne, Elle veut qu'à votre tour vous donniez. De plus, eux et vous, vous êtes tout d'abord enfants de la Providence avant de ressortir à une telle ou un tel'".

"Sa simplicité lui permettait de s'adapter merveilleusement aux situations nouvelles. Un jour, raconte-t-il, on était tous les cinq à la maison. C'était jour de marché. On attendit, on attendit... La maman ne revint que vers 5 heures du soir, affairée, "à l'américaine"... Et comme le petit Grégoire lui demandait comment donc des femmes de son âge "arrivent tout d'un coup à s'improviser commerçante..." C'est, répliqua-t-elle, que votre sexagénaire de père parle de se



marier à une diplômée de l'école sociale, et qu'il ne faut pas me laisser évincer. Cette boutade nous amusa, mais la sœur corrigea : " Cette école n'est pas au marché mais à N. Vous vous trompez de route ".

" La maman nous fit rire aux éclats : " L'école, dit-elle, ça consiste en des explications verbales et des exercices pratiques : or, je parle assez durant les trajets et, à la place du marché, je fais des expériences. Que me manque-t-il ? "

" Et comme le jeune frère demandait qui délivrerait donc les diplômes, la maman lui répondit : " Si le policier ou le gardien du marché s'y refusent, il y a là une amie indoue de mon âge qui n'hésitera pas à signer mon papier. Et si l'on exige des témoins, ma clientèle sera là pour attester. Eh ! Les enfants d'aujourd'hui ! Dans les choses de leur temps, il faut que ce soit encore votre vieille maman qui donne l'exemple ! "

La vie des parents de Grégoire Kayibanda (et notamment leur intelligence subtile et leur générosité) ont évidemment exercé une grande influence sur l'aventure de sa vie. Plus tard, devenu adulte, il dira lui-même avoir fait longtemps " l'étude de la vie de son père sous la direction de sa mère ", et il soulignera " les multiples interventions de l'influence paternelle ".

Son père, comme la plupart des meilleurs élèves sortis des écoles primaires de ce temps-là, s'était vu confier, depuis 1922, des fonctions de catéchiste à la chapelle succursale de Tare, l'une des cinquante que comptait alors la paroisse de Kabgayi, distante d'à peine 8 km et dont il représentait localement les Pères.

La demeure familiale, bâtie en pisé et, comme toujours alors, couverte de chaume, entourée de sa verte bananeraie et de ses champs cultivés, se trouvait non loin de la grand-route reliant Kigali, la capitale administrative du Rwanda, à Bujumbura, chef-lieu de l'ensemble Rwanda-Urundi. Cette route, qui était alors en latérite, desservait tout à côté la paroisse de Kabgayi, siège depuis 1922 du Vicariat Apostolique du Rwanda, ainsi que le centre commercial de Gitarama. Elle voyait donc passer l'essentiel du trafic commercial du pays, alors assuré par quelques centaines de camions.

Comme tous les catéchistes de cette époque, Léonidas Rwamanywa vivait presque entièrement du seul produit de ses récoltes, car la rémunération de ses tâches religieuses était minime. Une indemnité et non un traitement : quelques dizaines de francs, à peine de quoi payer l'impôt qu'il devait comme tous les hommes adultes. Il restait en outre soumis à toutes les prestations en nature et en travail alors dues aux Chefs et aux Sous-Chefs<sup>1</sup> ainsi que dans le cadre des systèmes de clientèle.

La tâche des catéchistes dans l'Église locale était relativement importante ; trois fois par semaine, ils réunissaient, pour des séances d'une à deux heures, les " aspirants " dont ils assuraient la formation : hommes, femmes et enfants. Et comme les enfants de parents non encore chrétiens ne pouvaient être admis au baptême s'ils ne possédaient les rudiments de la lecture (pour pouvoir suivre par écrit prières et cantiques), la chapelle succursale se muait le plus souvent en une petite école<sup>2</sup>, dispensant en deux ans la première partie des études primaires. C'était le cas de la succursale de Tare.

Les catéchistes avaient aussi à présider dans leur chapelle succursale les assemblées du dimanche lorsqu'elles n'étaient pas dirigées par un prêtre venu de la paroisse, souvent lointaine.

Représentant le supérieur de celle-ci, parlant avec les chrétiens, arbitrant leurs conflits, défendant les faibles, les catéchistes avaient acquis dès cette époque une grande autorité morale ; au point que leurs fonctions et leur influence étaient en fait à peine moins appréciées que celle des Sous-Chefs.

Aîné des enfants du foyer, le petit Kayibanda était né à Tare le 1<sup>er</sup> mai 1924, et avait été baptisé en l'église paroissiale de

1. Ce n'est qu'en 1947 que les catéchistes furent exemptés des redevances dues aux autorités coutumières, sauf une journée de travail par an (?) due au Sous-Chef local. Cette même année, l'Administration de Tutelle exempta des mêmes prestations tous les catéchumènes durant les jours d'instruction religieuse ; ce qui ne manqua pas de soulever la protestation des autorités locales concernées.

2. Le personnel attaché à cette école comportait alors plusieurs catéchistes et instituteurs, car il fallait enseigner aux enfants, 4 heures par jour et 5 jours sur 7, la lecture, l'écriture, le calcul...



l'Immaculée Conception à Kabgayi, le 3 octobre 1926, des mains du P. Smoor<sup>1</sup>, sous le prénom de Grégoire. Le registre des baptêmes porte, sous la rubrique "parrain et marraine", le nom de Caroline Mukankundiye.

Nous avons vu plus haut combien profonde avait été, sur l'enfance insouciant et joyeuse du petit Grégoire, l'influence de ses parents, à la fois sur les plans spirituel et affectif. C'est auprès d'eux qu'il avait puisé les premières forces et prédispositions de son esprit et de son cœur. C'est d'eux qu'il tiendra son goût du travail et de l'étude.

Lorsqu'en 1932 le petit Grégoire atteignit ses 8 ans, il fit sa première communion, et son père le fit tout naturellement entrer dans la première classe de l'école primaire élémentaire de la succursale de Tare.

L'enfant s'y rendait donc chaque jour sans avoir un bien long trajet à accomplir. Et l'on peut sans peine l'imaginer sur son banc avec sa petite ardoise et sa craie, en face du tableau noir, ou s'activant avec les autres enfants dans le champ expérimental jouxtant l'école, ou encore s'ébattant avec eux sur l'aire de récréation.

Deux ans plus tard, en 1934, grâce aux fonctions paternelles, il fut inscrit à l'école primaire centrale de la paroisse de Kabgayi pour y suivre les trois années complémentaires du cycle primaire. Il était logé là-bas, à deux pas de l'école, "dans un milieu plutôt équivoque, aux paroles légères... d'où (il acquit) la connaissance du bien et du mal et de beaucoup de désordres qui en résultaient".

En quatrième primaire, il fut très malade de la malaria, dut s'aliter, et manqua un semestre complet. Mais son père lui avait enseigné la lecture et un peu d'écriture à la maison, et il put monter de classe malgré ce handicap. Il acquit à cette époque un goût très vif pour la langue française.

1. P. Cornélius Smoor (1872-1953), p. b.

## LE RWANDA DES ANNÉES TRENTE

Lorsque en novembre 1931 le Mwami Musinga fut destitué par l'Administration de Tutelle, celle-ci, se fiant aux conseils et recommandations du Vicaire Apostolique du moment, Mgr Classe, le remplaça par un de ses fils, Rudahigwa, auquel elle avait déjà confié en 1929 les deux importantes chefferies du Marangara et du Nduga pour qu'il y acquière de l'expérience.

Le nouveau Mwami, âgé de 18 ans, reçut le nom de règne de Mutara. Lettré, de formation chrétienne, il était "gagné sans réserve aux idées nouvelles"<sup>1</sup>. La Tutelle en tout cas le considérait comme un élément "capable de mener le pays dans la voie du progrès social, matériel et moral"<sup>2</sup>. Et de son côté, il avait pu constater que sa stabilité en tant que Mwami dépendrait de son soutien à la politique de progrès.

Installé à Nyanza dans une nouvelle et spacieuse habitation de style moderne, le jeune Mwami Mutara Rudahigwa se trouvait ainsi dégagé des superstitions liées à l'ancienne cour. Et l'installation de sa mère — de la "reine-mère" — à Shyogwe (au Marangara), c'est-à-dire à bonne distance de chez lui, le libérait au moins en partie d'un excès d'influence maternelle.

La Belgique put alors intensifier résolument la politique amorcée depuis plusieurs années, et qui consistait à saisir toute occasion pour remplacer les Chefs et Sous-Chefs incapables, ou d'une mentalité

1. L. de Lacger, *op. cit.*, p. 533.

2. Rapport de l'Administration de Tutelle à la SDN pour l'année 1931, p. 58.



trop arriérée, ou coupables d'abus excessifs, par leurs héritiers les plus valables, lettrés autant que possible et progressivement mieux préparés à agir "dans l'intérêt public". Ainsi, dans la seule année 1935, 28 d'entre eux furent limogés pour fautes graves, exactions, abus de pouvoir ou négligences coupables dans l'application des mesures prescrites contre la famine ou la peste bovine<sup>1</sup>.

Cette même année, 60 % des Chefs et Sous-Chefs pouvaient être considérés comme lettrés (et 85 % comme chrétiens)... Tous disposaient en outre de secrétaires lettrés; ce qui permettait à l'Administration de multiplier les instructions écrites et d'accélérer donc son action. Et, comme on le sait, la rapidité de la communication est une des clefs du progrès.

On peut dire que la Tutelle s'efforçait alors de "fonctionnariser" ou de "rendre administrativement plus fonctionnels" le Mwami (dont la position s'en trouva "désacralisée"<sup>2</sup>), les Chefs et les Sous-Chefs. Parallèlement, elle mit en place un nombre croissant d'agents techniques rwandais relevant directement et exclusivement d'elle: assistants et moniteurs agricoles, vétérinaires, médicaux... formés par le Groupe Scolaire de Butare/Astrida, et issus quasiment tous de l'ethnie au pouvoir. Notons ici que les populations considéraient comme exerçant un pouvoir sur elles et souvent en abusant, non seulement la "hiérarchie coutumière" proprement dite, mais aussi l'ensemble de ces agents techniques... et même les infirmières, policiers, greffiers, juges, les aides des Sous-Chefs, etc. D'ailleurs, l'ensemble des familles tutsi dont ces personnels étaient quasiment tous issus "profitaient par ricochet de leurs privilèges et, souvent, adoptaient les mêmes comportements et les mêmes attitudes envers la masse... Ce qui a fait que même les paysans-éleveurs étaient craints au même titre que les autorités et se comportaient en conséquence"<sup>3</sup>.

1. L. de Lacger, *op. cit.*, p. 557.

2. E. Ntezimana, *op. cit.*, p. 47.

3. Thaddée Bagaragaza, *Une révolution socio-politique et non ethnique*, dans *Dialogue*, n° 187, nov.-déc. 1989, p. 13.

Quant à la politique suivie par l'Église au Rwanda, on pourrait dire qu'elle rejoignait celle de la Belgique. Elle consista en tous cas, à cette époque, à donner priorité dans toutes les écoles au recrutement des enfants des familles au pouvoir et à leur donner une éducation poussée (notamment par l'enseignement du français) dans des classes séparées, et cela même pour quelques éléments non doués mais que leur parenté destinait à occuper des positions influentes.

Cette priorité dans le recrutement des élèves correspondait à la volonté d'éduquer et de conquérir d'abord et avant tout les milieux du pouvoir<sup>1</sup> pour entraîner à leur suite l'ensemble de la société. Ce choix était d'ailleurs encore favorisé par le fait que seules certaines familles tutsi, détenant le monopole des ressources économiques, étaient en mesure de décharger leurs enfants des travaux ménagers, de payer leur frais de scolarité et leur logement (l'internat n'étant au début pas organisé), et de stimuler leurs efforts... Quant à la généralité des familles hutu, appauvries et prolétarisées par ceux qui monopolisaient alors le pouvoir, et quant aux nombreuses familles tutsi pauvres, elles préféraient garder leurs enfants à la maison, où ils pouvaient mieux aider leurs parents<sup>2</sup>.

Par ailleurs, lorsque les professeurs des Séminaires ou du Groupe Scolaire de Butare/Astrida avaient à décrire les institutions "coutumières" et les systèmes de clientèle en vigueur dans le pays, ils s'appliquaient à les comparer aux réalités anciennes de l'Europe médiévale (surtout de la France) de façon à amener les élèves à conclure par eux-mêmes à l'opportunité de faire semblablement évoluer le Rwanda vers une organisation socio-politique au service du bien commun. "Des discussions, et même des exercices écrits, permettaient à chacun de préciser et de mûrir ses idées à ce sujet. Cet élargissement des esprits suscita — on s'en doute — quelque discor-

1. Mgr Classe, particulièrement engagé dans cette orientation, n'en ignorait pourtant pas les limites puisqu'il soulignait que "les Tutsi ne sont en général pas plus intelligents", et que les Hutu "sont plus travailleurs et tenaces" (*Un document, une épopée*, dans *Grands Lacs*, Namur, cité par D. Murego, *op. cit.*, p. 571).

2. André Kameya, *La flambée de 1959*, dans *Dialogue*, n° 137, nov.-déc. 1989, p. 124.



dance entre les jeunes et les anciens non familiarisés avec ces réalités universelles<sup>1</sup>.

Pour compléter cette politique éducative, le Vicariat prescrivit en 1933 aux Supérieurs de toutes les paroisses d'organiser "des réunions privées" regroupant autour d'eux tous les Chefs et Sous-Chefs chrétiens de leur ressort, chaque dimanche après la messe et une fois l'an pour une retraite, afin de leur expliquer leurs devoirs "surtout dans l'ordre de la charité et de la justice" et pour les "incliner à consentir aux ordonnances réformatrices et à ne vouloir que le bien et le progrès du pays"<sup>2</sup>.

En même temps que ces réunions étaient ainsi organisées, fut créé un organe de presse mensuel en langue rwandaise qui — nous le verrons — jouera plus tard un rôle majeur dans l'évolution des esprits: le *Kinyamateka* (ou *Nouvelliste*). Son premier numéro parut le 1<sup>er</sup> septembre 1933, tiré au stencil<sup>3</sup>. Son objectif au départ était de donner à lire à ses lecteurs, outre les textes administratifs intéressant la population, des nouvelles lui arrivant des différentes paroisses et des centres administratifs ou commerciaux, en y ajoutant des commentaires marqués par le Christianisme. Il s'efforçait aussi de répondre aux questions de ses lecteurs. Sa présentation fut améliorée, et son tirage atteignit bientôt 5 000 exemplaires, diffusés dans tous les milieux lettrés du pays.

1. Sur tout ceci, lire E. Ntezimana, *op. cit.*, p. 45. L'on doit à la vérité de dire que cette méthode pédagogique, fondée sans doute sur les meilleures intentions du monde a plus tard prêté à confusion. Dans la mesure où elle laissait croire que l'on pouvait retrouver dans les réalités "coutumières" du Rwanda certaines valeurs que les historiens — et combien de romanciers et de poètes — ont associées au Moyen Age européen, souvent également barbare, certes, mais profondément marqué déjà par le Christianisme; à savoir: l'honneur chevaleresque, la bonne foi, la loyauté, la protection de la veuve et de l'orphelin, la quête d'un idéal mystique... On peut évidemment s'interroger sur ce qu'avaient à voir avec de telles valeurs les "vertus" attachées aux systèmes de clientèle du Rwanda des derniers siècles. On peut deviner, en tout cas, combien, dans les milieux européens cultivés mais non avertis, l'usage du terme "féodalité" a involontairement créé des illusions et nuí gravement à la cause des populations du Rwanda, en parant de nobles couleurs ceux qui étaient en réalité devenus d'impitoyables exploitateurs.

2. Circulaire du 1.9.1933.

3. Ses promoteurs furent le P. Charles Merry (†1986), l'Abbé Thomas Bazarusanga (1905-1982) et le P. Antoine Goubeau (†1935).

Ces diverses dispositions visaient toutes à lutter pied à pied contre la mentalité ambiante dans les milieux du pouvoir. Elles visaient toutes à combattre "le vieil absolutisme païen, dissimulé derrière la profession de catholicisme": à combattre "sa dureté, ses abus de pouvoir, ses exactions, ses habitudes de corruption judiciaire, son libertinage sans frein aux frais des épouses des clients"<sup>1</sup>.

En 1937, la Belgique prit de son côté une mesure qui devait donner aux Chefs un certain degré d'autonomie: elle créa à leur échelon des Caisses Administratives (c'est-à-dire de véritables petits budgets décentralisés) destinées à financer certaines dépenses d'administration intérieure et de développement économique. Ces Caisses furent confiées transitoirement aux Administrateurs de Territoires, qui devaient y familiariser les Chefs. Une Caisse analogue fut créée en 1941 à l'échelon du Mwami. Mais ni celui-ci, ni les Chefs, n'aperçurent alors les possibilités d'autonomie et de prise de responsabilité qui leur étaient ainsi offertes, si bien que ces Caisses restèrent gérées par les Administrateurs jusqu'à la suppression des chefferies en 1960.

1. L. de Lacger, *op. cit.*, p. 607.



## *LES ÉTUDES DE GRÉGOIRE KAYIBANDA*

### *À KABGAYI*

*1937-1943*

**S**'il faut en croire les rapports des inspecteurs de l'enseignement dans les années 30, les écoles de Kabgayi, tant primaires que secondaires, étaient alors dans l'ensemble "en bon état", le matériel scolaire y était "suffisant" et les programmes du Gouvernement "correctement appliqués". Ces écoles avaient en tout cas l'avantage, non seulement de bénéficier des subsides officiels, mais encore de se trouver au siège même du Vicariat Apostolique, directement sous les yeux des Services centraux et de l'Inspection de l'enseignement.

Nous avons vu qu'au moment où le petit Grégoire achevait ses études primaires à Kabgayi en 1936, les institutions du Rwanda comme les mentalités évoluaient rapidement. Il allait donc pouvoir en vivre et en observer de près les réalités dans son nouveau milieu scolaire.

En 1937 en effet, ses parents, encouragés par ses bons résultats et profitant des facilités offertes aux enfants de catéchistes<sup>1</sup>, l'inscrivirent au Petit-Séminaire de Kabgayi. Il y fit donc partie de la cinquantaine de nouveaux inscrits de cette année (chiffre record), qui formèrent bientôt un groupe très soudé, et parmi lesquels figuraient notamment plusieurs enfants qui deviendraient bien vite ses camarades et dont certains furent plus tard des sympathisants sinon des promoteurs des grandes idées de démocratie<sup>2</sup>. Les noms de plusieurs

1. Jean-Baptiste Sagahutu, Interview par Polycarpe Uwamungu, p. 28.

2. Contrairement au Groupe Scolaire de Butare/Astrida où il n'y avait quasiment que des élèves tutsi, le Petit-Séminaire comptait heureusement autant de Hutu que de Tutsi (JB Sagahutu, Interv., p. 23).



d'entre ces enfants ont acquis, dans leur pays, la notoriété; notamment Aloys Munyangaju (1924 - 1977), Anastase Makuza (1927 - 1979), Justin Kalibwami (1924), Gaspard Mudashimwa (1924), François-Xavier Nshogozabahizi (1925)...

Désormais soumis au régime de l'internat, le jeune Grégoire passait à Kabgayi toute l'année, même "les deux mois de vacances, occupés à la lecture, à la prière et aux travaux manuels"...

Il évoquera plus tard ces années d'études dans un style très vivant<sup>1</sup>. "Six ans au Petit Séminaire de Kabgayi ont ouvert mon esprit sur le monde, écrira-t-il. C'était très peu de maths. Par contre, je dois dire que beaucoup de latin, beaucoup de français, et d'histoire, et de botanique, et de minéralogie m'ont passé par la tête. Et si je n'ai pas tout emmagasiné, j'en ai au moins retenu quelque chose. Il y avait aussi des cours de religion, des exercices de travaux manuels... et des heures libres pour lire des romans, pour faire du théâtre, de la musique aussi. Et des sports — ou plutôt de la gymnastique — où je n'ai jamais été très fort. Au lieu des romans, sans les rejeter complètement, je lisais la Bible. Au lieu des sports, je lisais des livres, des bouquins d'histoire. Et pourquoi les laisser de côté: Louis-Marie Grignon de Montfort<sup>2</sup> et Henri Suzo<sup>3</sup>, constituaient aussi pour moi une réflexion au cours de mes dernières années d'humanités..."

"Il y avait des professeurs: j'aimais bien le regard sévère et très significatif du supérieur, le P. Antoine Van Overschelde. J'aimais la poésie de Byusa<sup>4</sup>. J'avais aimé, l'année précédente, "l'art de nous ramasser" de l'actuel Mgr Sibomana<sup>5</sup>. Je ne voudrais pas omettre la discipline douce du P. Boutry<sup>6</sup>, ni les belles mélodies des vieilles

1. C.p., Esqu. de roman autobiogr., 1957; et Feuilletés séparés.

2. L.-M. Grignon de Montfort (1673-1716), auteur du *Livre d'or* et de *La sagesse éternelle*, exerça une grande influence missionnaire sur les populations de l'Ouest de la France. Sa piété mariale marqua aussi profondément, comme on le sait, la jeunesse de Karol Wojtyła, futur Jean-Paul II, qui prit d'ailleurs chez lui sa devise (Totus tuus).

3. Henri von Berg (1296-1366), dit Suzo, du nom de sa mère.

4. Abbé Eustache Byusa (1910-1958).

5. Mgr Joseph Sibomana (1915), aujourd'hui Évêque émérite de Kibungo.

6. P. Pierre Boutry (1909-1990), p.b.

chansons allemandes que l'Abbé Albert Ndagijimana<sup>1</sup> nous chantait quand il nous voyait fatigués. Quant aux autres professeurs, on ne les jugeait pas: c'étaient des Saints. On n'a cependant pas oublié les emportements de l'Abbé Sebakiga<sup>2</sup>, quand il enseignait la musique, ni le sens objectif du vieux Lody<sup>3</sup>, au cours des événements de la guerre..."

L'un des anciens condisciples du jeune Grégoire, et qui fut un de ses amis fidèles, s'en souvient comme d'un enfant volontaire, ne se laissant pas faire et, pour tout dire, "bagarreur"; mais aussi plein d'humour, et que les autres enfants "taquinaient pour ses grands yeux"<sup>4</sup>. C'était aussi un élève particulièrement doué, et qui nous avouera plus tard, dans ses tout premiers Carnets, qu'en ces années-là il avait eu à lutter contre "un peu de vanité"!

"Toujours parmi les tout premiers de la promotion, j'étais par contre au début moins régulier. Mais en grandissant, avec les lectures que je faisais, avec les recommandations des professeurs, je pris la voie de la discipline. De telle façon que l'avant-dernière année... je me vis décerner la croix d'honneur".

Certains de ses anciens condisciples se souviennent de lui comme d'un enfant "brillant, intelligent, personnel... très sociable aussi... et qui avait beaucoup d'humour"<sup>5</sup>!

D'autres se rappellent "qu'il était très dynamique et très volontaire, on le voyait facilement à son franc-parler... et même à sa démarche... un homme dynamique, on voit ça tout de suite... Et quand il s'occupait de quelque chose, il allait jusqu'au bout de l'action". Il était aussi prédisposé au commandement et à l'organisation, car "on le désignait chaque fois comme chef des équipes ou des groupes divers

1. Abbé Albert Ndagijimana (1901-1963).

2. Abbé Alfred Sebakiga (1912-1972).

3. P. Paul Lody (1880-1959), p.b.

4. Abbé Gaspard Mudashimwa, Interview (Bungwe, janv. 92, pp. 2 et 7) par Mme Spérancie Karwera Mutwe. Celle-ci, qui a exercé les fonctions de conseiller au Ministère rwandais des Affaires Étrangères, a réussi à réaliser une vingtaine d'interviews, témoignages précieux et du plus haut intérêt sur la vie et l'œuvre du Président Kayibanda.

5. J.B. Sagahutu, Interv., pp. 18 et 19.



composés dans la classe ou dans l'école"<sup>1</sup>... Il était porté à l'initiative, et toujours plus soucieux d'efficacité que de formalisme. Il était aussi ardent, et ne se laissait marcher sur les pieds par personne...

Il aimait participer aux pièces de théâtre, jouant les rôles qu'on lui confiait mais de préférence ceux de personnages chargés de responsabilités ("d'ailleurs, il avait un regard de chef")... ou ceux qui faisaient rire, car "il aimait démystifier les gens qui se présentent trop sérieusement"<sup>2</sup>.

"J'aimais bien la lecture, écrira-t-il plus tard, les langues, les travaux manuels, l'aide aux malades... la prière, bien entendu... et les rédactions en latin, que je faisais lorsque d'autres lectures ne me disaient plus grand-chose: j'étais un latiniste je ne dirais pas consommé mais de haut calibre .»

Et comme cela nous a été rapporté de plusieurs côtés, il était particulièrement doué dans l'expression littéraire<sup>3</sup>.

"J'étais aussi plus noble en cette période, notera-t-il encore. J'aimais rendre service à quelque condisciple: c'était ma plus grande joie. Quand arrivaient les tout jeunes, j'étais content de leur rendre service, de les aider à parler en français, à reconnaître les dortoirs, à savoir les heures de tel ou de tel exercice, etc."

Lorsqu'il évoquera plus tard cette partie de sa jeunesse, à la fois exubérante et exigeante, Grégoire Kayibanda écrira<sup>4</sup> ces paroles étonnantes, qui semblent éclairer déjà l'aspect idéaliste, généreux et "donné" de sa personnalité: "Dès mon entrée au Séminaire, le regard est fixé sur Jésus-Christ"...

1. F.X. Nshogozabahizi, Interv. (Kigali, janv. 92, p. 6) par Mme Karwera.

2. "Qualité essentielle pour un chef", note Mme Karwera.

3. F.-X. Nshogozabahizi, Interv., p. 7.

4. C.p., Esq. de roman autobiogr., 1957.

## LE RWANDA DES ANNÉES QUARANTE

Lorsqu'en 1939-40 éclata la Deuxième Guerre Mondiale et que les pays voisins de l'Allemagne, notamment la Belgique, furent successivement envahis, l'Administration de Tutelle au Rwanda se retrouva dirigée par un Gouvernement belge établi à Londres.

Ses moyens budgétaires comme ceux du Burundi et du Congo belge étant par la force des choses devenus autonomes, purent heureusement être maintenus à leur niveau d'avant-guerre grâce à des taxes perçues sur les profits réalisés alors par les entreprises minières. Un effort extraordinaire de production avait en effet été demandé à celles-ci pour approvisionner les industries de guerre des pays alliés, industries qui devaient fonctionner à plein régime. Et nombreux furent les navires chargés de minerais qui traversèrent alors l'Atlantique à destination des ports américains, contribuant ainsi efficacement à la libération du monde.

Pour nourrir leur main-d'œuvre subitement décuplée, les entreprises minières du Rwanda et surtout du Katanga (qui ouvrit un important bureau de recrutement à Ruhengeri) achetèrent en territoire rwandais des troupeaux entiers de gros bétail. Et ces achats firent sensiblement évoluer la mentalité des pasteurs rwandais, qui prirent conscience de la rentabilisation possible de leurs troupeaux, et du frein que leur opposait en l'occurrence le vieux système de la clientèle pastorale.

A la même époque, et pour satisfaire les mêmes besoins, les agriculteurs rwandais furent incités, malgré une sécheresse qui persista



de 1942 à 44, à vendre leurs réserves déjà insuffisantes. Si bien qu'une terrible famine s'abattit bientôt sur le pays : 300 000 habitants périrent ou quittèrent le Rwanda pour des cieux plus cléments. Cette grande famine fut désignée dans les campagnes du nom de *Ruzagayura* (c'est-à-dire : celle qui fait agir honteusement).

L'un des autres événements de cette période, qui eût dans la suite d'importantes conséquences, fut la transformation du journal Kinyamateka à l'initiative de Mgr Laurent Déprimoz, nouveau Vicaire Apostolique<sup>1</sup>, en "porte-parole de ses lecteurs". Il devrait désormais exprimer sur le pays "ce que les Rwandais n'osent pas dire eux-mêmes". Or le Mwami Mutara en personne adhéra à ce projet, allant jusqu'à vouloir faire partie du conseil d'administration constitué alors à la tête du journal<sup>2</sup>.

Mais qu'en était-il donc, à cette époque, de l'évolution de la société rwandaise vers plus de *justice entre groupes ethniques*?

Quelques indices montrent qu'une évolution sensible avait été déjà obtenue, au moins *au niveau des mentalités*.

Le Mwami Mutara qui, en 1946, lors d'une cérémonie religieuse, avait adjuré les Chefs de "gouverner dans la justice, de juger avec impartialité, et d'abandonner toute tromperie, toute rancune et toute haine"<sup>3</sup>, déclara en 1950 qu'il tenait à ce "que le Christianisme imprègne l'organisation politique et sociale du pays", ajoutant : "La *justice sociale* sera à ce prix"...

Un autre indice de cette évolution fut la réponse donnée par l'ensemble des Chefs à une enquête lancée en 1946 par la Tutelle, exprimant l'avis unanime que le système de la clientèle pastorale "n'était qu'une forme déguisée de l'esclavage" et qu'il fallait y

1. Originaire de Haute-Savoie, Coadjuteur depuis janvier 1943, il avait succédé à Mgr Classe à la mort de celui-ci en 1945.

2. L'Abbé A. Kagame en devint alors rédacteur en chef, les articles étant soumis à l'avis préalable du P. Lody et de l'Abbé Byusa, professeurs au Petit-Séminaire.

3. Paroles citées par D. Murego, *op.cit.*, p. 616. Depuis longtemps déjà préparé au baptême, Mutara n'avait été baptisé qu'en 1943 : on avait attendu pour le faire qu'il eût un héritier mâle, mais il était apparu qu'il ne pourrait avoir d'enfant.

mettre fin. L'un des Chefs, Michel Rwiyamilira, ajouta même en commentaire que cette clientèle "favorisait la paresse au Rwanda" de telle sorte que l'on y voyait "deux catégories de personnes : les Hutu actifs, et des Tutsi passifs ne vivant que des efforts des premiers"<sup>1</sup>.

Mais si plusieurs mentalités semblaient avoir ainsi nettement évolué, cela n'empêchait nullement les injustices socio-économiques de persister presque intégralement dans la réalité des faits, tant sont grandes l'inconséquence et la ruse des hommes. Les exactions de la "hiérarchie coutumière" et le double système des clientèles pastorale et foncière continuaient en effet à fonctionner sans le moindre allègement, et plus de 90 % de la population vivaient toujours dans une oppression extrême... sans pouvoir même exprimer sa souffrance. Quant aux institutions, ces 90 % n'avaient toujours strictement aucun droit d'y dire leur mot. De plus, les Chefs restaient en même temps juges, punissant, emprisonnant, tranchant à leur meilleure convenance les litiges de leurs administrés... Et, d'une façon générale, toutes les fonctions restaient monopolisées par certaines familles "bien en cour", appartenant toutes à la minorité d'une seule et même ethnie... Il en était de même dans l'enseignement qui, les années passant, creusait entre les gens au pouvoir et le reste de la population un véritable fossé culturel et accroissait d'une façon absurde les "prétentions à l'intelligence" de ceux qui en profitaient et qui en excluaient tous les autres!

Cependant, une fois la guerre achevée, survint un événement nouveau, dont les conséquences furent immenses pour le monde en général et pour le Rwanda en particulier : le 26 juin 1945, fut créée l'*Organisation des Nations Unies* (ONU), en remplacement de la SDN qui s'était montrée presque totalement inefficace.

Les anciens équilibres du monde ayant été bouleversés par la guerre, et les esprits ayant en tous les pays grandement mûri, la Charte de l'ONU avait modifié l'ensemble de l'organisation internationale, et particulièrement — ce qui nous intéresse ici — le contenu du régime international de Tutelle. Le but de celui-ci ne serait plus seu-

1. R. Bourgeois, *Banyarwanda et Barundi*, Bruxelles 1958, p. 13.



lement "le bien-être et le développement" des populations concernées, mais "leur progrès politique, économique et social, leur instruction et leur évolution progressive vers la capacité de s'administrer elles-mêmes ou l'indépendance" (Art. 76, b). Et dans l'Accord qu'elle conclut le 13 décembre 1946 avec l'ONU sur la Tutelle du Rwanda, la Belgique s'engagea à collaborer avec le nouveau Conseil de Tutelle (successeur de l'ancienne Commission Permanente des Mandats de la SDN) pour promouvoir dans ce pays "des institutions politiques libres grâce à une participation croissante des habitants aux Services tant centraux que locaux de l'Administration et aux organes représentatifs de la population" (Art. 6).

Pour pouvoir contrôler et guider cette action, le Conseil de Tutelle demanda à la Belgique d'établir dorénavant ses Rapports annuels en répondant méthodiquement à un questionnaire spécifique qu'il étudia et rédigea à son intention dans une optique très moderne : ainsi fut posée d'abord la question d'une aide financière non remboursable, et ensuite notamment celle d'une planification d'ensemble, celle de la promotion des sociétés coopératives, de la protection du travail, de la sécurité sociale, des travailleurs migrants, etc. Il fut par ailleurs convenu que le Conseil enverrait au Rwanda des Missions de Visite (Art. 3) chargées d'observer sur place l'évolution du pays, d'y prendre tous contacts utiles, et de faire toutes remarques et suggestions. Enfin, tout ressortissant du Rwanda pourrait adresser à ladite Mission des pétitions concernant l'administration du pays.

A la même époque, après les 5 ans de la guerre, un certain nombre de nouveaux fonctionnaires et religieux étrangers arrivèrent au Rwanda, y apportant les conceptions et les tournures d'esprit les plus neuves apparues dans leurs pays respectifs.

En 1947, une première Mission de Visite de l'ONU parcourut le pays. Elle exprima son admiration pour la grande œuvre réalisée. Mais, traduisant l'esprit nouveau... elle tint à exprimer aussi son étonnement face à "la lenteur extrême du processus de l'évolution politique", et recommanda à l'Administration belge de Tutelle de "démocratiser dans toute la mesure du possible, et aussi rapidement

que les circonstances le permettent, l'ensemble des institutions politiques". Il fallait, disait-elle, agir dans ce sens "résolument" pour faire "participer progressivement la masse au choix (à la désignation) des dirigeants"... Une certaine lenteur de l'action était certes compréhensible "au début", mais la démocratisation devenait urgente. D'autant plus que "les anciennes générations encore trop marquées par le passé" avaient "pratiquement disparu" et que "les générations actuelles avaient la notion profonde, quoique parfois confuse, de l'évolution politique".

La Mission de Visite suggéra aussi — et ce n'était pas le moindre de ses vœux — "d'intensifier l'instruction générale et l'éducation des masses et des élites" et de les étendre bientôt à "la totalité de la jeunesse en âge d'école". Elle suggéra de développer l'enseignement secondaire "manifestement insuffisant"... et d'ouvrir la voie sans plus tarder à un enseignement supérieur, car le succès des Grands-Séminaires était "la meilleure preuve" de l'opportunité et de l'actualité d'un tel effort<sup>1</sup>.

1. Rapport de la Mission de Visite de 1948, cité par D. Murego, *op.cit.*, pp. 648 à 652.



## *LES ÉTUDES DE GRÉGOIRE KAYIBANDA*

*À NYAKIBANDA*

*1944-1948*

**E**n 1943, ayant achevé comme nous l'avons vu le cycle complet des humanités latines, le jeune Grégoire fut contraint par des ennuis de santé (une sinusite aiguë) à rester encore tout un an à Kabgayi, où il s'occupa à donner un coup de main à l'Économe. Et ce n'est que le 28 décembre 1944 qu'il put rejoindre le Grand Séminaire de Nyakibanda, devant donc s'y intégrer au sein d'une classe sortie du Petit Séminaire un an après lui<sup>1</sup>.

Comme nous l'avons dit, malgré la préférence alors accordée dans l'enseignement général aux jeunes tutsi, l'Église prévoyait systématiquement dans ses Séminaires la formation d'un bon nombre de prêtres hutu, nécessaires à l'évangélisation du pays. Sans pouvoir empêcher toutefois que certains éléments issus des milieux au pouvoir ne s'arrangent pour barrer la route aux candidats hutu jugés trop éveillés aux questions politiques, afin de se prémunir contre tout risque d'une remise en question de leurs monopoles ethniques.

Le Grand Séminaire de Nyakibanda était à cette époque le seul établissement d'enseignement supérieur s'ouvrant aux jeunes Rwandais. Situé à une douzaine de kilomètres au Sud de Butare, près de l'actuelle paroisse de Nyumba, il était dominé par de très hautes collines, culminant à 2 200 mètres d'altitude. Vu de là-haut,

1. C.p., Esqu. de roman autobiogr., 1957. Et J.-B. Sagahutu, Interv., p. 17.



l'ensemble de ses bâtiments aux toits de tuiles ocre ressemblait à une abbaye cistercienne: chapelle, bibliothèque, salles d'étude, amphithéâtres, réfectoire, dortoir aux alcoves individuelles... et divers bâtiments de ferme. Le tout agrémenté de vastes pelouses, sans compter des terrains de sport et une piscine de natation alimentée par la source d'une petite rivière.

Les étudiants, qui portaient tous la soutane blanche, recevaient dans ce cadre paisible une formation d'un haut niveau, alignée sur celle des Grands Séminaires romains, et qui leur donnerait toutes les qualifications requises pour l'avenir de l'Église au Rwanda.

Quant aux professeurs, écrira plus tard Grégoire Kayibanda<sup>1</sup>, ils étaient tous "des hommes chevronnés dans leur métier, sauf un ou deux qui furent vite retirés... Le recteur<sup>2</sup> était en 1944 un homme très intelligent, mais plutôt un mystique. D'autres: Richard Cleir (plus tard Evêque au Zaïre), Joseph Keuppens (qui nous paraissait d'une sainteté et d'une science qui s'égalaient), Vincent de Decker (qui était plutôt un religieux, mais extraordinairement ouvert sur le monde)... nous donnèrent des cours que nous croyons avoir été sérieux".

"J'aimais la chapelle, la bibliothèque... Et le bac pour mes cochons! Car dès la première année, je fus chargé des bêtes en même temps que de la plantation et de l'entretien des arbres fruitiers".

Après avoir revu mes cours, souvent sans livres autres que les manuels et mes notes, je lisais la Bible, les messages, encycliques ou allocutions des Papes et des Evêques. Ou encore, j'étudiais l'histoire. Ou je faisais une petite promenade en patrologie".

"Malgré qu'on étudiait le Thomisme, il semblait nécessaire pour quelques-uns d'entre nous de voir quelques idées de Kant, de Karl Marx ou d'autres. Rapidement et quelque peu en cachette".

Durant ces longues années de formation, Grégoire acquit notamment une bonne connaissance théorique de base des différents sys-

1. Ibidem.

2. P. Maurice Fellay (†1968), p.b.

tèmes d'organisation socio-politique dans le monde. Que ce soit durant ses études secondaires, à l'occasion des cours d'histoire ou de géographie, ou plus tard à l'occasion de l'étude des "philosophes des lumières".

Ces connaissances, qu'il pouvait comparer à part lui avec les réalités du Rwanda d'alors, lui permirent évidemment de juger à bon escient des injustices en même temps que de l'évolution du système en place, que la Tutelle était censée transformer peu à peu.

Il acquit aussi un goût prononcé pour les langues, surtout l'allemand et l'anglais, qu'il s'efforça d'approfondir autant qu'il le put.

"Notre cours était très fort, écrira-t-il plus tard. Et certains professeurs se méfiaient un peu: ils nous croyaient des politiciens en soutane. Un tout nouveau recteur, mal informé sûrement, nous crut des désobéissants, et tout le cours sauf trois fut versé dehors. Mais entre-temps nous avons eu l'avantage d'être aimés par nos aînés, entre autres ceux qui furent les Evêques et Archevêques, Gahamanyi<sup>1</sup>, Makarakiza<sup>2</sup>, Mulindwa<sup>3</sup>, Bihonda<sup>4</sup> et Pirigisha<sup>5</sup>... qui sont de notre cœur...".

A propos du problème Hutu-Tutsi, notait-il, "on remarquait que par une série traditionnelle de manœuvres, le Hutu était plutôt "ignoré". On ajoutait à cela des manigances, de petites réunions qu'on remarquait au Grand-Séminaire. Non pas, bien sûr, que les Hutu fussent tellement innocents pour ignorer totalement leur malheureuse situation; mais avec bon nombre de Tutsi, ils croyaient que par la charité fraternelle tout se changerait lentement... On était optimiste... jusqu'au jour où certains Hutu ont vu que la manœuvre était plus profonde qu'on ne croyait, et qu'il fallait s'engager devant et pour l'avenir"<sup>6</sup>.

1. Jean-Baptiste Gahamanyi (1920), aujourd'hui Evêque de Butare.

2. André Makarakiza, qui fut Archevêque de Gitega au Burundi.

3. Aloys Mulindwa, qui fut Archevêque de Bukavu au Zaïre.

4. Nestor Bihonda, qui fut Evêque de Muyinga au Burundi.

5. Thaddée Pirigisha, qui fut Evêque de Kasongo au Zaïre.

6. C.p., Esqu. de roman autobiogr. 1957.



A l'occasion des vacances annuelles, les étudiants étaient envoyés dans certaines paroisses et mis en contact avec les prêtres qui y exerçaient leurs tâches pastorales. Ainsi Grégoire fut-il envoyé, en 1947 et 48 pour son temps de probation dans la jeune paroisse de Kanyanza (dans le Ndiza)<sup>1</sup>, où il fut chargé "de la direction des écoles, des travaux qui devaient préparer le matériel pour la construction de l'église, et de l'élevage des bêtes". Il fut, pendant ce temps-là, "un lecteur forcené de Pie XII"... et réalisa ce qu'était "l'action sociale", notamment celle qu'exerçait l'instituteur laïc pour la formation des petits. Il commença à penser à une vie "utile" dans le monde, et notera plus tard dans ses Carnets personnels ces quelques mots où transparaissent l'ardeur et la flamme de sa jeunesse: "Je retirerai de cette période un attachement aussi affectueux que farouche pour la Chrétienté; j'étais résolu à servir cette mère, prêtre ou non". Le supérieur de la paroisse où il était affecté<sup>2</sup>, et "qu'il aimait bien", participa à sa décision de choisir la vie laïque.

Au long de ces vacances très occupées, il avait non seulement pu "revoir et étudier une région qui lui serait très chère plus tard", mais aussi "comparer ses connaissances théoriques et livresques avec la vie des hommes en chair et en os". Il avait "appris à aimer les hommes concrets, tels qu'ils vivent".

Ses stages de vacances furent aussi l'occasion d'acquérir "de nouvelles connaissances et même des amis" et de discuter des grands problèmes du pays "avec qui de droit: donc avec le Tutsi et le Colonial... Tous les deux, notait-il, connaissaient la situation du peuple, malheureuse, insoutenable... Le Colonial voyait bien que "ça ne tiendrait pas éternellement"; mais — mystère —, il était avec le Tutsi qui voyait cela naturel. Moins toutefois Mutara qui, par ses contacts avec les Bazungu<sup>3</sup>, avec le Christianisme... par ses contacts

1. J.-B. Sagahutu, Interv., p. 18.

2. L'Abbé Noël Ryalakabije (1905-1972), réputé comme un très saint prêtre; et qui prit position dès l'origine pour le mouvement hutu.

3. Les Européens.

directs avec le peuple des collines, voulait évoluer dans un autre sens"<sup>1</sup>.

Revenu ensuite quelque temps à Nyakibanda, Grégoire continua à y étudier les Ecritures, les lois de l'Église, les traités du dogme chrétien, et notera à propos de cette époque de sa vie, studieuse et recueillie: "La prière est profonde, malgré les difficultés et appréhensions sur la vocation de prêtre."

Le 15 novembre 1948 enfin, il eut un long entretien avec Mgr Déprimoz et se décida à quitter définitivement le Grand-Séminaire. Sur le conseil du recteur comme du Vicaire Apostolique, il s'orienta dès lors vers l'enseignement, voyant dans leurs encouragements "une réponse à son désir d'apostolat laïc". Son action "dans le monde" serait désormais... de "contribuer humblement à parfaire la création et à faire avancer en tous sens la Rédemption". Et il fut heureux d'avoir "gardé le feu intérieur" qui lui permettrait de servir efficacement son pays "dans d'autres domaines que la prêtrise"<sup>2</sup>.

Il conserva en lui-même un souvenir ému des années passées à Nyakibanda: le souvenir d'une période marquée par "la vérité et la sainteté... fraternel avant-goût" de la vie telle qu'elle devrait être un jour<sup>3</sup>.

Comme on le voit, l'Église du Rwanda conduisait ainsi chaque année à ses propres frais au plus haut niveau de son enseignement supérieur une demi-douzaine de jeunes gens intelligents, comptant bien que chez la majorité d'entre eux la vocation sacerdotale s'affirmerait et les conduirait à la prêtrise. Quant à ceux des jeunes lauréats qui décideraient de rester à l'état laïc, ils constitueraient une élite "engagée", appelée à servir la communauté en des domaines complémentaires.

1. C.p., Esqu. de roman autobiogr., 1957. On verra plus loin comment certains représentants les plus extrémistes de son ethnie réussirent à lui forcer la main et à le mettre, pour un temps, de leur côté à la veille de la Révolution de novembre 1959. Le même jeu d'influences s'exerça plus tard sur son demi-frère Jean-Baptiste Ndahindurwa, lorsqu'il fût devenu Kigeri V.

2. C.p., 1.10.55; 1.1 et 1.2.57; puis 1949, pp. 20 à 23.

3. Ibidem, fin 1948, p. 19.



Grégoire Kayibanda fut sans doute le plus bel exemple de l'opportunité d'une telle politique. Nous verrons, en tout cas, de quel prix inestimable fut pour le Rwanda sa formation approfondie au moment où s'y construisit la démocratie.

## LE RWANDA

### AU DÉBUT DES ANNÉES CINQUANTE

À la suite de la venue au Rwanda en 1947 de la première Mission de Visite de l'ONU, la Belgique avait décidé d'accroître et d'accélérer ses efforts en vue du développement du pays.

Ainsi fut prise l'initiative nouvelle d'élaborer, et d'adopter en 1950, un "Plan décennal de développement économique et social" bien conçu, bien charpenté et assorti d'une première aide financière non-remboursable de la Belgique<sup>1</sup>; plan destiné à orienter et coordonner les projets entrepris en tous les domaines en fonction d'une même perspective: celle de l'accession du Rwanda et du Burundi à la démocratie et à l'autodétermination.

Deux mesures d'une portée politique, sociale et économique considérable furent notamment prévues dans ce plan: d'abord, la création à chaque niveau de la "hiérarchie coutumière" de Conseils consultatifs comportant des "représentants de la population"; et ensuite, la suppression pure et simple du système de clientèle pastorale (*Ubugake*), qui non seulement était source d'injustices sociales insupportables, mais qui de plus entravait une exploitation moderne et rationnelle de l'élevage et favorisait la conservation de bêtes sans valeur, surchargeant les pâturages.

Cet effort méritoire au niveau de la conception n'empêcha cependant pas une seconde Mission de Visite de l'ONU, venue au Rwanda

1. Un défaut cependant, du point de vue du Rwanda: sur un total de 3 670 millions de frs d'investissement prévu pour l'ensemble du Rwanda-Urundi, 46,3 % devaient être localisés au Rwanda contre 53,7 au Burundi.



en 1951 (soit 4 ans après la première), de noter avec regret — non sans avoir approuvé sincèrement ce qui avait été accompli — qu'au niveau des réalités pratiques "le progrès politique ait été relégué au deuxième plan"<sup>1</sup>.

L'Administration de Tutelle s'empessa donc de mettre en vigueur, dès le 14 juillet 1952, mais comme nous l'avons vu après une longue et prudente réflexion, un Décret instituant, à chaque échelon de la "hiérarchie coutumière", des Conseils qui étaient censés être représentatifs des populations! Mais pour rendre cette évolution vers la démocratie supportable pour ladite hiérarchie et éviter son opposition, elle chargea dans un premier temps les Sous-Chefs de désigner eux-mêmes "compte tenu des préférences des populations"<sup>2</sup> les membres de collèges électoraux de base par et parmi lesquels seraient élus les 5 à 9 notables devant figurer dans chaque Conseil de sous-chefferie. En réalité, la représentativité populaire de ces Conseils ne résulterait donc pas, dans un premier temps, du choix des populations, mais du choix des Sous-Chefs, ceux-ci étant de plus chargés de leur présidence...

Quant aux Conseils institués à l'échelon des chefferies, ils comprendraient, selon le même Décret: le Chef (président), de 5 à 9 Sous-Chefs élus par leurs pairs, et un même nombre de notables élus par et parmi un collège électoral réunissant 3 membres délégués par chaque Conseil de sous-chefferie. Les Conseils de Territoire, quant à eux, comprendraient, outre tous les Chefs (dont un président élu par ses pairs) et un nombre égal de Sous-Chefs, un même nombre de notables élus par et parmi un collège électoral formé de 3 délégués de chaque Conseil de chefferie.

Au sommet enfin, un Conseil Supérieur du Pays (CSP) comprendrait, outre le Mwami (président), les 10 présidents des Conseils de Territoire (tous Chefs) et 6 autres Chefs élus par leurs pairs, 10 notables élus chacun par l'un des Conseils de Territoire et 8

1. D. Murego, *op.cit.*, p. 667.

2. Leur choix devait être agréé par le Chef d'abord, puis par l'Administrateur de Territoire.

membres cooptés. Une députation permanente de 5 membres du CSP (3 élus par ce Conseil, et 2 par le Mwami) devaient conseiller celui-ci au jour le jour.

Lorsque ces divers Conseils furent constitués pratiquement, pour la première fois en août 1953, l'on compta 58,4 % de Hutu dans les collèges électoraux de base... mais 47,6 % dans les Conseils de sous-chefferie, à peine 11,4 % dans les Conseils de chefferie, 9,3 % dans les Conseils de Territoire et 9 % au CSP.

Ce premier pas, bien prudent encore et bien limité, dans le sens d'une représentation populaire, n'en eut pas moins un impact psychologique considérable dans le pays. Pour la première fois, en effet, le pouvoir n'était plus entièrement exercé "d'en haut" (et par la minorité d'une seule ethnie), mais tenait compte d'une certaine dose de consultation... même si celle-ci était encore des plus minimes.

En complément de ces dispositions relatives aux Conseils, et comme pour encourager plus encore leur acceptation par la "hiérarchie coutumière", le Décret du 14 juillet 1952 étendit les compétences et les pouvoirs du Mwami et des Chefs, qui furent désormais habilités à prendre respectivement des Arrêtés et des Décisions et à les assortir de certaines sanctions pénales. Mais ces actes ne pouvaient être pris — et *c'était essentiel* — que "de l'avis conforme" de leurs Conseils respectifs.

Tout en prenant ces dispositions "douces" concernant les institutions politiques, l'Administration de Tutelle incita le Mwami Mutara à user de ses nouvelles compétences pour supprimer lui-même le système ancien et tant décrié de la clientèle pastorale. En novembre 1953, Mutara annonça donc à ses Chefs la décision qu'il projetait et, après que celle-ci eut été discutée au long de nombreuses sessions du CSP, il prit le 1<sup>er</sup> mars 1954 un Arrêté décidant la suppression "prudente et progressive" de ce système: le bétail serait partagé à raison de deux tiers pour les clients et un tiers pour leurs patrons<sup>1</sup>, en Territoire de Nyanza d'abord, à titre d'exemple, puis dans tout le pays.

1. Circulaire n° 38 du 11.11.1953. Plusieurs grands éleveurs furent cependant exemptés de ce partage à commencer par Mutara lui-même.



Cette décision devait avoir une portée à la fois économique et sociale. Économique, car elle visait à libérer le commerce du gros bétail et de ses sous-produits, et donc à rentabiliser leur exploitation que les liens de clientèle rendaient difficile sinon impossible. Et la surcharge dont souffraient les pâturages du Rwanda<sup>1</sup> ne pouvait qu'en être allégée.

Dans l'esprit de la Tutelle, cette décision serait aussi et surtout sociale... Inspirée par l'Administration, elle devait être favorisée par l'évolution des mentalités, par la perspective d'avantages économiques<sup>2</sup> et peut-être par une certaine crainte que son retard ne provoquât "prochainement des troubles sociaux". Quoi qu'il en soit, nombreux furent parmi les paysans hutu ceux qui éprouvèrent dans l'immédiat un sentiment de délivrance. "J'ai déposé ma croix... *Nakize umusaraba*", disaient-ils.

Mais les limites de cette décision ne tardèrent pas à apparaître. Comme l'avait prévu dès 1946 Eugène Jungers, alors Gouverneur du Rwanda-Urundi<sup>3</sup>, "le partage du bétail sans partage des pâturages" eut pour effet de transposer simplement la clientèle pastorale sur une nouvelle assise, foncière celle-là. Une nouvelle sorte de clientèle foncière remplaça donc la clientèle pastorale : les nouveaux propriétaires de bétail durent quémander des pâturages aux "propriétaires" de domaines pastoraux, alors que ceux-ci se les étaient naguère adjugés gratuitement ! Et ils durent à nouveau leur payer loyer ou leur fournir des prestations équivalentes en vivres et en travail...

Ce retour du système de clientèle, que l'on avait prétendu éliminer — retour réalisé "à nu", directement sous les yeux de ceux qui en étaient les victimes —, ne pouvait que les indigner profondément.

1. Rapport de l'Administration de Tutelle à la SDN pour l'année 1929.

2. Un recensement général du gros bétail fait en 1949 avait de plus mis en évidence qu'en raison du système de clientèle, le cheptel s'était multiplié au point de surcharger gravement les pâturages. Et le Plan décennal (p. 398) avait indiqué, avec peut-être un peu d'exagération, que sur 590 000 bêtes recensées, 325 000 devaient si possible être éliminées.

3. R. Bourgeois, *op. cit.*, pp. 11 et ss.

Et cette "cruelle plaisanterie"<sup>1</sup> ne pouvait que leur faire maudire ceux qui avaient eu "l'art d'inventer ce système et de le perpétuer"<sup>2</sup>.

Ainsi, la double expérience vécue, d'abord lors de la formation des Conseils censés "représentatifs", et ensuite lors de la "suppression" de la clientèle pastorale, donnait à réfléchir et incitait au réalisme.

Elle rappelait que presque toujours et partout, ici comme ailleurs, notre nature humaine est ainsi faite que les bénéficiaires d'un quelconque avantage, même s'ils ont pris conscience des souffrances et des injustices graves que cet avantage entraîne pour les autres, et même s'ils y compatissent plus ou moins sincèrement, n'y renoncent que rarement de leur plein gré.

Il faut presque toujours les aider à concrétiser leurs bonnes intentions, à passer aux actes, à lâcher prise !

1. G. Kayibanda, *Tunyuranyije kuri bike*, dans le *Kinyamateka* du 15.5.59.

2. D. Murego, *op. cit.*, p. 722.



**PREMIÈRES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES  
ET PREMIÈRE EXPÉRIENCE INTERNATIONALE**

1949-1952

À l'issue de ses études à Nyakibanda en novembre 1948, Grégoire Kayibanda fut contraint par une brève maladie à séjourner près de deux mois à Tare chez ses parents.

Il y retrouva l'ambiance familiale et la douceur des soins maternels. Et si sa mère paraissait déconcertée par sa renonciation à la prêtrise, son père quant à lui se montra heureux de sa décision de "se mettre au service de l'Église comme il l'avait fait lui-même durant 15 ans et comme il le faisait encore en tant que responsable d'un conseil de voisinage chrétien" (Umukuru w'inama)<sup>1</sup>.

À cette époque, Grégoire reçut plusieurs lettres d'anciens camarades d'études qui avaient déjà trouvé du travail et qui l'invitaient à s'orienter vers l'Administration ou vers telle ou telle société privée où il trouverait à coup sûr une meilleure rémunération qu'au service de l'enseignement... Mais il avait fait son choix de longue date : il voulait

1. C.p., 1.1.55. — A partir de 1933, les catéchistes avaient reçu pour instruction de rassembler les chefs de famille et les jeunes gens célibataires chrétiens par groupes de 25, bientôt élargis à 40. Ceux-ci, réunis en conseils (*Inama*) de voisinage, éalisaient chacun leur responsable (*Umukuru*) qui serait ensuite confirmé par le supérieur de la paroisse.



“une vie solide, aux hauteurs sérieuses”, où il pourrait “se donner totalement” à l'école où il serait affecté<sup>1</sup>.

Ses études, en effet, comme ses lectures et ses amitiés, lui avaient donné peu à peu une vive et forte “conception générale du monde” (weltanschauung) qui, durant toute sa vie, allait conditionner ses goûts intimes, orienter ses préférences<sup>2</sup>, sous-tendre et motiver ses entreprises. Selon cette conception, il lui fallait “participer” à la rédemption d'un monde souvent perdu par l'égoïsme<sup>3</sup>, en suivant l'enseignement du Christ, “roi de chaque âme mais aussi vraiment roi des sociétés que les hommes forment entre eux jusqu'au niveau international” et en définitive “centre de toute l'histoire”... Au niveau national comme international, la solution de tous problèmes était donc à chercher dans cet enseignement: “Si les Chrétiens veulent comprendre, notera-t-il, les petits seront soulagés. Leur état s'améliorera”<sup>4</sup>...

Dans son esprit, le rôle de chaque homme était d'œuvrer à l'évolution du monde, de “contribuer à la montée humaine”<sup>5</sup>, car tous les hommes doivent être sauvés<sup>6</sup>. Tel était en tout cas, le rôle qu'il se donnait: “effacé mais réel, présupposant celui du prêtre”<sup>7</sup>.

Dans l'immédiat, il avait choisi de remplir ce rôle dans le domaine de l'enseignement. Et plus précisément à l'Institut Léon Classe, antenne à Kigali de l'Association des anciens élèves de l'enseignement post-primaire, dont il s'était fait membre au sortir du Grand Séminaire.

1. Ibidem.

2. “Le bonheur, écrira-t-il peu après, c'est lorsque notre nature trouve ce pour quoi elle a été créée... c'est alors qu'on se sent complètement heureux, en grande joie” (*Icyankiza!* dans *Kurereya Imana*, n° 49, nov. 53).

3. C.p., 13.9.58.

4. C.p., 23.6.57.

5. Termes que l'on retrouvera aussi chez L.J. Lebret, *La montée humaine*, Paris 1951.

6. C.p., 1955 (II, p. 19).

7. C.p., 1955 (II, p. 23).

Fondé en 1944, cet Institut était le premier établissement à donner une formation artisanale aux jeunes qui avaient achevé le cycle primaire sans pouvoir accéder au secondaire. Il comptait alors à peine une cinquantaine d'élèves, répartis en deux sections: menuiserie et couture<sup>1</sup>.

Dès le 20 janvier 1949, Grégoire Kayibanda y dispensa les cours généraux: français, histoire, géographie et religion. S'entendant à merveille avec le responsable de l'Institut<sup>2</sup>, il eut une grande influence sur nombre de ses élèves, auxquels il était profondément attaché. Il les trouvait moralement blessés de l'interruption de leurs études et s'efforçait “de les gagner à Dieu”<sup>3</sup>.

Ceux-ci pour leur part “l'aimaient beaucoup”, dira l'un d'entre eux, ajoutant: “Ce n'était pas un professeur ordinaire. Il nous aidait à assimiler nos cours, mais tenait aussi à nous inculquer une mentalité de nationalistes... Il nous disait qu'il fallait aimer notre pays et voir loin... C'était le seul professeur d'une si grande compétence auquel les élèves témoignaient de l'amitié, presque de la camaraderie”<sup>4</sup>.

Si l'on s'en réfère à ses Carnets personnels, c'est le 22 janvier 1950 qu'il prit pour la première fois la parole à une réunion des cadres de l'Institut, au sein du Comité d'études. La discussion aborda à un moment donné la question du “rôle des évolués dans l'instruction du peuple”, et il avança quelques réflexions sur le rôle que pourraient jouer des écrits de vulgarisation pour spiritualiser surtout la jeunesse. “D'ailleurs, notait-il à part lui avec une sorte de prémonition, ne serait-ce pas là ma vraie vocation dans la société rwandaise?”<sup>5</sup>

1. En 1952, les Salésiens furent sollicités à Rome et acceptèrent de prendre en mains l'Institut. Celui-ci put ainsi s'agrandir, et fut en 1954 déplacé vers Kicukiro sous le nom d'École Technique Officielle (ETO).

2. Le P. Albert Counachamp († 1988), p.b.

3. C.p., 1955 (II, p. 5).

4. Lucien Nibaseke, ancien secrétaire régional du MDR Parmehutu en Préfecture de Byumba, ancien Député, ancien Préfet, ancien conseiller du MRND, Interview par Mme Spérantie Karwera Mutwe, Byumba 22-6-92.

5. C.p., 30.1.50.



C'est à cette époque qu'il commença à se constituer la bibliothèque personnelle qu'il s'efforcera d'étoffer et de diversifier tout au long de sa vie. Ce serait comme sa "seconde femme", dira-t-il plus tard avec humour<sup>1</sup>. Certaines œuvres ou certains auteurs qu'il appréciait seront d'ailleurs occasionnellement cités dans ses Carnets personnels. A côté de nombreux textes philosophiques et religieux anciens et modernes, l'on y trouvera à la fin de sa vie les auteurs les plus divers, allant de Marmion à Marx, en passant par Pascal, Teilhard, Bloy, Lacger, Lebret, Rahner, Léon Harmel, Stackelberg, Bossuet, Keller, Mugner, Geibel, Schuhmacher, Zuur, Melady, Pradel, Mercier, Chantars, Thils, Schyvers, Scheeben, et ainsi de suite. Sans compter les biographies de grands hommes : Gandhi, M.-L. King, Joseph Cardijn, Anne-Marie Taiggi, Edel Quinn, Guiseppe Sarto<sup>2</sup>, Frédéric Ozanam, Jean-Bosco, Benoît-J. Labre, François de Sales, etc.

Agé de 26 ans, il avait alors atteint son plein épanouissement physique. Mince et de petite taille, il donnait néanmoins une impression de force. Son œil était large, vif et perçant. Ses traits mobiles. On y voyait transparaître une intelligence extrêmement subtile et réfléchie, associée à beaucoup de fermeté et de détermination, de flegme et de maîtrise de soi. Son regard comme son sourire traduisaient une bonté calme et désarmante, toujours prête — selon l'usage africain, et rwandais en particulier, — à répandre la gaieté et l'humour.

Le 25 mai 1950 fut un très grand jour dans sa vie. Il épousa en l'église de Kabgayi une jolie jeune fille, réservée, charmante, très travailleuse et profondément chrétienne, Véridiane Mukagatare, qu'il appellera plus souvent Diane. D'une famille tutsi peu fortunée, elle

1. C.p., 1955 (II, p. 7).

2. Futur Pie X qui, lorsqu'il fut Cardinal de Venise en 1895, troquait la pourpre "pour sa vieille soutane noire, voulant demeurer le pauvre prêtre qui, plus facilement, pénètre partout".

n'avait suivi, à l'école primaire que deux années de scolarité ; mais elle se forma intellectuellement auprès de son mari<sup>1</sup>.

Pour son mariage, Grégoire Kayibanda négligea volontairement certaines anciennes coutumes, ce dont ses parents "ne se formalisèrent pas". Il écrira plus tard à ce propos : "Mon père surtout me comprit, et m'aida au-dessus de ses forces<sup>2</sup>."

Le jeune couple s'établit donc à Kigali, à deux pas de la paroisse de la Sainte Famille, sur un terrain mis à sa disposition non loin de l'Institut où Grégoire travaillait.

Mais cette année allait encore être pour lui fertile en événements. Quelques mois après son mariage, en effet, Mgr Déprimoz lui demanda d'aller représenter le Rwanda à Bruxelles, du 3 au 10 septembre 1950, au Congrès et à la Semaine Internationale de la Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC), le grand mouvement de jeunes fondé 25 ans plus tôt par celui qui allait dans la suite devenir le Cardinal Joseph Cardijn<sup>3</sup>. Répondant au Comité organisateur de ces manifestations, le Vicaire Apostolique du Rwanda avait choisi l'un des enseignants hutu les plus dévoués pour y représenter les jeunes populations travailleuses de son pays ; un tel choix n'aurait d'ailleurs pu décevoir se porter, à l'époque, sur une quelconque "autorité coutumière". La vocation d'action sociale de Grégoire Kayibanda semble en tous cas avoir trouvé là une impulsion décisive.

1. G. Kayibanda, *S'accepter différents*, dans *L'ami* (n° 115, juillet 1954). — Elle lui donnera dix enfants : Pio (1951), Epiphanie (1953), Marie-Assumpta (1955), Bernadette (1957), Hildebrand (1960), Eugène (1962), Irénée (1964), deux enfants décédés tout jeunes, et Sylvie (1971).

2. C.p. 1955 (II, p. 6).

3. Joseph Cardijn (1882-1967), devenu Aumônier International de la JOC, vint au Rwanda en 1956 et 1957 pour le lancement de ce mouvement dans le pays. Lors du Concile Vatican II (1963-65), il insista sans relâche (au moins 25 notes) pour que l'action catholique ne reste pas seulement religieuse, mais s'exerce dans la vie de tous les jours : "L'apostolat proprement laïc des laïcs" est essentiel et premier, et doit transformer la vie journalière du monde, milieu par milieu" (Marg. Fievez et J. Meert, *Cardijn*, Bruxelles 1969). Paul VI le fit Cardinal en 1965, et c'est en tant que tel qu'il revint au Rwanda en 1966. En 1971, Grégoire Kayibanda, devenu Président de la République alla se recueillir sur sa tombe à Laeken.



Mgr Déprimoz désigna avec lui le P. Arthur Dejemeppe, alors curé de Buhambe en Territoire de Byumba, en précisant bien dans son message qu'il l'envoyait "avec Grégoire Kayibanda et personne d'autre".

Il faut dire que, quoique très sensibilisés aux questions sociales, les deux délégués n'avaient eu jusqu'alors aucun contact avec la JOC qui avait fondé depuis peu seulement une antenne pour le Congo, le Rwanda et le Burundi. Le Congrès de Bruxelles allait donc être pour eux une totale découverte.

Embarqués à Bujumbura (capitale du Burundi), ils firent escale à Khartoum dont — entre parenthèses — ils éprouvèrent "l'extrême chaleur". Logés au "Grand Hôtel", ils allèrent se promener au coucher du soleil le long du Nil immense<sup>1</sup>, suivant la rocade jusqu'au pont d'acier qui franchit le fleuve en direction d'Omdurman. Et trouvant chez son compagnon une oreille amicale, Grégoire Kayibanda évoqua ce que pourrait être l'avenir politique de son pays dans la perspective sociale du Congrès auquel ils se rendaient: avenir "démocratique", où le pouvoir serait exercé dans les campagnes "par des Bourgmestres et des Conseils communaux élus"... C'était évidemment le fruit d'une réflexion de longue date !

Leur seconde escale fut en Égypte, au Caire, d'où ils partirent, avec joie et curiosité, visiter les pyramides, le Sphinx, la mosquée d'Ali... et où ils revinrent loger... sans pouvoir dormir davantage qu'à Khartoum à cause de la chaleur nocturne. Le jour suivant, ils s'envolèrent pour Athènes puis Rome où, dans la soirée, ils purent encore assister à une bénédiction papale, donnée à la foule du haut des balcons de Saint-Pierre. Le lendemain, alors qu'ils visitaient une grande exposition missionnaire, Grégoire fut abordé en italien par les élèves d'un Petit Séminaire local et leur demanda de lui parler "plutôt en latin". Ils purent ainsi deviser longuement en cette langue<sup>2</sup>. Il visita

1. Comme on le sait, la source de ce fleuve prestigieux jaillit au pied du mont Shaba en commune de Mudasomwa (Préfecture de Gikongoro).

2. G. Kayibanda, compte rendu de ce voyage dans *L'ami*, déc. 1950, pp. 222 à 224.

encore à Rome les quatre basiliques papales, "gardant, écrivit-il, une impression profonde sur l'humanité et la divinité du Catholicisme"<sup>1</sup>.

Lorsqu'enfin ils débarquèrent à Bruxelles-Melsbroek, il vit venir à lui un jeune Jociste à peu près du même âge que lui, et qui avec simplicité et amitié lui mit la main sur l'épaule pour l'accueillir: "Grégoire, soyez le bienvenu..."

... Au cours des jours suivants, il assista donc au Congrès International de la JOC, et noua ses premiers contacts avec l'action sociale catholique belge.

On devine tout l'intérêt qu'il dut éprouver lorsqu'il rencontra personnellement Joseph Cardijn, cet homme qui "se donnait absolument, jusqu'au fond de l'âme, jusqu'au sang, à la cause des déshérités, des opprimés pour lequel était mort son Maître"<sup>2</sup>. Il fit aussi la connaissance de plusieurs personnalités politiques, syndicales et de la presse, qui devinrent dans la suite ses amis et de précieux soutiens de ses idées<sup>3</sup>.

Petite anecdote: comme il était le seul et unique représentant à Bruxelles des pays africains alors administrés par la Belgique, Grégoire Kayibanda fut sollicité pour porter leur drapeau (bleu ciel orné d'une étoile d'or) au défilé inaugural du Congrès au stade du Heysel; ce qu'il accepta aimablement et non sans quelque humour.

Sa participation au Congrès semble avoir été pour lui une expérience intellectuelle importante. Il y eut en effet une première ouverture concrète sur les relations internationales et sur les institutions privées et publiques se consacrant au progrès social et économique

1. C.p., 1955 (II, p. 6).

2. M. Van der Meersch, *Pêcheur d'hommes*.

3. Parmi ces personnalités, apparaissent notamment Paul Coppens, professeur à l'université de Louvain, et Jean Delfosse, directeur de *La revue nouvelle*. Pour ne pas laisser se défaire les liens précieux qu'il avait pu nouer au cours de ce voyage, il fonda à son retour, avec son compagnon de voyage, les premières Amitiés belgo-rwandaises qui, après une éclipse, ressurgiront en 1960. Dans le cadre de ces Amitiés, fut organisé un concours littéraire annuel incitant les élites rwandaises à écrire, et assurant la publication des œuvres primées. Il y fera allusion plus tard dans certains articles de presse (*Produire, c'est là le mot*, et *La condition essentielle*, dans *L'ami* (n° 117, sept. 1954).



des hommes et des nations. Lorsqu'il en revint quelques semaines plus tard, il se sentit en tous cas "plus décidé que jamais à agir de son mieux pour l'établissement du règne du Christ dans l'évolution montante de son pays"<sup>1</sup>.

A son retour d'Europe, il retrouva à Kigali ses activités d'enseignant et s'y donna à fond. Mais il voulut aussi désormais se rendre utile en dehors de sa famille et de sa profession; et se lança dans divers projets nouveaux susceptibles d'élargir son action. Comme nous l'avons constaté, il voyait déjà large et loin, notant le 6 janvier 1951 dans ses Carnets: "Je vois déjà un peu ce qu'il y a à faire pour que notre société du Rwanda monte selon le Christ et selon Son message. Mais l'œuvre est grande... compliquée, exigeant un saint, et ce saint je ne le suis pas... Mais Dieu qui se plaît à user de moyens faibles ne m'éloigne pas de l'essai d'action... Vorwärts<sup>2</sup>!"

C'est alors qu'il fonda à Kigali un cercle d'intellectuels regroupant des anciens des Séminaires et du Groupe Scolaire.<sup>3</sup> Il entreprit aussi de lancer une coopérative de consommateurs, pour contribuer à diminuer le coût de la vie. Il obtint d'un ancien camarade d'études le texte du Décret relatif à ces sociétés... expliqua, convainquit, réunit des adhérents... et cette préparation dura un an et demi. Quelques-uns s'en détournèrent, n'ayant pas confiance dans une entreprise de ce genre "où il n'y a aucun Européen"... Ils lui disaient: "On t'emprisonnera quand on entendra que tu réunis des gens sans un Blanc avec toi". Mais cela ne le décourageait nullement, pas plus que les intrigues, ni la concurrence. Avec l'aide d'un juriste européen, il présenta l'affaire à Bujumbura et, malgré les lenteurs de la bureaucratie, les statuts revinrent approuvés.

L'Administrateur de Territoire de Kigali "s'y mêle activement", écrivit-il, et derrière lui les Chefs, Sous-Chefs et autres gens instruits... Mais "les petits, vrais promoteurs, sont repoussés derrière les fenêtres des salles de réunion". Et finalement, lui seul resta "perdu

1. C.p., 1955 (II, p. 6).

2. De l'allemand: En avant!

3. J.-B. Sagahutu, Interv., p. 33.

au milieu des nouveaux venus". Et contrairement à ceux-ci, il discutait pied à pied "n'ayant rien à perdre, ni rien à sauver". Un jour même, l'Administrateur lui lança au cours d'une réunion et en quittant sa chaise: "Vous pouvez vous mettre à ma place pour commander le Territoire<sup>1</sup>!"

Il fit élire comme gérant de cette coopérative l'un de ses anciens compagnons, qui l'avait soutenu sans crainte et avec confiance tout au long des débats, et qui avait déjà une expérience commerciale. Quant à lui, il resta dans l'enseignement, non sans rechercher un poste mieux rémunéré et plus influent. Il pensait par exemple à un poste qui serait situé près d'un centre de négoce, non loin de ses parents qui prenaient de l'âge, et auxquels il pourrait ainsi apporter tout au moins le réconfort de sa présence.

Sur ces entrefaites, il fut remplacé à la tête du Cercle d'intellectuels qu'il avait pris l'initiative de constituer à Kigali, par l'élection d'un candidat soutenu par la "hiérarchie coutumière"... Ce qui ne l'empêcha pas de jeter les bases, entre avril et septembre 1951, d'un autre projet, visant cette fois à servir plus directement la jeunesse, et qui prit finalement la forme d'une "Association des Moniteurs du Rwanda" (AMR). Celle-ci avait pour but d'entretenir et d'étendre les connaissances et l'efficacité professionnelle de ses membres (les instituteurs du Primaire, dont beaucoup avaient été formés à l'École Normale de Zaza) et, par-delà cet aspect culturel, de développer leur esprit social et leur solidarité (en vue notamment d'une hausse raisonnable de leurs salaires, de l'intégration des non-diplômés, etc.)<sup>2</sup>. Il devint le premier secrétaire général de cette Association, et le restera jusqu'en 1957.

L'Église du Rwanda et l'Inspection des Écoles encouragèrent vivement la naissance de cette association, qui organisa bientôt des réunions locales, puis régionales, et enfin générales<sup>3</sup>.

1. C.p., 1955 (II, p. 9).

2. Il remarquait que la plupart des moniteurs gardaient un idéal malgré l'extrême modicité de leurs traitements.

3. Un jeune aumônier, le P. Walter Aelvoet (1925), que les promoteurs du projet s'étaient choisi, leur fut accordé.



En 1953, Grégoire Kayibanda fut engagé à Kabgayi au Bureau de l'Inspection des Écoles et quitta donc Kigali. Il fut affecté au Service chargé de refondre et d'adapter les manuels scolaires. Et regretta un peu que ce nouveau poste le coupât du contact journalier avec les gens, avec la vie ; mais en contrepartie, il acquérait une vue plus profonde de la politique suivie en matière d'enseignement et des problèmes concrets de l'évolution de la société rwandaise, du peuple rwandais "misérable, muselé, taillable à merci par les puissances de la politique et de l'argent"... "Je souffrirai avec lui, écrivait-il, et j'essaierai de lui montrer qu'il y a moyen de vivre chrétiennement au milieu de la pauvreté (...). Je dispose de quelque instruction : d'une possibilité de synthétiser les observations et d'en tirer les bases d'initiatives utiles<sup>1</sup>".

C'est à cette époque qu'il s'établit à Kavumu, près de Kabgayi, où il fut logé avec son épouse dans un gîte appartenant au Chef du Marangara et que loua pour eux la paroisse de Kabgayi. C'est à proximité qu'il achètera plus tard, petit à petit, une terre attenante, où il construira une maison familiale bien à lui.

Son nouveau poste lui permit de s'occuper davantage de l'Association des Moniteurs (AMR), et il continua, sur l'insistance de ses compagnons, à la présider tout en dirigeant et animant *Kurerera Imana* (Éduquer pour Dieu), revue professionnelle qui était envoyée à tous les enseignants et où il écrivit plusieurs articles visant notamment à inspirer leur conception de la vie, à améliorer leurs méthodes de lire<sup>2</sup> et de travailler, etc. L'AMR regroupa bientôt 1 800 des 2 000 moniteurs en place, soit 90 % des effectifs. Et lorsqu'en avril 1954, Mgr Déprimoz sortit une circulaire visant la formation de Conseils de Parents<sup>3</sup> et de

1. C.p., 1955 (II, p. 12).

2. Reprenant une idée qu'il avait déjà avancée (voir p. 75, n° 5, ci-avant), il faisait remarquer que "la lecture de journaux peut donner aux enseignants une formation post-scolaire précieuse, enrichissant et rectifiant leur vision des choses, et leur permettant de mieux remplir leur rôle de guides pour leurs élèves et pour leurs voisins" (*Soma uzilikana*, dans *Kurerera Imana*, (n° 73, déc. 55).

3. Grégoire Kayibanda fut secrétaire du Conseil des Parents d'élèves de Kabgayi, en même temps que président régional de la fédération des familles populaires. C'est à cette époque que Mgr Déprimoz lança le système des "écoles de parents", qui permit aux habitants de régions mal desservies par l'enseignement de bâtir à leurs frais de nouvelles écoles. Il promettait d'y affecter du personnel formé.

comités contre la laïcisation des écoles (laïcisation alors projetée au Congo, au Rwanda et au Burundi par le ministre belge des Colonies, Auguste Buisseret), l'AMR fut à même de soutenir vigoureusement ces conseils et ces comités, qui remirent à l'Administration de Tutelle une pétition de 100 000 signatures de parents. Ceux-ci menaçaient tout simplement de descendre sur Kigali si l'enseignement religieux était supprimé des programmes<sup>1</sup>...

Lorsqu'une demi-douzaine d'années plus tard, se formeront les partis politiques rwandais, nombreux seront parmi les membres de l'AMR ceux qui deviendront militants et propagandistes de la démocratie. Dès cette époque en tout cas, leur revue plaidait sans relâche pour la cohésion, la solidarité, l'organisation de ses lecteurs.

Peu après sa nouvelle affectation à Kabgayi, Grégoire Kayibanda put relancer un autre projet, qu'il avait tenté de mettre sur pied en 1952 déjà, mais sans succès, avec son ami Thaddée Gatsimbanyi : la formation d'une Amicale des Anciens du Petit-Séminaire (AAS). Alors que leur premier essai avait échoué faute d'un organisme central permanent, ils obtinrent cette fois que le Petit-Séminaire en abrite le siège, sous la forme d'un secrétariat social toujours accessible à ses Anciens.

Parmi les initiateurs de ce nouveau projet, figuraient aussi Jean-Baptiste Sagahutu, Sylas, Mudahemuka, Azarias, A. Ruzenzaho, Jean-Baptiste Rwasibo, Arcady Rwambuga, Pierre Rwankoko, Simon Munyakazi...

A cette même époque, se formèrent aussi à Kabgayi deux mouvements d'action catholique : la Légion de Marie et la Ligue du Sacré-Cœur. Mgr Déprimoz, qui avait vivement encouragé Rose-Mary O'Connor, lorsqu'elle était venue implanter ces mouvements au Congo, Rwanda et Burundi, chargea le P. Wenceslas de Renesse, alors curé de Kabgayi, de réunir une première équipe dynamique. Celui-ci fit donc son choix, en commençant par... Grégoire Kayibanda et Véridiane, son épouse... L'équipe de base une fois complétée et formée élit le 15 août 1953 un premier présidium comp-

1. "Comment ne tiendrions-nous pas compte des exigences de notre religion dans la sphère de la vie publique", écrivit Grégoire Kayibanda dans *L'ami* (n° 113, mai 1954).



nant, outre Grégoire Kayibanda (président) : Jean-Baptiste Rwasibo (vice-président), Calliope Mulindahabi (secrétaire) et Pascal Rucamumakuba (trésorier).

Grégoire Kayibanda notera plus tard à ce propos: "Je n'aimais pas d'abord la forme légionnaire en action catholique. Sa rigidité me paraissait un obstacle à bien des développements et adaptations... Mais quand je vis en pratique la profondeur de l'esprit *aventurier* — de don de soi — qu'elle peut apporter à un peuple humble, je l'aimai et me suis employé de toutes mes forces à l'aider<sup>1</sup>".

Véridiane étant devenue membre de la Légion de Marie avec lui, put s'intéresser davantage à l'action sociale de son mari. "La vie à deux en devint plus réelle et plus solide, écrivit-il. L'approfondissement du mystère chrétien ne sera pas l'apanage de l'homme, chez moi, mais l'affaire du foyer<sup>2</sup>. »

Ainsi qu'on le voit, la période vécue à Kabgayi par Grégoire Kayibanda depuis son affectation à l'Inspection des Écoles fut dès le départ l'occasion de multiples activités nouvelles. A ses amis qui, tout en louant son énergie et son dynamisme, lui reprochaient "d'entreprendre trop" et lui demandaient s'il ne ferait pas mieux de s'appliquer à fond à *une seule activité*, il répondait<sup>3</sup> avec sagesse que "dans un pays où l'on baillonne les petits... par dirigisme et par un certain racisme... en me concentrant sur une seule activité, *je risquerais de me voir vite totalement contrecarré et réduit à néant*<sup>4</sup>... Je préfère éveiller mon pays à la conscience de ses possibilités... repérer autour de moi les aptitudes timides ou inconscientes... les aider à découvrir les besoins de ceux qui les entourent, les pousser et les encourager à rendre service. Muni d'une bonne instruction générale, apte à trouver les documentations utiles, je veux *éveiller les aptitudes de tous genres... et les aider à démarrer*. Je crois que c'est *ma vocation sociale*, dans un pays qui se

1. C.p., 1955 (II, p. 14); et 25.7.57.

2. *Ibidem*.

3. C.p., 1955 (I, p. 19).

4. Il avait pu voir comment, notamment dans les cas du cercle et de la coopérative qu'il avait lancés à Kigali, toute action entreprise par la base était "récupérée" et prise à leur compte par les gens au pouvoir (J.-B. Sagahutu, Interv., p. 33).

cherche encore, qui pose ses jalons pour un démarrage définitif prochain".

Passant en revue ses multiples activités, où il s'attachait à "tout inspirer par l'esprit chrétien"<sup>1</sup>, il n'en notait pas moins: "C'est un peu beaucoup mais je n'oublie pas ce que doit être mon rôle d'"éveilleur d'actions populaires.. Je suis surtout l'ami de mon peuple, des petits... Je me tue dans des réunions... Et d'ailleurs, les petits m'aiment, m'estiment, m'écoutent"<sup>2</sup>...

Précisons que ces "petits", ce "petit peuple", dont on parlait alors, "était composé aussi bien des Hutu que des Tutsi interdits du pouvoir et de ses privilèges"<sup>3</sup>.

Pour chaque action qu'il entreprenait, Grégoire Kayibanda s'y mettait à fond, sans tenir compte de sa fatigue, convaincu que "tout travail sérieux exige une concentration, une convergence des forces vers un but, sur un point précis"<sup>4</sup>.

1. C.p., 1955 (I, p. 20).

2. C.p., 1955 (II, p. 7); et 20.6.57.

3. L. Nibaseke, Interv., p. 3.

4. C.p. (IX. 1948).



## LA TRIBUNE DE L'AMI

1953-1954

Au lendemain d'une première réunion de l'Amicale des Anciens de Kabgayi, ses promoteurs — Grégoire Kayibanda, Thaddée Gatsimbanyi et Simon Munyakazi — discutèrent avec Mgr Déprimoz, qui avait soutenu et encouragé leur initiative, du "lancement d'une feuille périodique en langue française, qui servirait de trait d'union entre ses membres"<sup>1</sup>. Son but serait d'entretenir chez ses lecteurs "les grandes idées de justice et de charité, de solidarité et de bien commun".

Paru d'abord sous le titre de *Cor unum* (Un seul cœur), ce nouveau périodique fusionna bientôt avec la revue *L'ami* fondée en 1945 par le P. Pierre Boutry à l'intention des élites du Rwanda, du Burundi et de l'Est du Congo. Et Grégoire Kayibanda en fut, de juin 1953 à décembre 1954, le rédacteur principal "ou, plus justement, l'éditorialiste"<sup>2</sup>. Avec ses collègues et amis, il bénéficia dès lors de l'importante documentation de base du Vicariat Apostolique, où figuraient, à côté des documents proprement religieux, tous les textes officiels intéressant la vie du pays en ces années cruciales de l'après-guerre: la charte des Nations Unies, l'Accord de Tutelle, l'ensemble des textes légaux et réglementaires intéressant le Rwanda-Urundi et le Congo, le Plan décennal, et bien d'autres...

La nomination de Grégoire Kayibanda comme rédacteur en chef de cette revue lui offrit une tribune idéale pour agir sur l'opinion des

1. C.p., 1955 (II, p. 13).

2. *Ibidem* (p. 14).



élites de toute la région. Elle montre l'estime dans laquelle on le tenait dès cette époque, car exercer de telles fonctions en ces années-là impliquait non seulement un langage mesuré, tempéré de diplomatie, mais aussi une maturité véritable, une compréhension humaine sortant de l'ordinaire... Sans compter une bonne dose d'abnégation et de charité! Il ne manquait apparemment ni des unes, ni des autres, considérant le journalisme "plus comme un moyen d'action sociale que comme un métier"<sup>1</sup>.

Il se gardait donc de prêcher la rébellion ou la désobéissance au système en place: "J'obéis aux lois établies, notait-il dans ses Carnets<sup>2</sup>, aussi longtemps que je ne serai pas encore parvenu à faire abroger celles qui sont contre ma conscience chrétienne".

Mais, dans le même temps, il déployait tous ses efforts pour que s'opèrent enfin les changements qu'il souhaitait. S'exprimant dans *L'ami* en termes mesurés, acceptables pour tous les hommes de bonne volonté, il ne ménageait cependant ni l'Administration de Tutelle, ni la "hiérarchie coutumière". Ce qui donnait d'ailleurs du piquant à la revue et lui attirait de multiples lecteurs. Le nombre de ceux-ci doubla entre 1953 et 1954, atteignant les 6 000; ce qui était considérable pour l'époque.

Ainsi, parlant de l'organisation socio-politique du Rwanda, il déplorait et stigmatisait "l'exclusion de l'une ou l'autre race, ou sa tenue à l'écart trop prolongée"... Et, d'autre part, il déplorait avec une égale vigueur l'absence de promotions accordées par la Tutelle à des Africains "dont il faudrait bien, un jour, finir par reconnaître en certains cas le mérite authentique et les aptitudes réelles à être préposés au bien commun: après plus de 50 ans d'expérience, les essais de ce genre devaient être possibles"<sup>3</sup>...

Par un heureux hasard, sa nomination à la tête de la revue *L'ami* coïncida, à peu de jours près, avec la formation à travers tout le pays des Conseils "représentatifs" instaurés par le Décret du 14 juillet

1. Lettre du 16.7.58.

2. G. Kayibanda, *Notre rôle dans la cité*, dans *L'ami* (n° 114, janv. 1954).

3. G. Kayibanda, *Éditorial de L'ami* (n° 102, juin 1953).

1952. Le nouveau comité de rédaction voulut donc, dans l'éditorial de son numéro de juin 1953, proposer à ses lecteurs un nouveau champ de réflexion, susceptible de "pousser au progrès du pays" et, plus largement, de contribuer aux efforts d'émancipation de l'Afrique.

Or une occasion d'intervenir pratiquement dans le processus de progrès du Rwanda se présenta dès ce même numéro, à l'occasion du compte rendu de l'ouverture, une semaine auparavant, du Conseil de Gouvernement du Rwanda-Urundi, le plus élevé des Conseils institués par le Décret de 1952.

Dans son discours inaugural, le Gouverneur Alfred Clæys Bouùzert, après avoir évoqué la politique que la Belgique appliquait dans ces deux pays (à savoir l'association progressive des populations aux responsabilités de leur propre administration), avait en effet appelé Rwandais et Barundi à "collaborer au progrès" en rejetant "une certaine tournure d'esprit" dans laquelle il voyait un obstacle essentiel; et qui consistait à "considérer que les fautes et les erreurs, les injustices et les malhonnêtetés, les mensonges et les tromperies ne sont pas un mal en soi, et n'ont d'importance que si on les découvre"<sup>1</sup>...

Or pour ceux qui connaissaient bien la vie du Rwanda et du Burundi de cette époque, ces paroles recelaient une vérité plus profonde qu'on eût pu le croire. Elles clouaient en effet au pilori cette "vertu" de duplicité que pratiquaient depuis toujours la "hiérarchie coutumière", et les familles les mieux en cours de l'ethnie dont elle émanait. Comme nous l'avons vu, celles-ci inculquaient cette "vertu", encore et toujours, à leurs enfants, comme une qualité pre-

1. Dans un article publié par le *Kinyamateka* en janvier 1954, le Gouverneur donnait de cette mentalité des exemples concrets: "Le Chef qui prive injustement ses sujets de leur terre ou de leur bétail; le collecteur d'impôts qui prélève pour son usage personnel une part des sommes perçues; le juge qui se laisse influencer par des cadeaux ou par des inimitiés; le greffier qui ne délivre pas de quittance et s'empare du montant des amendes; le policier qui, contre cadeaux ou par amitié, permet qu'un règlement ne soit pas observé... empêchent le progrès et suppriment toute confiance du peuple à l'égard des dirigeants"...



mière, comme une règle de vie essentielle, comme une seconde nature. Nous l'avons vu à propos de la clientèle pastorale et du rôle donné à la vache, rôle et *façon de faire* "qu'il ne faut jamais oublier"<sup>1</sup>.

Les paroles du Gouverneur furent interprétées dans *L'ami* comme un rejet de cette "vertu", qui deviendrait dans le Rwanda à venir, dans le Rwanda moderne, le principal handicap de ceux qui en avaient jusqu'ici usé et abusé. Ceux par contre, qui auraient "la mentalité droite" favoriseraient l'évolution du pays vers une démocratie juste et fraternelle, et vers le développement socio-économique. La collaboration sincère et véridique apparaissait comme une valeur moderne, *indispensable* à la fois sur le plan éthique et sur le plan technique.

Les articles écrits dans *L'ami* par Grégoire Kayibanda, et qui traduisent bien sa hauteur de vue, montrent qu'il avait aperçu dans cette déclaration du Gouverneur une voie qui permettrait aux Hutu de faire la preuve de leurs qualités propres. Cette voie serait le respect de la vérité, le culte de la droiture. Il appela donc ses congénaires à "coopérer et à s'engager résolument dans l'effort de civilisation sous toutes ses formes, à se mêler franchement à la besogne, avec un grand courage, dans des tâches certes modestes mais nécessaires à l'équilibre d'ensemble"... à la plupart des problèmes de l'heure, "la seule solution vraie, unique, s'appellera la coopération: une coopération authentique, avec tout ce qu'elle exige actuellement de loyauté, de compréhension, et surtout de désintéressement et de largeur d'esprit"... Il faut coopérer dans la compréhension mutuelle et la paix, en se gardant de "trop critiquer" et en aiguisant "le sens de la solidarité"<sup>2</sup>... dans un esprit chrétien de justice et d'amour"<sup>3</sup>.

«Nous voudrions bien être appelés *ad maiora*, écrivit-il par ailleurs, mais il n'en est rien. Est-ce une raison pour boudier, pour critiquer, pour nous tourner les uns contre les autres? En attendant *l'ère des*

1. Voir p. 28, n. 4, et 48, n. 1, ci-avant.

2. G. Kayibanda, *Critique destructrice ou action? et Un peu d'optimisme*, dans *L'ami* (n° 104, août 1953, et 118, oct. 1954).

3. G. Kayibanda, *Il nous faut aussi des penseurs*, dans *L'ami* (n° 105, sept. 1953).

*actions glorieuses*, coopérons aux petites besognes<sup>1</sup>, qui ont certainement leur place dans l'ensemble de l'œuvre".

"C'est là notre manière, tout en hâtant l'arrivée de *l'heure des héros*, de coopérer à ce mouvement de la paix, qui aujourd'hui se fait international... Acceptons la dure condition d'être des pionniers, d'offrir une coopération qui, quoique modeste pour le moment, préparera effectivement *l'ère des grands hommes sociaux* que réclamera notre Histoire"<sup>2</sup>.

Tandis qu'il écrivait ces lignes, d'un accent qui ne trompe pas sur la grandeur du personnage, Grégoire Kayibanda voyait son influence s'étendre sur le plan politique. Déjà en août 1953, il s'était vu inscrire dans le collège électoral de base prévu par le Décret de 1952. Le voilà bientôt élu au Conseil de la sous-chefferie où il vivait; puis à celui de la chefferie, puis du Territoire. Il s'y manifesta sans timidité, et notait à ce propos, dans ses Carnets personnels: le Chef présidant le Conseil de chefferie "semble me croire anarchiste, et me craint quelque peu. Il est habitué à en imposer à ses Sous-Chefs, or je n'accepte pas tous ses dogmes! Mon esprit est plein des iniquités subies par mon peuple, et je supporte très mal un régime aussi désuet qu'inopérant"<sup>3</sup>.

"Il est peut-être oiseux, écrira-t-il par ailleurs dans *L'ami*<sup>4</sup>, de se demander si ces Conseils sont composés comme on l'aurait souhaité... Il faudrait attendre encore longtemps pour se rendre bien compte de leur valeur représentative... Il est sûrement plus pratique de se demander si le peuple en profitera".

La tâche prioritaire qu'il se donnait lors des sessions de ces Conseils était d'éclairer les autres "conseillers représentatifs", car beaucoup ne réalisaient pas le degré de duplicité de la "hiérarchie

1. Ne fût-ce que servir d'interprète lors des réunions publiques organisées par l'Administration de Tutelle, afin que les traductions ne soient pas déformées par des interprètes désignés par les Chefs (J.-B. Sagahutu, Interv., p. 43).

2. G. Kayibanda, *Collaborer*, dans *L'ami* (n° 103, juillet 1953).

3. C.p., 1955 (II, p. 16).

4. G. Kayibanda, *Ce sera un peu dur*, et *La condition essentielle*, dans *L'ami* (n° 112, avril 1954; et 117, sept. 1954).



coutumière" et se laissaient entraîner à voter pour des résolutions qui étaient en réalité au désavantage de la population qu'ils devaient représenter.

Parlant en mars 1954 du Conseil Supérieur du Pays (CSP) qui venait d'être mis en place et qui se composait presque exclusivement de Tutsi, il écrivit que "ses membres sont en majorité des jeunes", mais que les anciens "y sont en nombre suffisant pour rappeler au besoin l'histoire de la coutume, et pour servir de frein"<sup>1</sup>.

Peu après, en avril 1954, la suppression de la clientèle pastorale et sa réapparition sur une base foncière donnèrent à Grégoire Kayibanda une nouvelle occasion d'insister dans *L'ami* sur l'importance "de la vérité et de la droiture"... Il faudrait, écrivit-il, supprimer "le plus tôt possible non seulement la pratique mais aussi l'esprit" du système de clientèle, c'est-à-dire "la mentalité qui l'accompagne, incompatible avec la civilisation moderne"... A savoir: "la fausseté, l'art subtil de semer les discordes, les basses politiques en vue de s'attirer des faveurs ou d'enfoncer un rival; et en conséquence, les défiances, les haines sournoises et d'autres travers de cet acabit"... Car là se trouve le principal obstacle "à l'assimilation de l'apport occidental... à la coopération... au sens de la vérité et de la droiture... Car le progrès et la paix ne sont pas seulement d'ordre technique et économique, mais aussi et même avant tout d'ordre psychologique et moral"<sup>2</sup>.

Malgré les déconvenues qui avaient suivi la formation des Conseils "représentatifs", d'une part, et la suppression de la clientèle pastorale, d'autre part, Grégoire Kayibanda ne voyait pas moins dans ces deux mesures des raisons d'espérer: "Les cadres traditionnels se meurent, écrivait-il<sup>3</sup>, et sont remplacés par des nouveaux. Dans ceux qui persistent, s'effectue un revirement qui les dirige peu à peu, bon gré mal gré, vers le comportement occidental moderne. Et si, malgré qu'il ait été remué depuis 50 ans par l'école, l'ancien système, basé sur la

1. G. Kayibanda, *Alea jacta est*, dans *L'ami* (n° 111, mars 1954).

2. G. Kayibanda, *Ce sera un peu dur*, dans *L'ami* (n° 112, avril 1954).

3. G. Kayibanda, *La classe ouvrière et son élite*, dans *L'ami* (n° 120, déc. 1954).

vache et appuyé sur la différence des races, nous tourmente encore au XX<sup>e</sup> siècle par sa mentalité courtisane, et tue toute initiative, tout esprit de travail loyal et collectif, l'on peut voir une lueur d'espoir dans la suppression de ses consécration juridiques"...

Grâce à ces mesures nouvelles, naîtront de nouveaux rapports sociaux, basés "non plus sur l'indéterminé" comme dans les anciens systèmes de clientèle, mais sur des données bien définies, précisée dorénavant par des contrats de travail et par une législation écrite et claire, ce qui ne pourra donner naissance qu'à "une mentalité très éloignée de celle des courtisans"...

Des articles écrits par Grégoire Kayibanda à cette époque dans la revue *L'ami*, nous dégagerons trois autres grandes idées dont il voulait convaincre ses lecteurs.

Une première idée était que la mission dévolue à l'élite "issue de tous les secteurs de la population exige d'elle une intelligence exercée par l'étude, la réflexion et l'effort de synthèse des phénomènes qui l'entourent et dont elle doit tirer le meilleur parti pour le progrès collectif"<sup>1</sup>. Il faut acquérir, écrit-il, une *conception générale du monde* de façon à pouvoir juger des situations, prévoir les réactions, deviner les résultats"<sup>2</sup>. "L'étude n'est pas une occupation facultative: c'est un devoir! Car le "bon sens" ne suffit pas. Il y va du succès de l'œuvre de chacun. Il y va du prestige et de la confiance qui iront, surtout dans les temps à venir, à ceux qui savent"<sup>3</sup>.

L'élite doit donc se former, assimiler les apports étrangers, observer, consulter, noter, pour se mettre à la hauteur de son travail et trouver "de l'intérieur" les solutions appropriées aux problèmes que rencontrera le pays sur la voie du progrès... "Ne minimisons pas bêatement les obstacles qui existent", écrit-il encore, et sachons qu'"il y en a d'autres que notre inexpérience n'a pas encore pu remarquer". Nous pourrions ainsi remédier aux "déficiences de notre éducation scolaire", tout en sachant qu'elles ne sont tout de même pas telles,

1. G. Kayibanda, *Les évolués des campagnes*, dans *L'ami* (n° 110, févr. 1954).

2. Ibidem.

3. G. Kayibanda, *L'évolué, sa place, ses responsabilités*, dans *L'ami* (n° 117, sept. 1954).



“en l'état actuel de nos pays” que nous soyons “trop dépassés pour ne rien essayer”<sup>1</sup>. A tout prix, “il nous faut des penseurs, qui n'engagent pas à la légère l'avenir de leur pays”<sup>2</sup>... Il faudra donc encore et toujours “détacher le plus de jeunes possible dans l'enseignement secondaire et supérieur... pour former un corps de véritables élites correspondant aux situations et à la mentalité actuelles”.

Une seconde conviction que Grégoire Kayibanda voulait faire partager à ses lecteurs comme une “règle d'or” était que cette élite devrait rendre avec désintéressement au peuple dont elle est issue ce qu'il lui aurait donné. Et cela, en restant “au milieu du peuple des campagnes”, de façon à pouvoir l'éduquer “par l'exemple et par la parole”<sup>3</sup>, et de façon à pouvoir le représenter valablement au sein des institutions politiques. Contrairement aux intellectuels déracinés des villes, ceux qui vivent au milieu du peuple des campagnes et qui lui parlent “connaissent mieux ses aspirations, ses détresses, ses doléances, voient mieux les injustices dont il est l'objet”<sup>4</sup>.

S'adressant directement à cette élite, il écrivait : “Votre connaissance du milieu, votre courage, votre doigté arriveront à bout des aigreurs, qui sont un fait : allez-y délicatement, avec beaucoup de courage et de persévérance... soyez actifs, hardis et constructifs, car vous rencontrerez des difficultés... les gens étant trop aigris déjà, découragés, défaitistes”... Et rappelez vous que votre rôle de pacification et de progrès social est “capital et irremplaçable”<sup>5</sup>.

La troisième grande idée que Grégoire Kayibanda mit alors aussi en avant, fut la nécessité de former, de transformer psychologiquement, d'éduquer la population par l'exemple et par la parole : car nous sommes dans une période essentielle d'éducation<sup>6</sup>. Il faut « former la conscience des habitants, l'éclairer sur le vrai bien et sur le vrai mal, et l'exercer à opter, dans la vie sociale et dans la vie privée,

1. G. Kayibanda, *Critique destructrice ou action*, dans *L'ami* (n° 104, août 1953).

2. G. Kayibanda, *Il nous faut aussi des penseurs*, dans *L'ami* (n° 105, sept. 1953).

3. G. Kayibanda, *Les évolués des campagnes*, dans *L'ami* (n° 110, février 1954).

4. *Ibidem*.

5. *Ibidem*.

6. *Ibidem*.

pour le bien, la justice, l'équité et la paix... de sorte que l'atmosphère générale du pays soit imprégnée du *sens de la justice et de l'amour*”. Ainsi seront éliminés “l'erreur, le mensonge, la déloyauté, le droit du plus fort, l'oubli (ou la conception erronée) des devoirs de l'homme vis-à-vis de la divinité”.

A défaut de cette formation, et de cette élimination, “nous risquons de n'être que des caricatures d'hommes”, capables seulement “de nous détruire”... “On confondra le bien avec la nouveauté, la justice avec les facilités... Un certain chauvinisme immobilisera la vie, renchérissant un peu trop sur le bon vieux temps, sur “la sacrée coutume du pays” (*Umuco w'igihugu*) et on conservera les usages, une mentalité, les plus barbares”<sup>1</sup>.

Comme premier moyen de formation et d'influence vis-à-vis des populations comme de leurs élites, il désignait la presse écrite, le pays ne disposant d'ailleurs à l'époque d'aucun organe de radiodiffusion. Presse en français pour l'élite, s'ajoutant aux autres moyens culturels (livres, cercles, etc.). Et “presse populaire en langue rwandaise, assez fournie” et qui permette au peuple de lire. Le peuple et son élite doivent y dialoguer, dit-il, car leurs problèmes ne sont pas distincts; et cette presse doit établir entre eux “un courant fort de solidarité, une certaine interaction”<sup>2</sup>... Et effectivement, le rôle de cette presse pour l'évolution des mentalités et pour la préparation du pays à son avenir fut alors immense.

Un second moyen de formation et d'influence sur l'évolution des mentalités aux niveaux de la population et de ses élites était à ses yeux l'Église catholique<sup>3</sup>: “Se référer à elle pour le sens moral dans l'œuvre de notre civilisation, écrivit-il, ce n'est que consacrer une expérience qui s'est imposée... Ses réalisations sociales plaident suffisamment pour sa priorité, et si notre foi ne la recommandait, la considération sincère des faits nous l'indiquerait”<sup>4</sup>.

1. G. Kayibanda, *La condition essentielle*, dans *L'ami* (n° 117, sept. 1954).

2. *Ibidem*.

3. G. Kayibanda, *Il nous faut aussi des penseurs*, dans *L'ami* (n° 105, sept. 1953).

4. Voir n. 1.



Nous devons, écrivit-il encore, "accepter, favoriser et même appeler son influence là où l'ordre moral est en jeu", car elle est *susceptible de "purifier et rehausser nos noblesses"* et est assez libre pour "accepter et sanctifier toutes nos aspirations politiques, quelle que soit la forme qu'elles revêtent, pourvu qu'elles soient bonnes et légitimes"<sup>1</sup>.

Évoquant la formation qui serait ainsi offerte à la population et à ses élites, Grégoire Kayibanda soulignait combien ces dernières étaient pour le pays "un facteur de paix". Et il ajoutait: Elles pourront jouer pleinement leur rôle de pacification sociale "si, dans le cadre de la démocratisation de nos territoires, il leur est donné d'occuper des positions qui leur permettent d'éclairer les Conseils politiques"<sup>2</sup>.

Pour cela, il faudrait — et ceci était un message très clair à la Belgique — qu'il soit enfin mis un terme à "l'exclusion de l'une ou l'autre des races du pays, ou à leur tenue à l'écart trop prolongée". Il faut que soit perçu "le danger que présentent pour l'unité du pays les discriminations basées sur la race": désormais, les critères de compétence et de mérite devront être substitués à celui de la race pour l'octroi de responsabilités en tous les domaines".

En attendant les changements souhaités, et considérant que le domaine politique était barré aux élites issues de la population hutu par le "dirigisme d'une politique que nous voudrions voir changée"<sup>4</sup>, il indiquait à ses lecteurs qu'"à côté des domaines où, pour divers motifs, notre intervention n'est pas acceptée, il reste des plans dont l'avancement est indispensable pour l'équilibre de l'ensemble"<sup>5</sup>, des "activités de nature à améliorer les structures sociales"<sup>6</sup>, des "activités pacifiques et utiles où nous sommes presque

1. G. Kayibanda, *La condition essentielle*, dans *L'ami* (n° 117, sept. 1954).

2. G. Kayibanda, *La paix, problème lointain ?* et *Les évolués de la campagne*, dans *L'ami* (n° 109, janv. 1954; et 110, févr. 1954).

3. *Ibidem*.

4. G. Kayibanda, *Critique destructrice ou action*, dans *L'ami* (n° 104, août 1953).

5. G. Kayibanda, *Collaborer*, dans *L'ami* (n° 104, août 1953).

6. *Ibidem*.

sûrs de réussir en construisant". Il proposait donc à chacun de s'orienter vers l'action sociale, vers le "rôle social", vers le "travail long et difficile de l'évolution sociale... que nous pouvons accomplir par des *foyers* d'action organisée, solide et persévérante", et grâce auquel "nous formons pacifiquement et plus sûrement le sens démocratique de la population en aiguisant celui de la solidarité... Ce qui ne nous empêchera pas, bien entendu, de chercher comment renverser les obstacles qui font l'objet de nos critiques"<sup>2</sup>.

L'action sociale ainsi proposée à l'élite, visant à créer au sein de la société les liens si formatifs de la solidarité, s'exercerait en tous les domaines de la vie: enseignement, santé, économie... Et en ce dernier domaine, Grégoire Kayibanda proposa notamment "la reconnaissance légale de la propriété foncière individuelle (qui est du reste essentiellement liée au problème de la clientèle pastorale)", et l'élimination de cette "constante inquiétude d'être privé de sa terre par les manigances de la coutume"<sup>3</sup>. Il y voyait, très justement, une condition essentielle pour que les efforts entrepris "contre la faim et pour enrichir la communauté" profitent à ceux qui les font et non à "des parasites", dont il faut s'efforcer de "restreindre le nombre au minimum"<sup>4</sup>... Mais comme l'on s'en doute, cette question tout à fait fondamentale n'allait être résolue que par la Révolution de novembre 1959.

Dans le domaine économique également, il proposa le développement de la formule coopérative, "solution imbattable d'éducation" non seulement en matière commerciale, mais aussi en matière sociale et politique: "elle sera l'antidote efficace contre l'opposition des classes et des races, par le loyal échange de vues qu'elle instaure

1. Voir n. 4 en page précédente.

2. *Ibidem*.

3. G. Kayibanda, *Ce sera un peu dur*, dans *L'ami* (n° 112, avril 1954). — Le paysan qui avait bien mis sa terre en valeur pouvait en être dépouillé du jour au lendemain par son "patron foncier" dûment soutenu par l'autorité-juge comme par "la coutume": ni l'Administrateur, ni l'Agronome n'y pouvaient rien (J.-P. Harroy, *op. cit.*, p. 156).

4. Lettre du 16.7.58.



(...) entre grands et petits, comme entre telle race et telle autre<sup>1</sup>. Sans compter sa grande efficacité dans la lutte contre la cherté de la vie.

L'étude, la recherche, la formation et l'action sociale dans une optique d'union et de solidarité, telles que Grégoire Kayibanda les recommandait, devaient conduire l'élite hutu à se regrouper. Pour cela, écrivait-il, la meilleure formule juridique, "le meilleur moyen, est l'association: ses résultats, si minimes qu'ils puissent être au début, feront toucher du doigt l'utilité et la nécessité de l'union" et donneront à ses membres "un sens aigu et pratique de la solidarité humaine, nationale et internationale"<sup>2</sup>.

Or, "par crainte de voir des groupes se fortifier", la législation en vigueur au Rwanda (comme au Burundi et au Congo) interdisait alors la constitution d'associations dans la mesure où elles auraient pour objet des activités politiques. De plus, certaines autorités au sein de l'Administration de Tutelle comme de la "hiérarchie coutumière" appréhendaient qu'en réaction aux privilèges raciaux existants, de telles associations ne mettent l'accent — non sans quelques compréhensibles raisons — sur "les différences des races et leurs relations"<sup>3</sup>.

Grégoire Kayibanda n'en plaidait pas moins pour que le droit d'association soit reconnu sans plus de restrictions à tous les citoyens rwandais: "ce sera le meilleur moyen — le seul peut-être — d'amortir les tensions et les oppositions raciales qui pourront naître dans ces pays... Bien guidées, les associations de tous genres ne feront que lever une part des défiances"... Et il ajoutait, avec une ironie feutrée, et un reproche à peine voilé à la prétention des Européens et aux injustices sociales criantes que la population rwandaise se voyait cruellement imposer: "Nos éducateurs européens, tout comme leur aide, la hiérarchie coutumière, trouveront dans la promotion d'asso-

1. G. Kayibanda, *L'union fait la force*, et *La condition essentielle*, dans *L'ami* (n° 107, nov. 1953; et 117, sept. 1954).

2. C.p., 1955 (II, p. 14); et 25.7.57.

3. D. Murego, *op.cit.*, p. 899.

ciations un appui sûr pour mener à bonne fin l'évolution pacifique dans laquelle ils ont jusqu'à présent plus ou moins réussi<sup>1</sup>".

En raison de sa portée politique indirecte mais inévitable, le regroupement recherché par les élites hutu entourant Grégoire Kayibanda (le futur Mouvement Social Hutu), quoique affichant des buts à caractère avant tout social, dut garder longtemps encore la forme d'une simple association de fait. Ses projets de statuts lui assinaient, en effet, comme objet de "rechercher des solutions concrètes aux problèmes économiques, sociaux et moraux de ses membres, de leurs familles, des jeunes... et d'orienter l'évolution des coutumes et des institutions coutumières vers une conception démocratique". Ils ne seront soumis à l'agrément de l'Administration de Tutelle que le 1<sup>er</sup> mai 1957, et ne seront approuvés qu'un an plus tard... le 4 avril 1958!

1. G. Kayibanda, *Notre rôle dans la cité*, dans *L'ami* (n° 114, janv. 1954).



*LA TRIBUNE DU KINYAMATEKA, LES ÉLECTIONS*

*DE SEPTEMBRE 1956, ET LA FONDATION*

*DU MOUVEMENT SOCIAL HUTU*

*1955—1957*

Principal organe de presse en langue nationale rwandaise, destiné au grand nombre de ceux qui dans le pays ne parlaient pas français, le *Kinyamateka* avait pendant des années consacré l'essentiel de ses colonnes à *encenser les institutions en place*. A partir de 1953 cependant<sup>1</sup>, et surtout de 1954, il avait commencé à se pencher sur les problèmes des masses paysannes et, usant de modération et de prudence, s'était solidarisé avec elles. "Un courant revendicatif et réformiste y était apparu", faisant grimper son tirage de moins de 5 000 à quelque 20 000 exemplaires. Désormais, "l'idée-force autour de laquelle tournaient griefs, louanges ou vœux fut celle du progrès (*amajyambere*), lancée par le plan décennal"<sup>2</sup>.

Or, au début de 1955, Grégoire Kayibanda fut invité à passer de l'Inspection des Écoles à la Rédaction de ce journal et résolut d'y tenter une période d'essai à partir du mois d'avril<sup>3</sup>. Et bientôt, ayant

1. De 1953 à avril 1956, la direction du journal fut assurée par le P. Arthur Dejemeppe, devenu Vicaire Délégué de Mgr Déprimez depuis 1953, avant de le remplacer en tant que Pro-Vicaire durant l'année 1955 en attendant la nomination d'un successeur définitif.

2. D. Murego, *op.cit.*, pp. 803 et 804.

3. *L'ami* cessa de paraître en 1955, année où fut fondé à Bujumbura l'hebdomadaire *Temps nouveaux d'Afrique*.



constaté le surcroît de rayonnement dont bénéficieraient ses idées à partir de cette nouvelle tribune, il accepta de s'y engager définitivement. La nomination par le Pro-Vicaire Apostolique de ce jeune Hutu comme "éditeur responsable du *Kinyamateka*" fit l'effet d'un coup de tonnerre dans les sphères du pouvoir. Avec le recul du temps, on voit qu'en donnant à Grégoire Kayibanda l'occasion de prendre la direction de *L'ami* d'abord et du *Kinyamateka* ensuite, l'Église du Rwanda a voulu promouvoir les idées qui étaient les siennes: elle suivait ainsi sa vocation essentielle au service des pauvres<sup>1</sup>.

Peu de temps après, Grégoire Kayibanda se vit nommer membre du Conseil Général du Rwanda-Urundi par le Gouverneur, soucieux d'y élargir un peu la représentation des populations. Le Mwami Mutara lui reprocha d'ailleurs cette nomination: il eût préféré faire son propre choix et le lui proposer<sup>2</sup>.

Les notes que Grégoire Kayibanda écrivit à cette époque dans ses Carnets personnels nous montrent le mélange de fougue et de douceur qui l'habitait, et que nous commençons à bien connaître. Nous y trouvons<sup>3</sup> d'une part ces mots, écrits pour lui-même: "Je veux bannir toutes les demi-mesures dans le *don total* de moi-même à mon Dieu". Et nous y retrouvons, par ailleurs, cette "charité fraternelle" qui lui permettait de plaider dans la presse pour plus de justice sans froisser quiconque: "Il faut repousser radicalement, sans respect humain, tout rapport sur la conduite d'autrui... excuser *a priori* tout, toujours, de tous... interpréter toujours en bien... réprimer toute froideur envers qui m'aurait contrarié... me réjouir sincèrement, même expressément, des succès d'autrui, quel qu'il soit; l'encourager si possible... tout faire prudemment pour procurer la paix, la loyauté, la fraternelle gaieté"...

Nous retrouvons là le ton, et la méthode d'action, qui seront les siens, non seulement au *Kinyamateka*, mais aussi dans toute sa vie

1. L. Nibaseke, Interv., p. 17.

2. Lettre du 10.6.1991 d'A. Claeys Bouñaert.

3. C.p., 1955 (I, p. 4).

politique et sociale. Il se recommandait de "venir à bout de tout par la franche simplicité de l'Évangile, la largeur d'esprit, la bonté pour les personnes, alliée à l'intransigeance sur les principes: ménager les personnes sans trahir la vérité"<sup>1</sup>... Il voulait avoir "une simplicité sans ruse ni basse politique, car *la vérité sauve ceux qui la servent dans la charité*. Quant à la *courtisanerie* (qui déforme la vérité), *je la hais de toutes mes forces*. De plus, elle ne fait rien de profond ni de durable... *Toutes les coutumes de notre pays sont christianisables sauf cet atavisme de la ruse, de la courtisanerie, qui s'allie si mal à la prudence évangélique*".

L'accession à un poste tellement exposé, et d'un tel rayonnement, dans un pays où régnait un pareil dirigisme, présentait évidemment un grand danger. Pour lui d'abord, mais aussi pour sa famille. C'était littéralement jouer avec le feu; et il était bien le dernier à ignorer combien les autorités coutumières pouvaient faire de tort à ceux qu'elles prenaient en haine. Mais il s'était décidé en connaissance de cause, après avoir pris le conseil de ses amis, et "s'en remettait à la Providence"<sup>2</sup> tout en continuant à user de prudence et de tact: "Le réalisme veut que j'agisse sans bruit ni tambour... sans non plus, ajoutait-il, me laisser prendre par du racisme, du parti pris, mais par la charité surnaturelle et universelle du Christ"<sup>3</sup>.

Le *Kinyamateka* étant, comme nous l'avons vu, destiné notamment au grand nombre de ceux qui, tout en pratiquant la lecture, ignoraient le français, Grégoire Kayibanda s'efforça, d'une part, d'introduire dans ce milieu de nouvelles approches (et pour cela, son esprit de synthèse et sa grande intuition furent infiniment précieux); et d'autre part, de rapprocher le journal de la vie réelle et concrète de ses lecteurs. Il s'efforça d'ouvrir ses pages aux questions ou aux plaintes des "gens simples". Ceux-ci, heureux d'avoir enfin un moyen d'expression, même soumis à censure<sup>4</sup>, espéraient que, parmi les dirigeants, certains hommes de

1. C.p., 1955 (I, p. 17). — Ce respect de la vérité le rendait parfois un peu "aride" pour ses interlocuteurs, qui cependant ne pouvaient que le respecter davantage, non sans éprouver une certaine crainte révérencielle.

2. C.p. (25.4.56 et 1.1.57).

3. C.p., 1955 (I, p. 17).

4. La direction du journal fut assurée par l'Abbé Boniface Musoni de mai 1956 à janvier 1957, où lui succéda Mgr Innocent Gasabwoya.



bonne volonté comprendraient mieux leurs problèmes et réagiraient. Ils demandaient instamment que le journal devienne bimensuel; et entre-temps ne voulaient manquer aucun numéro... Le tirage passa d'ailleurs de 20 000 en 1954 à 25 000 en 1959.

Les reproches ne manquèrent évidemment pas non plus, émanant quant à eux de gens "d'un conservatisme extrême et qui n'avaient rien à souffrir des abus évoqués". Ils se plaignaient qu'on parle trop de "ce qui divise"<sup>1</sup>...

Répondant à cette critique avec vigueur dans l'éditorial de son numéro de janvier 1956, le *Kinyamateka* apporta son ferme soutien à ceux qui revendiquaient plus de justice sociale et que l'on accusait de semer la discorde: "Ce qui divise et sème la brouille, soulignait-il, ce sont les injustices: étouffer ceux qui souffrent jusqu'à les empêcher d'implorer la pitié, voilà ce qui sème la mésentente"<sup>2</sup>. Et parmi les injustices, il évoquait évidemment les travaux obligatoires non rémunérés (toujours réservés aux Hutu), les jugements iniques, la mentalité générale d'intrigue et de domination, les abus de toutes sortes...

S'il récusait tout extrémisme dans un sens comme dans l'autre, Grégoire Kayibanda n'en avait pas moins une vue claire et nette du problème socio-ethnique au niveau des institutions. A propos du monopole politique réservé à une certaine partie de l'ethnie tutsi, monopole que les Hutu "n'ont jamais accepté", il en soulignait l'absurdité: "Le Tutsi, même le plus imbécile, occupe le forum, la place en vue, le bureau officiel, le poste de commande. Et tient à y être seul... Même quand il ne fait que moudre le vent. Même quand il n'a pas 1/1000<sup>e</sup> de sens social! La politique coloniale, par intérêt et par opportunisme, maintient une telle situation. Les missionnaires catholiques eux-mêmes se sont laissés leurrer par des apparences sans fondement; et ont renforcé, sans bien se rendre compte, la misère et la sous-existence des Hutu"<sup>3</sup>.

1. Note dactylographiée de Grégoire Kayibanda sur le contenu du Kinyateka, en date du 1.5.56.

2. N° 279, janv. 1956.

3. C.p., 1955 (I, p. 17).

Il souhaitait que le *Kinyamateka* puisse s'exprimer avec plus de hardiesse, et qu'il puisse prendre position au moins vis-à-vis des injustices les plus criantes. Il proposa donc diverses formules d'organisation qui eussent permis un plus grand engagement du journal sans trop compromettre le Vicariat. Mais même sans qu'il ait en cela obtenu gain de cause, le sérieux et la sagesse de son action, sa "critique constructive" remportèrent un large succès. Auprès des lecteurs, d'une part, nous l'avons vu; certains Tutsi le considéraient d'ailleurs comme "plus progressiste que révolutionnaire", estimant qu'"on pouvait discuter avec lui de façon très positive"<sup>1</sup>... Auprès du Vicariat Apostolique aussi, dont le rapport annuel pour 1955 signale que "depuis quelques mois, le rédacteur en chef du *Kinyamateka* est un laïc au jugement sûr, très au courant des choses du pays et très cultivé"<sup>2</sup>... Et enfin, le Mwami Mutara lui-même semblait l'approuver en ce temps-là, et le laissait agir: en avril 1956 toutefois, comme pris de doute, son entourage fit sonder Grégoire Kayibanda pour s'assurer que son combat contre les injustices ne signifiait pas qu'il était opposé à Mutara lui-même. Un ami tutsi lui suggéra même de faire une visite à la cour du Mwami pour témoigner du contraire... A quoi il répondit doucement mais sans équivoque qu'il "n'avait jamais eu le temps de faire la cour... et que ce serait plutôt incompatible avec sa profession"<sup>3</sup>.

Épisode révélateur, dans la mesure où il semble montrer que le Mwami Mutara ne s'opposait pas encore à cette époque aux critiques justifiées visant les injustices de l'organisation socio-politique en place. Ce n'est que plus tard, à l'insistance et sous la pression des plus extrémistes, qu'il alla jusqu'à nier l'existence de tout problème. Soit dit en passant, le Mwami Mutara connaissait évidemment "très bien Grégoire Kayibanda, et de figure et de nom, s'étant enquis de sa famille et de toute une série d'autres choses"<sup>3</sup>... et d'une certaine manière, il le craignait, tout en ayant — dans une certaine mesure — son estime...

1. F.-X. Nshogozabahizi, Interv., p. 11 et 12.

2. C.p. (21.4.56).

3. C.p., Esqu. de roman autobiogr., 1957.



Quelques mois plus tard, la première "législature" de trois ans des Conseils représentatifs institués par le Décret de 1952 venant à s'achever, l'Administration de Tutelle organisa leur renouvellement. Ce devait être une nouvelle et importante étape sur la voie de la démocratie, car cette fois les collèges électoraux de base ne seraient plus constitués suivant le seul choix des Sous-Chefs, mais bien par le suffrage secret de tous les hommes adultes (les femmes n'étant pas encore appelées à voter).

Avec le recul du temps, on peut considérer ces premières élections de l'histoire du Rwanda, le 30 septembre 1956, comme une importante étape vers la suppression du "double colonialisme" dont souffrait le pays. La participation populaire masculine y fut quasi-générale. Mais, étant donné que toute campagne électorale avait été découragée, dans la crainte sans doute que les esprits ne s'échauffent, le dépouillement des votes montra une forte dispersion des suffrages hutu... alors que les milieux proches du pouvoir avaient bénéficié de certains mots d'ordre préalables. Malgré ce handicap, les collèges de base comptèrent 30 à 80 % d'élus hutu, soit une moyenne générale de 66,72 %.

Mais la représentation relativement forte des Hutu à ce niveau se réduisit au fur et à mesure qu'était formée la hiérarchie des Conseils: sous-chefferies (54,4 %), chefferies (15,2 %), Territoires (11,4 %) et Pays (3,1 %)... D'abord, parce que ces Conseils comportaient d'office, les uns et les autres, une majorité d'« autorités coutumières », qui infléchissaient évidemment les choix à leur gré. Et ensuite, parce qu'au sein des collèges électoraux formés à ces niveaux, ces autorités avaient tacitement concentré leurs votes. Cela n'empêcha pas Grégoire Kayibanda d'être élu largement aux Conseils de la sous-chefferie, de la chefferie et du Territoire où il résidait. Ce qui montre bien, une fois encore, que les articles du rédacteur en chef du *Kinyamateka* étaient perçus par beaucoup comme hardis mais justes et modérés.

Pour les populations, cette première expérience électorale fut à la fois déconcertante et salutaire: déconcertante, parce que malgré la

majorité hutu constatée à la base, le Conseil Supérieur du Pays se retrouvait composé de 30 membres tutsi sur 32... et salutaire, parce qu'elle provoqua une prise de conscience politique aiguë: la force potentielle de l'électorat hutu se révélait à présent aux yeux de tous.

Tout en exerçant ses fonctions représentatives au sein des Conseils en question, Grégoire Kayibanda poursuivait ses activités au *Kinyamateka*.

Dans un langage souvent indirect et "enveloppé", il s'efforçait d'y mettre sur le tapis les problèmes du moment; notamment: la vocation de représentation populaire des Conseils, restée jusqu'alors trop théorique (les aspirations populaires n'étant pas assez prises en compte par les autorités); la présence au sein de ces Conseils de trop nombreux membres d'office issus de la "hiérarchie coutumière"; l'opportunité de faire élire les Sous-Chefs; le problème de la propriété foncière, devenu encore "plus crucial que celui de l'ancienne clientèle pastorale"; la nécessité de codifier les coutumes; etc.<sup>1</sup>

Au sein du journal, il rencontrait toutefois une résistance croissante et qu'il supportait de plus en plus mal. Il notait à ce propos, le 20 décembre 1956, que si Mgr André Perraudin (nommé Vicaire Apostolique de Kabgayi à la mi-décembre 1955)<sup>2</sup> "serait heureux que je puisse me donner à fond, sans rien laisser de mes idées"... par contre "la direction du journal ne semble pas vouloir utiliser mes possibilités" et les anciens lecteurs disent regretter "que je sois réduit à la qualité de simple *Mukozi* (tâcheron) en attendant d'être mis dehors... Se trompent-ils?"<sup>3</sup>.

C'est pourquoi il chercha dès cette époque à obtenir un complément de formation journalistique à l'étranger. Cela le dégagerait des contraintes qui se faisaient jour. Et lui permettrait de repartir ensuite avec plus de force.

1. G. Kayibanda, *Inama z'igihugu*, dans *Kinyamateka* (n° 289, nov. 1956).

2. De nationalité suisse, le nouveau prélat était depuis 3 ans recteur du Grand-Séminaire de Nyakibanda, où il enseignait notamment la doctrine sociale de l'Église sur la base des grandes encycliques. Il avait auparavant passé plusieurs années en Suisse dans l'animation missionnaire et près de 3 ans au Burundi.

3. Lettre du 20.12.56.



Il se rendait compte, en effet, qu'il fallait à présent agir avec détermination : "Dans le bien-être ou la misère, je défendrai les familles contre la tracasserie des corvées, le peuple contre la ruse du despotisme... les faibles contre les hypocrisies d'un régime vermoulu. Mes amis pour cette cause sont de plus en plus nombreux. La jeunesse est surtout derrière moi, comme attendant la consigne : il lui faut un homme hardi et qui ose se compromettre pour elle. Mais, ajoutait-il, dans les revendications, pas de haine, pas de violence, pas de tentative d'employer la même arme qui a fait tant de mal à l'ombre du paganisme : le racisme". Mais il ne faut pas non plus de cette "fausse timidité, qui n'est pas selon l'Évangile du Crucifié"<sup>1</sup>.

Une même nécessité d'agir s'était subitement imposée aussi à l'ensemble des milieux proches du pouvoir, dès qu'avaient été connus les résultats des récentes élections... sachant que celles-ci seraient désormais appelées à se renouveler, et donc à "s'aggraver", de trois en trois ans. D'abord et avant tout, il leur était apparu urgent d'oublier les rivalités entre clans tutsi, attisée depuis quelques années par l'absence de postérité du Mwami en place. Il leur fallait aussi, d'urgence, se mettre en alerte et consolider la "hiérarchie coutumière", que l'intrusion des nouveaux Conseils représentatifs ébranlait fortement.

L'effort entrepris par ces milieux visa d'abord à museler les moyens d'expression des idées nouvelles, essentiellement la presse écrite.

Au *Kinyamateka*, un "comité de contrôle" fut créé. Tandis que Grégoire Kayibanda s'efforçait pour sa part de montrer à ses lecteurs l'utilité de dire la vérité, sincèrement, sans exagérations, et surtout sans peur! Il voulut aussi leur faire savoir que "les journaux, qui avaient commencé à bien jouer leur rôle, avaient malheureusement été freinés... pour des raisons qu'il ignorait jusqu'à présent"<sup>2</sup>.

1. C.p. (1.1.57).

2. G. Kayibanda, *Icyagabanya akarengane*, dans *Kinyamateka* (15.1.57). — Le journal devint bi-mensuel en janvier 1957.

Pour tenter de faire taire les populations, la "hiérarchie coutumière" essaya ensuite d'inverser le rôle des conseillers élus, en les utilisant comme s'ils étaient et devaient être les porte-parole des souhaits et des décisions des Chefs<sup>1</sup>. Grégoire Kayibanda s'efforça donc dans ses articles de remettre les choses à leur place, et de rappeler aux intéressés qu'ils devaient par priorité représenter les populations et leurs souhaits à elles!

Enfin, le Conseil Supérieur du Pays (CSP, encore tutsi quasiment homogène), ou plutôt les plus "traditionalistes" de ses membres, décidèrent d'élaborer sans attendre un document revendicatif à l'intention de la prochaine Mission de Visite de l'ONU, dont l'arrivée était attendue pour septembre 1957. Sous le titre de "Mise au point", ce document fut adopté dès le 2 février de cette année : avec une hypocrisie délibérée, il passait totalement sous silence le problème crucial vécu par le pays, à savoir celui des monopoles, privilèges et avantages de toutes sortes que se réservait, sur la base exclusive du critère racial, la minorité d'une ethnie qui ne représentait elle-même pas plus de 9 % de la population. Et dans l'espoir assez maladroit d'occulter ainsi ce problème capital, les auteurs de la "Mise au point" se servirent d'un autre problème de race (bien réel aussi à l'époque) comme d'un rideau de fumée : "Une question essentielle qui se pose maintenant dans notre pays est sans conteste celle des relations humaines entre Blancs et Noirs"... Ils tentèrent ainsi de se faire considérer comme des opprimés, uniquement confrontés à des réalités coloniales et animés de légitimes aspirations nationales. Et s'efforcèrent de présenter les intérêts particuliers de leur groupe minoritaire (minorité au sein d'une ethnie minoritaire) comme ceux "de la Nation". Ainsi revendiquaient-ils, d'une part, le développement rapide de l'enseignement officiel secondaire et supérieur (dont le monopole leur était assuré d'avance) de façon à former un maximum de cadres en prévision de l'autonomie politique. Ils évoquaient "non sans amertume" ce qui s'était fait "dans d'autres colonies ou territoires sous Tutelle, où la formation d'une élite avait été

1. G. Kayibanda, *Umujyanama w'umusozi: si umumotsi, si umutware, si umucamanza*, dans *Kinyamateka* (1.2.57).



plus poussée", alors qu'au Rwanda "seule avait été poussée l'instruction de la masse"! Et d'autre part, ils revendiquaient l'accroissement des pouvoirs du Mwami et de son Conseil Supérieur (quasi homogène) en vue d'une autonomie politique interne à bref délai. "Il est temps, disaient-ils, de faire faire aux éléments d'élite l'apprentissage de la gérance de leurs propres affaires" et d'aboutir ainsi à "une large participation aux affaires publiques" (*sic*). Quant aux autres Conseils récemment élus, ils les présentaient comme étant "souvent des organes de récriminations et des foyers d'opposition... au Gouvernement tutélaire": d'ailleurs, ils "rencontraient souvent des difficultés de service quand ils en faisaient partie; ce qui incitait les plus prudents à les éviter". Leur souhait était "qu'il y ait un ensemble plus harmonieux"... Remarquons ce langage pour le moins tortueux et qui aujourd'hui prêterait à sourire<sup>1</sup>.

A ce document politique un peu "précipité", il fallait une réponse vigoureuse. Aussi, certains des représentants des populations hutu qui avaient pu affirmer leur rôle de leaders à l'occasion des récentes élections se réunirent-ils à Gitarama pour y préparer et y signer X ensemble, le 20 mars 1957, une "Note sur l'aspect social du problème racial au Rwanda", désignée dans la suite par l'Administration de Tutelle sous le nom de "Manifeste des Hutu"<sup>2</sup>.

Destinée surtout à éclairer la Mission de Visite de l'ONU sur les vrais problèmes du pays, cette Note fut transmise le 24 mars simultanément au Gouverneur du Rwanda-Urundi (aux bons soins du Résident du Rwanda), au Mwami à Nyanza, et par l'intermédiaire de celui-ci au Conseil Supérieur du Pays.

Après avoir rappelé à l'Administration de Tutelle qu'elle était "responsable de toute la population et non seulement d'une race minori-

1. Quoiqu'il se soit montré parfaitement efficace auprès de certains journalistes au cours de ces derniers mois.

2. I. Nzeyimana, Interview par Mme Karwera Mutwe, 1992, p. 2. — Ceux qui mirent leur signature au bas de cette Note fameuse étaient neuf: Grégoire Kayibanda, Sylvestre Munyambona, Maximilien Niyonzima, Godefroid Sentama, Joseph Habyarimana Gitera, Calliope Mulindahabi, Joseph Sibomana, Claver Ndahayo et Isidore Nzeyimana.

taire", elle mettait l'accent, dans un but qui se voulait socialement constructif, sur "les réalités angoissantes du problème fondamental Hutu-Tutsi". Elle montrait que ce problème avait deux causes principales: d'une part, la "structure politico-sociale du pays", organisée au bénéfice exclusif d'une ethnie, et héritée du passé précolonial; et d'autre part, l'application délibérée, par l'autorité de Tutelle, du système de l'"administration indirecte", qui n'avait fait qu'étendre et consolider cette structure... au point que plusieurs Hutu pensaient "que le Gouvernement belge était lié à celle-ci pour leur complète exploitation"... même si sans lui, ils seraient voués à une exploitation "plus inhumaine encore qu'autrefois, et à la destruction totale"<sup>1</sup>.

Ces deux réalités, poursuivait la Note (le Manifeste), ont donné à une minorité parmi les Tutsi le monopole absolu des fonctions politiques et judiciaires, ce qui a évidemment étendu leur monopole économique et social et leur a permis d'acquérir un monopole quasi-absolu dans l'enseignement général secondaire et supérieur. Quant aux Hutu, ils ont été écartés de cet enseignement<sup>2</sup>, n'ayant d'autre monopole que celui des travaux obligatoires, s'ajoutant aux obligations sans fin des systèmes de clientèle: ils ont été ainsi intentionnellement et systématiquement mis en retard sur le plan culturel, et refoulés vers une situation inférieure et vers la pauvreté<sup>3</sup>.

1. Au cours de ce même mois de mars, fut lue dans toutes les églises du Rwanda-Urundi une Lettre Pastorale "sur les exigences de la justice", émanant des Vicaires Apostoliques des deux pays (Mgrs Perraudin, Bigirumwami, Grauls et Martin). Cette Lettre ne pouvait qu'appuyer les leaders hutu du Rwanda et du Burundi et les encourager dans leur recherche de plus de justice. Elle déplorait en effet que lesdites exigences fussent "encore trop aisément méconnues" par ceux qui détiennent le pouvoir et qui le "font servir indûment à leur propre avantage et à celui de leurs proches et de leurs amis", en oubliant qu'il n'est légitime que dans la mesure où il "poursuit réellement le bien commun".

2. En 7<sup>e</sup> année primaire, il n'y avait déjà plus que des élèves de l'ethnie tutsi. Au seul Groupe Scolaire de Butare/Astrida, il n'y eut pas un seul Hutu jusqu'en 1935... et en 1954 encore, il n'y en avait que 3, contre 63 Tutsi. Ce chiffre est à rapprocher de celui des étudiants tutsi qui étaient admis par les autorités hutu au même Groupe Scolaire en 1972, soit 120 sur 260 (46 %); ou à l'université nationale, soit 200 sur un total de 500 (40 %); voir p. 225 ci-après.

3. Au lendemain de la Révolution, les nouvelles autorités auraient pu agir de même; mais elles ne le firent pas. Voir p. 225, n. 1, ci-après.



TOUTE MA VIE POUR VOUS, MES FRÈRES !

Comme remède, la Note proposait, avec fermeté mais aussi avec une modération méritoire — et l'on y reconnaît le "ton" de Grégoire Kayibanda, — diverses mesures réformatrices. Sur le plan politique, d'abord : l'abandon du recours exclusif aux seuls cadres tutsi ; l'accès des Hutu à la fonction publique ; l'élection des autorités locales au suffrage universel ; un Conseil Supérieur du Pays (CSP) plus représentatif des populations ; et la codification écrite des coutumes, pour en assurer l'uniformisation et la stabilité, en même temps que l'égalité des justiciables<sup>1</sup>... Sur le plan socio-économique, ensuite : le remplacement des travaux obligatoires non rémunérés par un travail accepté librement et contre un salaire équitable ; la reconnaissance de la propriété foncière individuelle en lieu et place des clientèles foncières ; le crédit aux agriculteurs ; la liberté d'opinion et d'expression... car "taire les problèmes ne les fait pas disparaître". Sur le plan culturel enfin : la suppression de la scandaleuse sélection raciale qui se pratiquait en fait pour l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur ; le développement de l'enseignement technique, presque inexistant ; la multiplication de foyers sociaux<sup>2</sup> dans les milieux féminins ruraux... Bref, la promotion intégrale et collective des Hutu et, plus largement, de toutes les populations exploitées, y compris les nombreuses familles tutsi non favorisées.

Pour finir, les auteurs de la Note exprimaient leur "opposition énergique, du moins pour le moment, à la suppression des mentions Hutu, Tutsi et Twa dans les pièces d'identité, cette suppression risquant de favoriser encore davantage la sélection en la voilant et en empêchant la loi statistique d'établir la vérité des faits"<sup>3</sup>.

1. G. Kayibanda avait maintes fois déjà formulé cette revendication dans ses articles de presse. Ainsi dans *L'ami* (n° 112, avril 1954), il avait une fois de plus réclamé que la coutume soit écrite au lieu d'être "laissée aux caprices d'une mentalité primitive et païenne non encore totalement étouffée"... surtout quant au "lopin de terre, dont le paysan est en constante inquiétude d'être privé en tout ou en partie par les manigances de la coutume" (n° 115, sept. 1954).

2. Dans un article intitulé *S'accepter différents* dans *L'ami* (n° 115, sept. 1954), G. Kayibanda avait prôné la création de "foyers sociaux populaires" pour remédier au décalage entre garçons et filles.

3. Cette suppression avait été réclamée de l'Administration de Tutelle par le CSP le 21.12.58.



Grégoire et Véridiane en 1958.





Le centre  
de la chapelle  
du Grand Séminaire  
de Nyakibanda  
(photo Vivant Univers).



Thuin, 1958 : chez les Bertrand, des amis fidèles.



Novembre 1960, retour à Kigali  
de la délégation rwandaise à l'ONU.  
De gauche à droite :  
Grégoire Kayibanda, Joseph Habyarimana Gitera  
et Aloys Munyangaju.

90 % de la population du Rwanda  
cultive les champs !



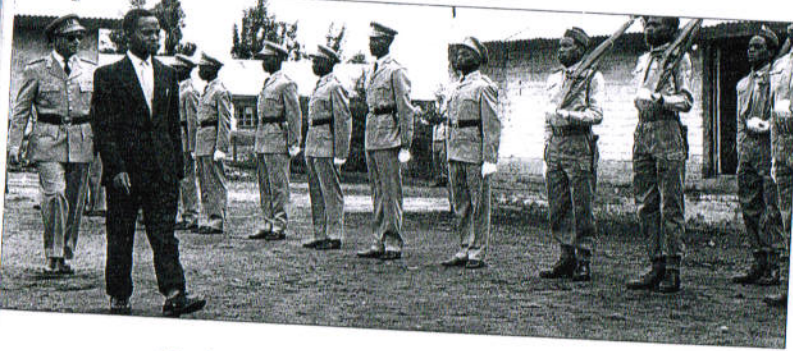
Démocratie :  
un Bourgmestre prête serment.  
(Photo J. Griet).



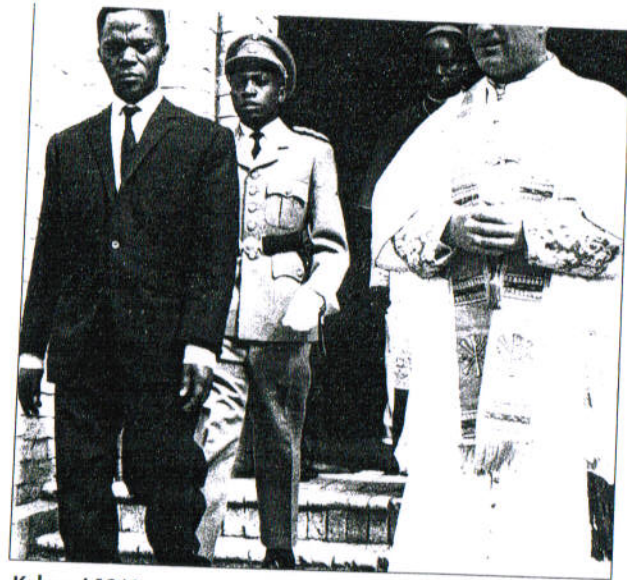
Lors de la proclamation de la République, le 28 janvier 1961. Au centre,  
Grégoire Kayibanda, Président du MDR Parmehutu. A sa droite,  
M. Vénuste Kayuku. A sa gauche, MM. Dominique Mbonyumutwa et  
Balthazar Bicamumpaka. (Photo Infor Rwanda).







Fin 1961, suivi par le Colonel Guy Logiest, le Président Kayibanda passe en revue la première promotion d'officiers.

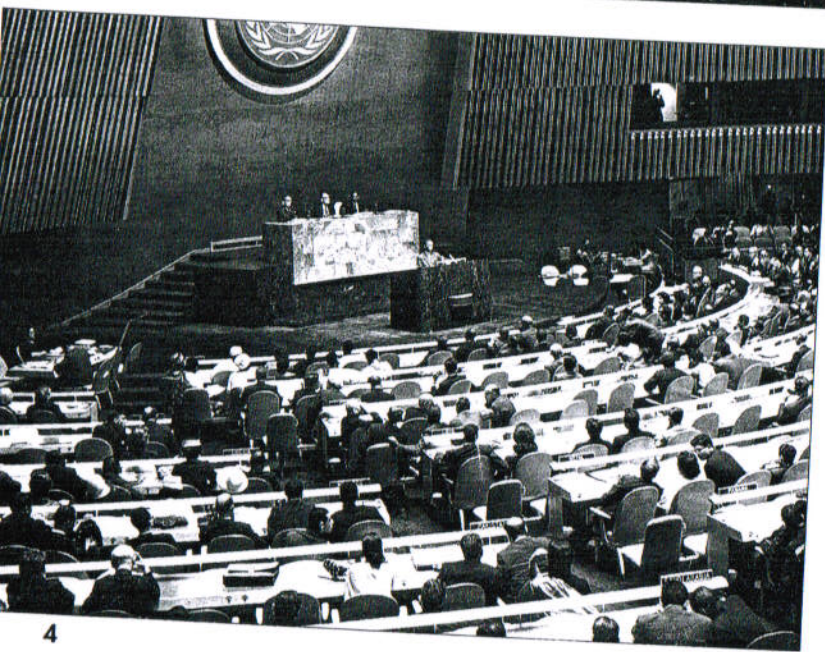
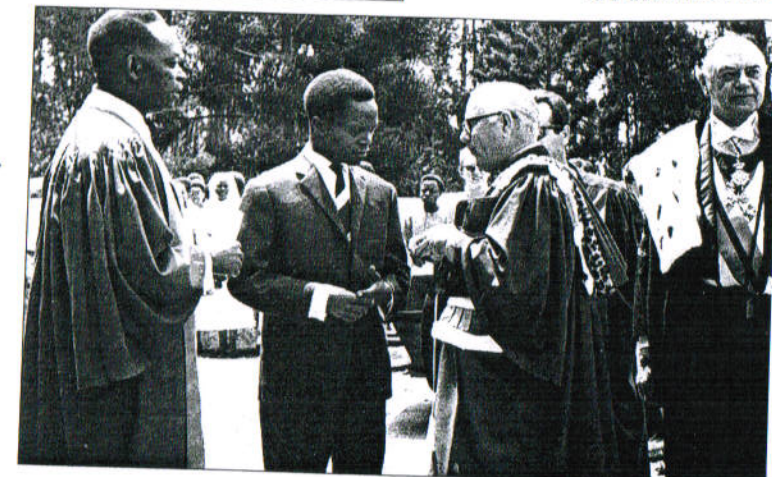


Butare 1963 : Lors de la fondation de l'Université Nationale, le Président s'entretient avec le P. Georges H. Levesque et le Ministre Anastase Makuza. Il sera fait Docteur Honoris Causa de cette Université le 8 décembre 1968.

Nombreux leaders de la démocratie, autour de Grégoire Kayibanda (au centre en bas).



Kabgayi 1963 : sortie de la Cathédrale en compagnie de l'Archevêque, Mgr André Perraudin.



New York 1962 : Le Président rwandais à la tribune des Nations Unies (photo L.R.).



Délégation du Rwanda aux négociations de Bujumbura qui menèrent en 1964 à la rupture de l'Union Economique avec le Burundi. Au centre, l'arbitre des Nations Unies.



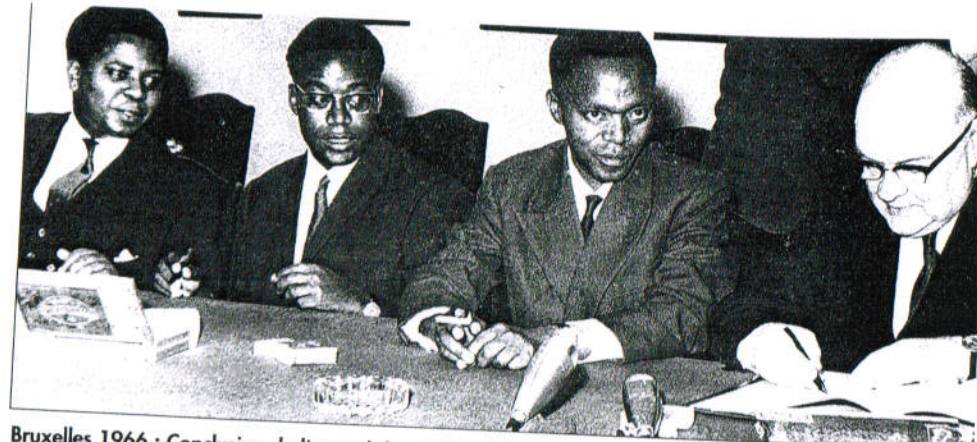


Kavumu 1964 :  
avant la réception  
de la Saint-Grégoire.

Kavumu 1971 : Véridiane,  
portant la petite Sylvie,  
son dixième enfant.



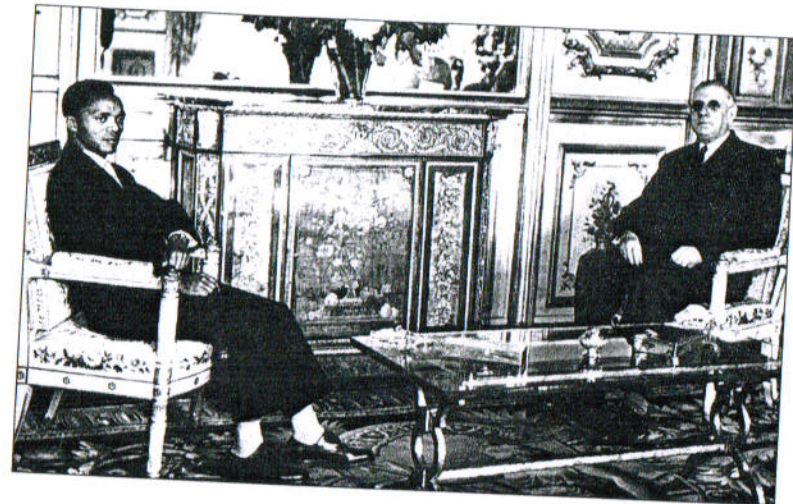
La Reine Fabiola et Véridiane Kayibanda por-  
tant chacune un petit bébé rwandais dans le  
dos. Entourées (de gauche à droite) par le Prési-  
dent Kayibanda, Mme Bagaragaza, et S.M. le  
Roi Baudouin.



Bruxelles 1966 : Conclusion de l'accord de  
financement de l'aérodrome de Kigali. On  
reconnaît de gauche à droite : MM. Augus-  
tin Munyaneza (Ambassadeur à Bruxelles),  
Thaddée Bagaragaza (Ministre de la Co-  
opération Internationale), le Président  
Kayibanda, et M. Paul-Henri Spaak, mi-  
nistre belge des Affaires Étrangères.  
(photo I.B.I.D.)



Paris 1967 : Dans les salons de l'Élysée  
avec le Général de Gaulle.



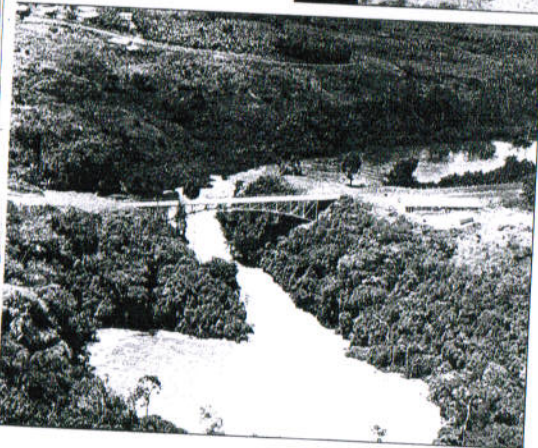
Dar-es-Salaam 1971  
Visite d'une entrepri-  
se industrielle  
avec le Président  
de la République Uni-  
de Tanzanie,  
Julius K. Nyerere



Rusumo 1973 :  
nouveau pont  
entre le Rwanda  
et la Tanzanie  
par-dessus  
les chutes du  
Nil-Akagera,  
financé par  
l'Allemagne.  
(photo J. Griet).



Washington 1963 : A la Maison Blanche, avec le  
Président John F. Kennedy. On reconnaît aussi  
MM. Gaspard Cyimana (Ministre des Finances) et  
G. Mennen Williams (Affaires Africaines).



1965 : Willy Brandt,  
alors bourgmestre  
de Berlin, offre  
au Président Kayibanda  
une porcelaine de Saxe  
(photo P.I.B.R.)



Commentant cette Note quelques jours après, Grégoire Kayibanda écrivit dans ses Carnets personnels<sup>1</sup> : "L'un des meilleurs moyens de défendre le faible est de dévoiler à la face du monde la situation telle qu'elle est, avec le plus d'objectivité possible. Aux petits eux-mêmes, pour qu'ils prennent mieux conscience de leur état et de leur possibilité d'en sortir. Et aux responsables, pour attirer l'attention des meilleures bonnes volontés parmi eux... La Note a attiré l'attention des gouvernants. Il ne faut surtout pas qu'elle soit comprise dans un sens "raciste", quoique dans le concret "raciste" et "social" se recouvrent presque parfaitement".

Comme on le voit, Grégoire Kayibanda voulait, en politique comme dans ses articles de presse, garder le juste ton et le faire adopter par ses amis. "L'influence que je peux avoir sur l'opinion, notait-il, doit inciter chacun au respect de la vérité, de la justice et de l'amour". Plusieurs lecteurs tutsi répondirent d'ailleurs à cette volonté d'équité et de charité, exprimant toutefois leur appréhension que les écrits révélant la souffrance des Hutu "ne tiennent pas compte du progrès accompli et qui nous a rapprochés les uns des autres". Ceux qui s'entendent bien, écrivaient-ils, ne risquent-ils pas "d'oublier les liens de fraternité existant entre eux?"<sup>2</sup> Mais si certains Tutsi étaient ainsi pour l'égalité des ethnies et pour la démocratie<sup>3</sup>, d'autres — malheureusement les plus actifs à cette époque — restaient encore bien loin d'une telle attitude et, l'avenir du pays étant en jeu, il s'agissait de garder toujours la plus grande clairvoyance. "Je ne céderai pas, écrivait encore Grégoire Kayibanda dans ses Carnets, au sentimentalisme qui, sans le savoir, déforme l'Évangile : qui en fait une doctrine d'abdication, un encouragement à la démission, alors que l'Évangile est un glaive<sup>4</sup>... »

1. C.p. (25 et 31.7.57).

2. Article d'un lecteur d'ethnie tutsi dans le *Kinyamateka* n° 17 du 1.9.57, cité par D. Murego, *op. cit.*, p. 818.

3. G. Kayibanda, *Tunyuranyije kuri bike*, dans le *Kinyamateka* du 15.5.59.

4. C.p. (20.6.57).



TOUTE MA VIE POUR VOUS, MES FRÈRES!

Un mois après la diffusion de la Note, en date du 1<sup>er</sup> mai 1957, Grégoire Kayibanda lança à Gitarama, "comme cela avait été décidé" en commun par les leaders, le *Mouvement Social Hutu* (MSH) : "mouvement solide et organisé d'activités sociales, qui doit montrer notre esprit de construire"<sup>1</sup>. S'y retrouvaient la plupart des principaux leaders de la démocratie au Rwanda<sup>2</sup>.

Le but originel de ce mouvement était — comme l'indiquait son nom — essentiellement social. Il voulait le progrès matériel et spirituel de la population, la démocratisation des institutions politiques et administratives, et la réforme judiciaire. Son action, marquée par le "sens chrétien", se voulait à présent "engagée carrément sur le plan temporel"<sup>3</sup>.

1. C.p. (31.7.57).

2. Le risque est trop grand de tenter d'énumérer ici une liste des leaders, liste qui serait forcément incomplète.

3. C.p. (31.7.57).

## INTERMÈDE EN EUROPE

1957-1958

Le 1<sup>er</sup> mai 1957, jour de ses 33 ans, Grégoire Kayibanda apprit que ses démarches pour obtenir un stage auprès d'un grand journal régional d'actualité en Europe étaient sur le point d'aboutir. Il s'y prépara donc, avec le double souci de n'être pas trop longtemps séparé ni de sa famille, ni de la "jeune équipe de Chrétiens sociaux" qui luttait avec lui pour "débarrasser le petit peuple des injustices".

Il ne voulait pas que son absence ait pour résultat de "prolonger encore le terrible joug imposé aux humbles".

Dans le courant du mois d'août, Mgr Perraudin l'avisait enfin que le stage demandé avait bel et bien été arrangé, auprès du journal "Vers l'avenir", qui avait son siège à Namur, Belgique. Et qu'il pourrait en profiter pour participer d'abord, à Rome, à un Congrès Mondial des Laïcs et, plus tard, à l'animation du stand de la presse au sein du Pavillon des Missions Catholiques à l'Exposition Universelle de 1958 à Bruxelles.

Et le 9 septembre 1957, après avoir dûment signé l'engagement de revenir travailler au *Kinyamateka* à son retour, il prit l'avion pour l'Europe.

Hébergé d'abord à Heverlee, une petite ville proche de Louvain, où il retrouva d'autres étudiants rwandais venus de Maredsous et de Malone, il s'installa ensuite à Namur, où il devait accomplir son



stage. L'absence du directeur de "Vers l'avenir", Marc Delforge, avec qui il devait organiser son travail, lui donna le temps, au cours des premiers jours, de renouer certains contacts établis en Belgique en 1950... et de se préparer au Congrès de Rome.

Et le 30 septembre, il entreprit — avec notamment Gaspard Cyimana (qui allait entamer des études commerciales à Anvers) — un périple qui, en quatre jours, le mena à Paris, Tours, Angers, Lourdes (où il se recueillit non sans émotion à la grotte des apparitions mariales)... et de là à Marseille puis à Rome... où il assista le 5 octobre à l'audience inaugurale que donna le Pape Pie XII aux quelque 2 000 congressistes pour leur rappeler, avant le début de leurs travaux, que "la base de tout apostolat est *une vie intérieure authentiquement évangélique*"<sup>1</sup>.

Lors du congrès qui se déroula les jours suivants, il nota "la variété inouïe des délégations, — qui n'a nui en rien à l'unité d'objectif, — la riche diversité des réalisations de toutes les Églises locales, la fraternité sincère qui régnait entre nous tous, et le souci qu'avait chacun de recevoir et de donner. Tout cela, sans rien d'artificiel, tellement qu'à un moment donné, dans le carrefour "Culture", ça a été "houleux": Africains et Asiatiques trouvant que les Occidentaux ne tenaient pas assez compte de leurs cultures, et confondaient un peu Occident et Chrétien. Mais même en cela, on se plaçait dans l'objectif du règne de Dieu"<sup>2</sup>.

Les premiers jours du congrès avaient été consacrés à des conférences, qu'il suivit "toutes sauf une". Le soir, avec son ami Gaspard, il les relisait à tête reposée, retenant particulièrement celles de Joseph Folliet, de John Wu, Karl zu Löwenstein, J.-B. Montini, Gérard Philips, et surtout José Lasaga. "Après les conférences, nota-t-il, on échangeait des idées, on faisait connaissance, ou on allait demander l'*aqua minerale* pour se rafraîchir"<sup>3</sup>.

1. C.p. (5.10.57).

2. Lettre du 3.11.57.

3. *Ibidem*.

Peu après, il participa aux travaux de carrefours francophones, axés sur des thèmes particuliers, et qu'il jugea "plus vivants, plus concrets, plus directement pratiques": sur la famille rurale, l'apostolat rural, la presse et autres médias. "J'ai suivi tellement activement les débats, écrivit-il dans ses Carnets, qu'à la sortie j'ai dû tenir une réunion supplémentaire. J'avais parlé de nos publications et de leurs rôles respectifs, et il y en a qui y trouvaient une expérience susceptible d'être utile".

La Légion de Marie était bien représentée au congrès. Profitant d'une après-midi de temps libre, "nous avons même organisé une rencontre... Un Cardinal, des Evêques... 41 pays étaient présents... Mlle O'Connor, la déléguée pour le Congo et le Rwanda-Urundi était là, et m'a demandé si je ne pourrais pas pousser jusqu'à Dublin, Irlande".

Le congrès se clôtura dimanche 13 octobre. Grégoire Kayibanda repartit avec la délégation belge par Lugano (où ils logèrent), Bâle, Strasbourg; et il arriva à Namur le 16. Il nota que ce voyage lui avait permis de voir des profusions de belles choses, à travers villes et campagnes. Mais en même temps, il s'attristait, en pensant aux "pauvres enfants gueux et affamés" vivant ailleurs dans le monde et qui "constituaient la plus grande insulte de l'âge atomique". Faisant aussi allusion aux conflits idéologiques entre libéralisme et communisme, il formait le vœu "que ceux qui connaissent l'Évangile de vérité l'appliquent aux faits concrets, et ne se contentent pas seulement de condamner ceux qui prennent de faux remèdes"<sup>1</sup>.

Dès son retour à Namur, il entama son stage journalistique, qui lui donna un aperçu assez complet des activités d'un journal provincial mais branché sur l'actualité en Europe. Il s'intéressa aussi bien à la rédaction qu'à la mise en page, à l'organisation interne du travail, à la diffusion... Il participait aux travaux tant qu'il le pouvait, mais notait à part lui: "En tout cela, il me faut de la patience, car mon travail est un travail d'observation plutôt qu'une véritable activité"... Il accompagnait parfois des reporters "pour voir comment ils s'en

1. C.p. (16.10.58).



tirent". Une autre fois, il fut "envoyé au home des artistes africains à Bruxelles pour un reportage qui, paraît-il, est très bien, sauf qu'il me manquait les photos suffisantes"<sup>1</sup>.

Étant dès le début de son séjour en Europe rentré en contact avec les syndicats ouvriers chrétiens belges, qui étaient très sensibilisés aux graves problèmes sociaux du Rwanda, il y fit la connaissance de plusieurs personnalités qui lui apportèrent dorénavant aide et amitié: Jean Brück (futur conseiller spécial pour le Développement à la Communauté Européenne), Auguste Cool (futur président du Parti Social Chrétien de Belgique), Victor Michel (président du Mouvement Ouvrier Chrétien, puis Député Européen), Max Bastin (directeur du journal *La Cité* à Bruxelles, puis du *Courier d'Afrique* à Kinshasa), Jean Heinen (rédacteur en chef de *La Cité*), Lucie Bragard, André Louis, Louis Dereau, Jules Fafchamp, et tant d'autres. Il y rencontra aussi fréquemment les responsables de l'Action Sociale, et en particulier les "Équipes Populaires" pour l'éducation des hommes adultes: expérience dont il semble avoir pu s'inspirer plus tard pour organiser les équipes locales du Mouvement Social Hutu<sup>2</sup>.

Il fut bientôt invité par le secrétaire du Mouvement Ouvrier pour la région de Thuin en Hainaut, André Bertrand, à une rencontre régionale de ce mouvement, puis dans des sections locales. Hébergé chez son hôte, il se lia d'amitié avec sa famille et, peu après, avec un jeune prêtre de la paroisse, l'Abbé Sylvain Bourguet, qui le rejoindra bientôt au Rwanda. Lorsqu'il voyait que ce serait utile à la bonne cause, il acceptait aussi de faire ici et là des conférences sur la situation de son pays.

Début novembre 1957, il nota l'arrivée à Bruxelles, pour un stage auprès du journal *La Cité*, de son ami et ancien condisciple Aloys Munyangaju. Quelques jours auparavant (le 1<sup>er</sup> novembre), Joseph Habyarimana Gitara avait avec celui-ci fondé à Butare l'"Association pour la promotion sociale de la masse" (Aprosoma), comme une

1. Lettre du 3.11.57.

2. Lettre du 20.11.91 de Lucie Bragard.

entité distincte mais complémentaire du Mouvement Social Hutu. A ce propos, Grégoire Kayibanda écrivit alors dans ses Carnets: "Cher Aloys, nous nous compléterons pour la promotion de notre pays dans la vraie justice et l'union"<sup>1</sup>.

En date du 17 novembre 1957, il fit un rapide aller-retour à Dublin en Irlande, pour participer à l'assemblée du Concilium de la Légion de Marie pour ce pays, assemblée qui réunissait quelque 500 jeunes et adultes. Cette expérience l'intéressa vivement: "Il ne s'agit pas là d'un vague mysticisme, écrivit-il, mais de réalisations concrètes dans la vie réelle... d'administration serrée et de rigoureuse discipline. La vie humaine est considérée telle qu'elle se pratique: sans rien de raide ni de ridiculement mathématique... J'ai pu voir la charité sincère à l'œuvre. Voyez comme ils s'aiment, voyez comme ils aiment: désintéressement et dévouement total et sans équivoque... Ils ont des responsabilités familiales, mais n'en font pas un prétexte pieux pour vivre un christianisme égoïste qui est une caricature"<sup>2</sup>...

Quelques jours plus tard, ayant repris son stage à Namur, il relevait dans ses Carnets cette "difficulté sociologique" si importante que rencontre tout journaliste digne de ce nom œuvrant dans un pays qui n'est pas le sien: "La seule observation ne peut lui suffire, notait-il. Il faut comprendre le milieu, pour adapter ce que l'on voit aux situations concrètes de chez nous"... Il faut donc toujours "renforcer sa culture générale", de façon à être sûr de comprendre le vrai contexte des faits"<sup>3</sup>.

Dans les premiers jours de 1958, invité par l'association des Organisations Internationales Catholiques (OIC), il participa à Louvain à trois journées d'étude sur la formation à l'aspect international du journalisme. Et y assista notamment à une conférence qui le passionna sur l'aide aux pays en voie de développement, donnée

1. C.p. (3.11.57). — Aloys Munyangaju, qui en 1955 avait lancé à Cyangugu le mensuel *Soma* (où étaient défendus les choix démocratiques hutu), deviendra en 1958 rédacteur en chef de *Temps nouveaux d'Afrique* à Bujumbura, et l'un des plus importants parmi les leaders hutu.

2. C.p. (17 et 25.7.57).

3. C.p. (4.12.57).



par Raymond Scheyven, qu'il retrouvera plus tard comme Ministre belge de la Coopération au Développement.

Au cours du stage long et varié qu'il poursuivait ainsi en Europe, coupé de sa famille, de ses amis, de son pays, il passa — avoue-t-il encore dans ses Carnets, — par des moments "d'abattement, de solitude et d'angoisse", surtout à l'époque des fêtes familiales de la fin de l'année 1957. Mais il put vite se ressaisir en pensant à l'avenir : il ranima ses grands projets, essentiellement "la promotion humaine des masses populaires" au Rwanda. Il "entrevoyait les dangers qui l'attendaient", mais leur donnait un sens chrétien<sup>1</sup>.

Le 10 février 1958, il visita Banneux (près de Liège) et son sanctuaire marial dédié à la Vierge des Pauvres, dont il jugeait le message "si bienvenu, s'adressant à un monde dont les deux tiers meurent de faim"<sup>2</sup>.

Dès la mi-mars 1958 enfin, son stage s'achevant, il s'installa à Tervueren au centre d'accueil organisé pour le personnel africain de l'Exposition Universelle qui devait s'ouvrir un mois plus tard à Bruxelles. Déjà s'y trouvaient logés plus d'une centaine de personnes, hommes, femmes et enfants. Il s'y lia d'amitié avec l'Abbé Jean Massion qui était affecté là-bas en permanence, et qui était "le père de tout ce monde et le curé du logement"<sup>3</sup>.

Et lorsque le 15 avril l'Exposition ouvrit ses portes, il prit ses fonctions au pavillon des missions catholiques. En alternance avec d'autres, il s'y occupa du stand de la presse. "Quand c'est mon tour, écrivit-il, si les visiteurs étrangers parlent anglais ou allemand, notre stand n'a pas besoin d'interprètes" pour l'accueil, les explications, les conversations... Car il s'en chargeait lui-même. "Et cela sans bruit.

1. C.p. (1.1.58).

2. C.p. (12.2.58).

3. Lettre du 19.3.58. — L'Abbé Jean Massion viendra au Rwanda en 1959 dans le cadre de l'encyclique *Fidei donum*, qui invitait les Églises d'Europe à envoyer des prêtres dans le Tiers Monde. Il y fonda plus tard, en mars 1967, la revue *Dialogue*, appelée à un grand rayonnement. Il encouragea vivement la rédaction de la présente biographie et donna à cette fin de très précieux conseils (notamment lettre du 28.5.90).

Vous connaissez mon genre". Dans ses contacts avec les gens, il s'efforça de dépasser autant que possible "toutes mesquineries d'idéologie, ou de différences psychologiques, afin de les gagner à la fraternité humaine"<sup>2</sup>.

Lorsqu'il n'était pas "de service", il lui arrivait d'aller à Paris, Bonn ou d'autres villes pour assister à diverses conférences. Il acquérait ainsi de nouvelles informations et de nouveaux amis. Ainsi alla-t-il à une réunion à Bad-Godesberg sur le thème *Fidei donum*, son voyage étant pris en charge par un ami allemand<sup>3</sup>... Il était aussi invité dans des familles en Belgique, et y faisait de nombreuses connaissances.

Et tout cela n'était pas sans fatigues, on le devine !

\* \* \*

\* \*

Mais durant ce temps, que se passait-il au Rwanda ?

Le grand problème socio-racial y avait connu d'importants rebondissements, car au vu des documents qui lui avaient été présentés (et notamment du Manifeste des Hutu) et de ses propres enquêtes, la dernière Mission de Visite de l'ONU, dirigée par l'Ambassadeur haïtien Max Dorsinville, l'avait en septembre 1957 monté en épingle. Si bien qu'il n'était plus possible de l'escamoter.

Le Mwami Mutara avait donc convoqué à Nyanza le 30 mars 1958 un Comité paritaire d'étude comprenant six des principaux leaders hutu (Balthazar Bicamumpaka, Calliope Mulindahabi, J.-M.-V. Bendantunguka, Maximilien Nyonzima, Joseph Habyarimana Gitera et Claver Ndahayo) face à autant de membres du CSP. Et l'avait chargé d'examiner et de discuter le contenu du Manifeste des Hutu.

1. Lettre du 7.3.58.

2. C.p. (6.5.58).

3. Il s'agissait de Hans Struth, éditeur de la revue *Feuerreiter* de Cologne, et dont "la hauteur de vue et la simplicité le touchèrent profondément".



Il avait organisé parallèlement une réunion d'une quarantaine de Chefs, où certains avaient émis d'après critiques contre les leaders hutu et contre certains prêtres.

Or, à la veille de la réunion du CSP qui devait examiner les conclusions du Comité paritaire, comme pour forcer la main de Mutara et le contraindre à faire cause commune avec eux, les membres les plus conservateurs des familles possédantes tutsi élaborèrent à son intention, et lui remirent, deux documents sans équivoque. Le premier, daté du 17 mai, était signé par douze des responsables les plus engagés de la "hiérarchie coutumière", clients directs du Mwami; conformément à la logique de l'époque, il oubliait l'argument de la "continuité" qui avait été si important pour leurs ascendants jadis, lors des anciens métrages dynastiques, et qui seul eût pu à présent ressusciter une illusion de légitimité et d'harmonie: "Nos rois, affirmait-il, ont jadis conquis le pays des Hutu en tuant leurs rois... *Comment peuvent-ils maintenant prétendre être nos frères?* Il n'y a entre eux et nous aucun fondement de fraternité"! Et le second document, plus terre à terre, et signé le lendemain par une quinzaine d'autres vieux Tutsi, propriétaires de grands troupeaux, complétait le premier: il visait à informer le Mwami et le CSP de leur opposition radicale à toute réforme foncière car elle détruirait les bases mêmes de la vie au Rwanda"... et demandait au Mwami "de rechercher les personnes qui provoquent tant de troubles révolutionnaires".

Le lendemain, le CSP s'était réuni pour étudier le problème Hutu-Tutsi et celui de la réforme foncière, en présence d'un représentant de la Tutelle. Les six leaders hutu du Comité paritaire y étaient invités: ils tentèrent d'obtenir du Mwami qu'il y réponde "en dehors et au-dessus" de la "hiérarchie coutumière" qui l'entourait. Ils furent soutenus en cela par une minorité non négligeable de Tutsi modérés (car pris individuellement, plusieurs membres du CSP étaient ouverts et compréhensifs)<sup>1</sup>. Mais ils ne purent l'obtenir. Ils furent ensuite profondément déçus par le représentant de la Tutelle, qui

1. Car "il y avait des Tutsi progressistes qui voulaient la nouveauté" (Abbé J.M.V. Rusingizandekwe, Interview (Muyunzwe, janv. 92, p. 6) par Mme Karwera Mutwe.

tenta d'édulcorer le problème "que ces pétitionnaires' veulent noircir". Selon lui, "le Gouvernement ne saurait démocratiser instantanément toutes les institutions du pays, alors que la maturité politique n'est pas encore à ce niveau... Il s'agit d'un problème de pauvres gens, mais qui en soi n'en est même pas un, du moins quant à l'aspect dramatique dont on veut le revêtir"<sup>2</sup>. Bref, seuls les soutinrent ouvertement trois des membres du CSP: Anastase Makuza (seul Hutu, avec Jacques Hakizimana qui avait récemment démissionné), l'Abbé Stanislas Bushayija<sup>3</sup> et Alexis Karekezi (deux Tutsi modérés à l'esprit généreux)...

La déception des leaders hutu se mua enfin en stupeur et en froide colère, lorsqu'ils entendirent le Mwami lui-même répondre au Manifeste en niant jusqu'à l'existence de tout problème entre Hutu et Tutsi, et en traitant de "criminels ceux qui sèment la division"... Ajoutant même que "quand serait trouvé l'arbre qui produit ces mauvais fruits de division, il serait coupé, déraciné et brûlé, pour qu'il disparaisse et que plus rien ne reste"...

Pendant ce temps-là, deux des principaux leaders hutu, Grégoire Kayibanda et Aloys Munyangaju, étaient encore à l'étranger pour quelques mois. Ils n'allaient plus tarder à rentrer au pays...

\* \* \*

\* \*

Le 20 juin, Grégoire Kayibanda fut rejoint à Tervueren par son épouse, Véridiane, et par ses enfants, qui étaient alors au nombre de quatre. Grande fut sa joie de revoir les siens après dix mois entiers de séparation: "Diane est heureuse, nota-t-il. Les enfants ont repris leur grande gaieté et leur assurance devant papa".

1. Ce terme de "pétitionnaire" fut ressenti comme visant à dénier aux leaders hutu leur qualité représentative.

2. Cité par D. Murego, *op. cit.*, p. 858.

3. Stanislas Bushayija, (1915-1990), écrivain et historien, déjà cité en p. 6 ci-avant.



Il leur avait préparé un programme, de façon à ne pas les bousculer, leur faisant d'abord voir Tervueren, puis Bruxelles et l'Exposition... puis rencontrer les familles qu'il connaissait<sup>1</sup>, puis parcourir en train de vastes régions. Ce séjour devait être pour eux une ouverture sur le monde : "Ils doivent gagner à savoir que le monde est grand, et passe leur maison"... Sa joie très vive s'exprima dans ses Carnets personnels où, sur trois pleines pages, il nota un long chant en langue rwandaise<sup>2</sup>.

Ceux qui l'ont rencontré à cette époque ont été frappés par sa grande discrétion : "De son engagement politique, il ne parlait pas. Et ce n'est qu'au fil du temps que nous en avons appris l'importance". Ils en ont retenu par contre certaines réflexions qui, à l'époque, leur avaient donné à penser... Ainsi, lorsqu'il avait déploré l'anonymat des villes et des services publics "où sont perdus tant de contacts humains"... ou lorsqu'il avait admiré une maison "si bien équipée" mais qui n'aurait de sens que "remplie d'enfants"...

A la mi-septembre, il se rendit à Lourdes avec Véridiane, "heureuse, et consciente du don de Dieu", et "avec l'innocente Bernadette", alors âgée de quatre mois et représentant leurs enfants<sup>4</sup>. Et dans sa ferveur, l'on retrouve ce grand élan romantique que nous connaissons déjà, et qui semble avoir animé toute sa vie, notamment lorsqu'il évoque dans ses Carnets le "don à mort" de sa personne "au salut de ceux que Dieu lui a donnés"<sup>5</sup>.

Dans les derniers jours d'octobre, il prit encore une semaine de contacts approfondis et de travail au "Bœrenbond" à Louvain<sup>6</sup>. Il put y étudier ce que ce mouvement de la paysannerie flamande d'ins-

1. Notamment à Thuin, où un mois plus tôt il avait assisté aux funérailles de son ami André Bertrand, tué dans un accident de voiture.

2. C.p. (23.6.58).

3. Lettre du 29.6.91 de Renée Graindorge, à l'époque M<sup>me</sup> André Bertrand.

4. C.p. (13.9.58).

5. C.p. (30.9.57).

6. Début octobre 1958, il se vit encore proposer une bourse d'études de Philosophie et Lettres à l'Université de Fribourg, mais après un instant d'hésitation et non sans quelque regret, il dut la refuser.

piration chrétienne faisait pour la jeunesse rurale, la femme rurale, le petit propriétaire foncier, l'artisan... et nota dans ses Carnets qu'il y avait rencontré "des gens solides de caractère et sans amour de soi, aimant la vérité, et très ouverts sur nos problèmes... charitables, sans colonialisme outré... Pour eux, c'est le frère en Dieu qui compte, et de qui ils n'attendent aucun intérêt"... Il revint de ce bref séjour avec "une plus grande lucidité... un accroissement de courage"<sup>1</sup>.

Et le 8 novembre 1958, il prit l'avion à Bruxelles-Melsbrœk avec sa famille et, via Léopoldville et Bujumbura, arriva le 11 à Kigali, d'où il gagna Kabgayi et Kavumu. Certains de ses amis avaient pu se cotiser pour venir à sa rencontre; et le voisinage fêta le retour de toute la petite famille avec joie, heureux de le revoir après qu'on l'ait prétendu exilé. Car, en son absence, une vaste propagande avait été menée contre lui pour tenter de décourager les idées nouvelles.

1. C.p. (1.11.58).



*VERS LA FONDATION DU MOUVEMENT  
DÉMOCRATIQUE RÉPUBLICAIN PARMEHUTU*

*1958-1959*

**L**e 25 novembre 1958, deux semaines après son retour d'Europe, Grégoire Kayibanda reprit ses activités au Kinyamateka.

Après la période si animée qu'il venait de vivre, il y retrouva un rythme plus calme. Il se rendit compte aussi qu'il ne pourrait que progressivement y mettre en pratique ses idées nouvelles. D'autant plus que la responsabilité des articles était assumée ensemble par le rédacteur en chef et par le directeur de la publication.

Devant être "au service de la communauté chrétienne dans son ensemble", il devait concevoir ses articles et gérer les différentes rubriques du journal en conséquence. Il était rassuré de savoir que, dans ce même esprit, Mgr Perraudin lui donnerait en temps opportun "sans rien brusquer, les moyens nécessaires pour servir à fond l'opinion publique"...

Surtout préoccupé du grand problème socio-racial dont souffrait le pays, il se promettait d'user pour le résoudre des qualités personnelles qui seraient nécessaires: "sagesse, hardiesse, sens de l'intrigue tutsi, désintéressement total"<sup>1</sup>... Connaissant la complexité du pro-

1. C.p. (24.11.58).



blème, il considérait bien son projet comme "un peu hardi", mais il s'en remettait humblement à Dieu : "Ne se plaît-il pas à Se servir des instruments les plus faibles?"<sup>1</sup>

Dans ses articles de presse, destinés à un public ne parlant souvent pas le français, et consacrés à des sujets particuliers, il s'efforçait d'apporter toujours une vision large et de faire percevoir à ses lecteurs comment tous les problèmes se tiennent : ceux de la famille, de la dot, de l'éducation des enfants, de l'accès aux écoles, des terres familiales<sup>2</sup>... l'abolition des travaux obligatoires; mais en même temps la conscience des besoins futurs de la communauté, la prévoyance de l'avenir, et les conditions d'un développement sans contrainte<sup>3</sup>...

Il y expliquait aussi l'importance essentielle de gagner les prochaines élections, qui devaient se tenir fin 1959. Il fallait qu'en vue de celles-ci chacun se concerta sans tarder avec les autres pour choisir des candidats qui aient non seulement les mêmes idées, mais aussi le courage et l'intelligence de les exposer<sup>4</sup>... Et afin que ces candidats bénéficient d'un maximum de voix, il fallait "se mettre ensemble", se regrouper dans un même "parti"<sup>5</sup> sans attendre le dernier moment, et en se tenant fermement aux choix arrêtés en commun.

Tout en exerçant ainsi son rôle d'informateur et de formateur, pour familiariser les populations aux mécanismes de la démocratie, il s'abstenait de recommander tels ou tels partis, ceux-ci n'ayant d'ailleurs pas encore été officiellement autorisés à se constituer.

Cela ne l'avait pas empêché, sur un plan privé et non professionnel, de retrouver le "Mouvement Social Hutu" (MSH), qu'il avait lancé avec les autres leaders démocrates en juin 1957, trois mois avant son départ pour l'Europe. A présent, ses compagnons esti-

1. C.p., 1955 (II, p. 16).

2. G. Kayibanda, *Nurugo rurababaye*, dans *Kinyamateka* (janv. 1959).

3. G. Kayibanda, *Akazi nigasimbuzwe "inĩtiyative" ali byo kwibwira ukagira ubwira*, dans *Kinyamateka* (15.3.59).

4. G. Kayibanda, *Wowe uzatora nde*, dans *Kinyamateka* (1.2.59).

5. G. Kayibanda, *Abatora ntibatagaranya amajwi*, dans *Kinyamateka* (1.4.59).

maient que, mieux que quiconque, il était "au fait de la réalité du régime et des méthodes aptes à vaincre". Ils lui demandèrent donc de se charger de la présidence générale du mouvement. Il accepta cette responsabilité majeure, tout en notant dans ses Carnets une série de dispositions à prendre, notamment :

- définir "progressivement une doctrine" du mouvement, élaborer "un programme annuel" et prévoir "une publication"<sup>1</sup>,
- mettre en place "progressivement une réelle organisation, multiplier des sections, construire un local pour abriter le secrétariat du mouvement, provoquer des rencontres de militants et assurer une marche efficace des réunions en y précisant les diverses responsabilités"... et enfin,
- créer "une commission politique apte à évoluer en parti politique".

Le MSH développerait ainsi "son action sociale et son action politique, sans tapage mais sans concession aux intimidations de toutes sortes", avec confiance dans la "réussite finale des aspirations d'un peuple qui se libère"<sup>2</sup>.

Dans l'immédiat, il fut décidé de rédiger un manifeste-programme indiquant les réformes et la réorganisation politique souhaitables, de façon à convaincre le "Groupe de travail" dont les autorités belges annonçaient la venue prochaine au Rwanda-Urundi pour y "étudier l'évolution à donner aux institutions politiques des deux pays" à la fin de la législature en cours des Conseils représentatifs<sup>3</sup>.

Non content d'assumer la lourde tâche de la présidence du MSH, Grégoire Kayibanda accepta aussi à cette époque son élection comme président du conseil de gestion de la Trafipro, grande coopérative de consommation dont il était devenu membre dès avant son

1. Cette publication prendra la forme d'un bulletin hebdomadaire, intitulé "*Urumuli rwa Demokrasi*" (la lumière de la démocratie), en 1961-62.

2. C.p. (24.11.59).

3. C.p. (10.12.58 et 21.2.59). — La venue de ce Groupe, émanation d'une mission spéciale envoyée par la Belgique au Congo pour étudier l'évolution politique de ce pays, avait été demandée par le Conseil Général du Rwanda-Urundi.



départ pour l'Europe. Ce conseil devait veiller à ce que le profit économique et social voulu pour les populations soit assuré par une gestion financière rigoureuse sans que des intérêts particuliers viennent en fausser le jeu<sup>1</sup>.

Autre activité, bien différente, dont il accepta alors la charge: la présidence nationale de la Légion de Marie<sup>2</sup>. Ce qui l'amena à se rendre avec l'aumônier de ce mouvement auprès des responsables locaux aux quatre coins du pays. Lors de ces déplacements, une fois achevée sa journée d'action catholique, il réunissait ensuite autour de lui, dans la soirée et une partie de la nuit, les moniteurs d'enseignement primaire de toute la région. Ainsi fut-il de mieux en mieux connu de tous, comme il connut tout le monde: connaissance bien précieuse non seulement lorsqu'il lui faudra bientôt organiser un parti politique au service des idées démocratiques, mais aussi lorsqu'il lui faudra faire établir des listes de candidats pour les futurs Conseils communaux.

Cependant, lorsque les tensions politiques vinrent à s'accroître dans le pays, les autorités religieuses voulurent éviter tout risque de compromission, même indirecte, avec un parti quel qu'il fût; et Grégoire Kayibanda, tout en restant responsable de la section de Kabgayi, dut abandonner ses responsabilités nationales dans ce mouvement.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1958, s'ouvrit à Bujumbura la session annuelle du Conseil Général du Rwanda-Urundi, la première depuis la Mission de Visite de l'ONU de septembre 1957. Et ses membres purent prendre connaissance de l'édifiant rapport d'une "commission privée" dudit Conseil, qui avait étudié le problème Hutu-Tutsi et met-

1. Fondée en 1956 à Byimana par le P. Louis Pien, dans le cadre de la politique tracée par le Plan décennal, cette coopérative s'était donné une devise: Travail, Fidélité, Progrès; d'où son nom de Trafipro. Son succès conduisit à la déplacer à Kakgayi, localité mieux desservie, où une aide importante du Fonds du Bien-Etre (institué par la Belgique en contrepartie de l'effort de guerre) lui permit de construire de grands magasins de stockage et de vente, ainsi que des bureaux.

2. C.p. (1.1.59).

tait crûment en lumière les abus du système sévissant alors dans les deux pays<sup>1</sup>.

Ce rapport montrait combien dure était la situation des populations du Rwanda-Urundi à ce moment (donc à la veille de la Révolution rwandaise de novembre 1959). Il énumérait, à titre exemplatif, une série d'abus, et déclarait formellement que "d'innombrables indices et recoupements révélèrent que le mal était général... et que les injustices au détriment des faibles existaient toujours à l'état d'institution, comme au temps jadis".

Se limitant à celles de la "hiérarchie coutumière", sans même parler des innombrables abus découlant des systèmes de clientèle, il en donnait quelques exemples. Ainsi, évoquant les prestations en travail et en vivres dues par les populations aux autorités locales et théoriquement remplacées naguère par un impôt uniforme, il révélait que ces autorités "continuaient à faire travailler certains de leurs "sujets" à leur profit personnel sans rémunération aucune<sup>2</sup>: travaux domestiques, construction de leurs maisons, garde des troupeaux, culture des champs vivriers et des plantations de rapport"... Celui qui voulait "se libérer de ce travail forcé" ne pouvait le faire qu'"en payant lui-même son employeur". Et si par aventure un Chef ou Sous-Chef était "condamné par la Justice ou destitué par l'Administration, il n'en gardait pas moins la maison construite, les exploitations de rapport créées, et les troupeaux acquis illégalement pendant son commandement: il pouvait se retirer, fortune faite".

Ce rapport révélait en outre que "malgré un impôt légal déjà bien lourd (environ un quart du revenu monétaire), ces autorités souti-

1. D. Murego, *op. cit.*, p. 864. - Commission créée en 1958 à l'instigation d'Albert Maus, membre du Conseil Général, mais non officialisée par le président de ce Conseil. En 1956 déjà, A. Maus avait demandé que l'immense majorité hutu soit enfin représentée dans les Conseils Supérieurs des deux pays: ce ne serait, disait-il, que "l'ABC de la démocratie et de la justice sociale"; mais les autres membres avaient jugé "plus prudent de se tenir cois" et sa demande avait été rejetée. Il avait alors présenté sa démission, non sans avoir écrit au Gouverneur que "le problème social le plus aigu, le drame humain le plus poignant" du Rwanda et du Burundi resterait donc "officiellement ignoré de nos institutions et sans moyen organique de défense" (*Le Rwanda politique*, pp. 13 à 15).

2. Voir p. 35, n. 2, ci-avant.



raient à leurs "sujets" des sommes importantes. "Tous les artifices sont employés dans ce but: certains récoltent l'impôt légal deux fois par an, une fois pour le Trésor, une fois pour eux-mêmes... Ou encore, chargés par l'Administration de procurer de la main-d'œuvre non rémunérée pour des travaux d'utilité publique (routes, reboisements, haies anti-érosives), ils s'adressaient d'abord à leurs sujets les plus riches, qui se libéraient aussitôt en versant un pot-de-  
vin parfois de 200 fr. Puis descendant toute la hiérarchie sociale avec des profits proportionnels, c'étaient finalement les plus pauvres, toujours les mêmes, qui n'ayant pas de quoi payer étaient astreints au travail envisagé. Ces malheureux étaient donc taxés doublement: une fois en espèces, et une fois en nature (ou deux fois en espèces).

Mais là ne s'arrêtaient pas "l'ingéniosité perverse de ces autorités", ni "l'inaltérable patience des populations" réduites au silence par la peur de représailles qui pouvaient être terribles<sup>1</sup>. "Un euphémisme, révélait le rapport, appelle cadeaux les taxes en nature ou en espèces que l'administré est obligé d'offrir au Chef, au greffier, etc. s'il veut en obtenir le service public auquel il a droit et que ceux-ci sont obligés de rendre en vertu de leurs fonctions rétribuées: inscription dans les registres, permis de mutation, examen d'une cause, obtention d'une terre"... Toute nouvelle occasion était bonne pour rançonner les paysans: ainsi, lorsque des dépulpeuses furent installées dans les campagnes pour alléger le travail des planteurs de café et améliorer leur production, les mêmes autorités les assortirent d'"une taxe à leur profit personnel, une part du café (pouvant aller jusqu'à la moitié) étant en outre saisie après le dépulpage"<sup>2</sup>.

1. Extraits du rapport, cités par D. Murego, op. cit., pp. 768 et ss.

2. J.-P. Harroy, Gouverneur à l'époque, a écrit en 1984 (op. cit., p. 172) à propos des planteurs de café: "Ce n'est qu'en 1959 et je n'en suis pas fier, que j'ai su ou compris que cueillir, suivi de vendre et de toucher de l'argent, finissait par l'obligation de remettre cet argent au *shebuja* (patron pastoral ou foncier) tutsi, lequel, souvent, réussissait à prendre tout, ou laissait 20 Fr, m'a-t-on dit, sur un millier en moyenne, lorsqu'il était bon prince et de bonne humeur". Le même auteur évoque le cas d'une association philanthropique qui, ayant apporté son aide à des familles paysannes, cherchait comment "empêcher que le *shebuja* ne vienne aussitôt auprès de celles-ci se faire remettre les colis".

Lorsqu'elle avait été informée de ces multiples abus, l'Administration avait bien pris des mesures pour y remédier, mais avec "peu de résultat, et ce par sa faute, car elle manqua de courage ou fut trop prudente"... Les mesures qu'elle prenait pour protéger les populations "se retournaient contre celles-ci de par la malignité des autorités coutumières".

Ce rapport remis au Conseil Général soulignait, à juste titre, que nombreux étaient aussi les Tutsi pauvres soumis aux injustices de ces autorités, mais avec cette nuance importante que, la solidarité de race jouant, on ne trouvait "que des Hutu astreints aux corvées, tandis que les Tutsi même pauvres se promenaient sur les collines"<sup>1</sup>.

En guise de conclusion, le rapport proposait qu'au sein de tous les Conseils représentatifs (y compris donc les deux CSP), les ethnies bénéficient tout au moins d'une représentation paritaire.

Après que ce rapport eut été soumis au Conseil Général, et suite aux remarques faites par la Mission de Visite de l'ONU un an plus tôt, en septembre 1957<sup>2</sup>, le Gouverneur en place fit une déclaration où il fut enfin question d'un problème indéniable, admettant que "l'organisation politique et administrative au niveau des collines rendait des abus possibles"... qu'une seule ethnies "composait en énorme majorité les dirigeants et possédait une énorme majorité des richesses immobilières"... que désormais ce serait "un objectif essentiel" que de "réduire ce déséquilibre"...

Il avait donc fallu "attendre plus de 40 ans, écrira plus tard<sup>3</sup> Guy Logiest (ancien Résident Spécial du Rwanda et ancien Ambassadeur de Belgique en ce pays), pour que l'Administration de Tutelle reconnaisse ce fait. Encore n'osa-t-elle pas en faire carrément une question raciale, mais plutôt un problème d'opposition entre riches et pauvres"... En outre, d'une pareille "reconnaissance des faits", il eût fallu passer rapidement aux actes; or ces belles paroles "ne furent, écrira encore l'Ambassadeur Logiest, suivies d'aucune action de

1. Extraits du rapport, cités par D. Murego, op. cit., pp. 768 et ss.

2. D. Murego, op. cit., p. 864; et G. Logiest, op. cit., p. 92.

3. En 1988.



redressement tant soit peu énergique"... En réalité, l'Administration "poursuivit sa politique de soutien à la hiérarchie (coutumière) comme par le passé"<sup>1</sup>.

La compréhension des problèmes ayant ainsi évolué grâce au soutien si précieux de l'ONU et de ses Missions de Visite, et cette compréhension devant mener dans un avenir proche à des réformes institutionnelles, le Vicaire Apostolique de Kabgayi, Mgr Perraudin, résolut de rappeler une bonne fois, avec modération mais clarté, les grands principes de morale sociale applicables en l'occurrence. Le 11 février 1959, dans une Lettre pastorale de Carême qui devint immédiatement célèbre, il rappela que "la loi divine de la justice et de la charité sociale demande que les institutions d'un pays assurent réellement à tous les habitants et à tous les groupes sociaux légitimes les mêmes droits fondamentaux et les mêmes possibilités d'ascension humaine et de participation aux affaires publiques. Des institutions qui consacraient un régime de privilèges, de favoritisme, de protectionnisme, soit pour des individus soit pour des groupes sociaux, ne seraient pas conformes à la morale chrétienne"<sup>2</sup>...

Cette Lettre "sur la justice et la charité" eut — on l'imagine — un retentissement énorme dans tout le pays. Dans le Vicariat de Kabgayi naturellement, où elle fut lue dans toutes les églises; mais aussi dans celui de Nyundo, où Mgr Bigirumwami la fit lire de même<sup>3</sup>. Les populations s'y sentirent comprises et confortées, tandis que bien des privilégiés s'y sentaient directement concernés et culpabilisés<sup>4</sup>.

Quelques jours après, le 15 février, l'Association pour la Promotion Sociale de la Masse (Aprosoma), fondée le 1<sup>er</sup> novembre 1957 par Joseph Habyarimana Gitera et Aloys Munyangaju, se donna

1. G. Logiest, op. cit., p. 92.

2. Lettre pastorale, Kabgayi 11. 2.1959, p. 35.

3. D. Murego, op. cit., p. 926, n. 140. - Dans une lettre écrite à cette époque à l'un de ses amis, G. Kayibanda dira qu'il voyait en Mgr Perraudin un homme "très social, très charitable, très courageux, n'ayant pas peur de dénoncer l'injustice". Ajoutant: "D'ailleurs, le peuple le tient pour un saint".

4. J. M. V. Rusingizandekwe, *Une révolution pour libérer le peuple*, Interview par le P. Guy Theunis, dans *Dialogue*, n° 137, nov-déc. 1983, p. 59.

le nom de parti politique et devint le Parti Social Hutu (mais l'appellation d'Aprosoma, elle, resta dans l'esprit du public). Cela, avant que la formation des partis n'ait été officiellement autorisée par la Tutelle.

Lorsqu'il apprit la formation de ce premier parti, Grégoire Kayibanda consulta ses amis, et ils décidèrent ensemble de ne pas le suivre: "question d'idéologie, de méthode et de ton"... Il semblait vouloir éviter toute précipitation, ne voulant ni brûler les étapes, ni paraître enfreindre la loi pour un enjeu purement formel. D'abord et avant tout, nota-t-il, "on préparera la campagne visant le Groupe de Travail et on s'organisera pour l'action face aux prochaines réformes". Quant au nouveau parti, "l'on travaillera aussi délicatement que possible à manifester les distinctions nécessaires; mais en tout, on travaillera avec modestie, énergie, sagesse et charité"<sup>1</sup>.

Quelques jours après, arriva au Rwanda le Groupe de Travail annoncé et tant attendu<sup>2</sup>. Il parcourut le pays durant tout le mois de mai pour "s'enquérir des aspirations des habitants quant à l'évolution administrative et politique" en vue des réformes institutionnelles jugées à présent indispensables.

Le Mouvement Social Hutu (MSH) lui remit sans tarder un manifeste-programme préparé à son intention. Mais en plus, consterné par la proposition faite récemment par un professeur de l'Institut Colonial d'Anvers (qui suggérait de laisser le problème Hutu-Tutsi se régler après l'indépendance)<sup>3</sup>, il se décupla pour convaincre les membres du Groupe de Travail qu'il fallait au contraire inscrire le

1. C. p. (21. 2. 59). - C'est à cette époque que, grâce à un prêt de l'Imprimerie de Kabgayi, Grégoire Kayibanda fit construire à Kavumu près de la grand-route une maison "un peu grande" adaptée à sa famille devenue nombreuse. Cette maison remplaça la petite maison personnelle qu'il avait fait construire tout à côté en novembre 1955.

2. Ce Groupe était présidé par Auguste De Schrijver, Ministre d'État et prochain Ministre du Congo belge et du Rwanda-Urundi.

3. Joseph Van Bilsen, qui avait, non sans mérite à cette époque, écrit dans *La revue nouvelle* que l'Administration de Tutelle avait "une responsabilité dans les tensions entre Hutu et Tutsi: loin de créer des conditions permettant la promotion des populations défavorisées (par l'école, le développement économique, l'accès aux professions et emplois), nous avons, par l'insuffisance des moyens mis en œuvre, accusé davantage les inégalités. En



règlement de ce problème comme un préalable absolu à l'indépendance : "Si l'autonomie était octroyée avant, soulignèrent-ils, elle permettrait à la "hiérarchie coutumière" de rétablir d'abord ses pouvoirs anciens et ensuite de faire retomber le peuple dans une condition plus dure que jamais". Les leaders du MSH en étaient d'autant plus assurés qu'ils étaient informés secrètement des idées prévalant dans l'entourage du Mwami.

De son côté, cet entourage, qui s'était récemment détourné de l'Aprosoma pour "en finir avec le Mouvement de Kayibanda", s'efforça de persuader le Groupe de Travail de l'urgence qu'il y avait à réprimer sévèrement les "auteurs de troubles et de division". Mais cela n'empêcha pas le président dudit Groupe de se rendre compte bien clairement que "le besoin de démocratie avait acquis dans les masses une force inouïe"... et, à son retour à Bruxelles, de proposer à son Gouvernement les réformes appropriées<sup>1</sup>.

Le 15 juin, en prévision des élections qui devaient à présent se tenir bientôt (dès que les réformes auraient été édictées), la formation des partis politiques fut autorisée par l'Administration de Tutelle. Les différentes tendances entreprirent donc de s'organiser en conséquence. Et dans tout le pays, les réunions populaires se multiplièrent<sup>2</sup> et les esprits commencèrent à s'échauffer sérieusement. Ce dont le Mwami ne manqua pas d'être avisé en hâte.

Pour tenter de ramener un certain apaisement, le Mwami Mutara prit alors, sans en avoir référé à la Tutelle, un Décret abolissant les travaux non rémunérés imposés par celle-ci.

donnant plus de chances aux uns, nous avons accablé les autres sous forme de corvées et autres services à prester. Les apparences ne jouent-elles pas contre nous si, après cela, nous "découvrons" l'urgence du problème exactement au moment où s'élèvent les premières revendications d'autonomie? Il serait, je crois, très délicat pour nous de faire de cette question un "préalable" à l'émancipation". — Mais comme le note D. Murego (op. cit., p. 786) en citant cet article, une telle attitude eût un peu ressemblé à une "fuite des responsabilités".

1. Lettre du 24.6.59 à Lucie Bragard.

2. G. Kayibanda, *Inama ziratumu gushyira bijyambere*, dans le *Kinyamateka* (15.4.59).

Première concession, substantielle, mais qui apparaissait à présent bien insuffisante car elle laissait intacts tous les autres privilèges ethniques et les monopoles qui en découlaient au niveau du pouvoir, de la justice, des systèmes de clientèle, de l'enseignement, des moyens économiques... Concession bien tardive aussi, mais qui annonçait un très net fléchissement. Or on évoquait depuis des mois au sein du Conseil Supérieur du Pays, sous la présidence du Mwami, la suppression des domaines pastoraux et du système de clientèle s'y rattachant. L'on devine donc que ce Décret du Mwami, et surtout le fléchissement qu'il traduisait, ne pouvait qu'inquiéter au plus haut point les "faucons" qui l'entouraient<sup>1</sup> et qui refusaient toute remise en question d'un système qui conditionnait leur vie de *farniente* à charge du reste de la population.

Quoi qu'il en soit, peu de temps après, le 25 juillet 1959, le Mwami Mutara mourait subitement. Sa mort survint à Bujumbura, où on le soignait pour une grave maladie qu'il traînait depuis des années et qui était arrivée au dernier stade de son évolution<sup>2</sup>.

Ce décès d'un Mwami sans héritier risquait de modifier la portée des réformes en cours de préparation. Les leaders hutu se réunirent d'ailleurs immédiatement à Ruhengeri pour examiner la situation nouvelle. Mais conscients qu'ils devaient agir très vite, les principaux personnages de l'entourage du Mwami organisèrent ses funérailles dès le 29 juillet, c'est-à-dire beaucoup plus tôt que ne le prévoyait la coutume. Et ils y présentèrent comme ayant été désigné par le défunt pour lui succéder, son demi-frère Jean-Baptiste Ndahindurwa, homme effacé mais docile à leurs injonctions; dont l'investiture précipitée fut ainsi quasiment imposée au Gouverneur venu assister aux cérémonies; et qui prit le nom de règne de Kigeri.

Avant d'accepter ce nouveau Mwami, le Gouverneur en avait au moins obtenu la promesse formelle qu'il accepterait un système de

1. A certains Chefs qui voulaient tuer le leader hutu Gitera, il avait déclaré: "Au lieu de chercher à le tuer, cherchez à savoir pourquoi il agit comme vous le lui reprochez" (Abbé J.M.V. Rusingizandekwe, Interv. par M<sup>me</sup> Karwera Mutwe, janv. 92, p. 5 bis).

2. Son épouse lui survit encore aujourd'hui avec beaucoup de dignité, à Butare où une villa et une pension de veuve lui ont été attribuées.



monarchie constitutionnelle organisé démocratiquement selon les règles nouvelles qui allaient bientôt être édictées.

Au cours des semaines suivantes, la formation de partis politiques ayant été autorisée, les préparatifs en vue de la constitution de ceux-ci se poursuivirent. L'Aprosoma, qui avait pris les devants, régularisa sa situation dans le cadre de la nouvelle réglementation. Fortement implanté dans la région de Save et de Butare/Astrida, il n'était, par contre, que faiblement organisé ailleurs. Les discours courageux et combatifs mais parfois un peu exaltés de son président, Joseph Habyarimana Gitera, en avaient fait au départ l'ennemi n° 1 de l'entourage du Mwami et de toute la "hiérarchie coutumière".

Dès le 3 septembre, fut homologué un second parti: l'Union Nationale Rwandaise (Unar). L'on y retrouvait la quasi-totalité des "autorités coutumières" et, à leurs côtés, tous les privilégiés du système en place. Présidé par François Rukeba (Sous-Chef au Kinyaga, mais qui avait joué un rôle majeur lors de l'avènement de Kigeri), ce parti se présentait comme s'il était seul patriotique et nationaliste<sup>1</sup>. Il revendiquait au plus tôt l'autonomie interne du pays en vue d'une indépendance rapide, y voyant à l'évidence un moyen expéditif de couper la tête au géant hutu avant qu'il ne se soit remis parfaitement sur pied.

Le 14 septembre, ce fut au tour du Rassemblement Démocratique Rwandais (Rader) d'être agréé comme parti politique. Présidé par Prosper Bwanakweri, Chef au Rusenyi (Nyanza), il regroupait des Tutsi modérés "de la jeune génération" et quelques Hutu sympathisants. L'on y trouvait notamment Étienne Rwigemera<sup>2</sup>, frère du défunt Mwami Mutara et donc demi-frère de Kigeri; J.-N. Seruvumba, Chef au Bwishaza); Lazare Ndazaro et Aloys Muhikira, fonctionnaires tutsi auprès de la Résidence; Anastase Makuza, fonctionnaire hutu de la Résidence mais qui ne tarda pas à rejoindre le

1. Comme l'avaient fait en février 1957 les auteurs de la "Mise au point" préparée pour la Mission de Visite de l'ONU (voir p. 109 ci-avant).

2. Qui, après la Révolution, a travaillé longtemps pour le Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics.

parti Parmehutu... Le Rader n'avait en réalité qu'une faible base populaire. Son programme, à l'origine diamétralement opposé à celui de l'Unar, comportait une série d'ouvertures vers une évolution démocratique : élection des Chefs, Sous-Chefs et Juges au suffrage universel; abolition du monopole de fait des Tutsi; nationalisation des grands domaines pastoraux (contre indemnisation toutefois); évolution vers une propriété foncière individuelle dégagée des systèmes de clientèle...

Le 26 septembre enfin, le Mouvement Social Hutu, dont les principaux leaders s'étaient réunis pour l'occasion à Gitarama autour de leur président, donna à son tour naissance à un parti, le Parti du Mouvement de l'Émancipation des Hutu (Parmehutu). L'accent particulier mis dans son nom sur les Hutu était comme un appel à ceux qui étaient les premiers intéressés au changement; et effectivement, il contribua à les rassembler tous<sup>1</sup>. Mais ce parti se voulait aussi au service de toutes les populations exploitées, sans se limiter à un groupe ethnique; c'est-à-dire au service aussi des très nombreux Tutsi pauvres et des Twa, car les uns et les autres avaient eu souvent un sort comparable à celui des Hutu<sup>2</sup> et, "eux aussi, réclamaient la démocratie et une répartition équitable du patrimoine national"<sup>3</sup>.

Cette nouvelle formation rassemblait des hommes éclairés, solides et, comme leur chef, totalement désintéressés: dévoués corps et âme<sup>4</sup> et décidés à sacrifier leurs vies pour la libération de leurs frères opprimés. Elle disposa dès le départ d'une organisation en grande partie clandestine. Ses fondateurs n'avaient évidemment ni les grandes ressources financières, ni les moyens d'autorité, d'intimidation, de propagande... ni les importants moyens de transport... dont disposait la "hiérarchie coutumière". Mais grâce aux innombrables

1. J. B. Habyarimana, Interview (févr. 92, p. 8) par M<sup>me</sup> Karwera Mutwe.

2. Le manifeste-programme du 9 octobre le rappelait expressément; tout comme une note personnelle rédigée à ce propos par Grégoire Kayibanda à Rwerere en 1974, rappelant cette intention "bien éclairée" des initiateurs du Parmehutu.

3. G. Kayibanda, *Iyo abahutu bashaka ni ubwigenge buzira ubugaragu*, dans *Kinyamateka* (1.4.59): Rejeter le système ancien, y écrivait-il, est d'ailleurs "une volonté des Hutu et d'un grand nombre de Tutsi".

4. L. Nibaseke, Interv. p. 29.



contacts personnels noués patiemment et discrètement au long des années à travers tout le pays par son président, Grégoire Kayibanda, grâce au "travail en profondeur" réalisé par celui-ci<sup>1</sup>, ce parti put multiplier des cellules actives jusque dans les régions les plus reculées, au niveau de chaque sous-chefferie et même de chaque colline. Et cela, sans que la "hiérarchie coutumière" s'en rende compte, et songe à l'écraser.

Dans les premiers temps, dit un des anciens membres de ce parti, "nous avons tenu beaucoup de réunions de nuit au domicile de Grégoire Kayibanda: nous étions obligés de nous cacher chez lui pour échapper à la surveillance du pouvoir. Nous avons chaque fois passé des nuits entières chez lui! Nous étions nombreux et nous avions des problèmes sérieux du pays à débattre. Mais chaque fois sa femme nous accueillait comme des frères, avec une discrétion qui a toujours forcé mon admiration: la générosité et la solidarité dans la famille de Kayibanda sont des qualités qui lui sont propres. Sa maison était toujours ouverte. Il nous a montré par son exemple que quand on est responsable, on doit être prêt pour les sacrifices de toutes sortes. Je l'admire beaucoup pour ça et je garde de lui un souvenir très respectueux". L'esprit de fraternité qui caractérisait ces réunions leur conférait une ambiance chaleureuse: "Nous avons vu en lui un homme de cœur et de grande ouverture. Il aimait les gens sans tenir compte de leur rang social. Et il avait inculqué cette mentalité à tous les membres de sa famille. Sa femme était aussi exceptionnelle, car elle nous supportait de bon cœur, tout nombreux que nous étions. Peu à peu, nous sommes devenus un groupe trop important pour que la petite maison de Kayibanda pût nous contenir, et nous avons dû chercher un autre lieu discret près de la maison d'un autre militant. C'est dans un petit boisement que nous avons donc tenu nos réunions, à ciel ouvert, pour ne pas attirer l'attention des membres de l'Unar, qui étaient en même temps responsables du pays. Avant d'arriver à Gitarama, vous traversez un petit centre qui

1. Chanoine Eugène Ernotte, lettre du 12.7.91. - Et F. X. Nshogozabahizi, Interv., p. 13.

n'était pas aussi développé dans le temps. Le lieu se nomme "Mu-cyakabiri", chez Ndahayo"<sup>1</sup>.

Au-dessus du vaste réseau non apparent du parti, se mit donc dorénavant en place une organisation visible et officielle; et notamment, un Comité National comprenant: Grégoire Kayibanda (président), Balthazar Bicamumpaka (vice-président), Jean-Baptiste Rwasibo (vice-président), Jean-Baptiste Sagahutu (vice-président), Claver Ndahayo (secrétaire), Maximilien Niyonzima (secrétaire), et un groupe de leaders-conseillers: Otto Rusingizandekwe, Lazare Mpakaniye, Gaspard Cyimana, Calliope Mulindahabi, Augustin Kamoso, Amandin Rugira, Dominique Mbonyumutwa, Anastase Makuza, Jean Habyarimana, Théodore Gashugi, Wélars Banzi, Gaspard Rwagahilima, etc. et des Comités par Territoire et par chefferie. Chez tous ces leaders, on constatait une calme et inébranlable détermination, une fermeté et un courage impavides... Grégoire Kayibanda les entraînait tous derrière lui, et tous le suivaient avec la confiance la plus profonde et la plus totale.

La première expression publique de ce parti fut, le 9 octobre 1959, un nouveau manifeste-programme, dont on pourrait résumer comme suit les grandes idées. D'abord, volonté d'union, sans prédominance d'une race sur une autre: collaboration avec tous démocrates convaincus et absence de toute haine pour l'ethnie des gens au pouvoir; mais en gardant "en horreur l'hypocrisie et les intrigues" dont ceux-ci faisaient leur pain quotidien. Ensuite, volonté de réforme des institutions, en partant de la base: remplacement des sous-chefferies par des Communes viables (élection de Bourgmestres et Conseillers communaux au suffrage universel direct des hommes et des femmes); suppression pure et simple des chefferies; élection indirecte des Conseils de Territoire et d'un Conseil Supérieur du Pays (CSP) mais sans membres d'office ni présidence imposée; codification des lois et coutumes; acceptation du principe d'une monarchie constitutionnelle démocratique, mais suppression du Kalinga (qui n'était - nous l'avons vu - que le trophée d'une ancienne conquête)

1. L. Nibaseke, Interview (Kigali, juin 92, pp. 16 et 17) par Mme Karwera Mutwe.



et du vieux conseil des rites royaux (Abiru); adjonction à tous les agents à compétence générale de l'Administration de Tutelle (y compris le Résident) d'un co-responsable rwandais; et enfin, 5 à 7 ans de véritable démocratie avant un référendum sur l'indépendance. Ensuite, volonté de réforme du système socio-économique: rééquilibrage ethnique équitable de l'enseignement, surtout secondaire et supérieur; remplacement des travaux obligatoires et non rémunérés par des travaux publics dorénavant correctement payés en permettant aux jeunes de gagner leur vie; partage équitable des grands domaines pastoraux, et accession de tous à la propriété individuelle; multiplication des sociétés coopératives et des regroupements d'agriculteurs; etc.

Cependant, tandis que ce parti démontrait ainsi la solidité de ses conceptions, en même temps que la générosité et la modération de ses leaders, les deux formations politiques les plus belliqueuses se laissaient aller à de regrettables débordements. L'Unar d'abord, qui le 13 puis le 20 septembre avait organisé à Kigali puis à Butare de premiers meetings où étaient présents la plupart des Chefs et des membres du CSP. Trois des Chefs les plus importants y accusèrent publiquement l'Administration de Tutelle "d'avoir divisé le Rwanda, créé artificiellement le problème Hutu-Tutsi, et laissé les Européens s'enrichir aux dépens du pays". A propos de cette curieuse accusation, que l'Unar lancera désormais sans se lasser à l'ONU contre la Belgique, Grégoire Kayibanda écrivait alors<sup>1</sup>: "Je ne sais que trop bien que le pauvre Gouvernement belge n'y est pour rien! La situation que nous déplorons est un fait "pré-colonial", comme on dit. Le Gouvernement belge a même été très favorable aux Tutsi en conservant leurs monopoles jusqu'au moment où les Hutu ont osé parler haut de leur état de citoyens de seconde zone... et les agents de la Tutelle sont étonnés d'une telle ingratitude de leurs protégés. Le favoritisme à l'égard des Tutsi est si criant que les Blancs comprennent vite les revendications des Hutu".

1. Lettre du 25.5.59.

Quoi qu'il en soit, ces accusations proférées au nom de l'Unar ne pouvaient qu'être mal accueillies par la Tutelle. D'ailleurs, après en avoir référé au Gouverneur à Bujumbura, le Résident de Kigali<sup>1</sup> décida de sanctionner les Chefs concernés par une mutation disciplinaire vers des chefferies de second ordre.

L'Église du Rwanda aussi (en la personne de ses deux Vicaires Apostoliques) estima quant à elle devoir mettre son clergé en garde vis-à-vis des méthodes de l'Unar, parti qui prétendait monopoliser le "patriotisme" et enrôler les jeunes dans un mouvement de jeunesse ultra-nationaliste "comme cela s'est passé dans certains pays totalitaires, afin de les soustraire à l'influence des familles et de l'Église"... parti qui prétendait aussi que l'enseignement devrait à l'avenir relever du seul pouvoir politique; et cela même si les parents préféreraient une influence chrétienne... et parti enfin dont le programme socio-politique restait totalement flou, tandis que ses dirigeants recherchaient en sous-main l'aide de certaines influences communistes: ce que beaucoup de ses membres "ne soupçonnaient probablement pas"<sup>2</sup>. Autant d'options qui devaient permettre à l'Unar de régler l'épineux problème socio-politique du pays sans avoir à se soucier ni de démocratie, ni de justice, ni de charité...

Comme en réponse aux excès de l'Unar, le parti Aprosoma avait organisé quant à lui, le 27 septembre à Butare, une grande manifestation au cours de laquelle furent diffusés des discours et des tracts très combatifs, conçus de façon à galvaniser les populations. Mais là aussi, l'Église du Rwanda jugea devoir intervenir, et désapprouva cette fois le ton raciste des paroles et des écrits, qui traduisaient "un esprit non chrétien" et tentait de se servir de l'Église et de sa doctrine "comme d'un paravent". Joseph Gitera, le président de ce parti, tint alors à exprimer ses regrets et démissionna de son poste, cédant celui-ci à son ami Aloys Munyangaju, homme sage et de ton modéré. Un tel geste démontrait à la fois la vivacité de ses sentiments et la sincérité profonde de ses convictions<sup>3</sup>.

1. André Preud'homme, Résident jusqu'en mars 1960.

2. Circulaire citée par D. Murego, op. cit., p. 935.

3. *Ibidem*, p. 939.



Au début d'octobre, désireux de prévenir tous nouveaux débordements, le Gouverneur interdit à tous les partis de tenir des meetings. Pour sa part, Mgr Perraudin voulut maintenir le journal *Kinyamateka* en dehors des remous de la politique et convint avec Grégoire Kayibanda, devenu président du parti Parmehutu, qu'il délaissât, fût-ce temporairement, ses fonctions de rédacteur en chef. Celui-ci dut alors faire vivre sa famille dans une grande austérité, ne pouvant plus compter désormais sur un salaire professionnel et devant recourir à l'aide de certains de ses amis les plus dévoués.

Cependant, l'interdiction de tous meetings n'empêcha pas l'agitation de s'accroître : les Unaristes en particulier se battaient "en désespérés" et continuaient leurs campagnes de faux-bruits<sup>1</sup>, d'intimidation et de violence contre ceux qui refusaient de se ranger à leurs côtés. Un tract émanant de l'entourage de Kigeri, et dont les auteurs se qualifiaient de "Rwandais authentiques", présenta certains leaders des partis modérés (en particulier, Kayibanda (Parmehutu) et Bwanakweri (Rader), comme "ennemis du Rwanda, de sa monarchie et de son Kalinga", c'est-à-dire, selon l'ancienne coutume, comme méritant la mort. Ce à quoi le journal de l'Aprosoma<sup>2</sup> répondit avec une égale dureté. Le 17 octobre, des groupes de 200 à 300 Unaristes s'étant rassemblés à Kigali, durent être dispersés par la Force Publique (coût : 3 blessés et 1 mort). Et les incidents se multiplièrent : de nouveaux tracts furent placardés sur les arbres bordant les routes près de Nyanza, incitant ses adeptes à tuer certains leaders hutu, "ennemis à abattre, serpents à écraser"... d'autres présentèrent encore comme "ennemis du Rwanda" une série de personnalités rwandaises (et même Mgr Perraudin). De nombreux Hutu furent

1. Le recours aux tracts de désinformation et aux allégations mensongères (que l'on a retrouvé lors des récents événements) avait été dénoncé vigoureusement dans le *Kinyamateka* comme visant à la division du pays. Dans un article intitulé *Impuha nimusange*, paru le 15.6.59, G. Kayibanda recommanda instamment à ses lecteurs de toujours "chercher à savoir la vérité de toute information".

2. Ce journal en langue rwandaise, *Idjwi rya rubanda rugufi* (la voix du petit peuple), avait commencé à paraître en juillet 1958.

frappés ou menacés, leurs bananeraies détruites, leur bétail abattu, empoisonné ou mutilé, l'accès aux sources et abreuvoirs coupé.

Ce que voyant, la Tutelle se résolut à envoyer au Rwanda des renforts de troupes.

Seule l'annonce des réformes eût peut-être apporté une certaine détente. Mais leur attente s'éternisait.

Une étincelle suffirait pour mettre le feu aux poudres...



*Abantu ni magirirane.*  
Être homme c'est être solidaire.

Proverbe rwandais

Être homme, c'est être responsable.

Terre des hommes  
A. de Saint-Exupéry

## DE LA RÉVOLUTION À L'INDÉPENDANCE

1959-1962

Et le 1<sup>er</sup> novembre 1959, se déclencha la Révolution, que les leaders hutu avaient si longuement préparée en vue d'un déroulement souhaité autant que possible pacifique, mais qui se heurta dès le départ à la réponse intransigeante des plus irréductibles.

Comme on pouvait s'y attendre, c'est en région de Gitarama qu'elle s'amorça, région où les idées de justice sociale et de démocratie étaient particulièrement "aiguës", et région aussi où les Hutu connaissaient le mieux les Tutsi pour avoir longtemps vécu avec eux<sup>1</sup> dans des conditions qu'avaient tempérées à la fois l'éloignement de Nyanza, centre de la "hiérarchie coutumière", et l'influence modératrice du siège apostolique de Kabgayi.

Et c'est un fait presque anodin qui y servit de détonateur.

C'était un dimanche. Et Dominique Mbonyumutwa, l'un des seuls Sous-Chefs hutu du pays, responsable local du parti Parmehutu, rentrait avec son épouse de l'office de la Toussaint auquel il venait d'assister à Byimana, à une douzaine de kilomètres au Sud de Kabgayi. Rentrant à pied chez lui à Kanyanza, il rencontra non loin de Bukomero, au détour du chemin, un groupe de jeunes Tutsi qui, après quelques plaisanteries, en vinrent à l'insulter et tentèrent de le frapper. Sa femme se précipita pour chercher du secours et alerter le

1. G. Mudashimwa, Interv., citant les paroles de Grégoire Kayibanda (p. 20).



voisinage, alors que taillé en force il repoussait ses agresseurs sans avoir besoin d'aide.

Mais l'alerte était lancée... et le bruit se répandit comme le feu: Mbonyumutwa avait été blessé, Mbonyumutwa était mort!

Se sentant comme personnellement agressés, en la personne d'un de leurs leaders les plus populaires, les gens de toute la région se mobilisèrent. Dès le lendemain à Rwintabe, la bananeraie et les caféiers du Chef du Marangara, peu apprécié des habitants, furent coupés au ras du sol... Et de colline en colline, il en fut de même sur les terres de beaucoup de ses congénères tutsi. Le surlendemain, à Kanyanza, une foule se massa autour de la maison du Chef du Ndiza pour exiger des nouvelles du leader agressé. Or un Sous-Chef qui se trouvait là, s'étant montré à la fenêtre, fit inconsidérément le geste de tirer à l'arc sur la foule... Qui exigea immédiatement la sortie de tous les occupants de la maison. Dans la minute qui suivit, deux Sous-Chefs furent mis à mort et un troisième fut blessé. Quant au Chef lui-même, il fut épargné et conduit avec sa famille à la paroisse la plus proche.

Le soir même et pendant la nuit, commencèrent les premiers incendies systématiques d'habitations tutsi par des bandes hutu armées d'arcs et de lances. Incendies et pillages... qui s'étendirent bientôt à tout le Territoire de Gitarama! Et de là, aux Territoires de Ruhengeri et de Gisenyi, puis à ceux de Kibuye, Byumba, Nyanza, Butare et Kigali...

Ces bandes chassaient les gens de leurs habitations, avant de mettre le feu à celles-ci. Quant aux gens expulsés, ils cherchaient refuge auprès des paroisses les plus proches. En général, seuls ceux qui résistaient risquaient la mort... Les Twa eux-mêmes, naguère souvent hommes de main des "autorités coutumières", participèrent à l'action aux côtés des Hutu pour leur libération; et, nota Grégoire Kayibanda, leur "sang, qu'ils ont versé, se tourna en fruits de miséricorde et de salut social"<sup>1</sup>.

1. Lettre de G. Kayibanda, le 24.6.60.

Immédiatement alertées, l'Administration de Tutelle et les forces de l'ordre dont elle disposait se décuplèrent pour tenter de rétablir le calme<sup>1</sup>. Mais elles furent très vite débordées. Si bien que l'officier commandant le 3<sup>e</sup> Groupement de la Force Publique du Congo (dont la compétence s'étendait au Rwanda), le Colonel Guy Logiest, averti de la situation, vint en hâte du centre de commandement de Lubumbashi (Stanleyville) à Bujumbura puis à Kigali, donnant par radio ordre à diverses unités basées au Congo de converger vers la région des troubles! Le 9 novembre, il reçut le commandement de toutes les opérations de rétablissement de la paix.

Pendant ce temps-là, Kigeri avait décidé — ou plutôt les "faucons" qui l'entouraient avaient décidé pour lui — de lancer, sus au leaders des partis Parmehutu et Aprosoma, non pas seulement des incendiaires, mais des bandes expressément chargées de tuer. "L'épreuve de force était engagée... Les dés étaient jetés", dira plus tard le Colonel Logiest<sup>2</sup>.

"Tuons donc tous les Hutu instruits, pensaient les conseillers de Kigeri; tous ceux qui conduisent la promotion de leurs frères. Et nous garderons notre hégémonie". Ils espéraient que "si seulement Kayibanda était tué", ce serait inévitablement "la débandade des Hutu, le désespoir" et le retour à la case départ. "Or, écrira celui-ci, ils se trompent totalement: après moi surgirait immédiatement un autre fou"<sup>3</sup>!

Pour exécuter son plan, Kigeri avait tenté de reconstituer une armée tutsi sur le modèle ancien. Et sa résidence était devenue le point de départ d'expéditions armées qui partaient de nuit pour exécuter leur sinistre besogne! Le leader hutu Augustin Secyugu, un commerçant qui habitait à deux pas de chez lui, en fut une des premières victimes: il fut sauvagement assassiné et sa maison pillée. Et dans les Territoires de Nyanza et de Butare/Astrida, de nombreux meurtres semblables furent exécutés... A Save toutefois, les attaques

1. Le Rwanda fut placé sous le régime de l'opération militaire le 7.11.59.

2. Lettre de G. Logiest, le 24.1.92.

3. Lettre de G. Kayibanda, le 17.11.60.



conjuguées de plusieurs bandes armées contre la demeure du leader Gitera purent être repoussées par ses partisans.

En Territoire de Gitarama, pépinière de démocrates, un seul de ces raids meurtriers réussit à exécuter une dizaine de personnalités hutu. Grégoire Kayibanda et sa famille y étaient devenus — on s'en doute — une cible prioritaire<sup>1</sup>. Ils vécurent donc cette période en constant péril de mort, toujours sur le qui-vive, entourés de quelques fidèles. Ce qui n'empêchait pas le chef du Parmehutu de continuer à diriger les activités de son parti; et de s'occuper des nombreuses personnes qui à tout moment venaient faire appel à son aide.

En vérité, si une protection militaire n'avait pas été assurée alors aux principaux leaders hutu, ils auraient à coup sûr été exterminés. "Leur situation était réellement désespérée... Logiquement, ces quelques hommes courageux devaient s'attendre à être assassinés, et certains le furent effectivement"<sup>2</sup>...

Dans une lettre écrite à cette époque, Grégoire Kayibanda racontait comment, avec les siens, ils furent en danger de mort du matin au soir et du soir au matin... "Tout récemment, une bande de 150 hommes a été menée dans la région où j'habite. Sur la route, elle a tué deux de notre bord politique mais, par providence, elle n'est pas arrivée chez moi ce jour-là<sup>3</sup>. Deux autres bandes ont été formées et envoyées, mais des soldats avaient été entre-temps postés pour protéger le village où j'habite. Ils tiennent les bandes en respect! Et pour le moment, on peut dormir quelques heures. Maintenant, ces tueurs disent: Attendons la levée de l'occupation militaire, et nous liquide-

1. Grégoire Kayibanda quant à lui "recommandait à ses adeptes de s'abstenir de toute brutalité ou violence (...), d'essayer parfois d'intimider mais de ne jamais tuer. Il n'a jamais été un homme violent. Ce n'est que lorsque certains Chefs ont commencé à faire tuer les leaders, qu'il a fallu se défendre, parfois violemment. Ce fut de l'autodéfense. La violence appelle la violence." (Abbé J.M.V. Rusingizandekwe, Interv., janv. 92, p. 2).

2. Lettre de G. Logiest, le 24.1.92.

3. Averti du danger imminent, l'Abbé Massion était venu évacuer Véridiane et ses enfants pour quelques jours.

rons notre homme! Des amis m'ont conseillé de fuir le pays; mais cela découragerait la montée de mon peuple, et je ne le ferai évidemment jamais!" Aux yeux de l'Unar, "je suis de ceux qu'il faudrait faire disparaître, et ma famille est dans l'insécurité la plus grande, qui est à certains moments pire que la mort. Heureusement, les enfants n'en devinent rien... Véridiane est courageuse et gaie comme toujours... Je pourrais à chaque instant tomber sous les coups des terroristes, devenus sournois à cause de l'occupation militaire. Malgré la présence des soldats près de mon domicile, un complot vient d'être découvert. Mais je tâche d'être sur le qui-vive"<sup>1</sup>.

A cette même époque, une vingtaine de personnalités hutu furent enlevées et retenues prisonnières à la résidence même de Kigeri<sup>2</sup> et soumises à la torture. Cependant, très vite, la mise en œuvre des unités de la Force Publique venues du Congo, leurs patrouilles à travers le pays et leurs nombreux barrages routiers rétablirent l'ordre. Le Colonel Logiest, qui commandait ces troupes, fut nommé Résident Militaire du Rwanda et l'état d'exception fut décrété. Sur son ordre, toutes réunions publiques ou privées et toute circulation en armes furent interdites. Les principaux leaders hutu, et le premier d'entre eux, Grégoire Kayibanda, furent protégés par des soldats en armes; tandis que diverses personnes étaient assignées à résidence. Enfin, un Conseil de Guerre composé de magistrats de carrière fut chargé de juger au jour le jour les multiples infractions de cette période troublée: incendies, pillages, meurtres, coups et blessures... sanctionnant avec impartialité les uns et les autres selon une procédure que plus tard la Mission de Visite de l'ONU, et une commission de la Ligue des Droits de l'Homme, jugèrent satisfaisante. Mais, paradoxe: Kigeri lui-même, le principal coupable, l'instigateur des tueries et des meurtres, ne fut même pas inquiété

1. Lettre de G. Kayibanda, le 1.12.59.

2. L'Administrateur de Territoire de Nyanza, Emmanuel de Jamblinne, qui appréciait "la personnalité exceptionnelle, rayonnante, volontaire" de Grégoire Kayibanda et en suivait l'action avec intérêt et sympathie (lettre du 2.11.92), en délivra quelques-uns. Il assura, quelques années plus tard, la présidence des Amitiés belgo-rwandaïses.



C'est en plein milieu de cette Révolution que, le 10 novembre 1959, le Gouvernement de Bruxelles remit enfin au Parlement belge une Déclaration définissant les grandes lignes des réformes institutionnelles projetées au Rwanda et au Burundi. Par bonheur, cette Déclaration allait dans le sens du manifeste-programme du Parmehutu<sup>1</sup>, reconnaissant ainsi la justesse des propositions qu'il contenait.

Il prévoyait notamment le remplacement des sous-chefferies par des Communes, la tenue prochaine d'élections communales puis législatives, l'institution de monarchies constitutionnelles, la mise en place de Gouvernements progressivement autonomes, le maintien d'une Communauté du Rwanda-Urundi... Ces réformes, loin de contredire les événements survenus au Rwanda, allaient au contraire pouvoir être en grande partie appliquées compte tenu des nouvelles réalités nées de la Révolution.

Deux semaines après le début des troubles, on pouvait en effet considérer l'essentiel de la Révolution comme accompli, et l'ordre comme en grande partie restauré.

Deux réalités anciennes majeures avaient été radicalement modifiées: d'une part, le système des clientèles pastorale et foncière et leurs obligations sans fin avaient pu presque partout être rejetées... et d'autre part, plus de la moitié des effectifs de la "hiérarchie coutumière", naguère omniprésente, avait pris la fuite.

La vie de galère qui avait été durant tant d'années celle de 90% de la population du Rwanda des derniers siècles semblait bien sur le point de prendre fin officiellement.

Quant aux sinistrés tutsi, réfugiés d'abord auprès des paroisses et des postes administratifs, ils prirent volontairement soit le chemin de l'étranger (souvent avec leurs troupeaux) et y furent alors accueillis comme réfugiés politiques, soit le chemin de centres d'accueil et d'hébergement créés par la Tutelle dans le pays même, à Nyamata (au Bugesera) puis à Rukumberi (au Gisaka). A l'étranger comme

1. Voir p. 141 ci-avant.

dans le pays, ils reçurent gratuitement terres, logements et vivres. Et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés prit en charge ceux qui avaient choisi l'exil.

A cette époque, naquit, pour venir en aide aux réfugiés, le Secours Catholique du Rwanda qui, plus tard, deviendra Caritas Rwanda et apportera son aide plus largement à toutes personnes en difficulté, pauvres ou infirmes.

Mais dans l'immédiat, la Tutelle se devait de restaurer au plus tôt une organisation efficace, susceptible de conduire le Rwanda plus loin dans son évolution politique.

Avant de prendre toute mesure concrète en ce sens, le Colonel Logiest, récemment désigné par le Ministre De Schrijver comme Résident Spécial et premier responsable de la Tutelle belge au Rwanda, voulut avoir entendu chacune des parties en cause. Déjà il avait longuement rencontré Kigeri à Nyanza, et avait pu se rendre compte de l'ambiance de mensonge et de tromperie qui lui était opposée de ce côté. Il lui restait à rencontrer également le principal leader démocrate.

Le 15 novembre, il se rendit donc à Kavumu, faisant une brève escale à Kabgayi chez Mgr Perraudin, récemment nommé Archevêque<sup>1</sup>, et qui lui "fit comprendre en termes mesurés qu'il fallait réparer les injustices dont les Hutu étaient constamment les victimes"<sup>2</sup>... Il continua ensuite vers Kavumu, où Grégoire Kayibanda le reçut chez lui avec la simplicité et la cordialité qui lui étaient habituelles.

Comme ils évoquaient les récents événements, son hôte lui sembla regretter que l'intervention des troupes ait "arrêté l'élan de la Révolution hutu... Beaucoup de ses partisans avaient été arrêtés et emprisonnés". Mais il convint de bonne grâce, "avec un sourire qui lui donnait un air d'espièglerie" que son interlocuteur allait

1. Depuis le 10.11.59, les deux Vicariats Apostoliques du Rwanda avaient été transformés par Décret du Pape Jean XXIII en Archevêché de Kabgayi et Évêché de Nyundo.

2. G. Logiest, op. cit. p. 50.



“apprendre à bien connaître”, que ces troupes avaient “également mis fin à la réaction tutsi et sans doute empêché qu’il soit assassiné”.

Puis il lui expliqua, calmement et longuement, le problème socio-politique du pays, et la situation désespérante qui était depuis des siècles celle des Hutu, son peuple, “qu’il voulait libérer, sans pour cela souhaiter la mort des oppresseurs”.

Grégoire Kayibanda “parlait avec chaleur, mais sans haine, et avec une conviction telle que cette conversation fut déterminante pour la conduite” que le Colonel allait “décider de tenir” ! Celui-ci écrira plus tard : “Pour la première fois, dans ce pays où régnait la duplicité, je sentais que j’avais affaire à un homme généreux et sincère. (A mon départ,) il me remit deux documents que j’ai longuement médités, car mieux que tous autres ils m’éclairaient sur les problèmes politiques et sociaux” du Rwanda<sup>1</sup>.

Le premier de ces documents était le manifeste-programme du parti Parmehutu, daté du 9 octobre précédent. Le second était une lettre adressée quelques jours plus tard, le 14 octobre, au Ministre belge compétent, par les présidents des partis hutu du Rwanda et du Burundi. Cette lettre était un ultime cri d’alarme avant que la Belgique ne décide du contenu des réformes institutionnelles. Elle exprimait “sur un ton déchirant” l’appréhension de ces partis face aux moyens financiers et matériels<sup>2</sup>, et surtout face aux moyens d’intimidation dont ne manquerait pas d’user la “hiérarchie coutumière” pour influencer sur l’électorat. Elle demandait instamment que l’octroi de l’autonomie interne soit accompagné sinon précédé par une représentation équitable des Hutu parmi les Chefs et Sous-Chefs, comme au sein des Conseils Supérieurs... Elle demandait aussi que le régime foncier, base des systèmes de clientèle, soit profondément réformé... que la moitié des élèves des enseignements secon-

1. G. Logiest, op. cit., p. 50.

2. Notamment aux moyens de transport, dont les partis démocratiques furent longtemps dépourvus, contraints de recourir aux véhicules de tel ou tel commerçant, ou à des “occasions”, forcément hasardeuses et dangereuses; alors que Chefs et Sous-Chefs disposaient le plus souvent de camionnettes, et n’avaient aucun problème de carburant.

naires et supérieur soit hutu... que les tribunaux soient au moins mixtes, Hutu-Tutsi...

Après avoir lu et relu ces documents, qui contribuèrent aussi grandement à forger son opinion, le Colonel Logiest convoqua à Kigali les dix Administrateurs de Territoire du Rwanda. Ceux-ci, s’étant unanimement déclarés “las d’assister presque impuissants aux injustices”<sup>1</sup>, convinrent avec lui que si l’on continuait à ne recourir qu’aux seuls cadres tutsi et à pratiquer à l’égard de ceux-ci une politique de laisser-faire, “des élections démocratiques et libres ne pourraient jamais être tenues avec quelque chance de succès”...

Il leur donna alors l’instruction, “qu’il méditait depuis sa rencontre avec Grégoire Kayibanda”, de confier à des Hutu les nombreux postes de Chef et de Sous-Chef devenus vacants par suite de décès, d’abandon ou de fuite à l’étranger” ou qui deviendraient vacants par la destitution de leurs titulaires reconnus coupables de fautes graves.

Dans les jours qui suivirent, sur 45 postes de Chefs et 544 postes de Sous-Chefs, respectivement 26 et 326 se trouvèrent ainsi confiés à des Hutu. “L’attitude de ceux-ci m’avait convaincu, écrira plus tard le Colonel Logiest, que ma tâche de rétablir l’ordre serait facilitée si j’avais affaire à eux plutôt qu’aux Tutsi”... De toutes façons, les nouveaux Chefs et Sous-Chefs “ne seraient que des autorités intérimaires” en attendant les élections prochaines<sup>2</sup>.

L’action de ces autorités intérimaires fut parfois d’une grande importance pour apporter à certaines régions l’encouragement dont elles avaient encore besoin pour bousculer les habitudes anciennes et prendre en main leurs destinées. Ainsi en fut-il notamment du Bufundu, où Jean-Baptiste Rwasibo, un ami très précieux de Grégoire Kayibanda, devenu Chef intérimaire, joua avec ses adjoints

1. Leur rapports les plus clairs et les plus accusateurs, adressés à l’autorité supérieure, étaient laissés sans suite avec la consigne “surtout pas d’histoire” (G. Logiest, op. cit., p. 59).

2. G. Logiest, op. cit., pp 59, 60 et 94.



un rôle capital<sup>1</sup>. Il en fut de même au Busanza, où un autre leader, Jean-Baptiste Habyarimana, entreprit de promouvoir le Parmehutu dans toute la région de Butare<sup>2</sup>...

Dans une lettre écrite à un ami quelques jours après, Grégoire Kayibanda put dire : "Pour la première fois depuis bien longtemps, un bon nombre de Hutu ont occupé des places de Chefs comme intérimaires : cela a aiguisé la fureur des monopolistes"<sup>3</sup> !

Enfin le 25 décembre 1959, les réformes institutionnelles annoncées par la Déclaration gouvernementale du 10 novembre furent précisées par un Décret qui annonçait la fin de quelque 65 ans d'administration indirecte. En vertu de ce texte, les 544 sous-chefferies du Rwanda seraient regroupées de façon à former 229 Communes. Des Conseils communaux seraient élus dans les six mois. Des Bourgmestres seraient choisis en leur sein et proposés à la nomination du Mwami... Les chefferies subsisteraient transitoirement comme échelon purement administratifs... Et les dix Territoires deviendraient dix Préfectures confiées à des Préfets rwandais exerçant progressivement les attributions des anciens Administrateurs de Territoire (eux-mêmes transformés en Animateurs-Coordinateurs). Enfin, un Conseil du Pays composé essentiellement de membres élus au second degré exercerait un certain pouvoir législatif conjointement avec le Mwami, sous forme d'Édits. Un Gouvernement pourrait alors être formé, en attendant des élections législatives en bonne et due forme.

Ce Décret permit enfin aux partis politiques de se préparer aux élections communales. En attendant celles-ci, et comme le Conseil Supérieur du Pays (CSP) avait été volatilisé par la Révolution, un Conseil Supérieur intérimaire fut constitué le 6 février 1960, réunissant deux membres de chacun des quatre principaux partis<sup>4</sup>. L'une

1. *Les paysans du Bufundu : difficile réveil*, dans *Dialogue*, n° 137, nov-déc. 1989, p. 131.

2. J.-B. Habyarimana, *Interv.*, p. 7.

3. Lettre du 1.12.59.

4. Les huit membres de ce Conseil étaient : pour le Parmehutu, D. Monyumutwa et A. Makuza ; pour l'Aprosoma, A. Munyagaju et I. Nzeyimana ; pour le Rader, E. Rwigemera et L. Ndazaro ; et pour l'Unar, F. X. Nshogozabahizi et E. Karema.

des premières initiatives de ce Conseil fut de proposer à Kigeri un projet d'Arrêté suspendant les privilèges de pâturage dont jouissaient les possesseurs de grands domaines pastoraux sur les jachères agricoles de leurs clients fonciers en saison sèche. Mais Kigeri recusa la compétence du Conseil, et l'Arrêté ne fut finalement signé que le 2 mai, par le Résident Spécial lui-même en vertu de ses pouvoirs de substitution : il démontrait aux populations que la Révolution se traduisait, sur le plan officiel, par des résultats concrets influant sur leur vie de tous les jours.

Le Conseil Provisoire proposa ensuite à Kigeri diverses mesures pouvant contribuer à la pacification du pays. Et notamment : que le Mwami résidât dorénavant "en toute transparence"<sup>1</sup> à Kigali ; qu'il ait toujours à ses côtés un Cabinet de quatre membres émanant des quatre principaux partis et qui devrait avaliser tous ses actes officiels ; et enfin, que le tambour Kalinga et l'ancien Conseil des rites royaux soient rapidement supprimés... Mais après plus d'un mois de tergiversations, Kigeri refusa toutes et chacune de ces propositions, montrant ainsi que sa prétention d'être "au-dessus des partis" n'était qu'une tromperie. A la suite de ce refus, les partis Parmehutu, Aprosoma et Rader constituèrent ensemble, le 30 avril 1960, un front commun et adressèrent au Ministre belge compétent un télégramme disant notamment : "Mwami refuse collaboration... Déclarons rupture avec Kigeri".

Trois semaines plus tard, ce dernier gagna Bujumbura au Burundi pour participer au Conseil Général du Rwanda-Urundi avec l'idée de n'en revenir que lorsque la situation politique aurait été modifiée.

Entre-temps, durant tout le mois de mars, une nouvelle Mission de Visite de l'ONU avait parcouru le Rwanda-Urundi. Au Rwanda, elle avait tenté une réunion de conciliation entre les parties en conflit et, malgré son échec, avait proposé qu'une conférence de réconciliation soit organisée à Bruxelles au mois de juin, les élections communales étant dès lors retardées "jusqu'après cette réunion, lorsque les esprits se seraient calmés"...

1. L. Nibaseke, *Interv.*, p. 8.



Jugeant qu'il était donc de son intérêt immédiat d'empêcher le retour au calme, l'Unar fit alors courir de nouvelles rumeurs dans l'espoir de terroriser les populations et de provoquer des troubles<sup>1</sup>. Et surtout, il organisa de nouvelles bandes de tueurs pour éliminer les leaders des mouvements démocratiques. Ceux-ci ne manquèrent pas de réagir avec vigueur... Et les esprits recommencèrent à s'échauffer sérieusement.

Dans ces conditions, retarder les élections communales eût été courir le risque d'une nouvelle flambée révolutionnaire. Le Ministre belge De Schrijver décida donc de les maintenir en juin, contre l'avis de la Mission de Visite<sup>2</sup>. Entre-temps, fut organisé en hâte à Bruxelles un Colloque de réconciliation auquel furent invités (à défaut de représentants des partis) les huit membres du Conseil Provisoire. Le seul résultat positif de cette réunion fut un accord des participants sur les modalités des prochaines élections; ce qui n'était pas négligeable.

A l'issue de ce Colloque où une fois encore toute entente avec Kigeri et avec l'Unar s'était avérée totalement impossible, les leaders du Parmehutu se réunirent à *Ruhengeri* le 6 juin 1960, sous la présidence de Grégoire Kayibanda.

En ce haut lieu et en cette date mémorable, ils rejetèrent définitivement l'institution du Mwami, et optèrent pour la République. Leur parti s'intitula donc désormais *Mouvement Démocratique Républicain (MDR) Parmehutu*. Et c'est sous cette nouvelle étiquette qu'il fit dès lors campagne pour les élections communales.

Celles-ci se déroulèrent — au suffrage universel direct des hommes et des femmes — sans heurts, Territoire par Territoire, entre le 27 juin et le 22 juillet 1960<sup>3</sup>. Plus de 3 000 sièges de Conseillers étaient à pourvoir, dont 74 % allèrent au MDR Parmehutu, 7,8 % à

1. *La Révolution rwandaise de 1959 fut-elle bourgeoise ou paysanne*, dans *Dialogue*, n° 137, nov-déc. 1989, p. 139.

2. G. Logiest, op. cit., p. 131.

3. L'indépendance du Congo (aujourd'hui Zaïre), qui avait eu lieu le 1<sup>er</sup> juillet 1960, entraîna au Rwanda divers changements importants, notamment: le remplacement des unités de la Force Publique par des paras belges et par une Garde Territoriale du Rwanda-Urundi, recrutée en hâte dans chacun des deux pays (les critères physiques de

l'Aprosoma, 6,3 % à un cartel Parmehutu/Aprosoma, 6,6 % au Rader et 1,7 à l'Unar (qui, pour éviter que sa non-représentativité populaire ne soit clairement démontrée, avait prôné l'abstention... sans toutefois retirer ses listes). Et le 18 octobre, jour de leur investiture officielle, 210 des 229 Communes se trouvèrent administrées par des Bourgmestres hutu).

Huit jours après, le 26 octobre, le Conseil Supérieur intérimaire fut, en attendant les élections législatives, remplacé par un Conseil Provisoire de 48 membres nommés par l'Administration de Tutelle après consultation des partis, plus ou moins en fonction de leurs résultats aux élections communales (31 sièges allant au Parmehutu, 7 à l'Aprosoma, 9 au Rader et 1 à l'Aradetwa), sa présidence étant, sur proposition du MDR Parmehutu, confiée à Joseph Habyarimana Gitera. Et dans le même temps, comme président du parti majoritaire, Grégoire Kayibanda fut chargé de former un Gouvernement provisoire.

Ce Gouvernement, composé de 9 Ministères et 12 Secrétariats d'État et d'Administration<sup>2</sup>, comptait huit membres de l'Administration belge de Tutelle; ce qui devait assurer une certaine continuité dans la gestion

recrutement correspondaient presque idéalement à la physiologie du Hutu pur, — de taille moyenne, solide et rablé, — si bien qu'au Rwanda les recrues "du Nord du pays" furent dès le départ, volontairement, les plus nombreuses); le remplacement, en date du 22 septembre, de la monnaie commune par une monnaie propre au Rwanda-Urundi; etc.

1. Le Premier Ministre s'y était réservé, en plus de ses compétences propres, celle du département de l'Enseignement dont l'importance pour l'avenir du pays était, on le devine, essentielle. Il y était secondé par un Secrétaire d'État, I. Nzeyimana. Le Ministère de l'Intérieur était confié à J.-B. Rwasibo, avec pour Secrétaire d'État Charles Lees; le Ministère de la Justice à A. Makuza, avec pour Secrétaire d'État Franciscus Ackerman; les Affaires Sociales à Hubert Bovy, avec pour Secrétaire d'État Cl. Ndahayo; les Affaires Techniques à Narcisse Sakerere, avec pour Secrétaire d'État Marcel Holsters; l'Agriculture à B. Bicumupaka, avec pour Secrétaire d'État André Dubois; les Affaires Économiques à Joseph De Man, avec pour Secrétaire d'État Augustin Ndayambaje; les Réfugiés à Th. Gatsimbanyi, avec pour Secrétaire d'État Emmanuel de Jamblinne; les Finances à G. Cyimana, avec pour Secrétaire d'État Jacques Dens. Deux départements dont les attributions devaient rester réservées à la Tutelle, reçurent des Secréaires d'Administration: la Défense Nationale D. Mbonyumutwa, et les Relations Extérieures Otto Rusingizandekwe et A. Munyangaju.



des affaires et une transition efficace vers une autonomie de plus en plus large. Cette façon réaliste de procéder était aussi habile, témoignant à la Tutelle de la confiance et de l'esprit de coopération que lui assureraient les nouvelles autorités rwandaises et qu'elle ne pourrait que leur rendre, tout en s'impliquant dans leurs efforts.

Ces nouvelles autorités commencèrent aussitôt à se familiariser avec les multiples problèmes concrets de la gestion du pays, dans le cadre d'une passation progressive des pouvoirs. L'objectif prioritaire qu'elles se donnèrent, selon une Déclaration du Premier Ministre, fut la pacification : "Je demande, déclara-t-il, j'exige, de tous les habitants du Rwanda une contribution positive au maintien de l'ordre et de la tranquillité". Et à l'échelon régional, il nomma des Administrateurs Adjoints rwandais (futurs Préfets) aux côtés des Administrateurs de Territoire en titre, pour exercer peu à peu leurs attributions tout en se consacrant par priorité à la pacification des esprits.

Il incombait à présent à la Tutelle de préparer l'étape suivante sur la voie de l'autonomie du pays, à savoir les élections législatives, qu'elle prévoyait d'organiser en janvier 1961. En prévision de celles-ci, un Colloque fut organisé à Gisenyi du 7 au 14 décembre 1960, réunissant des délégués des quatre principaux partis (l'Unar ayant cette fois accepté de participer) en présence du Premier Ministre Grégoire Kayibanda (qui avait assisté quelques jours plus tôt à Bruxelles au mariage du roi Baudouin et de la reine Fabiola) et des membres du Gouvernement provisoire.

Un projet de législation électorale présenté à ce Colloque par l'Administration fut adopté, mais l'Unar, rejoint en cela par le Rader agri par l'écrasante majorité des partis à prédominance hutu, demanda un report des élections législatives jusqu' "après la pacification".

Quelques jours plus tard, le 20 décembre 1960, l'Assemblée Générale de l'ONU, influencée par les multiples pétitions de Kigeri, de l'Unar et désormais du Rader, adopta deux Résolutions : l'une (n° 1579/XV) demandait à la Belgique notamment l'amnistie de tous les délits politiques, l'organisation d'une nouvelle conférence

de conciliation, et le report des élections à une date non encore définie... et la seconde (n° 1580/XV) demandait le retour de Kigeri dans le pays, et décidait l'organisation — en même temps que les élections — d'un référendum sur l'institution du Mwami (et s'il y avait lieu, sur la personne même de Kigeri)<sup>1</sup>.

La Tutelle organisa donc une "ènième" Conférence de Conciliation, cette fois à Ostende du 7 au 12 janvier 1961, en présence d'observateurs de l'ONU. Puis le 20 janvier, elle fit connaître son acceptation de l'essentiel des deux Résolutions susdites.

Cette acceptation fut très mal ressentie au Rwanda par les partis majoritaires et par les populations qu'ils représentaient. Si bien que, réunis à Gitarama, leurs leaders décidèrent en pleine concertation de manifester avec éclat la volonté populaire.

Grégoire Kayibanda prit sur lui d'aller personnellement en parler au Colonel Logiest, devenu responsable de l'Administration belge de Tutelle au Rwanda, et se rendit chez lui tard dans la soirée du 25 janvier 1961.

Ayant laissé sa voiture à distance pour ne pas attirer l'attention, il s'en vint discrètement à la Résidence, dont les fenêtres brillaient dans la nuit. Il y trouva le Colonel, mis en alerte par cette visite nocturne inattendue et déjà l'arme au poing. Puis, s'étant fait rapidement reconnaître, il en vint au fait sans détours : pour éviter l'incertitude et atténuer la déception qui allaient immanquablement résulter pour le pays du report des élections législatives à une date indéterminée, et se méfiant de la crédulité de l'ONU soumise aux intrigues de Kigeri et de ses amis, les leaders hutu avaient décidé, après longue

1. Les représentants de l'Administration de Tutelle à la 4<sup>e</sup> commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies eurent beaucoup de mal à y présenter leur dossier sur le Rwanda-Urundi, harcelés qu'ils étaient par les représentants de certains pays du Bloc de l'Est et du groupe Afro-Asiatique, rendus soupçonneux par les développements récents de la décolonisation du Congo, et abusés en outre par les émissaires de l'Unar. A vrai dire, pour désarmer les critiques, le meilleur argument eût sans doute été, en fin de compte, le fameux rapport du 1.12.58 de la Commission "privée" du Conseil Général du Rwanda-Urundi. Mais c'eût été remettre en question une part importante de la politique suivie naguère.



concertation, d'organiser à Gitarama une réunion de tous les élus communaux et de leur permettre d'exprimer clairement la volonté démocratique et républicaine des populations qu'ils représentaient.

Devant la confiance totale que lui témoignait le plus important leader des partis démocratiques en lui exposant ainsi ses projets, le Colonel Logiest a raconté, dans un livre publié en 1988, comment il décida sur-le-champ de lui apporter son aide. "Je ne pouvais pas le soutenir ouvertement dans cet acte de révolte, écrit-il, mais je ne pouvais pas non plus le lui interdire... Je n'en avais ni la volonté ni les moyens. Et je décidai finalement d'agir comme s'il ne m'avait rien dit de ses intentions véritables. Je lui promis d'aider à l'organisation matérielle d'un rassemblement ayant officiellement pour objet de mieux assurer la paix sociale : transport des participants, construction d'une tribune, diffusion de discours par haut-parleurs. Je me rendais compte qu'en agissant de la sorte tout le monde croirait plus tard que j'avais été de connivence. Et ce fut vrai, dans la mesure où je ne me suis pas opposé à ce qui se fit à Gitarama"<sup>1</sup>.

Dès le lendemain matin, le Ministre de l'Intérieur du Gouvernement provisoire, Jean-Baptiste Rwasibo, invita donc tous les Bourgmestres et Conseillers communaux récemment élus à participer à Gitarama, le 28 janvier 1961, à une réunion dont le but déclaré était "l'adoption de certaines mesures en vue de la pacification et du maintien de l'ordre".

Le jour venu, d'innombrables camions, provenant de toutes les Préfectures, déposèrent les quelque 3.500 invités officiels de cette réunion sur la grand-place de Gitarama. Les élus de chaque Préfecture y avaient un emplacement réservé, clairement indiqué par des pancartes<sup>2</sup>.

Après avoir remercié les Bourgmestres et Conseillers de leurs efforts soutenus pour la pacification de leurs Communes, le Ministre

1. G. Logiest, op. cit., p. 190. - Décédé à Gand le 18 avril 1993, le Colonel Logiest a reçu un témoignage de la reconnaissance profonde du peuple rwandais : en 1982, il a été fait Grand Officier de l'Ordre des Mille Collines. Il restera la plus grande figure de la décolonisation belge en Afrique, préservant une amitié durable entre le Rwanda et la Belgique.

2. J.B. Sagahutu, Interv., p. 6.

Rwasibo mit en avant leur rôle de représentants des populations et leur droit d'exprimer, mieux que quiconque, la volonté de celles-ci de remplacer sans plus attendre le système politique ancien par une pleine et entière démocratie.

Le Premier Ministre Grégoire Kayibanda lui succéda à la tribune, et fit une Proclamation dont les Bourgmestres et Conseillers, en tant qu'élus directs du peuple rwandais, approuvèrent les termes par acclamation. L'institution du Mwami, le Kalinga, et le Conseil des rites royaux étaient définitivement abolis... Le Rwanda serait dorénavant une République, dont le symbole serait le drapeau rouge, jauné et vert. Et dans la foulée, toujours en tant qu'élus directs des populations, ils élirent par vote secret un Président de la République en la personne de Dominique Mbonyumutwa (candidat présenté par le MDR Parmehutu)<sup>1</sup>, puis les membres d'une Assemblée Législative, représentants indirects de la Nation. Sur les 44 sièges à pourvoir, 40 allèrent au Parmehutu et 4 à l'Aprosoma. Cette nouvelle Assemblée élut Joseph Habyarimana Gitera comme son président et Lazare Mpakaniye comme son vice-président.

Grégoire Kayibanda, quant à lui, fut investi de la réalité du pouvoir : il fut nommé Premier Ministre, et chargé de former un nouveau Gouvernement. Considérant qu'un acte de révolte venait d'être posé, et qu'un pas décisif avait été franchi sur la voie de l'autonomie et de l'indépendance, il n'y inclut aucun membre de l'Administration de Tutelle : ceux-ci ne seraient désormais plus rattachés aux Ministères qu'en qualité de simples conseillers techniques<sup>2</sup>.

1. Leader qui avait toute la confiance de son parti et lui avait déjà servi de porte-drapeau. Il ne s'agissait pas de mettre à ce poste, encore officieux et sans grand pouvoir effectif, Grégoire Kayibanda, le principal concepteur et réalisateur de la Révolution ; c'eût été le déforcer. Il était au contraire indispensable que celui-ci conserve la réalité du pouvoir (J.-B. Sagahutu, Interv., p. 12 ; et J.M.V. Rusingizandekwe, Interv. de janv. 1992, p. 6).

2. Ce Gouvernement comprenait : G. Kayibanda, Premier Ministre et Ministre de l'Enseignement, avec pour Secrétaire d'État O. Rusingizandekwe ; J.-B. Rwasibo, Ministre de l'Intérieur ; B. Bicamumpaka, Ministre de l'Agriculture ; Jacques Hakizimana, Ministre des Affaires Sociales et des Réfugiés ; Théodore Sindikubwabo, Ministre des Affaires Techniques ; Callixte Habamenshi, Ministre des Affaires Économiques ; G. Cyimana, Ministre des Finances ; A. Makuza, Ministre de la Justice ; A. Munyangaju, Secrétaire d'État aux Relations Extérieures, avec pour adjoint Gaspard Gasingwa ; Isidore Sezabungu, Secrétaire d'État à la Défense Nationale.



Ensuite, une Cour Suprême fut constituée<sup>1</sup>, qui serait chargée surtout de guider la transformation des instances judiciaires.

Enfin, les Bourgmestres et Conseillers communaux, l'Assemblée Législative, la Cour Suprême et le nouveau Gouvernement, réunis en congrès national, adoptèrent ce qui allait être la Constitution officielle et provisoire du Rwanda en attendant les élections législatives; texte qu'ils savaient encore imparfait, mais qui avait le mérite de reprendre, au nom du peuple rwandais, certains choix institutionnels, notamment celui du régime républicain.

Toutes les nouvelles institutions étaient donc issues de la volonté populaire. Et l'Assemblée Législative elle-même trouvait une base juridique dans le Décret intérimaire du 25 décembre 1959 qui prévoyait un Conseil du Pays élu au second degré. Le 6 février, le Gouvernement belge les reconnut d'ailleurs *de facto*, s'agissant, jugeait-il, d'une "expression paisible de la volonté générale, dont le refus n'eût pu avoir que des conséquences désastreuses".

Dans les mois qui suivirent, sous la direction de son Premier Ministre, le nouveau Gouvernement élargit sa gestion du pays à mesure que l'Administration de Tutelle lui transmettait ses propres compétences et ses pouvoirs. L'une de ses tâches les plus immédiates fut de diriger, de conseiller et de contrôler les nouvelles autorités communales, et de les habituer aux pratiques, toutes nouvelles dans le pays, de la démocratie. Il s'agissait aussi pour elles de poursuivre et d'achever la pacification des esprits.

Pour sa part, la Tutelle dut tirer les conséquences de sa reconnaissance du coup de force de Gitarama... Les chefferies, qui avaient été temporairement maintenues comme échelon administratif, furent supprimées. Déjà les tribunaux de chefferie et le vieux système de la confusion des pouvoirs politique et judiciaire avaient été remplacés le 14 janvier précédent par des tribunaux de canton où juges et assessseurs seraient nommés par "le chef du pays" parmi les candidats pré-

1. Avec pour président I. Nzeyimana, et pour conseillers Daniel Shamukiga, Claver Ndahayo et N. Sakerere.

sentés par les Conseils communaux concernés. Quant aux Territoires, ils furent transformés en Préfectures, les anciens Administrateurs devenant conseillers techniques des Préfets; et les anciens tribunaux de Territoire subsistèrent, mais toujours dans le respect de la séparation des pouvoirs.

L'Assemblée Législative, qui avait repris les compétences et les pouvoirs d'autonomie de l'ancien Conseil Provisoire, eut à étudier divers projets d'édits présentés par le Gouvernement; notamment un projet réformant le système de clientèle foncière agricole (*Ubukonde*) en Préfectures de Ruhengeri et de Gisenyi<sup>1</sup>.

Cependant, l'étape suivante de l'évolution politique, attendue de tous, n'en restait pas moins l'organisation d'élections législatives directes dans le cadre des Décisions de l'Assemblée Générale de l'ONU.

Celle-ci, réunie début mars 1961, adopta le 21 avril une nouvelle Résolution (n° 1605/XV), fixant les dites élections au mois de septembre suivant, en même temps que le référendum sur le maintien ou la suppression de l'institution du Mwami dans le pays et, le cas échéant, sur la personne de Kigeri. Elle imposa en outre, – et cette fois sous l'influence des pétitions de Kigeri et de l'Unar, – l'amnistie la plus large des infractions politiques, si bien qu'un bon nombre de prévenus *inculpés de crimes de sang* furent autorisés à quitter les prisons. Ainsi que nous le verrons, cette malheureuse disposition allait être lourde de conséquences pour bien des familles rwandaises. Ce sont en effet ces mêmes prévenus, inconsidérément libérés, qui organisèrent bientôt, à partir des pays voisins, des raids terroristes contre le Rwanda, amorçant le cycle infernal de la violence<sup>2</sup>.

1. Édit du 26.5.61. – Quoique ce système de clientèle, fondé sur les anciennes propriétés claniques hutu (conçues contre redevances limitées et modérées), ne fût en rien comparable aux systèmes instaurés par les clans de pasteurs (fondés, nous l'avons vu, sur le prêt de bétail ou la concession de terres abusivement accaparées, et assortis de redevances sans fin), il était également source de revendications. C'est pourquoi la nouvelle Assemblée tint à le supprimer comme les autres.

2. Cette même violence qui vient de resurgir, plus de 30 ans après.



Le Gouvernement rwandais organisa quant à lui la mobilisation morale et l'autodéfense des populations, Commune par Commune et colline par colline, de façon à empêcher le moindre trouble jusqu'aux élections et d'éviter tout prétexte à les retarder. De premiers attentats terroristes eurent bien lieu, de nuit, en Préfectures de Byumba, Kigali, Gisenyi et Kibungo. Mais le Gouvernement réussit à éviter qu'ils n'aient des développements dans l'ensemble du pays. Et les auteurs de ces agressions nocturnes sans courage, contre des populations désarmées, furent surnommés "Inyenzi", c'est-à-dire "les cancrelats".

Les élections législatives et le référendum eurent finalement lieu le 25 septembre 1961 au suffrage universel des hommes et des femmes, sous la supervision d'une Commission et d'observateurs de l'ONU. Le Gouvernement avait été mis en vacance dès le 4 août en prévision de la campagne électorale<sup>1</sup>. Le scrutin se fit avec une participation de 95,5 % des électeurs et des électrices. Les élections proprement dites donnèrent au parti Parmehutu 35 sièges sur 44, à l'Unar 7 sièges, et 1 respectivement à l'Aprosoma et au Rader. Quant au référendum, il rejeta massivement (à 79,8 % des voix) l'institution du Mwami et la personne même de Kigeri.

Désormais, ce 25 septembre, jour de la victoire finale des forces démocratiques au Rwanda, jour de délivrance si longtemps espéré par les populations, fut désigné du nom de "*Kamarampaka*", c'est-à-dire "ce qui a mis définitivement fin au différend".

En exécution du référendum, diverses Ordonnances Législatives furent adoptées sans délai, remplaçant l'ancien système de gouvernement par un régime républicain et présidentiel. Et la nouvelle Assemblée Législative, réunie le 25 octobre, après s'être donné comme président le Député Amandin Rugira et comme vice-président le Député Aloys Nzabonimpa, élu comme Président de la

1. Pendant ce temps, la gestion du pays fut assurée provisoirement par le Résident Spécial assisté de 8 commissaires.

République et formateur du Gouvernement<sup>1</sup>, par 36 voix pour et 7 abstentions, Grégoire Kayibanda; c'est-à-dire celui qui avait su concevoir, organiser et mener à bien la Révolution salvatrice, celui aussi dont la formation à la fois humaniste et technique allait assurer au Rwanda nouveau toutes ses chances de bonne gestion et de développement.

S'adressant alors à l'Assemblée, le nouveau Président lui exposa les grandes lignes de son programme gouvernemental, tout entier orienté vers le "développement harmonisé et intégral, matériel, social et spirituel de la population", dans le cadre volontairement souple et indicatif d'un "Plan concret, réaliste et à longue échéance"<sup>2</sup>.

Il évoqua aussi divers problèmes du moment; notamment celui des personnes déplacées, qui ne devrait plus être considéré désormais comme un problème politique mais plus profondément comme un problème humain. Une certaine sévérité, certes, y serait de rigueur, mais seulement pour contrer le fanatisme de certaines de ces personnes". Notamment aussi le problème des différents partis politiques: il recommandait "que les majorités respectent les droits légitimes et légaux des minorités" et que les opposants quant à eux "se départissent des attitudes obstructives" en optant pour une raisonnable collaboration<sup>3</sup>.

1. Ce Gouvernement comprenait: G. Kayibanda, Président et Premier Ministre; L. Mpakaniye, Ministre de l'Intérieur et de la Fonction Publique; J.-B. Rwasibo, Ministre de l'Éducation Nationale; G. Cyimana, Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan; B. Bicamumpaka, Ministre de l'Agriculture et du Paysannat; O. Rusingizandekwe, Ministre des Relations Extérieures; C. Habamenshi, Ministre de l'Information; A. Makuza, Ministre de la Justice; Thaddée Bagaragaza, Ministre des Affaires Sociales; C. Mulindahabi, Ministre de la Garde Nationale; Th. Sindikubwabo, Ministre des Travaux Publics et de la Mécanisation; J. Hakizimana, Ministre de la Santé Publique (qui sera remplacé à ce poste par un membre de l'Unar, F.X. Nshogozabahizi, en mai 1962); et à compter de cette même date, en tant que membre de l'Unar également, Étienne Afrika, Ministre de l'Élevage.

2. *Le Président Kayibanda vous parle*, Service de l'Information, Kigali 1963, p. 1. - Dans une allocution prononcée le 26.10.60 devant le Conseil Provisoire formé au lendemain des élections communales, il avait déjà comme Premier Ministre annoncé son projet d'un "planning national".

3. *Le Président Kayibanda vous parle*, p. 7.



Ainsi donc était enfin arrivée "l'heure héroïque", celle "des grands hommes sociaux", tant attendue et si longuement préparée par les leaders hutu et par le premier d'entre eux, Grégoire Kayibanda !

Grâce à lui et grâce à tous les leaders de la première heure, grâce à leur volonté de justice et de charité "très chrétienne", grâce à leur courage et au don exceptionnel d'organisation de leur chef, un horizon de liberté s'ouvrait pour le Rwanda tout entier. Le système de gestion politique se trouvait inversé : de l'administration indirecte qui avait "maintenu trop longtemps" un monopole ethnique, on était arrivé à une autorité de Tutelle décroissante, accompagnant l'essor d'un État autonome démocratique, qui prônait la liberté, l'égalité et la fraternité de tous les citoyens, quelle que soit leur race.

Sous la haute direction du Président, chaque Ministère continua à gérer son secteur de la vie nationale tout en cherchant "individuellement" à se consolider. Des bâtiments très rudimentaires (en fait, des baraquements en béton léger, recouverts de tôle ondulée) furent construits en toute hâte pour abriter les nouvelles administrations, dans une capitale qui pouvait à peine être qualifiée de ville et qui manquait des équipements et des infrastructures les plus indispensables. Le logement du personnel de ces Ministères embryonnaires comme des entreprises privées (et comme d'ailleurs du personnel d'appoint étranger) posait aussi un gros problème.

Les moyens financiers propres à l'État autonome, et les subsides mis à sa disposition par l'Administration de Tutelle, étant des plus modestes, le Ministère rwandais des Finances dut faire largement "usage des ciseaux" lors de la préparation du budget de 1962. Les nouvelles autorités rwandaises s'astreignirent à la plus grande austérité. Ainsi fixèrent-elles leurs rémunérations comme celles des fonctionnaires à un niveau très bas. Le Président lui-même continuait à habiter sa modeste maison de Kavumu, qu'il regagnait chaque soir comme au temps de la Révolution dans sa "coccinelle" Volkswagen...

1. Ibidem, p. 12.

n'hésitant pas à arrêter son véhicule pour embarquer quelque personne âgée lorsqu'il s'en présentait sur sa route<sup>1</sup>. Bref, les autorités avaient choisi de garder un style simple et de consacrer l'essentiel des moyens du pays au bien des gens, à l'enseignement, à la santé, à tous les besoins des populations, qu'elles s'attachaient à servir sans penser à elles-mêmes, avec *un dévouement total*..

Parmi ces besoins, il y avait évidemment à l'époque la paix et l'ordre public. Un Commissariat aux Personnes Déplacées, créé dès 1960, avait atteint des résultats positifs : beaucoup de réfugiés avaient été "réintégrés très humainement" dans leurs Communes et remis en possession de leurs terres après que le Gouvernement eut incité les populations à la mansuétude. De nombreuses habitations de Tutsi, incendiées lors de la Révolution, avaient été volontairement reconstruites par leurs voisins hutu. Quant aux personnes dont l'attitude passée rendait toute éventualité de retour en Commune trop insupportable pour leur ancien voisinage, elles avaient reçu gratuitement des terres, des habitations, des équipements et une aide alimentaire provisoire dans des paysannats créés à leur intention à Nyamata et Rukumberi. Enfin, quant aux personnes réfugiées dans les pays voisins, elles avaient été de même réinstallées dans des paysannats avec l'aide des autorités de ces pays, ainsi que de plusieurs organisations internationales de secours (dont le Haut-Commissariat de l'ONU pour les Réfugiés, la Croix Rouge internationale, Caritas Catholica, l'Union des Églises Protestantes, l'Oxford Committee for Famine Relief, etc.). Les réinstallations obtenues par ces diverses mesures avaient conduit à un grand ralentissement des retours de réfugiés au Rwanda. Mais cette stabilisation, qui n'avait pas été sans peine, restait troublée chaque jour par les mots d'ordre donnés en sous-main par les leaders les plus extrémistes de l'Unar : il fallait s'abstenir de cultiver, de s'installer, et se tenir prêt à combattre et à restaurer l'ancienne hégémonie. Et dans les paysannats, des groupes

1. Lorsque le dimanche matin, il se rendait à Kabgayi non loin de chez lui, et qu'il dépassait des vieux sur la route, il faisait ranger sa voiture sur le côté et disait à ses enfants de leur céder leurs places et de continuer à pied.



de jeunes gens détruisaient à la faveur de la nuit les plantations qui avaient pu être faites durant le jour<sup>1</sup> !

Bientôt, de nouveaux raids terroristes furent lancés contre le Rwanda par Kigeri et ses amis à partir de l'Uganda, dans l'espoir de décourager les étrangers résidant dans le pays et de pousser la Belgique à se désengager. Tablant sur la complicité ou au moins la passivité de leurs frères de race, et voulant en tous cas les compromettre et les forcer (comme l'avaient été naguère Mutara puis Kigeri)<sup>2</sup> à servir leurs intérêts particuliers, les terroristes agissaient de préférence dans les régions à forte population tutsi : ils comptaient y trouver plus de facilité pour s'y cacher, pour préparer leurs coups et pour protéger leur fuite. En raison de cette compromission (parfois forcée, mais aussi parfois consentante, il faut le dire) et malgré les consignes de calme, les populations ripostaient en s'attaquant évidemment aux milieux compromis. Réactions impulsives, incontrôlables, et parfois excessives ; mais qui eurent pour effet de dissuader pour un temps les complicités locales. Même le parti Unar en vint à condamner, au moins en paroles, ce qu'il qualifia de "déviationnisme" de ses membres de l'étranger.

Le 10 mai 1962, la Garde Territoriale au Rwanda fut transformée en Garde Nationale et placée sous l'autorité du Président de la République qui, en ce qui concerne l'usage des forces armées, agirait jusqu'à l'indépendance prochaine en accord avec le haut représentant de la Belgique. Les six premiers Sous-Lieutenants rwandais<sup>3</sup>, formés depuis un an dans une nouvelle École d'Officiers à Kigali, avaient prêté serment entre les mains du Président Kayibanda le 23 décembre 1961.

1. Tandis qu'au Rwanda un tract de l'Unar menaçait de mort ceux qui, dans les paysans pour personnes déplacées, se livrerait à des travaux de culture.

2. Voir pp. 122 et 137 ci-avant. - Les efforts poursuivis en ce sens par les extrémistes contribuèrent inévitablement à altérer, aux yeux des populations hutu, l'image des nombreux Tutsi modérés (et donc pour la plupart bien différents) restés dans le pays.

3. Au moment de composer cette première promotion, le Président Kayibanda rappela notamment de Kinshasa le jeune Juvénal Habyarimana, qui avait entamé là-bas des études de médecine, et qui commença donc une carrière militaire. Grégoire Kayibanda allait plus tard faire de lui son Ministre de la Défense Nationale, avant qu'il ne devienne à son tour Président de la République et ne finisse assassiné le 6 avril 1994.

Et les troupes, dont l'effectif fut bientôt porté à 1.200 hommes, se montrèrent de plus en plus efficaces dans la lutte contre les raids terroristes ; ce qui était vital pour le pays à la veille de son indépendance, c'est-à-dire de l'étape ultime de l'évolution politique en cours.

Mais avant cette étape, l'Assemblée Générale de l'ONU tenait encore à voir régler deux questions.

En premier lieu, la réconciliation des partis politiques rwandais, qui s'étaient opposés les uns aux autres depuis leur formation. Pour répondre à ce souci, le Gouvernement rwandais accepta, en mai 1962, de concéder à l'Unar et au Rader une participation à la gestion du pays (2 postes de Ministre, 2 de Secrétaire d'État, 2 de Préfet, 2 de Sous-Préfet et un poste au Commissariat pour les réfugiés) ; en contrepartie de quoi, ces partis reconnurent le régime démocratique et condamnèrent verbalement les raids terroristes.

En second lieu, l'Assemblée Générale voulut tenter de conserver l'ancienne union du Rwanda et du Burundi. Et il fallut que les deux pays rejettent ensemble formellement l'union politique, tout en acceptant de tenter de maintenir une union économique, pour que l'Assemblée se décide enfin, par Résolution (n° 1746/XVI) du 27 juin, à mettre un terme à l'Accord de Tutelle et à fixer l'indépendance des deux pays au 1<sup>er</sup> juillet 1962.

Ce jour-là, de grandes cérémonies furent organisées à Kigali, qui débutèrent par une Messe et un Te Deum solennels à l'église de la Sainte-Famille.

Suivit un défilé de la Garde Nationale, place de la République, face à des tribunes où avaient pris place, autour du Président Kayibanda, les plus hautes personnalités rwandaises et leurs invités de marque.

A 10 heures précises, le nouveau drapeau rwandais – rouge, jaune et vert – fut hissé dans un ciel radieux, au son du nouveau et très bel hymne national... Aboutissement de tant de peines, de tant d'efforts, de tant de patience, ce jour était une récompense et une victoire. La joie immense de la liberté emplissait les cœurs à éclater... liberté de



l'indépendance, et surtout de l'indépendance dans une démocratie qui s'était voulue fraternelle! Les vieux pleuraient. Les enfants riaient. Tout un peuple rempli d'une force nouvelle criait sa joie et rendait grâce.

Grégoire Kayibanda, entouré de tous ses compagnons, pouvait être heureux et fier de l'œuvre accomplie<sup>1</sup>.

Dans un discours empreint de joie sereine et de fierté, le Président voulut remercier, d'une part, l'Administration de Tutelle<sup>2</sup> – avec une mention particulière pour le Colonel Logiest – de “tous les efforts déployés pour conduire le pays à l'indépendance”, et d'autre part, l'Organisation des Nations Unies “pour ses conseils et ses directives” à cette Administration et “pour l'influence générale de sa supervision”<sup>3</sup>. Ce qui montre qu'à travers les péripéties mouvementées de cette époque, il avait situé parfaitement l'évolution de son pays dans le contexte de l'organisation internationale. Cette même vision évolutive et organique, très cohérente, lui fit évoquer, au niveau national, l'importance qu'aurait un plan de développement devant “permettre de mener le travail gigantesque” inscrit au programme du Gouvernement “sur des bases rationnelles” de façon à orienter tous les efforts vers un seul but: “le relèvement démocratique et harmonisé du niveau de vie des masses populaires”<sup>4</sup>.

Puis se succédèrent des jeux, danses et défilés, interrompus à midi par une réception cordiale et démocratique chez le Président<sup>5</sup>.

Lorsque, au lendemain de son 39<sup>e</sup> anniversaire, le 2 mai 1963, il repensera à ces trois années d'activité intense qui avaient conduit de

1. Dans l'ensemble, pouvait-on dire, “l'instauration du pouvoir populaire s'était fait dans le respect des valeurs chrétiennes” (L. Nibaseke, Interv., p. 19).

2. Hommage sincère aux activités considérables et souvent très dévouées, déployées depuis près d'un demi-siècle par les agents de cette Administration, si peu nombreux et chargés de telles responsabilités.

3. *Le Président Kayibanda vous parle*, p. 12.

4. *Ibidem*, p. 13.

5. Dans le parc entourant la modeste villa naguère occupée par le responsable de l'Administration de Tutelle, et que le Président Kayibanda garda comme sa résidence officielle à Kigali jusqu'en 1973.

la Révolution de novembre 1959 à l'indépendance de son pays, Grégoire Kayibanda en parlera<sup>1</sup> comme des années “les plus courtes et les plus béatifiantes” de sa vie durant lesquelles il avait “conscience d'avoir le plus servi! Orage, chaos, folie, engagement politique... Heureusement, écrira-t-il, cet engagement avait été longtemps préparé, mûri en moi, en mes camarades, en ma famille, dans le peuple... Travail intense, écrits, démarches, campagnes électorales, négociations de tous genres, voyages à l'étranger, le tout animé par une idée, un objectif: libérer le peuple... et le tout animé par un esprit: la liberté des enfants de Dieu, entendue dans le sens le plus large, temporel, cosmique et surnaturel”.

Mais il évoquera aussi l'importance de l'œuvre complémentaire restant à accomplir, et sa “responsabilité à présent de guider ses camarades dans la voie débutante du développement national... dont tout le monde réalisera, après une courte période d'enivrement, qu'il s'agit d'une tâche dépassant la longueur de notre vie individuelle, dépassant la vie des pionniers”...

1. C. p. (2.5.63).



**DÉMOCRATIE ET DÉVELOPPEMENT :**

**ONZE ANNÉES À LA TÊTE DU**

**RWANDA INDÉPENDANT**

**1962-1973**

Dès le lendemain de l'indépendance, le Président Kayibanda et son équipe gouvernementale s'attaquèrent aux grands problèmes que le pays avait devant lui.

Une œuvre immense de libération avait été réalisée. Il s'agissait à présent d'entreprendre le développement politique et socio-économique de la communauté nationale, œuvre de plus longue haleine et qui "dépasserait de loin la vie des pionniers" de la révolution et de l'indépendance...

En premier lieu, il fallait parachever l'évolution politique du Rwanda.

*Politique extérieure*

Sur le plan de la politique internationale, le pays devait devenir membre à part entière de l'ONU. Sa candidature fut donc dûment introduite, appuyée par le Conseil de Sécurité le 26 juillet, et adoptée par l'Assemblée Générale le 18 septembre 1962. Le Président Kayibanda vint à New-York pour la circonstance, s'adressa aux représentants des 105 États que comptait alors l'Organisation, et les



remercia dignement pour l'aide précieuse reçue par le Rwanda tout au long de sa marche vers la démocratie et l'indépendance. Il leur demanda que l'aide internationale s'applique désormais, avec une égale générosité, aux projets de développement du pays<sup>1</sup>.

Devenu membre de l'ONU, le Rwanda s'affilia aussi à ses principales institutions spécialisées. Il développa parallèlement le réseau de ses relations diplomatiques bilatérales. Et au long des années, des Ambassades rwandaises furent successivement ouvertes à Bruxelles, puis Paris, Kinshasa, Washington, Kampala, Bonn, Bujumbura, Addis-Abeba, Ottawa, Moscou... tandis que de nombreux Ambassadeurs étrangers étaient accrédités auprès du Chef de l'État rwandais.

Dans le même temps, le Rwanda définit sa position face aux grands problèmes du monde, s'associant à toutes les initiatives favorables à la paix, à la sécurité et à la coopération... optant pour le non-alignement face aux deux grands Blocs qui divisaient alors le monde... soutenant les efforts de réunification des peuples divisés: Allemagne, Chine, Corée... militant pour la décolonisation là où elle devait encore se faire... pour l'abolition de l'apartheid... et pour l'aide au développement du Tiers Monde; notamment par l'affectation à cette grande cause des énormes moyens budgétaires consacrés aux armements<sup>2</sup> et, dans l'avenir, des moyens provenant de la mise en valeur des océans et des fonds marins, patrimoine commun de l'humanité.

En ce qui concerne le continent africain, disons que le Rwanda fut, le 25 mai 1963 à Addis-Abeba, l'un des 32 États fondateurs de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Il avait dès le départ éprouvé de particulières affinités avec les pays membres de l'Union Africaine et Malgache (UAM) et s'était affilié à leur organisation. Celle-ci fut cependant conduite à s'orienter bientôt vers une simple coopération économique (UAMCE) pour ne pas porter ombrage à d'autres regroupements interafricains, et se transforma finalement en Organisation Commune Africaine, Malgache et Mauricienne (OCAMM). Quant à ses voisins immédiats, le Rwanda adopta à leur

1. *Le Président Kayibanda vous parle*, pp. 19 à 21.

2. G. Kayibanda, Allocution adressée au Corps Diplomatique le 30.12.70.

égard, dès l'abord, une attitude qui se voulait dynamique et pragmatique, favorisant un maximum de projets concrets d'intérêt commun: ainsi, l'équipement hydroélectrique des rapides de la Rusizi (rivière frontière avec le Zaïre), l'aménagement pour la théiculture de la vallée de la Mulindi (frontière avec l'Uganda), l'étude de la mise en valeur de la vallée du Nil-Akagera (frontière avec la Tanzanie), l'étude de l'aménagement de la vallée du Nil-Nyabarongo et des lacs Cyohoha (frontière avec le Burundi), et bien d'autres projets, parmi lesquels la modernisation des grands axes routiers vers les pays voisins (surtout l'ouverture d'un grand axe entre le Rwanda et la Tanzanie), sans compter d'importants accords commerciaux, sanitaires, etc.

Dans ce cadre, le Rwanda apporta à plusieurs reprises une aide précieuse à son voisin congolais (zaïrois), confronté en ce temps-là à des problèmes de rébellion dans ses provinces orientales. Ainsi, l'aéroport rwandais de Kamembe, situé non loin de la frontière, fut-il plusieurs fois ouvert aux troupes d'élite congolaises venant prendre à revers les rebelles; de même lorsque les mercenaires et ex-gendarmes katangais au service des autorités de Kinshasa entrèrent en conflit avec celles-ci et, après avoir sillonné le Congo, se retranchèrent en août 1966 à Bukavu, à deux pas du Rwanda. Pour s'en débarasser, le Président Mobutu demanda au Rwanda de les laisser franchir sa frontière; mais le Gouvernement de Kigali l'invita à "plutôt les neutraliser et les juger dans la légalité"<sup>1</sup>. A cette fin, il offrit une nouvelle fois son aérodrome de Kamembe pour faciliter les manœuvres de l'armée congolaise. N'ayant pas réussi à réduire les insurgés, le Congo demanda l'aide de l'OUA. Et celle-ci vota pour une évacuation des mercenaires hors d'Afrique avec la vie sauve s'ils juraient de n'y plus jamais revenir! Elle pria le Rwanda de permettre qu'ils soient désarmés et évacués par son territoire. Ce que les autorités rwandaises acceptèrent alors par solidarité. Mais dès que les mercenaires eurent abandonné leurs armes (ils les avaient jetées dans les

1. Communiqué de la Présidence de la République, publié à l'issue d'une visite du Ministre congolais des Affaires Étrangères, le 21.8.67 (*Rwanda, carrefour d'Afrique*, janv. 1968).



flots tumultueux de la Rusizi au moment de la franchir), le Président Mobutu exigea subitement leur extradition, sans plus se soucier du vote de l'OUA.

Le Président Kayibanda rejeta cette exigence, veillant à ce que la procédure convenue au sein de l'OUA suive intégralement son cours : l'Assemblée Générale avait voté l'évacuation ; il ne s'agissait pas de revenir sur *la parole donnée*. Il montra là, une fois de plus, sa loyauté foncière : "Nous sommes un petit pays, dit-il. Tout le monde le sait et nous en avons conscience. Nous sommes grands cependant par le respect des conventions, par la stabilité et la cohésion de notre ligne de conduite, par la recherche d'une négociation loyale en vue de trouver une solution réaliste aux problèmes"...

La calme fermeté du Rwanda ne manqua pas de lui valoir de graves désagréments : rupture des relations diplomatiques par le Président Mobutu et fermeture des frontières avec le Congo. Et en conséquence décrochage de plusieurs projets économiques privés sur le point d'aboutir. Mais, grâce au soutien de la plupart des États de l'OUA et notamment des membres de l'OCAM, l'attitude droite, calme et ferme du Président rwandais attira à son pays la considération générale. Heureusement, les relations avec le Congo se normalisèrent bientôt et l'on oublia cet épisode un peu chaud.

Par contre, le Général de Gaulle, dont le pays apportait déjà alors une très amicale et dynamique coopération au Rwanda, tint à donner au Président Kayibanda, à l'occasion d'une visite officielle de celui-ci en France à la mi-février 1968, un gage tangible de son estime toute personnelle<sup>1</sup>. Il lui demanda *ex abrupto* : "Que souhaiteriez-vous donc, Monsieur Le Président, pour votre pays ?" A quoi le Président Kayibanda lui répondit, après un instant de réflexion : "Un lycée français nous ferait un grand plaisir". "Vous l'aurez, dit le Général. Permettez-moi de l'offrir au Rwanda au nom de la France !"

1. La noble fermeté de ce geste fut évidemment un élément de prestige pour le Rwanda, comme pour l'Afrique d'ailleurs. - A Paris, l'hôtel Crillon (place de la Concorde), où le Président Kayibanda était reçu avec sa délégation, devint "un petit Rwanda" lorsqu'il y accueillit tous les Rwandais vivant en France. Il s'y entretint aussi longuement avec le Ministre Yvon Bourges, délégué par le Général de Gaulle.

Un autre épisode mémorable de la vie internationale du Rwanda fut, en juillet 1970, la visite du Roi Baudouin et de la Reine Fabiola, invités à Kigali par le Président Kayibanda. La simplicité de ces deux chefs d'État, si proches par l'esprit, par le cœur et par les convictions, si totalement dévoués au service des plus petits, leur permit d'atteindre, semble-t-il, à une véritable amitié<sup>1</sup>. C'est en tous cas la signature d'un Traité d'Amitié entre les deux pays qui paracheva cette rencontre.

Pour soutenir ses efforts de développement intérieur, le Gouvernement rwandais s'efforça par ailleurs de multiplier ses liens d'amitié dans le monde. De nombreux États et de nombreuses organisations non-gouvernementales purent se rendre compte, au long de ces années, que dans ce pays le dévouement au service des populations — du petit peuple — était un souci prioritaire et constant des autorités. Et le Rwanda put ainsi bénéficier progressivement d'une aide extérieure tant publique que privée relativement importante. Pour l'année 1970, par exemple, l'aide publique se chiffra à près de 2 milliards de frs rwandais (environ 20 millions de dollars), dont la moitié sous forme de personnel ou d'études techniques.

Ardent patriote, attaché à l'indépendance de son pays, adversaire résolu du colonialisme et de tout néo-colonialisme<sup>2</sup>, il insistait constamment pour que l'aide en personnel soit utilisée avec prudence. Il fallait s'assurer qu'elle serve vraiment et pleinement l'Afrique : elle devait, estimait-il, être limitée à un rôle purement technique si l'on voulait "dégager et émanciper la volonté africaine",

1. A l'occasion d'un dîner offert aux Souverains belges, le Président Kayibanda, usant de cette manière rwandaise, à la fois sérieuse et plaisante, qui permet d'exprimer légèrement des sentiments profonds, commenta en ces termes la présence de la Reine : "...Notre peuple apprécie la femme à sa simplicité, à sa droiture, à sa collaboration aux responsabilités de son mari, à sa préoccupation aux diverses œuvres politico-sociales : Nous savons que la Reine Fabiola dépasse toutes les femmes en ce domaine. Nous connaissons son dévouement pour les plus petits. Nous avons tentation de l'appeler Parmehutu..."

2. J. Kalibwami, op. cit., p. 542.



si l'on voulait "que ce soit les leaders africains qui dirigent réellement l'Afrique"<sup>1</sup>.

### *Politique intérieure*

Sur le plan de la politique intérieure, une tâche d'une importance essentielle était à accomplir.

Il s'agissait de familiariser et d'habituer les populations et les nouvelles autorités locales (surtout les Bourgmestres et les Juges) aux règles, aux pratiques et aux tournures d'esprit de la démocratie... toutes choses qui, pour nombre d'entre elles, étaient entièrement nouvelles. Il s'agissait aussi d'habituer les anciens privilégiés à l'acceptation d'une plus grande équité sociale, de la démocratie... et d'un travail à la sueur de leurs propres fronts, qui seul leur permettrait de vivre en paix dans leur pays ! Car le Président Kayibanda avait fait adopter le principe du libre accès des Tutsi aux places disponibles de l'Administration, dans les écoles, à l'université... selon un quota de 20% (double de ce qui leur revenait d'après les statistiques démographiques).

Cette longue tâche d'éducation sociale et politique, les autorités du Rwanda la conduisirent avec persévérance, et progressivement avec succès, consolidant peu à peu les bases démocratiques sur lesquelles le pays s'est construit depuis lors.

Les difficultés rencontrées au cours de cette période de mutation profonde n'ont évidemment pas manqué ; mais elles n'ont pas empêché cette œuvre majeure et essentielle de se poursuivre pendant onze longues années.

Voici quelques étapes de cette période.

1. G. Kayibanda, Message à l'occasion du 1.5.64. - A ce propos, il n'est pas sans intérêt de relever qu'il trouva chez certains États amis une attitude approchante. Ainsi Raymond Scheyven, Ministre belge de la Coopération au développement, sollicita un jour d'inciter certains experts à renseigner davantage leur ambassade sur les réalités rwandaises, leur avait au contraire déclaré que pour tout expert au service du Rwanda "les intérêts de ce pays devaient non seulement rester confidentiels, mais devaient aussi toujours prévaloir... que s'il advenait que des intérêts rwandais et belges soient en concurrence, les premiers devaient toujours l'emporter".

Dès le 24 novembre 1962, le Président Kayibanda avait pu signer la nouvelle Constitution de la République Rwandaise – texte cette fois bien au point – après que l'Assemblée Nationale réunie en Constituante l'ait longuement étudiée et adoptée. Cette loi fondamentale reprenait sagement les grands principes de la démocratie dans le cadre d'un régime présidentiel (sur le modèle de la France et des États-Unis) : élections libres à tous les niveaux ; libre formation des partis politiques ; séparation des pouvoirs ; rôle majeur du Président, qui serait aussi chef du Gouvernement ; et surtout, orientation de toutes les institutions vers un seul et unique but : le progrès social, matériel et spirituel du peuple rwandais.

Au lendemain de l'indépendance, la démocratie rwandaise tout récemment sortie des urnes avait éprouvé avec une joie profonde le sentiment d'unité et de solidarité, d'"union sacrée", qui avait permis sa libération du "double colonialisme"... dans une grande harmonie de toutes les régions du pays : Nord, Sud, Ouest et Est, étroitement associées. Union où elle trouverait aussi la force de surmonter les mille difficultés de l'avenir !

Cette union s'était faite autour d'un homme, qui avait su concevoir, organiser et diriger la lutte, par sa réflexion et son action en profondeur, par ses innombrables contacts personnels, verbaux, d'homme à homme<sup>1</sup>, au sein du Mouvement Social Hutu d'abord, puis du MDR Parmehutu. Et par un effet d'entraînement, toutes les forces vives du pays s'étaient peu à peu regroupées sous la bannière de ce parti, qui s'était montré le plus solide sur le plan humain et sur le plan des programmes techniques de progrès. Quant aux autres partis, ils avaient très vite connu un effacement progressif. Non seulement l'Aprosoma et le Rader ; mais aussi l'Unar, resté solidaire de ses membres émigrés les plus extrémistes, de leurs entreprises terroristes et de leur esprit de revanche.

Sans interruption depuis le jour même de son indépendance, le Rwanda avait dû se défendre contre les attaques terroristes et, face à

1. Chan. E. Ernotte, lettre du 12.7.91.



l'ennemi de la communauté, le sentiment de l'unité nationale s'en était trouvé constamment renforcé.

Simultanément, le pays avait dû lutter sur le plan intérieur contre les manœuvres de ceux des adversaires de la démocratie qui étaient restés sur place, et dont certains figuraient notamment dans la première Assemblée Nationale : alliés objectifs des terroristes, ceux-ci s'étaient révélés comme de parfaits agents d'obstruction et de division, alors que le Rwanda nouveau avait pourtant choisi de ménager toute opposition. Sous l'inspiration de l'ONU, certes ; mais aussi et surtout par la volonté d'entente, de tolérance, d'ouverture, de ses leaders.

Clairement exprimée dans la nouvelle Constitution (comme d'ailleurs dans chacun des Manifestes-Programmes du MDR Parmehutu), cette volonté d'"une entente fraternelle basée sur la justice entre les différents groupes sociaux, races et idéologies"<sup>1</sup>... n'était en fait perçue par les adversaires de la démocratie que comme une bienheureuse "naïveté", qui leur permettrait sûrement de saboter<sup>2</sup>, de faire dévier, et finalement de détruire la démocratie naissante !

L'on peut donc dire, sans grand risque de se tromper, que c'est contraints et forcés que les plus fermes partisans de la démocratie durent progressivement prendre des mesures de précaution, pour que l'idéal démocratique proclamé dans la Constitution reste réalisable.

D'abord, le 6 février 1963, à la suite des raids terroristes incessants, les membres de l'Unar et du Rader qui avaient été intégrés dans le Gouvernement en mai 1962 durent en être exclus. Le nouveau Gouvernement<sup>3</sup> constitué alors autour du Président Kayibanda for-

1. Discours du 1.1.63 (RCA, janv. 63).

2. Le verbe "saboter" passa d'ailleurs à cette époque dans la langue rwandaise familière (*gusabota*).

3. Les 9 Ministères du nouveau Gouvernement étaient répartis comme suit : Affaires Étrangères, confiées à C. Habamenshi (après le 18 août, à L. Mpakaniye) ; Intérieur et Affaires Sociales, à B. Bicamumpaka ; Éducation Nationale, à J.-B. Rwasibo ; Justice, à A. Makuza (après le 18 août, à C. Habamenshi) ; Agriculture et Affaires Économiques, à Damien Nkezabera ; Finances, à G. Cyimana ; Plan, Coopération et Assistance Technique, à Th. Bagaragaza ; Travaux Publics et Équipement, à O. Rusingizandekwe ; et Garde Nationale à C. Mulindahabi. Le 16.1.64, conséquence de la rupture de l'Union Économique avec le Burundi, 4 nouveaux Ministères furent créés : Affaires Économiques,

merait ainsi dorénavant une équipe réellement soudée, sans failles, mobilisée au service de la même politique de paix et de progrès.

L'un des premiers actes de ce Gouvernement fut de déposer un projet de loi – qui fut adopté par l'Assemblée Nationale le 15 avril 1963 – réduisant le nombre de Communes de 219 à 141. De nouvelles élections communales s'imposaient donc, et furent organisées le 18 août. Elles donnèrent au MDR Parmehutu 1166 sièges de Conseillers sur 1192 et 140 Bourgmestres sur 141. L'Unar ne remporta que 24 sièges de Conseillers et 1 Bourgmestre. L'Aprosoma, 2 sièges de Conseillers. Quant au Rader, il disparut purement et simplement de la scène politique à l'échelon local.

Il faut dire qu'à la veille de ces élections, dans son discours du 1<sup>er</sup> anniversaire de l'Indépendance, le Président Kayibanda avait exprimé le vœu *unanime* des adeptes de la démocratie au Rwanda en souhaitant publiquement que certains petits partis soient provisoirement mis en veilleuse, dans la mesure où ils pourraient devenir, consciemment ou non, des instruments de discorde par l'intrigue soigneusement masquée des adversaires les plus acharnés de la démocratie. Il avait regretté une "prolifération de partis politiques rendant incohérent le progrès du pays, et causant un piétinement préjudiciable à la nation"<sup>1</sup>.

Ce choix en faveur d'un parti dominant apparaissait alors à *tous* les leaders de la démocratie comme le seul moyen de protéger celle-ci à la fois contre ses adversaires extérieurs et contre d'éventuelles faiblesses internes. Considéré comme indispensable pour donner à la démocratie le temps de s'ancrer profondément et de devenir irréversible (but essentiel de ces années), il donnait, sans s'en rendre bien compte, au MDR Parmehutu une tâche redoutable et peut-être même impossible à longue échéance : celle de surmonter les difficul-

confiées à Gaspard Harelimana ; Postes, Télécommunications et Transports, à Joseph Ndwanaye ; Information et Fonction Publique, à Froduald Minani ; et Affaires Sociales, à Madeleine Ayinkamiye.

1. *Décolonisation et indépendance du Rwanda et du Burundi*, dans *Chronique de politique étrangère*, Bruxelles 1963, p. 482.



tés croissantes que rencontre tout parti unique au fil des ans... Ce parti n'aurait en effet dorénavant "plus de contrepoids, plus de garde-fou, ni rien qui le contraigne à une certaine auto-évaluation... Ses erreurs éventuelles ne seraient dorénavant sanctionnées que par ses propres militants". De plus, le jeu naturel de la concurrence, inhérent à toute société humaine, ne pourrait, avec le temps, que le priver de certains de ses adeptes, même les plus dévoués<sup>1</sup>. Mais il n'empêche que ce choix, assumé à l'époque par *tous* les leaders de la démocratie, donna au Rwanda le temps de consolider ses acquis. Ce fut son immense mérite!

Le programme du MDR Parmehutu, qui visait essentiellement le progrès de tous, et surtout des moins favorisés, ne pouvait que recueillir le consensus de la plus large majorité. Et quant au choix du système socio-économique, si souvent occasion de clivages politiques, il avait porté sur une "troisième voie", entre socialisme et libéralisme. La libre initiative et la libre diversité des choix, reconnues indispensables au progrès de la communauté, devaient être encadrées de façon à servir celle-ci au mieux<sup>2</sup>, tous les citoyens devant en recueillir des fruits bien concrets: par l'abaissement des prix, par les progrès de qualité, par la création d'emplois, par le jeu des diverses formes de coopératives, par une réelle solidarité sociale, par une participation des salariés au capital des entreprises<sup>3</sup>... Cette troisième voie était donc elle aussi un argument d'unité. Elle s'intégrerait un jour, pensait Grégoire Kayibanda, dans le "nouvel ordre économique

1. L. Nibaseke, Interv., p. 13.

2. Message du Président Kayibanda, le 1. 5. 64, à l'occasion de son 40<sup>e</sup> anniversaire.

3. Note de travail de G. Kayibanda sur les choix économiques, Kavumu 1975: "Par le jeu d'une législation claire, les entreprises doivent servir à la fois leurs propriétaires et le bien commun". Il soulignait "l'importance fondamentale et irremplaçable d'un Parlement" qui devait émettre en haut lieu, d'une manière ordonnée, les idées de la base pour adapter toujours mieux la législation économique et éviter ainsi "l'écart trop criant entre les profits du capital et ceux de la masse des populations". Ces dernières devaient être initiées aux réalités économiques (et notamment incitées à l'épargne). Dans le même temps, il recommandait que tout soit fait pour "rassurer les investisseurs et les déterminer plus rapidement à agir", et que l'État contribue si nécessaire à leurs efforts en apportant une participation aux capitaux indispensables. Dans le même but, il souhaitait la constitution d'un Fonds international de Garantie.

mondial", celui-ci prenant en compte tous les aspects de la vie humaine et non seulement l'aspect économique. Mais il voyait cet ordre "à peine esquissé aujourd'hui".

Ce choix socio-économique se complétait d'une mesure de prudence dont on peut mesurer toute l'importance aujourd'hui: les Ministres, Députés et fonctionnaires étaient priés de se tenir personnellement à l'écart des activités économiques privées; ce qui leur éviterait la tentation de mêler les moyens du pouvoir à la recherche du profit personnel. Ce fut une des particularités du pouvoir politique à cette époque.

Là où le MDR Parmehutu se distinguait, semble-t-il, de beaucoup d'autres partis orientés vers des choix socio-économiques analogues, c'est dans l'extraordinaire confiance qu'avait son président dans l'homme en général, et particulièrement dans le peuple rwandais qu'il voulait servir! Certes, il fallait assurer à celui-ci une formation politique, implanter dans sa vie une mentalité et des habitudes démocratiques, et lui donner toujours plus de clairvoyance politique<sup>1</sup>. Mais le Président Kayibanda, qui connaissait son peuple au plus intime de lui-même, avait une profonde confiance en sa raison et sa modération. Il voulait donc que l'on use avec un respect sincère et sans réserve du système démocratique en faisant toujours le choix de la vérité.

Ainsi refusait-il d'emprunter, pour atteindre ses objectifs, l'un ou l'autre de ces raccourcis par lesquels la plupart des hommes politiques se laissent tenter un jour ou l'autre: autoritarisme coercitif, arguments démagogiques, ou "manœuvres" de toutes sortes<sup>2</sup>.

Choix de la vérité donc, mais aussi conviction profonde que la plupart des souffrances sociales dans le monde étaient dues à l'oubli par les responsables politiques de la "primauté de l'Amour", comme il

1. Voir p. 94, n° 6, ci-avant.

2. A une suggestion de "manœuvre politique", il répondait un jour à peu près ceci: "Je ne veux rien de semblable. J'estime peut-être le peuple plus que vous". - J. Kalibwami a raconté comment "il se gaussait des slogans auxquels beaucoup ont recours pour donner le change et escamoter les vrais problèmes de fonds" (op. cit., p. 542°).



disait. Et que, loin de n'être qu'"une vaine fumée", ce genre d'idéalisme était au contraire "une force efficace prévue par Dieu dans la marche de l'Histoire du monde"<sup>1</sup>.

A ces convictions fondamentales, s'ajoutaient une humilité sincère et une très noble discrétion, qui lui faisaient rejeter tout culte de la personnalité, toute dépense de prestige ou autres "signes de gloire" par lesquels tant de Chefs d'État se laissent tenter, perdant de vue le souci des petits<sup>2</sup>. Il s'efforçait d'ailleurs de garder un contact étroit avec "la base", lisait un abondant courrier, écoutait les doléances et, chaque fois qu'il le pouvait, effectuait des visites-surprises aux quatre coins du pays pour rencontrer, parfois à l'improviste, des autorités locales, assister aux séances d'un tribunal ou tenir des réunions populaires. Lors de ces longs déplacements, raconte Tharcisse Hategekimana<sup>3</sup>, il emportait ses dossiers, les étudiait en route et ne pensait qu'à son travail. Parti parfois très tôt le matin, à jeun, seul avec son chauffeur, il faisait halte à mi-chemin en lisière d'une forêt ou d'un boisement. Là, ils sortaient nourriture et boisson (thermos et fantas) "comme de simples touristes". Cette façon de procéder, frugale et efficace, lui permettait de se déplacer souvent, et d'entretenir et développer la conscience démocratique des populations...

Il souhaitait que la démocratie soit si profondément ancrée dans les esprits et dans les cœurs qu'un jour elle devienne incontournable. Et en même temps, il gardait toujours et partout en éveil, avec une grande perspicacité, sa méfiance des demi-vérités, manœuvres, faux-bruits, sabotages et autres manigances des gens intéressés avec lesquels il devait constamment compter.

1. Lettre personnelle de Grégoire Kayibanda, en mai 1963, à l'Ambassadeur Logiest, à l'issue de sa mission au Rwanda (reproduite dans le livre publié par celui-ci en 1988, p. 210).

2. Combien de fois ne lui est-il pas arrivé, lors de ses séjours en Europe, de refuser certains dîners officiels pour rejoindre des étudiants de son pays dans tel ou tel petit restaurant.

3. Th. Hategekimana, Interv. (sept. 1992, p. 4) par M<sup>me</sup> Karwera Mutwe. – Chauffeur et mécanicien du Président Kayibanda, il s'occupait aussi de la sonorisation des réunions populaires, comme des contacts radio avec Kigali (notamment pour signaler ses déplacements à la Sûreté, etc). Le Président lui demanda d'être parrain d'un de ses enfants.

N'en déplaise aux sceptiques, les convictions sociales du Président Kayibanda, sa confiance profonde en l'homme, s'avèrent le plus souvent justifiées. Elles répondaient aussi — il faut le dire — à l'entière confiance de ses compatriotes en son dévouement total! Quelqu'un de très proche des gens par goût et par métier disait cela très bien<sup>1</sup>, en évoquant l'attitude de l'opinion vis-à-vis de certains autres candidats possibles à une succession présidentielle. Tel homme politique "présidentiable" ne pourrait convenir "car il montrait trop d'orgueil et de prétention". Tel autre non plus, car l'on savait "ses excessives ambitions personnelles et son peu de scrupules". Et tel autre, enfin, n'aurait aucune chance d'être élu, parce qu'aux yeux de tous il n'était "pas assez chrétien, pas assez social, pas assez dévoué aux autres".

Une autre grande étape de la vie politique intérieure du Rwanda indépendant fut, le 3 octobre 1965, le renouvellement de l'Assemblée Nationale. Celle-ci se retrouva, au lendemain des élections, composée à 100 % de membres du MDR Parmehutu; les autres partis n'y étaient donc plus représentés. Le Président Kayibanda fut, quant à lui, élu avec 98 % des voix, et présenta une nouvelle équipe gouvernementale<sup>2</sup>. En composant celui-ci et en modifiant en conséquence l'organigramme de son administration, le Président assigna à

1. Philippe Gasuhuke (1911-1990), alors Directeur Général de l'Information-Presses.

2. Le nouveau Gouvernement comptait 12 départements: Coopération Internationale et Plan, confié à Th. Bagaragaza; Intérieur et Affaires Judiciaires, à G. Harelimana; Education Nationale, à L. Mpakaniye; Garde Nationale et Police, à Juvénal Habyarimana, devenu Major; Santé Publique, à Sixte Butera; Information et Tourisme, à Froduald Minani; Postes, Télécommunications et Transports, à O. Rusingizandekwe; Travaux Publics et Énergie, à Charles Kanyamahanga; Agriculture et Élevage, à Damien Nkezabera; Finances, à G. Cyimana; Commerce, Mines et Industries, à A. Makuza; Famille et Développement Communautaire, à Augustin Kamoso. – La nouvelle Assemblée Nationale se donna pour président B. Bicamumpaka; et pour vice-président Joseph Ndwaniye. – Quelques mois avant, le Président de la République avait nommé, sur proposition de l'Assemblée Nationale et du Gouvernement réunis, 5 vice-présidents à la Cour Suprême (présidée depuis 1963 par Fulgence Seminega): Donat Murego (Cours et Tribunaux), Antoine Ntshamaje (Cour de Cassation), Apollinaire Nsengiyumva (Conseil d'État), Sylvestre Kamali (Cour des Comptes) et A. Munyangaju (Cour Constitutionnelle).



l'une et l'autre un programme que l'on pourrait résumer comme suit: "Relance de l'effort national, priorité à l'efficacité, à la production et au démarrage économique".

A cette époque, étaient survenus les premiers effets bienfaisants de la réforme monétaire (dont nous parlerons plus loin) et de la forte progression des aides extérieures: le pays se trouvait donc tout entier animé d'un dynamisme nouveau... Mais en même temps que ces réalités nouvelles, pleines de promesses et qui invitaient à la confiance et même à l'optimisme, certaines difficultés politiques étaient apparues, résultant des rivalités parfois très âpres, nées entre certains leaders à l'occasion des récentes campagnes électorales, et que le Président du MDR Parmehutu tenta sans grand succès d'apaiser en rappelant "la priorité absolue de l'engagement social", et le devoir de chacun de combattre l'intrigue et les faux-bruits.

A ces conflits s'ajoutèrent au fil des ans certaines défaillances, venant compliquer la tâche des hauts responsables dans un pays où les élites techniques et les personnalités mûries par l'expérience n'étaient déjà pas si nombreuses. Ça et là étaient apparus des cas de profitariat, de népotisme, de laisser-aller ou de corruption, obligeant le Président à démettre certains fonctionnaires, certains bourgmestres, certains juges... et à blâmer vigoureusement leurs méfaits, si nuisibles à l'union. "L'intrigue, la corruption, les petits arrangements démagogues, déclara-t-il ainsi le 1<sup>er</sup> juillet 1968, sont une vulgaire lâcheté. L'embourgeoisement est une ironie, une insulte à un peuple encore sous-développé et qui fait appel à ses enfants les plus favorisés, les voulant comme leaders, comme cadres techniques ou administratifs, comme animateurs dynamiques d'un progrès démocratique"... Et là encore, il rappela la priorité de l'engagement social: "Seule l'émancipation de notre peuple nous unira"<sup>1</sup>.

Cette même année 1968, l'unité politique qui s'était maintenue sans peine jusque-là face au terrorisme extérieur, subit un accroc de taille. Et l'on put observer que dans un parti devenu unique, l'oppo-

1. RCA, juillet 1968.

sition ne pouvait naître qu'en son propre sein<sup>1</sup>. Certains de ses membres, en effet, qui le représentaient à l'Assemblée Nationale, s'appliquèrent à relever dans un rapport tout ce qui ne marchait pas dans le pays. Or ils y inclurent des accusations non vérifiées, et qui s'avérèrent inexactes, contre le Président lui-même. Ce qui fut évidemment ressenti comme une attaque regrettable par les hautes instances du parti, et conduisit celles-ci à décider collectivement, sans les exclure, de les suspendre des responsabilités particulières que le parti leur avait éventuellement confiées.

Et pourtant, à cette époque, l'unité apparaissait encore bien nécessaire, car le pays disposait toujours d'élites trop peu nombreuses. Aussi le Président s'attachait-il à intégrer dans les cadres politiques et administratifs autant de jeunes universitaires que possible. Il ne pouvait être question de disperser et d'affaiblir l'effort national de développement, même si celui-ci constituait à présent une tâche de plus longue haleine, à mener de pair avec les efforts de progrès individuel.

A côté des risques de la désunion, une autre difficulté politique était apparue très tôt: celle, dans un pays où "tout le monde se connaissait", d'assurer l'impartialité et l'objectivité de certaines décisions (nominations, promotions, sanctions judiciaires ou disciplinaires, adjudications, etc). Très limité dans le secteur privé par le jeu dissuasif de la concurrence commerciale (qui ne pardonne pas ce genre d'erreurs), le favoritisme restait théoriquement et pratiquement possible au sein des services publics, pouvant en réduire l'efficacité du tout au tout. Et cela, certes, au niveau des autorités centrales, naturellement soumises à toutes les sollicitations; mais plus encore à celui des autorités décentralisées, agissant hors de portée de "l'œil du maître": depuis les Préfets, les Bourgmestres et les Juges jusqu'aux fonctionnaires les plus divers exerçant des responsabilités aux échelons régional et local.

Or le contrôle de ces autorités était souvent difficile à réaliser. Ceux qui en étaient chargés avaient tendance soit à ménager des amis ou des parents, soit à éviter des ennuis ou des complications,

1. Th. Bagaragaza, Interv. (Kigali, févr. 93, p. 5) par M<sup>me</sup> Karwera Mutwe.



soit à s'assurer des "échanges de bons procédés", soit à céder à toutes sortes d'autres raisons...

Le Président Kayibanda — comme d'ailleurs le Président Habyarimana après lui — chercha, sans grand succès, une solution à ce problème difficile, et recourut notamment à une certaine rotation des cadres pour éviter qu'ils ne forment à la longue, parmi leurs administrés, des sortes de "clientèles".

Ce problème montrait à nouveau les limites de la formule du parti unique, et du postulat de l'unité, qui s'était montré essentiel lorsque les objectifs majeurs du pays étaient en jeu, mais qui, en temps ordinaire, ne devaient gêner en rien l'information des citoyens et donc, le cas échéant, leur esprit critique.

En fin de compte, la solution des problèmes d'unité et de contrôle allait peut-être résulter — mais bien plus tard seulement — de l'évolution même de la société telle que les leaders s'appliquaient alors à la construire : *les innombrables établissements d'enseignement créés grâce à leur immense effort dans toutes les disciplines allaient bientôt surmultiplier le nombre des élites...* Les opinions et les choix se diversifieraient en conséquence, se corrigeant et se modérant les uns les autres, les plus âgés faisant profiter les plus jeunes de leur expérience de la vie, des hommes et de l'action. Une presse diversifiée et peu à peu mûrie permettrait la libre expression des idées et le libre exposé des faits, s'astreignant elle-même à une éthique sérieuse : c'est-à-dire notamment au respect d'une vérité nuancée, au respect de la vie privée, etc.

Sur cette base, l'on pourrait espérer qu'aujourd'hui des partis politiques diversifiés proposent — soumettent — au suffrage populaire, éventuellement en présence d'observateurs internationaux attentifs, des *programmes d'action approfondis* (précisant leurs objectifs notamment en ce qui concerne les relations entre régions et entre ethnies), de même que des *personnalités dignes de confiance*<sup>2</sup>. Dès lors, une concurrence loyale

1. Voir pp. 94, n. 2, et 211.

2. Un choix éclairé des électeurs sera favorisé si les textes fondamentaux sur les droits et devoirs des citoyens sont vulgarisés en Kinyarwanda (Pascal Mukene, *La semaine de la non-violence à la paroisse St André de Gitarama, Dialogue* n° 170, sept/oct. 93).

pourrait jouer son rôle d'oxygénation et d'assainissement, non seulement au niveau des autorités, mais de toutes les forces agissant au sein de la société, dissuadant les abus de toutes sortes. Bref, la démocratie pourrait fonctionner pleinement<sup>1</sup>.

Une autre difficulté institutionnelle dont le pays fit alors l'expérience, fut la politisation et la personnalisation du mandat des Députés. Sans doute était-il inévitable que certains d'entre eux n'aient pas toujours toute l'efficacité technique et sociale qu'ils eussent dû avoir à l'Assemblée Nationale comme au sein de leurs circonscriptions. Peut-être, comme l'écrira plus tard Grégoire Kayibanda<sup>2</sup>, les Députés auraient-ils dû être davantage "soumis à un mécanisme de travail serré"...

Une autre difficulté politique enfin, sans doute inhérente à tout système où prédomine un seul parti, fut la tendance à une constante réélection du Président à des scores frôlant l'unanimité. Ainsi en fut-il une nouvelle fois lors des élections législatives et présidentielles du 28 septembre 1969. Sur 47 Députés, 24 furent des nouveaux venus, le parti ayant écarté de sa liste ceux qui avaient voulu utiliser leur mandat pour servir leurs propres intérêts<sup>3</sup>. Quant au Président Kayibanda, seul candidat de l'unique parti en lice, il fut réélu à 99,6 % des voix. Et sans doute le pays tirait-il avantage de son unité... mais le niveau du score obtenu n'était-il pas le signe d'un certain dysfonctionnement du système? Il annonçait en tous cas la difficulté d'une alternance, d'une relève, d'un renouvellement, d'un repos. Un remède (d'ailleurs sagement prévu par la Constitution) était la limitation du nombre des mandats successifs. Mais comme nous le verrons, une Constitution peut toujours être modifiée si l'on estime que l'intérêt supérieur du pays le requiert et l'exige.

1. Dans le Rwanda des derniers siècles, les autorités régionales étaient tout simplement mises en rivalité et poussées à dénoncer à leur chef leurs abus respectifs, ayant à compter eux-mêmes sur la délation de certains sujets relevant directement du Mwami. Inutile de dire que l'intrigue et le soupçon régnaient en maîtres, empoisonnant l'existence de beaucoup de monde : la vie y était perpétuellement en danger (voir J. Kalibwami, *op. cit.*, p. 389).

2. Note de travail sur les conditions de la démocratie, Kavumu, 1975.

3. Disc. présidentiel du 25.9.69.



Quoi qu'il en soit, le Président réélu présenta donc à la nouvelle Assemblée Nationale<sup>1</sup> un nouveau Gouvernement<sup>2</sup>, au sein duquel n'avaient été prévus que quelques changements.

### *Paix et sécurité*

Si le Rwanda évoluait ainsi et faisait ses expériences dans le domaine politique sous l'égide du Président et de son équipe gouvernementale, il incombait également à ceux-ci d'assurer la paix et la sécurité de tous ses habitants. Il leur fallait donc protéger les populations contre les raids terroristes organisés par certains réfugiés extrémistes à partir des pays voisins où l'asile leur avait été accordé sous les auspices du HCR. D'abord établis près des frontières, les réfugiés avaient dû être déplacés à quelque distance par les autorités de ces pays, pour éviter qu'ils ne soient trop tentés d'effectuer des incursions au Rwanda. Mais, comme nous l'avons vu, les plus extrémistes des réfugiés empêchaient les autres de s'installer calmement et de travailler... ce qui avait abouti à irriter à la fois les autorités des pays concernés et le HCR, déçus de voir leur aide coûteuse délibérément gaspillée.

1. Cette nouvelle Assemblée avait élu comme son président Th. Bagaragaza, comme vice-président J. Ndwanaye, et comme secrétaire-député Cl. Ndahayo.

2. Dans ce nouveau Gouvernement, la Coopération Internationale fut confiée à S. Nsanzimana; l'Intérieur et les Affaires Judiciaires, à André Sebatware; l'Éducation Nationale, à G. Harelimana; le Commerce, les Mines et l'Industrie, à A. Makuza; les Postes, Télécommunications et Transports, à A. Kamoso; la Famille et le Développement Communautaire, à Ch. Kanyamahanga; les titulaires des autres départements restant inchangés. Le 19.4.68, 2 nouveaux Secrétariats d'État furent créés et confiés à Emmanuel Hitayezu (Plan national de développement) et Jean Ntigura (Fonction Publique). 4 nouveaux Ministres seront encore nommés le 24.2.70: J. Hakizimana (Santé Publique), François Nshunguyinka (Travaux Publics et Énergie), André Mbarubukye (Coord. des Aff. Pol. & Adm.) et Déogratias Gashonga (Coord. des Aff. Écon., Techn. & Fin.). Enfin, un mini-remaniement eut encore lieu le 21. 2. 72: la Coopération Internationale fut confiée à Augustin Munyaneza (qui avait été durant 9 ans un brillant Ambassadeur du Rwanda en Belgique et auprès de la CEE); la Santé Publique à Th. Sindikubwabo; la Famille et le Développement Communautaire à Athanase Shiramaka; la Coord. des Aff. Pol. & Adm. à Jean-Baptiste Seyanga; la Fonction Publique à Godefroid Nyiribakwe; et la Jeunesse et les Sports à André Bizimana.

\* Dès juillet 1962, des terroristes *Inyenzi* s'étaient infiltrés au Rwanda à partir du Congo, dans la forêt qui recouvre les flancs escarpés du Karisimbi, volcan éteint situé au Nord-Est de Gisenyi; mais ils y avaient été décimés par les forces armées rwandaises. Quinze jours après, un autre raid avait été tenté dans l'Est du pays, en région de Nyagatare, par des *Inyenzi* venus d'Uganda et de Tanzanie; mais seuls leurs chefs, restés en retrait, avaient pu échapper à la riposte de la Garde Nationale. En 1963, d'autres terroristes encore voulurent tenter leur chance, si bien que le Président ougandais Milton Obote, exaspéré, dut les mettre sévèrement en garde: "Nous n'avons pas l'intention, dans le contexte de la Charte d'Addis-Abeba<sup>1</sup>, proclama-t-il, de permettre que l'Uganda soit utilisé comme base d'agression ou de subversion contre aucun État africain... Si l'on abuse de notre hospitalité, si des réfugiés utilisent ou tentent d'utiliser l'Uganda comme une base pour attaquer nos voisins, nous n'aurons pas d'autre alternative que de retirer la protection que nous avons accordée à ces gens"!

Fin décembre 1963, c'est du Burundi qu'un nouveau raid terroriste fut tenté, pénétrant au Bugesera et y massacrant par surprise une petite garnison installée sur le chantier d'un camp militaire en construction à Gako; mais les assaillants furent refoulés, laissant plusieurs centaines des leurs sur le terrain. Pour les organisateurs de ce raid, leur attaque eût dû se faire en même temps que des incursions semblables lancées à partir du Congo et de l'Uganda; mais celles-ci furent interceptées à temps par les autorités de ces pays, sauf un groupe de quelque 600 Inyenzi, qui put être refoulé sans problèmes. Malheureusement, ces organisateurs avaient en même temps chargé des hommes à eux de s'infiltrer en Préfectures de Butare et de Gikongoro, et d'y répandre dans les campagnes la fausse nouvelle d'une victoire des terroristes et du retour de Kigeri. Ils s'imaginaient ainsi déstabiliser la République. Mais en fait, ils vouaient délibérément à la mort un bon nombre de leurs pauvres frères de race qui, jusque-là, menaient dans le pays une vie calme et paisible. Ils suscité-

1. Charte de l'OUA.



rent en effet, chez les habitants de ces régions, une vague incontrôlable mais par contre bien prévisible) de peur et de fureur... Et ce qui devait arriver arriva: dans les Préfectures atteintes par ces faux bruits, un certain nombre d'habitants tutsi furent massacrés par les populations hutu. Les autorités rwandaises eurent beau se décupler pour rétablir la vérité et calmer les esprits, le mal était fait !

Les vrais responsables de ces événements crurent alors habile d'alerter à l'étranger une certaine presse, peu soucieuse de faire connaître le vrai contexte des événements, mais avide, par contre, de sensations fortes susceptibles de leur attirer des lecteurs. Et pour tenter de masquer leurs criminelles entreprises, ils se hâtèrent de lui donner une description outrée des réactions qu'ils avaient eux-mêmes provoquées... Le Président Kayibanda pressa alors le Secrétaire Général de l'ONU, U'Thant, d'envoyer sur place un représentant spécial, comme observateur objectif. Et celui-ci, l'Ambassadeur Max Dorsinville qui connaissait déjà bien le pays, put non seulement démentir formellement les exagérations, mais souligna que les quelques réactions populaires non maîtrisées n'avaient pu se faire que dans des régions difficilement accessibles et "sur lesquelles le Gouvernement avait peu de contrôle en raison du manque de troupes"<sup>1</sup>...

Le Président Kayibanda voulut alors adresser aux réfugiés un message à la fois ferme et le plus clair possible<sup>2</sup>, rappelant au plus grand nombre que le pays leur restait ouvert, et qu'ils y seraient accueillis fraternellement s'ils se présentaient en gens pacifiques et acceptaient simplement la démocratie. Il interpella ensuite les quelques fanatiques, perdus depuis des années dans un "aveuglement inouï", pour qu'ils "mesurent enfin les grands pas réalisés par l'histoire du Rwanda et cessent de bouder à l'indépendance et au développement de la République". Il les appela à mettre un terme à leur action ter-

1. Service de presse des Nations Unies (SG/SM/24 du 3.3.64).

2. Message de févr. 1964. - Le Président Kayibanda reprit la plume pour insister dans le *Kinyamateka* (mai 1964, *Demokarasi izirana n'urugomo*) sur l'incompatibilité entre démocratie et violence, et sur la nécessité de régler pacifiquement les conflits.

roriste, qui mettait en grave péril tous les Tutsi vivant paisiblement dans le pays, à chaque fois menacés par des réactions populaires émotionnelles, à la fois prévisibles et difficilement maîtrisables. Si, par impossible, un raid terroriste venait "à prendre Kigali d'assaut", imagine-t-on le chaos qui régnerait partout dans les campagnes, où les populations seraient désormais sans frein: "Vous le dites bien entre vous. Ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsi"... Il les exhorta enfin à se rallier à une République d'union, "où la tolérance est la loi, et où les minorités sont respectées".

Ce message réaliste était celui d'un homme sincère et sans arrière-pensées. Il était clair et compréhensible... Mais les extrémistes qu'il interpellait ne voulurent ou ne purent le comprendre. Ils avaient eux-mêmes tellement rusé, si constamment menti au service de leur seul égoïsme qu'ils ne pouvaient imaginer un adversaire leur proposant sincèrement et sans pièges une solution juste et équitable<sup>1</sup>.

Il n'empêche que deux ans de calme suivirent ces événements, jusqu'à ce qu'en 1966 les péripéties de la politique intérieure du Burundi permirent de nouveaux raids terroristes à partir de ce pays: en janvier d'abord, dans la forêt de montagne en Préfecture de Cyangugu; puis en septembre, au même endroit et au Bugesera.

Mais le 28 novembre, le Mwami du Burundi fut renversé et une République instaurée par le Capitaine Micombero. Quelques mois plus tard, le 18 mars 1967 à Goma, les deux pays convinrent en présence d'un médiateur congolais<sup>2</sup> de neutraliser totalement leurs réfugiés respectifs. Le problème de la paix et de la sécurité publiques semblait résolu pour longtemps<sup>3</sup>...

1. A cette incrédulité viscérale semblait d'ailleurs s'ajouter plus que de la désinvolture à l'égard des nombreux Tutsi vivant en paix dans le pays, malgré qu'ils les appelassent "leurs frères" tout en leur imposant une solidarité qu'ils avaient exploitée depuis des siècles.

2. Par décision des autorités de Kinshasa, le Congo prendra le nom de Zaïre le 27.10.71.

3. Le Président Kayibanda prévoyait une longue accalmie, suivie d'une dernière tentative, que suivrait enfin une stabilisation (I. Nzeyimana, Interv., p. 8). Que dire de cela aujourd'hui ?



*Développement national*

Mais tout en affrontant ainsi les problèmes institutionnels et politiques, tout en veillant à la paix et à la sécurité, les autorités rwandaises consacrèrent un maximum de forces à la grande œuvre du développement national !

L'œuvre à réaliser en ce domaine était à vrai dire immense, car le sous-développement du pays était général. Les infrastructures communautaires du Rwanda-Urundi avaient été naguère concentrées par la Belgique exclusivement à Bujumbura : installations portuaires sur le lac Tanganyika (par où transitait vers Kigoma et Dar-es-Salam tout le commerce international des deux pays), entrepôt pétrolier, aéroport international, aménagements urbains et bâtiments administratifs, etc. De même que la quasi-totalité des infrastructures commerciales privées : entrepôts de marchandises, sièges sociaux, banques, hôtels, etc. Quant au Rwanda, il n'avait rien eu... Aucun bâtiment pour ses Ministères, aucun pour ses Communes, et si peu pour ses Services sociaux décentralisés qu'il valait mieux ne pas en parler. Pas non plus de Caisse d'Épargne, ni de Caisse des Pensions... Pas de transports publics... Pas de téléphone inter-urbain, et à Kigali même n'existait qu'un archaïque central manuel toujours saturé. Il n'y avait à Kanombe près de Kigali qu'une plaine d'aviation pour DC 3, avec deux minuscules baraques recouvertes de tôles ondulées, l'une pour la douane, l'autre pour l'immigration. Pas de routes asphaltées non plus... Pas de banques, ni d'assurances, ni d'entrepôts, ni d'hôtels... Une radiodiffusion débutante à peine entendue aux alentours de Kigali (5 kW) !

A tout cela, s'ajoutait en tous domaines une grave carence en cadres techniques. Car si un certain nombre de leaders, d'autorités politiques et de fonctionnaires de 1962 disposaient d'une formation générale élevée (acquise le plus souvent dans les Grands Séminaires catholiques), par contre l'échelon technique faisait terriblement défaut : le cadre technique supérieur parce qu'il n'avait jamais été formé ; et le cadre technique moyen, naguère monopole tutsi, parce qu'une partie de son effectif avait délaissé ses fonctions lors des événements de 1959-60.

Enfin, les finances publiques étaient dramatiquement insuffisantes. Au lieu d'accroître au moins transitoirement son aide, la Belgique, accablée et quelque peu épuisée par les événements du Congo, avait au contraire dû la réduire<sup>1</sup>. Et le Rwanda n'avait encore nulle autre aide extérieure pour y suppléer. Or il lui fallait non seulement mettre en place les nouvelles institutions, non seulement doter le pays de tous les équipements et infrastructures qui lui faisaient défaut, non seulement former des cadres techniques en tous domaines... Mais il fallait aussi payer et équiper une Garde Nationale capable de le protéger des raids terroristes... Il fallait aussi ouvrir et financer un minimum d'Ambassades pour nouer de nouveaux liens d'amitié et obtenir les nouvelles aides indispensables... Il fallait verser des cotisations, relativement importantes, aux principaux organismes internationaux... Tout cela se chiffrait par dizaines et par centaines de millions... Bref, il fallait tout créer, tout assumer, surmonter des difficultés sans nombre.

C'est à cette tâche immense que se donnèrent à fond les nouvelles autorités rwandaises et, à leur tête, le Président Kayibanda, avec une résolution, un courage et une abnégation que l'on ne peut qu'admirer.

Déjà un peu familiarisé à la gestion du pays par les deux années d'autonomie qui avaient précédé l'indépendance, chacun se mit au travail sans désespérer.

Mais tout en s'attaquant dans l'immédiat aux problèmes les plus urgents, le Président Kayibanda eut le souci de tout orchestrer. Il voulut pouvoir disposer dès que possible d'un plan national indicatif et souple, dans lequel il voyait le moyen d'orienter tout le système économique vers ce qui devait être finalement son unique objectif : le progrès social des gens simples et pauvres des campagnes et des villes<sup>2</sup>. Cela, tout en amenant les populations à s'impliquer dans

1. Elle avait réduit ses subsides au Rwanda et au Burundi, et requérait des deux pays une contribution forfaitaire mensuelle de 9.000 FRU par agent expatrié ! Contribution qui put heureusement être supprimée quelques années plus tard.

2. Exposé du Président lors de la séance inaugurale de la Commission gouvernementale du Plan, qu'il présida en personne le 2.6.62. - Une Direction technique du Plan, confiée au rédacteur de ces pages, fonctionna dès lors provisoirement au sein du Ministère des Relations Extérieures.



l'effort collectif. Et tout en donnant un cadre solide et rassurant aux aides financières extérieures sollicitées.

Lors du remaniement gouvernemental du 6 février 1963, il créa donc un Ministère du Plan, et le confia à Thaddée Bagaragaza, le plus jeune de ses Ministres<sup>1</sup>. Puis en juin 1964, il créa (en dessous d'une Commission Gouvernementale du Plan et sous la direction de ce Ministère) un Comité national du Plan supervisant 13 commissions, elles-mêmes subdivisées en sous-commissions. Regroupant des représentants des milieux publics et privés, cette organisation du travail avait l'avantage d'amener chacun à élargir ses horizons et à coordonner ses activités à celles des autres.

Comment résumer en quelques pages onze ans d'efforts incessants et courageux, onze ans de réflexion, de décisions, d'action, de combats pour le progrès du pays? Onze ans qui ont donné au Rwanda les bases solides sur lesquelles les efforts ultérieurs ont pu et pourront donner des résultats prometteurs.

Quoique ces efforts aient, en ces temps-là, constitué l'essentiel de la vie de Grégoire Kayibanda, de ses compagnons et de tout le pays derrière lui, nous n'en donnerons pas ici le détail. Cela nous entraînerait beaucoup trop loin.

Nous nous contenterons de passer très rapidement en revue les différents domaines où ces efforts s'exercèrent, et portèrent leurs fruits. Ainsi pourrions-nous nous faire une petite idée de leur incroyable densité, et en même temps de la clairvoyance et de l'ingéniosité dont firent preuve le Président et ses collaborateurs.

Jetons d'abord un regard rapide sur la situation économique dans laquelle se trouvait alors le pays.

On se souvient que le Rwanda avait abordé l'indépendance au sein d'une Union Économique et Douanière avec le Burundi. Ces deux

1. Le Président Kayibanda avait requis de la Coopération française la collaboration de Louis-Joseph Le Bret, dont la formule de "développement harmonisé et intégré" avait un volet social qui lui plaisait et avait eu du succès dans d'autres pays. Mais accaparé par d'autres travaux, le célèbre économiste, dont la santé déclinait, ne put malgré son désir faire à Kigali qu'une rapide visite d'encouragement.

pays n'avaient donc qu'une monnaie, une douane, une perception fiscale sur les sociétés travaillant sur leurs deux territoires, sans compter divers Services techniques qui leur étaient restés communs. Or à cette Union, manquait l'essentiel. A savoir une politique économique concertée. Dans ces conditions, elle ne pouvait mener qu'à une impasse. C'est d'ailleurs ce qui arriva!

Les budgets des jeunes États ne pouvant supporter du jour au lendemain le coût des nouvelles structures que nécessitait leur indépendance, ils durent l'un et l'autre emprunter à leur commune Banque d'Émission. Il ne pouvait en résulter qu'un accroissement inflationniste de la masse monétaire. Or, à la même époque, leurs productions minières et agricoles avaient brusquement chuté, en même temps que les cours mondiaux des matières premières. D'où un profond déficit de la balance des paiements.

La Banque d'Émission avait alors limité l'attribution de ses réserves de devises fortes (au taux officiel d'1 FRU pour 1 FB) aux importations jugées prioritaires et couvertes par des licences spéciales: biens d'équipement, de consommation populaire, etc. Les autres importations s'effectuaient à un taux dit "libre" mais contrôlé (1,66 FRU pour 1 FB dès 1962, et 2,45 pour 1 en 1965) auquel s'ajouta bientôt un taux parallèle entièrement sauvage.

Les réserves de devises étant, on le devine, très insuffisantes, une part croissante des importations prioritaires dut se faire au cours libre, et certains commerçants profitèrent de la coexistence des différents taux pour réaliser de substantiels bénéfices au détriment de l'économie générale. Le Président Kayibanda les somma bien de mettre fin "à la fraude aux frontières, au stockage des marchandises, à la hausse injustifiée des prix, aux manœuvres de spéculation malhonnêtes"<sup>1</sup>! Mais ce fut évidemment en vain. Le pays connut à cette époque une hausse exorbitante des prix de détail: 140 à 150 % entre 1960 et 1962, puis 150 à 300 % entre 1963 et 1964 pour les produits classés "de luxe"... Tandis que diminuait le pouvoir d'achat des producteurs de café, de thé, de pyrèthre, de minerais d'étain ou autres,

1. Message du Président Kayibanda, 1.5.64.



rémunérés au taux officiel et suivant des cours mondiaux en baisse. De là, leur découragement, et leur recours aux exportations en fraude à des cours parallèles.

Pour lutter contre ces difficultés économiques dont tout le monde souffrait, le Gouvernement Kayibanda commença par s'imposer un "réalisme budgétaire" que l'on pourrait aussi bien qualifier d'extrême austérité. Comme nous l'avons vu, le nombre des Ministères fut réduit de 11 à 9, celui des Communes de 229 à 141, celui des tribunaux de cantons de 109 à 75... Celui des Coopérants belges fut réduit par recours à d'autres Coopérations, moins coûteuses... Et bien d'autres mesures d'économie furent adoptées. Mais rien n'y fit: le déficit ne cessait de s'accroître !

Car l'austérité réaliste du Rwanda n'avait pas son équivalent au Burundi. Ce qui n'empêchait pas la Banque d'Émission commune aux deux pays d'accorder la quasi-totalité des devises aux entreprises de Bujumbura sans donner aux autorités compétentes du Rwanda ni statistiques ni explications. Tandis que le Burundi s'adjugeait en outre 60% des recettes douanières et fiscales. Bref, l'Union Économique ne profitait qu'à un seul de ses membres.

Des négociations organisées avec le Burundi pour tenter de remédier à ces graves défauts avec l'arbitrage d'un expert des Nations Unies ne donnèrent rien: le Burundi refusa même tout arbitrage et préféra mettre fin à l'Union. Les autorités rwandaises en prirent acte et se préparèrent immédiatement à la séparation des deux économies qui se fit le 1<sup>er</sup> janvier 1964: la Banque Nationale du Rwanda fut fondée; un Franc rwandais remplaça celui du Rwanda-Urundi; et une barrière douanière fut établie à la frontière du Burundi, amenant de nombreuses entreprises établies à Bujumbura à se scinder, et à installer un siège social, des ateliers, des stocks et des entrepôts à Kigali. Enfin, comme le Mwami du Burundi avait soutenu les raids terroristes lancés contre le Rwanda en janvier, puis juillet, septembre et décembre 1963, le commerce de transit rwandais avait dû être réorienté vers la "voie du Nord", c'est-à-dire vers Kampala, Nairobi et Mombassa... Le Président Kayibanda n'en persista pas moins à évo-

quer, et à maintenir de son côté, "la fraternité existant entre les deux États, à laquelle il tiendrait de toutes ses forces"<sup>1</sup>.

Mais surtout, le Président Kayibanda décida de profiter des circonstances pour réformer de fond en comble le système monétaire lui-même, resté jusqu'alors si archaïque dans ses principes. Il obtint en 1965 du Fonds Monétaire International l'envoi d'une mission d'experts pour l'étude exhaustive de la situation. Et c'est sur la base de celle-ci qu'il décida, le 7 avril 1966, une série de mesures: d'abord une dévaluation de 50 %, correspondant au pouvoir d'achat réel de la monnaie; et ensuite, notamment, la liberté des changes, une modification des tarifs des droits d'entrée, une hausse des salaires, etc. Le tout, combiné avec une aide exceptionnelle de la Belgique et des États-Unis d'Amérique (car l'amitié de celle-ci n'a jamais fait défaut au Rwanda).

Cette réforme décidée et assumée par le Président fut extrêmement bénéfique! Deux ans après sa mise en œuvre, le 1<sup>er</sup> juillet 1968, Grégoire Kayibanda put dresser un bilan positif de la situation économique, et constater: une stabilisation générale des prix (qui n'avaient augmenté au départ que de 20 %), l'abondance des marchandises dans tous les centres de commerce à des prix raisonnables, une tendance à la baisse des prix de détail des marchandises de consommation populaire par suite d'une meilleure organisation commerciale, et enfin une hausse générale des productions, encouragées par une meilleure rémunération (les prix aux producteurs de café, par exemple, avaient augmenté de 48 %)...

De nouvelles institutions de crédit accompagnèrent l'expansion économique ainsi obtenue. A l'initiative de l'État, d'une part: la Banque Nationale, fondée en 1964 et qui sera confiée en 1971 à un Gouverneur rwandais, en la personne de Jean Birara; une Caisse Sociale, organisée en 1962 et qui multiplia ses avoirs par plus de 20 entre 1963 et 70; une Caisse d'Épargne, créée en 1963 et qui ajouta

1. Message du Président Kayibanda, 1.5.64. - Si la démocratie récemment instaurée au Burundi parvient à se maintenir, et si une nouvelle démocratie est rétablie au Rwanda les projets communs aux deux pays trouveront une vigueur nouvelle, pour le plus grand bien de leurs populations respectives.



ses guichets à ceux de l'Office des Chèques Postaux; une Caisse de Crédit à l'Habitat, créée en 1964... Quant à l'ancien Fonds d'Égalisation des Cultures Industrielles, il tripla ses avoirs entre 1964 et 70... Et d'autre part, sur initiatives privées : la Banque Commerciale du Rwanda, fondée en 1962 et qui, en 1970, avait fondé à travers le pays sept succursales; et la Banque de Kigali, fondée en 1967 et qui se donna une première succursale en 1968.

La circulation monétaire se gonfla de 1.380 millions de FRW en 1965 à 2.468 en 1970.

Dans le domaine rural, domaine prédominant au Rwanda et principal objet de la sollicitude du Président, l'action gouvernementale fut aussi considérable.

La Révolution de novembre 1959 avait permis la communalisation et la réouverture aux agriculteurs, d'une part, des anciens grands domaines pastoraux, politiques et privés (*Ibikingi*), et d'autre part, des anciens domaines agricoles (*Ubukonde*) non encore exploités, et enfin, des terres abandonnées depuis un certain temps par les émigrés politiques. Grâce à cela, grâce à l'extension des paysannats (*Mayaga*, *Bugesera*, *Cyanya*, *Rusumo*, etc.), grâce aussi à l'alimentation en eau de grandes régions semi-désertiques, et grâce enfin à l'aménagement de nombreux marais, les terres agricoles furent étendues d'environ 50 %<sup>1</sup>!

Pour y intensifier les cultures, un grand effort de formation des cadres d'animation agricole fut accompli. Des semences et des plants sélectionnés furent distribués par milliers de tonnes et millions d'unités... Des champs de démonstration et des pépinières furent aménagés dans chaque Commune. L'enseignement primaire généralisé reçut une orientation agricole. Et des émissions de vulgarisation agricole furent radiodiffusées. L'ensemble de ces efforts devait peu à peu inciter les petits paysans à repenser leurs méthodes, notamment par l'intégration de l'agriculture et de l'élevage. Objectif ambitieux, qui reste encore à étendre à tout le pays, et que vient compliquer la constante pression démographique.

1. Rapport d'exécution du premier Plan Quinquennal, p. 3.

A côté de ces dispositions générales, des actions particulières furent entreprises pour promouvoir certaines cultures: café, thé, pyrèthre, riz, cannes à sucre, manioc, soja, arachides, quinquina, etc. De 8.000 tonnes de café en 1964, l'on passa à 15.000 en 1971; un entrepôt central fut construit à Gikondo, équipé pour manutentionner chaque jour 50 camions de 50 tonnes, pour stocker 2.400 tonnes, analyser et classer quotidiennement 225 tonnes de café... La culture du thé fut étendue en milieu villageois et atteignit près de 3.000 hectares, avec une production de près de 2.000 tonnes dès 1972. La culture du pyrèthre connut aussi de vastes extensions, en lisière du Parc National des Volcans, l'exportation de sa production étant facilitée par la création à Ruhengeri d'une usine de séchage de fleurs et d'extraction de la pyrèthrine (en partie grâce à l'ONUDI).

Le gros bétail fut aussi l'objet de soins attentifs: par la reproduction et la diffusion de géniteurs améliorés, par la création de centres de saillie et de centres vétérinaires, par l'élimination des bêtes sans valeur, la multiplication des dipping-tanks et des pompes d'aspersion, la modernisation de la laiterie de Nyabisindu, la construction d'un abattoir moderne et d'une tannerie à Kigali, etc. L'idéal était que chaque petite exploitation agricole ait une ou deux têtes de gros bétail en stabulation libre pour pouvoir en récupérer et en utiliser le fumier...

Quant au petit bétail, de multiples actions furent aussi menées pour encourager l'exploitation: centres avicoles et diffusion de volailles améliorées; modernisation du centre d'alevinage de Kigembe et diffusion d'alevins à plus de 270 étangs ou bassins; création de paysannats axés sur la pêche en bordure des grands lacs du Migongo, en aval des chutes de Rusumo sur le Nil-Akagera; multiplication des centres apicoles et modernisation des ruchers traditionnels; etc. Disons enfin que dans tous les domaines de l'activité rurale, des projets nouveaux furent étudiés pour être soumis à des financements extérieurs.

Quant aux activités commerciales et industrielles, tout en souhaitant l'émergence d'initiatives privées proprement rwandaises, le Président



Kayibanda et son gouvernement voulurent que les hommes politiques et les fonctionnaires se tiennent personnellement à l'écart des entreprises lucratives. Le respect de ce principe ne permit sans doute pas à tous ceux qui avaient de l'argent de prendre des initiatives qui eussent peut-être assuré un plus rapide décollage économique du pays<sup>1</sup>. Mais il maintint celui-ci à l'écart d'un engrenage dangereux qui eût risqué de l'entraîner vers les abus de pouvoir et la corruption.

Dans le domaine industriel, les nouvelles entreprises de transformation des produits de l'agriculture et de l'élevage furent les plus nombreuses : les usines de traitement du café passèrent de 5 en 1960 à 9 en 1970 ; celles de séchage du thé de 2 en 1960 à 5 en 1970 ; une usine d'extraction de pyrèthrine fut, comme nous l'avons vu, inaugurée à Ruhengeri en 1972 ; deux huileries, en 1968 et 71 ; une sucrerie de type rural en vallée de la Nyabugogo en 1969 ; l'extension de la brasserie de Gisenyi en 1970 ; une limonaderie à Kigali en 1972 ; une usine pilote fabriquant du jus et du vin de banane, près de Kigali en 1971 ; une fabrique de cigarettes ; une confiserie... sans compter la modernisation de la laiterie de Nyabisindu, l'abattoir et la tannerie de Kigali (déjà mentionnés), etc.

D'autres industries, moyennes ou petites, purent encore voir le jour : fabrication de meubles, de peintures et vernis, de chaussures et tuyauteries en plastique, de clous, de couvertures, de matériaux de construction, de savon... des imprimeries, des ateliers de confection, sans parler des divers artisanats... L'objectif (qui reste aujourd'hui tout à fait primordial) était d'encourager la multiplication des petites et moyennes entreprises (PME), grandes pourvoyeuses d'emplois, et *base indispensable* des industries de plus grande envergure.

Quant aux industries minières, leurs titres de concession furent soigneusement revus, et leur encadrement technique rwandisé, notamment pour alléger les coûts. Et d'importantes prospections

1. L'une des grandes différences entre la 1<sup>e</sup> et la 2<sup>e</sup> République fut l'abandon de ce principe fondamental, dans l'idée que le développement économique du pays en serait accéléré. Mais l'appétit des biens matériels s'ajoutant au goût du pouvoir comporte – on le sait – un danger mortel pour la démocratie : la peur de tout perdre en cas de recours aux urnes.

furent réalisées pour tenter de mieux localiser des gisements minéraux en profondeur.

Mais l'exploitation de tels gisements, tout comme l'expansion de l'ensemble du secteur industriel, nécessitait une énergie électrique abondante et bon marché.

Après des négociations avec le Zaïre, principal actionnaire de l'ancienne Société des Forces de l'Est qui desservait le Rwanda et le Burundi, les centrales hydroélectriques de Mururu (sur la Rusizi, rivière frontière avec le Zaïre) et de Ntaruka (près de Ruhengeri) furent équipées de turbines en pleine capacité, et furent interconnectées par une ligne HT, grâce à un financement du Fonds Européen de Développement (FED). Sur cette ligne dorsale, furent branchées une série de lignes MT : Mururu-Shagasha, Kigoma-Butare-Gikongoro, Kigoma-Gitarama-Gatumba, Kigali-zone industrielle-bouclage, Rulindo-Byumba-Mulindi, Ntaruka-Ruhengeri... Cette vaste œuvre d'équipement énergétique du pays était en grande partie réalisée en 1973, et fut parachevée dans les années suivantes. Quant au grand projet de centrale de Rusumo, sur les chutes du Nil-Akagera, il fut inscrit dans le projet plus vaste de l'aménagement de ce fleuve et de sa large vallée, de façon à y intéresser aussi la Tanzanie, l'Uganda et le Burundi<sup>2</sup>.

L'industrie touristique enfin a connu (non sans peine, malgré des atouts exceptionnels) un premier démarrage, grâce d'abord à la création d'un grand aéroport intercontinental près de Kigali, et grâce ensuite à la construction de deux hôtels dans la capitale (le tout aux frais de l'État) ! Les investisseurs privés, souvent liés aux entreprises aériennes exploitant l'escale de Kigali, furent ainsi amenés à suivre le mouvement, en construisant à leur tour hôtels et motels...

D'une façon générale, le Gouvernement multiplia ses efforts – comme nous l'avons dit – pour "rassurer les investisseurs et les déterminer plus rapidement à agir"<sup>2</sup> : respect scrupuleux des engagements internationaux ; remboursement des dettes "rubis sur

1. Un organisme inter-étatique, l'OBK, est aujourd'hui chargé de ce grand projet ; son siège est à Kigali (Kacyiru).

2. Message du Président Kayibanda, 1.5.64.



l'ongle"; système monétaire respectueux des normes du FMI; équilibre budgétaire; offre de participation aux investissements; adoption d'un Code des Investissements, prévoyant pour ceux-ci des régimes de faveur; décuplement des disponibilités énergétiques à bon marché; création d'une Banque Rwandaise de Développement, puis d'une zone industrielle près de Kigali... sans compter l'institution d'un Bureau de promotion industrielle, d'un Laboratoire d'études techniques et économiques industrielles... Et tout en s'efforçant ainsi de stimuler l'initiative privée, le Gouvernement veilla à réglementer l'emploi: en faisant voter une loi portant Code du Travail dès 1967, en mettant en place une Commission paritaire consultative à l'échelon du Ministère compétent, en créant en 1968 à Kigali un Bureau de l'emploi...

Dans le domaine du commerce, le Gouvernement s'efforça d'améliorer l'organisation en place. D'abord en multipliant les centres d'activité commerciale, — anciens "Centres de négoce", — qui passèrent de 56 en 1960 à 160 en 1970. Puis en suscitant, par la réforme monétaire, un dynamisme nouveau de la concurrence qui contribua à rationaliser le commerce. En créant, aussi, à Kigali-Gikondo, en collaboration avec diverses sociétés privées, de vastes entrepôts destinés à faciliter le commerce d'import-export... En instaurant un certain contrôle des prix, en fixant des marges bénéficiaires maxima et des prix maxima pour la farine, le pain, les produits pétroliers, etc. En 1969, en réservant aux seuls nationaux le commerce général de détail<sup>1</sup>, sans toutefois porter préjudice aux droits acquis; puis en projetant de coordonner ces dispositions par un Office National du Commerce (ONACO), institué par loi du 18 juin 1973<sup>2</sup>.

Dans l'effort de rationalisation commerciale, un rôle capital fut donné aux coopératives, Et principalement à la coopérative Trafipro (aidée depuis 1963 d'une façon remarquable, techniquement et

1. Le commerce de détail spécialisé restant accessible aux étrangers.

2. Il n'est peut-être pas impossible que cette politique ait amené certains milieux à souhaiter un renversement du régime; la loi créant l'ONACO est en tous cas restée lettre morte après juillet 1973.

financièrement, par la Coopération suisse)<sup>1</sup>, qui fut également habilitée à importer, et qui le fit en s'adressant aux fournisseurs mondiaux les moins chers. En "arbitrant" ainsi les prix, et en contraignant les autres commerçants à maintenir leurs bénéfices dans des limites raisonnables, la Trafipro fut à même, pour le plus grand bien des populations, de faire baisser sur l'ensemble du marché les prix de la plupart des produits de grande consommation populaire: houes, sel, tissus et bien d'autres... non sans rencontrer certaines oppositions!

On ne soulignera jamais assez les bienfaits ayant résulté de l'action de cette coopérative, tant encouragée par le Président Kayibanda. Son réseau de succursales passa de 11 en 1962 à 26 en 1971, sans compter deux succursales transformées en coopératives autonomes, à Janja en 1969 et à Mibilizi en 1970. Tout cela, non sans avoir dû résoudre bien des problèmes internes: notamment celui des transports entre les succursales, celui du contrôle des comptabilités décentralisées, celui de la formation coopérative de ses cadres ainsi que de la masse des coopérateurs. Pour résoudre ce dernier problème, une école de formation coopérative et un journal — *Umunyamuryango* (le Coopérateur) — furent créés au sein de la Trafipro à Gitarama<sup>2</sup>.

Dans le domaine de l'épargne, un réseau de petites banques populaires fut instauré sur le modèle des Caisses Raiffeissen. Ces nouvelles banques s'appliquèrent, au sein des campagnes, à recueillir l'épargne des populations, et à la faire fructifier en l'affectant à des prêts aux petits agriculteurs et artisans. Contrairement aux grandes banques, qui avaient naturellement tendance à "ne prêter qu'aux riches" et à

1. La coopération Suisse, encouragée par une certaine similitude des problèmes matériels des deux pays (enclavement, configuration montagneuse, etc), le fut aussi par la présence et l'intervention active de l'Archevêque (aujourd'hui émérite) de Kigali, Mgr Perraudin, d'origine helvétique.

2. Ce journal a malheureusement dû cesser de paraître en août 1985 sous la pression de certains intérêts. — Éditorial du n° 196 d'*Umunyamuryango*, août 1985.



favoriser ainsi l'enrichissement de la bourgeoisie<sup>1</sup>, les Banques Populaires visaient à servir les initiatives les plus modestes.

Pour le commerce, mais aussi pour toutes les activités rurales et industrielles comme pour le progrès culturel et sociologique du pays, l'aménagement du territoire et le système des communications étaient évidemment essentiels. Or les communications routières du Rwanda étaient assurées en 1962 par un réseau de routes et pistes qui, s'il était exceptionnellement dense, était aussi entièrement en latérite (donc souvent raviné par les pluies, ou transformé soit en fondrières soit en véritables "tôles ondulées") et d'un tracé des plus sinueux. Soucieux de désenclaver et de moderniser le pays, le Président Kayibanda et son Gouvernement voulurent que les axes principaux soient, selon les possibilités, redessinés, assortis d'ouvrages d'art modernes, et asphaltés. Et que les voies nouvelles indispensables au développement soient ouvertes au plus tôt.

Dès 1963, fut inauguré à Kanzenze un pont qui, remplaçant un ancien bac, enjamba le Nil-Nyabarongo et relia à Kigali toute la région du Bugesera. Puis 12 km de route furent retracés et asphaltés entre la capitale et l'aérodrome national. Et celui-ci<sup>2</sup> fut entièrement aménagé pour l'atterrissage et l'envol des DC 7 puis rendu accessible en 1968 aux Bœings 707 grâce à une aide exceptionnelle et remarquable, longuement et opiniâtrement négociée et finalement obtenue "hors quota" de la Coopération belge.

Entre-temps, les études techniques visant les axes routiers majeurs furent réalisées grâce à différents financements extérieurs. En 1971, un axe *Kigali-Rusumo* fut tracé, et par endroits créé de toutes pièces, pour ouvrir une toute nouvelle voie commerciale vers la Tanzanie, grâce à un prêt de la Chine; tandis qu'un pont était jeté sur le Nil-Akagera à

1. Notamment de ceux qui construisaient des maisons pour pouvoir les louer par exemple aux Ambassades. Ces initiatives furent désignées humoristiquement du terme "induruburi" (industrie des briques); elles eurent le mérite de "rwandiser" enfin les revenus correspondants, mais ne concernaient évidemment pas directement la masse.

2. Baptisé "Aérodrome Grégoire Kayibanda" en 1984 par le Président Habyarimana, il a été doté par celui-ci d'un nouvel aérogare, très fonctionnel et qui est une réussite architecturale.

Rusumo, grâce à un prêt de la République Fédérale d'Allemagne. Le Président Kayibanda voyait dans l'ouverture de cette nouvelle voie internationale, avec un pays voisin dont le Rwanda avait été entièrement coupé depuis 1916, une réalisation réellement vitale: "N'aurais-je fait que cela pour mon pays, je pourrais me retirer heureux," confia-t-il à des amis! Il tint d'ailleurs à inviter le Président de Tanzanie, Julius K. Nyerere, à l'inauguration du pont en avril 1973, car son ouverture au trafic allait permettre de concrétiser enfin les liens d'amitié qui s'étaient tissés depuis quelques années entre les deux pays.

Après une Mission d'Amitié conduite en 1966 à Dar-es-Salaam par le Ministre Bicamumpaka<sup>1</sup>, le Président Nyerere était venu en visite officielle à Kigali en 1968, puis le Président Kayibanda s'était rendu à son tour en Tanzanie en 1971. Une amitié fraternelle et durable s'était ainsi nouée entre les deux Présidents et entre les deux pays.

Les crises internes vécues depuis cette époque, tantôt par l'un, tantôt par l'autre des pays voisins du Rwanda, ont montré que le Président Kayibanda n'avait en rien surestimé l'importance de l'axe routier nouveau entre le Rwanda et son grand voisin oriental.

A la même époque, put aussi être retracé, modernisé et asphalté à partir d'octobre 1971 l'axe Kigali-Byumba-Gatuna en direction de Kampala, devenu axe commercial principal<sup>2</sup>. Quant aux études techniques visant d'autres axes (Kigali-Gitarama-Butare; Kigali-Ruhengeri-Gisenyi; Gitarama-Ruhengeri; Cyangugu-Ndendezi; etc), elles furent entreprises sans attendre, pour que l'on puisse ensuite obtenir rapidement le financement de leur mise en chantier.

A ce programme soigneusement planifié, s'ajoutèrent divers grands travaux entrepris en fonction des nécessités ou des occasions: réfection des routes Cyangugu-Bugarama et Cyangugu-Kamembe, déviation de la route Kigali-Musha, prolongation de la route de Cyamutara et pont sur la Nyabugogo, construction de la nouvelle route et d'un pont à l'extrémité orientale du lac Mugesera, construc-

1. Mission qui avait notamment permis la signature d'un nouveau Traité d'extradition entre le Rwanda et la Tanzanie.

2. Cet axe principal fut inauguré en mars 1974.



tion ou remplacement de divers ponts sur la Mwogo, la Mukura, adaptation de toutes les routes principales au trafic des camions de 25 tonnes... et construction, enfin, de nombreuses nouvelles routes d'intérêt local à l'initiative des Communes...

Grâce aux rationalisations de toutes sortes ayant résulté de ces dispositions, le coût de la tonne/km passa de 10 FRW en 1965 à 7 ou 8 FRW en 1971, malgré donc la dévaluation intervenue entre-temps... Le nombre des voitures tripla, celui des camionnettes quadrupla, et celui des camions décupla... Quant aux transports publics de personnes, ils furent organisés dès 1962, reliant en camions d'abord et très vite en autobus Kigali, les chefs-lieux de Préfecture et Kagitumba à 1 FRW puis 1,5 FRW le km... Sans parler des dessertes urbaines créées à Kigali et Butare.

Fin 1966, des centraux téléphoniques modernes furent, sur financement de la Coopération belge, installés à Kigali (avec une capacité de 1.500 lignes), Butare, Cyangugu, Gisenyi et Ruhengeri (600 lignes chacun). Puis en 1971, dans les autres chefs-lieux et à Nyabisindu. Toutes ces localités étant reliées à Kigali par radio et, plus tard, par faisceau hertzien. Sans parler des liaisons internationales avec Bujumbura, Bukavu, Kampala, Nairobi, Bruxelles, Kinshasa, Brazzaville, Abidjan... et le reste du monde, par les satellites géostationnaires de l'Océan Indien et de l'Océan Atlantique... avec l'aide financière et technique des Pays-Bas.

En 1965, grâce à une aide de la République Fédérale d'Allemagne, le petit émetteur de 5 kW de la radiodiffusion rwandaise, à portée "confidentielle", fut remplacé par un émetteur de 50 kW pouvant se faire entendre de Kigali aux quatre coins du continent. Et des studios modernes furent mis en fonctionnement. Le tout en réponse à l'accueil donné de grand cœur par le Rwanda aux émetteurs relais de la "Voix de l'Allemagne" dans le cadre d'une amitié de longue date, encouragée personnellement par le Président Kayibanda, qui éprouvait pour ce pays un grand attachement.

Et, au centre de cet ensemble de réseaux et moyens de communication, l'effort du Président Kayibanda et de son Gouvernement visa à

équiper la ville de Kigali de telle façon qu'elle devienne le pôle principal du développement national. Partie de presque zéro, la capitale fut progressivement élargie. Ses réseaux de distribution d'eau et d'électricité furent étendus. De nouveaux bâtiments furent peu à peu édifiés pour abriter certaines institutions de l'État (notamment les Ministères) et d'importantes initiatives privées (entrepôts, banques, grands magasins, hôtels, etc.). Tandis que le secteur privé (stimulé par le niveau élevé des loyers), comme le secteur public (suppléé par diverses aides extérieures), décuplaient leurs efforts pour tenter de résorber la grave crise de logement de 1962. Et en 1971 furent entamés des travaux pour étendre la ville sur une aire nouvelle de 200 hectares à Kimihurura; tandis que peu après commençait l'aménagement, dans la large vallée intermédiaire, d'une zone industrielle de 25 hectares, financée par le Fonds Européen de Développement.

Le Président Kayibanda voulut que le centre de la capitale soit habité en majorité par des citoyens rwandais (ce qui n'était pas le cas avant l'indépendance) et des possibilités spéciales de crédit furent offertes aux fonctionnaires de l'État pour leur permettre de s'y établir<sup>1</sup>. Il fut aussi décidé de densifier au maximum l'occupation urbaine, de façon à réduire la charge des dépenses d'infrastructure par immeuble : suivant la méthode de construction dispersée caractérisant la vieille ville, cette charge s'élevait en effet à 50 % du coût des constructions elles-mêmes<sup>2</sup>. Enfin, le Gouvernement voulut que des quartiers d'habitations sociales soient implantés près du centre de la ville en expansion et non plus en périphérie, afin d'éviter à leurs habitants de longs trajets jusqu'au lieu de leur travail. Des essais limités de logements sociaux furent aussi tentés, pour être mis en vente-location...

Quant au *domaine de l'enseignement et de la culture*, si essentiel pour l'avenir du Rwanda et dont les populations hutu avaient, au long des dernières décennies, été systématiquement écartées au profit d'une partie des Tutsi, tout devait, en 1960, y être corrigé.

1. Discours du Président Kayibanda devant l'Assemblée Nationale le 14.10.70.  
2. RCA, juillet 1969.



Il fallait d'abord étendre gratuitement l'enseignement primaire à l'ensemble des enfants du pays, comme ce fut prévu dans la Constitution de 1962, puis à nouveau dans la Loi Scolaire de 1966. Grâce à un système de "double vacation" mis en route dès 1961-62, chaque maître du 1<sup>er</sup> cycle de 3 ans de l'enseignement primaire enseigna dorénavant à un double contingent d'élèves (double vacation)<sup>1</sup> : un le matin, l'autre l'après-midi. En ces "années héroïques", ce nouveau système fut accepté d'enthousiasme. Il y eut là une immense générosité et une très courageuse abnégation de la part des maîtres ! Et la portée de leur effort fut tout de suite spectaculaire : le nombre des enfants du Primaire passa de 160.000 en 1960-61 à 217.000 en 1961-62, puis 280.000 en 1964-65, et 409.000 (dont 43 % de filles) en 1969-70. En 1962, le Statut des fonctionnaires de l'Administration Centrale, instauré fin 1961, fut étendu aux enseignants en ce qui concerne les barèmes et les compétences hiérarchiques et disciplinaires. Puis en 1966, une loi vint centraliser et rationaliser l'organisation de l'enseignement : les moniteurs, regroupés sous la direction de maîtres principaux, furent dorénavant inspectés, dirigés et payés par des fonctionnaires (inspecteurs de secteur et, au-dessus, inspecteurs d'arrondissement). L'un des principaux objectifs, et des effets positifs attendus, de cette réorganisation était de faire mieux respecter désormais les *proportions ethniques* à tous les niveaux de l'enseignement primaire. C'était évidemment une mesure essentielle de prudence pour garantir l'harmonie future du pays.

Pour les filles, fut instaurée dès 1962 une "année complémentaire familiale", étendue à 2 puis 3 ans en 1968 et 69, pour préparer de futures bonnes mères de famille : 4.000 élèves en profitaient en 1971, en lieu et place des 400 jeunes filles privilégiées jadis formées dans les écoles ménagères. Et pour les garçons n'ayant pas accès au Secondaire, quelques centres d'éducation rurale et artisanale furent créés en 1970. Dès 1964, un Service Civique de la Jeunesse avait été institué au sein du Ministère de la Garde Nationale.

1. Instruction présidentielle du 19.6.62.

Quant à l'enseignement secondaire, il fut restructuré et comporta dès lors un "tronc commun" de 2 années suivi, soit d'un cycle supérieur d'humanités modernes débouchant sur l'enseignement universitaire et supérieur, soit de cycles techniques moyens (agricole, vétérinaire, médical, administratif, commercial et pédagogique) et terminaux (pédagogique, technique féminin et professionnel). Alors que 24 établissements de ce niveau existaient en 1960, délivrant leur enseignement à une jeunesse privilégiée presque exclusivement de l'ethnie tutsi, le prodigieux effort du Président Kayibanda et de son Gouvernement porta ce nombre à 64 en 1971-72, équitablement ouverts aux trois ethnies, sans privilèges ni exclusions, ni en droit ni en fait ! Comme nous le verrons plus loin, un large dépassement des quotas ethniques fut même accepté – au niveau des élèves comme du corps professoral, dans l'enseignement secondaire comme dans l'enseignement supérieur – en faveur des anciens privilégiés, pour assurer à ceux-ci une transition harmonieuse<sup>1</sup>. Le nouveau pouvoir refusa donc de répondre aux anciens monopoles par de nouveaux monopoles en sens inverse.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur et universitaire, un effort considérable fut aussi réalisé : dès 1962, le Président Kayibanda réussit à intéresser l'ordre des Dominicains, plus précisément la province canadienne de cet ordre (en la personne du P. Georges-H. Lévesque), à un projet d'Université Nationale du Rwanda (UNR). Et le 3 novembre 1963, cette Université ouvrit ses portes à Butare : non confessionnelle mais d'inspiration chrétienne, elle débuta avec une cinquantaine d'étudiants, répartis en quatre Facultés (Médecine, Lettres, Sciences Sociales, puis Sciences). A une aide officielle du Canada (qui atteignait 75 millions de FRW par an en 1967), s'ajoutèrent bientôt des aides belge, américaine et française. En 1967, la Faculté de Médecine fut prise entièrement en charge par l'Université de Gand, qui lui assura un niveau technique international ; et l'hôpital de Butare devint hôpital universitaire. Également avec la collaboration de l'Université de Gand, commença en 1972 une formation d'ingé-

1. Voir p. 111 ci-avant, et 225, n.1, ci-après.



nieurs civils... Et la Faculté de Lettres bénéficia depuis 1972 aussi d'une aide technique et financière de la Coopération française. En 1971-72, 470 étudiants étaient inscrits à l'UNR; tandis que 427 bénéficiaient de bourses dans des Universités étrangères.

D'autres enseignements supérieurs furent par ailleurs organisés au Rwanda; citons simplement l'École d'Officiers de Kigali (cycle d'un an et demi au départ), devenue depuis Institut Supérieur Militaire; l'Institut Pédagogique National à Butare (cycle de 3 ans) depuis 1966; l'École Supérieure des Sciences Infirmières à Butare (cycle de 3 ans) depuis 1969; l'École Technique Féminine Supérieure à Save (cycle de 3 ans) depuis 1971...

A côté de cet énorme déploiement d'efforts dans le domaine de l'enseignement, le Gouvernement entreprit dès 1962 une action particulièrement soutenue pour la promotion de l'ensemble des femmes adultes et des jeunes filles<sup>1</sup>. En 1972, l'on comptait 375 Centres Sociaux communaux, une quarantaine de Centres Sociaux de secteur, et un Centre Social principal par Préfecture, pour lesquels des Monitrices et des Assistantes Sociales furent formées à Karubanda et qui visaient à améliorer les connaissances des femmes concernant leurs activités les plus fréquentes: l'éducation et les soins de la petite enfance, le ménage, la couture, les travaux des champs, etc. Les obstacles à l'efficacité de cette action n'avaient pourtant pas manqué: insuffisance de matériel didactique, difficultés de supervision, insuffisance des recyclages, insuffisance de l'appui de certaines autorités communales, etc. D'autre part, une soixantaine de centres d'alphabétisation des adultes fonctionnaient en 1970<sup>2</sup>. Enfin, une quinzaine d'heures d'émissions éducatives furent bientôt diffusées chaque semaine par le nouvel émetteur de Radio-Rwanda.

Quant à la presse écrite, qui ne comptait en fait qu'une douzaine de titres, elle poursuivit une œuvre parallèle d'information et de formation de l'opinion: *Kinyamateka*, *Imvaho*, *Umunyamuryango*, et autres pu-

1. Voir pp. 97, n. 2, et 112, n. 2, ci-avant.

2. Dans un discours prononcé le 1.5.70, le Président suggérait que chaque Rwandais sachant lire et écrire s'applique à enseigner ses connaissances à 5 ou 10 personnes chaque année.

blications à tirage plus réduit. Parmi celles-ci, mentionnons tout spécialement la revue bi-mestrielle *Dialogue*, fondée en mars 1967 avec l'encouragement personnel du Président Kayibanda par l'Abbé Jean Massion, et où s'expriment depuis lors librement et avec modération les opinions les plus significatives de l'intelligentsia rwandaise. Respectueux de l'unité du pays, ces organes n'en exposaient pas moins des opinions diversifiées incitant à la réflexion et à la maturation des idées.

L'effort impressionnant accompli sous l'impulsion du Président Kayibanda dans le domaine de l'enseignement répondait à sa conviction profonde que le progrès du pays devrait être aussi d'ordre spirituel: "Chacun de nous, disait-il<sup>3</sup>, sait que plus les masses populaires seront éduquées, plus facile, plus rapide et plus rentable sera le travail des leaders; moins exploitables seront les masses populaires, qui participeront plus efficacement à l'effort des dirigeants; et plus démocratique sera le développement national"<sup>2</sup>.

Dans le même esprit de solidarité communautaire, le Président Kayibanda voulait voir les étudiants remplir un rôle social qu'il estimait essentiel<sup>3</sup>: "Il faut qu'ils sortent de leurs études convaincus qu'on se cultive non seulement pour soi, mais principalement pour les autres. Il faudra que ceux ou celles qui auront été formés à l'Université Nationale se reconforment en quelque façon à la masse de leur peuple pour ne faire qu'un avec lui, et qu'ils lui communiquent les bienfaits qu'ils auront reçus grâce à lui".

Le Président Kayibanda décida enfin de contribuer à l'épanouissement de la culture rwandaise et de l'inscrire clairement comme un objectif de développement national; il créa à cette fin, le 20 février 1971, l'Académie Rwandaise de Culture. Déjà dans une lettre adressée le 27 septembre 1970 aux principales autorités responsables de la culture nationale, il avait défini deux grands buts: donner une base culturelle

1. Message de nouvel an, le 1.1.67.

2. Dans un discours du 28.1.71, le Président demandait que les parents et surtout les enseignants informent tous les jeunes des grands principes de la démocratie, de l'organisation de l'État, de l'utilité de la séparation des pouvoirs, etc.

3. Allocution prononcée le 3.11.63, lors de l'inauguration de l'Université Nationale du Rwanda.



harmonieuse aux efforts du développement national, et participer à l'épanouissement des valeurs africaines dans la région centrale du continent.

"Si une Nation perd sa culture, écrivait-il, elle perd son âme. Et perdant son âme, elle perd ses forces les plus profondes et les plus vives. Elle est alors ballottée par tous les vents d'idées et de pensée, et n'a plus de base où fonder son développement. Elle ne sait démocratiser ce qui n'existe plus ou se trouve en pleine confusion : les transformations et mutations qui tourmentent le développement vont au hasard, et ni les masses populaires ni les leaders n'ont de référence pour orienter les changements nécessaires"...

Dans la même optique, il avait aussi souligné naguère l'importance de la langue rwandaise... qu'il faut mettre un point d'honneur à "manier correctement car non seulement elle fait l'unité du Rwanda, mais c'est l'âme du pays qui s'y exprime" !

A propos enfin du rayonnement culturel que pourrait avoir son pays, il ajoutait : "Le Rwanda, carrefour en Afrique centrale, a un rôle considérable à jouer. S'il n'a pas de prétention de leadership politique, pas de chauvinisme, s'il a un jugement nuancé sur soi-même comme sur les autres, il a de par sa position géographique, de par sa psychologie, de par la cohésion de ses enfants instruits, une place importante et un devoir auquel il ne peut se dérober : à savoir celui de maintenir *les vraies valeurs africaines*, surtout culturelles, de la partie centrale du continent, et de participer à l'action qui guidera ces valeurs".

Nous avons pu voir déjà qu'il considérait l'humilité, la modestie, comme une règle première dans la vie de chaque homme... Et cependant, ici, il insistait avec vigueur sur la nécessité impérieuse de donner au peuple une juste fierté de la synthèse culturelle que proposait le Rwanda nouveau.

Dans la nouvelle Académie devraient être rassemblées, sans distinction d'ethnie<sup>1</sup>, les personnalités les plus représentatives de la cul-

1. Malgré qu'il fût issu des milieux proches de l'ancienne "hiérarchie coutumière", l'Abbé Alexis Kagame, auteur de multiples écrits, avait été non seulement nommé professeur à l'Université nationale, mais admis comme membre de la nouvelle Académie.

ture rwandaise, les plus aptes à "réunir l'héritage valable du passé, à l'analyser, à le mettre au diapason de l'âme actuelle de notre peuple, à recueillir et à analyser les éléments nouveaux provenant de cultures étrangères, à faire la synthèse de la culture actuellement valable pour un développement moderne du Rwanda et de l'Afrique, et à conduire rationnellement l'évolution de ce secteur de la vie nationale".

Nous avons vu la volonté si souvent exprimée par Grégoire Kayibanda au long de sa vie de prendre pour référence les valeurs chrétiennes<sup>1</sup>. Lorsqu'il parlait de l'héritage culturel de son pays, il disait que la plupart de ses éléments pouvaient être, et en fait étaient, christianisés : "*sauf l'esprit de ruse et de mensonge*", héritage déplorable de l'ancien système socio-politique, qu'il s'agissait d'extirper et d'éliminer à tout prix<sup>2</sup>.

Ceci dit, le Président Kayibanda tint aussi à définir la position qu'à ses yeux l'Académie devrait avoir dans la perspective nouvelle de justice et de fraternité imposée par la Révolution de novembre 1959, considérant que le Rwanda avait "l'avantage d'avoir su recueillir bien des richesses du passé, d'être un pays à l'esprit large et ouvert grâce à la symbiose des ethnies qui l'habitaient... Les événements politiques des années passées, la Révolution de novembre 1959, (n'avaient) fait qu'éjecter les éléments qui, pour des égoïsmes divers, n'avaient pu accepter cette symbiose, cette voie constructive d'une société qui se veut solide et efficace".

Enfin, voulant faire de la culture rwandaise une culture riche de tout l'acquis universel, le Gouvernement Kayibanda a développé une

1. Voir p. 85, n.1, ci-avant. - Jusqu'en juillet 1973, il accueillit dans sa maison les réunions de la Légion de Marie, dont lui-même et Véridiane restèrent membres jusqu'à leur mort.

2. Quant aux anciens rites proprement païens, il considérait que 90 % étaient des superstitions inutiles et parfois nuisibles (Fts séparés). Ainsi lui arriva-t-il d'indiquer les limites du culte des ancêtres ; un jour où le Président Mobutu, venu en visite officielle, avait plaisamment versé quelques gouttes de champagne par terre "en libation aux ancêtres", le Président Kayibanda quant à lui s'en abstint discrètement car un tel geste visait jadis à apaiser les esprits des ancêtres "pour les dissuader de nuire à leurs descendants", ce qui était une conception purement païenne.



coopération culturelle croissante avec des pays divers<sup>1</sup> : avec les pays de l'OCAM d'une part, puis avec les pays voisins ; d'autre part, avec les pays d'Europe occidentale et orientale, et d'Amérique du Nord ; et enfin et surtout avec l'ensemble du monde francophone, notamment dans le cadre de l'Accord de Coopération Culturelle et Technique conclu à Nyameye le 20 mars 1970.

Il y aurait encore bien des choses à dire aussi de l'action gouvernementale notamment dans le domaine si vaste de la santé... Grâce à la Faculté de Médecine de Butare, le pays, qui ne comptait que 30 médecins tous étrangers, en 1960, disposait en 1973 d'une quarantaine de médecins rwandais (en plus d'une soixantaine de médecins étrangers). Quant au personnel médical moyen, il fut formé, d'une part, au Groupe Scolaire de Butare et à l'École Médicale de Kigali (assistants médicaux), et d'autre part, à l'École de Kabgayi et à l'Institut Grégoire Kayibanda de Rwamagana (infirmières accoucheuses et hospitalières) et par les Écoles de Kilinda et de Rwamagana (infirmières auxiliaires)...

Kigali fut équipé d'un grand Centre Hospitalier ; l'hôpital de Butare fut modernisé et aménagé en hôpital universitaire ; et l'hôpital de Ruhengeri fut, quant à lui, également agrandi et modernisé, grâce à la Coopération française. Tandis que les dispensaires médicaux ruraux passaient de 67 en 1960 à 180 en 1972, tout en étant appelés à évoluer, suivant les possibilités, en Centres médicosociaux, formule de l'avenir, sur le modèle de ceux de Kibilizi, Masaka, Butare, Kilinda et Gitarama...

Il faudrait aussi au moins mentionner le nouvel Office Pharmaceutique Central créé à Kigali... le Centre Psychiatrique de Ndera... le Home de rééducation des polyomyélitiques de Gatagara (où le Président s'occupait très personnellement la belle et sainte œuvre de l'Abbé Joseph Ndagijimana Fraipont)... les campagnes

1. Des étrangers qui venaient travailler au Rwanda, Grégoire Kayibanda n'attendait pas qu'ils se "rwandisent" outre mesure ; mais au contraire, qu'ils restent eux-mêmes : surtout les amis qu'il avait appréciés et lui-même attirés dans son pays. Il voulait que leurs qualités propres rayonnent dans le milieu et contribuent à sa richesse.

anti-TBC, anti-varioliques et contre la tripanosomiase... Mais nous n'en finirions pas.

Cette énumération, si partielle, des "têtes de chapitres" de l'œuvre réalisée au long des onze premières années qui ont suivi l'indépendance du Rwanda donne une petite idée de la somme d'études, de réflexions, de décisions... et de dévouement... de ceux qui y ont contribué, sous la conduite de cet entraîneur d'hommes, de cet "éveilleur d'actions sociales" que fut Grégoire Kayibanda.

Cette énumération montre bien que c'est tout un peuple qui a agi, chacun participant à l'œuvre commune, dans un même mouvement des esprits et des cœurs. Innombrables furent les participants à la grande œuvre de ces années.

Nous avons donc vu, au long des pages qui précèdent, tout un pays marcher avec confiance derrière son Président... Tout un pays, sûrement... Tout au moins, comme nous allons le voir, jusqu'aux derniers mois de son dernier mandat présidentiel...



## *LES DERNIERES ANNÉES*

*1973-1976*

Les activités gouvernementales se poursuivaient intensivement, en l'année 1973, sous la conduite du Président Kayibanda.

Et pour celui-ci, le temps passait sans diminuer en rien ses innombrables activités... Au contraire, sa volonté délibérée d'écarter les règles du protocole, qu'il considérait comme un obstacle aux contacts humains, contribuait à alourdir sa tâche. Audiences et entretiens se prolongeaient souvent jusque tard dans la nuit. Et son organisme avait fini par s'en fatiguer durement et par en souffrir, l'obligeant plusieurs fois à s'aliter et même parfois à remettre l'hebdomadaire conseil de Gouvernement. Le pouvoir s'en trouvait évidemment affaibli.

Sur le plan du progrès économique et du développement, le mouvement imprimé au pays était vigoureux et prometteur. L'année 1972, dixième anniversaire de l'indépendance, avait été l'occasion de jeter, non sans grande fierté, un regard sur l'œuvre immense déjà réalisée, sur les succès remportés, et sur les orientations des années à venir, que l'on pouvait, semblait-il, envisager avec optimisme.

Sur le plan de la politique intérieure cependant, la grande unanimité — celle qui avait permis de réaliser la Révolution de 1959, de conquérir l'indépendance, de juguler le terrorisme et d'amorcer le développement du pays, — semblait, nous l'avons vu, avoir peu à peu perdu une part de sa vigueur. Le déroulement ordinaire de la vie avait, comme cela arrive souvent, donné lieu à des insatisfactions, à



des ambitions, à des rivalités d'intérêts, à des lassitudes, à des défaillances, à des dissidences... Pour tenter d'y remédier, et de maintenir la force et le dynamisme du pays, le Président s'était appliqué à intégrer le plus possible de jeunes éléments, sortis des Universités et appelés à relayer les anciens. Il devait néanmoins souvent lui arriver, en son for intérieur, de regretter l'absence à ses côtés de certains des anciens grands leaders, fortement enracinés dans leurs régions, et que les péripéties de la vie avaient parfois éloignés de lui (Jean-Baptiste Rwasibo, Balthazar Bicamumpaka, et d'autres).

Cela d'autant plus qu'après l'opposition survenue en 1968-69 au sein même du MDR Parmehutu, une nouvelle fronde s'était manifestée. Non pas seulement dans les milieux civils, engagés dans une impasse par les fatalités du système de parti unique, mais plus particulièrement du côté de la "grande muette", chez certains officiers de la Garde Nationale, recrutés naguère intentionnellement dans "le Nord" du pays. Ces jeunes officiers reprochaient au Président Kayibanda sa fatigue grandissante et réelle, ainsi que les incertitudes qui en découlaient... Supportant mal, en cette conjoncture, d'être cantonnés dans leurs activités militaires, ils envisageaient de prendre la relève du pouvoir civil, comptant bien être capables de maintenir la progression du pays avec de nouvelles initiatives et des forces neuves. Certains d'entre eux avaient des vues élevées, et le désir de servir leur pays. D'autres pensaient peut-être davantage aux bénéfices personnels qu'ils tireraient de l'opération.

Au début de 1973, chacun savait au Rwanda qu'une échéance politique importante approchait. A savoir, les élections présidentielles et législatives, qui devaient avoir lieu au mois de septembre de cette année.

Les hommes politiques en particulier en étaient bien conscients, et ne pouvaient que s'interroger sur les répercussions imprévisibles de ces élections si, comme le prescrivait la Constitution du 24 novembre 1962, le Président de la République en place ne pouvait recourir au suffrage des électeurs pour un quatrième mandat successif. Et si donc un autre candidat devait être trouvé au sein de la société civile, alors que toutes les personnalités éventuellement disponibles s'y trouvaient déjà impli-

quées d'une façon ou d'une autre dans la politique du parti unique. Et d'autre part, ils ne pouvaient envisager qu'une alternance soit confiée par une quelconque procédure légale à des cadres de l'armée, en principe coupés des réalités non militaires.

Certes, en 1961, le Président Kayibanda avait été élu directement par les membres de l'Assemblée Législative, et n'avait donc sollicité un mandat dans le cadre de la Constitution de 1962 que deux fois : en 1965 et 1969... Mais, d'un autre côté, l'on ne pouvait évidemment contester la parfaite légalité de son premier mandat ; ce qui faisait trois mandats successifs... Bref, pour éviter toute contestation, on pensa qu'il valait mieux modifier les textes et supprimer les limitations prévues. Un projet de loi en ce sens fut donc préparé, soumis à l'Assemblée Nationale, voté par celle-ci, et promulgué le 18 mai : le mandat présidentiel fut dorénavant renouvelable sans plus de limites, sa durée fut portée de 4 à 5 ans, et même la limite d'âge de 60 ans également imposée aux candidats fut supprimée.

Certaines personnalités qui avaient espéré une relève et un nouveau départ de l'activité nationale, ou qui s'estimaient tout simplement, à tort ou à raison, tenues à l'écart du pouvoir au profit de gens plus proches du Président, virent dans cette révision une mesure contre toute possibilité d'alternance. Et, dans leur déception, elles radicalisèrent leur position, lançant contre le Président une accusation à l'emporte-pièce de "régionalisme" et, plus précisément, de favoritisme au profit de la région de Gitarama et des régions "du Sud" du pays. Or cet argument n'était pas vraiment exact : si, en effet, les gens en place étaient bien membres d'un parti qui, depuis des années, s'était formé et avait défini sa politique à Gitarama autour de son président, ils émanaient aussi de toutes les régions du pays. L'on peut même dire que certains des principaux leviers de commande de l'État se trouvaient entre les mains de personnalités "du Nord" quoique évidemment très liées au Président en place. C'était notamment le cas du Ministère de la Défense Nationale, du Ministère de l'Intérieur, de la Direction de la Sûreté, de la Présidence de l'Assemblée Nationale, de la Présidence de la Cour Suprême, de la direction de la Banque Nationale... En réalité,



lors de la formation de ses Gouvernements successifs, le Président Kayibanda s'était toujours visiblement efforcé de respecter autant que possible un certain équilibre entre les régions, essayant de choisir ses Ministres dans toutes les Préfectures (mais l'une ou l'autre d'entre elles ne pouvait manquer d'être représentée par plus d'un Ministre, en fonction des opportunités). En tous cas, il n'avait jamais été intentionnellement régionaliste quant au choix des personnes<sup>1</sup>, se refusant à former ainsi autour de lui une sorte de bastion qui l'eût rendu indélogeable...

Quoi qu'il en soit, il semble que le caractère abrupt et simplificateur de l'accusation de régionalisme présentait pour le pays un danger plus grand qu'on eût pu le croire. Elle risquait en effet de déboucher sans l'avoir voulu sur une division que les adversaires d'hier ne manqueraient pas d'exploiter et d'accentuer, réjouis de trouver enfin un moyen de dresser les uns contre les autres ceux qui avaient été jusqu'alors *les frères les plus unis*, et qui, depuis l'aube de la Révolution, avaient de grand cœur fait le sacrifice de leurs vies les uns pour les autres. Cela, dans une conjoncture où nulle région n'aurait certainement pu réussir seule<sup>2</sup> : ni le Sud sans le Nord, ni le Nord sans le Sud, ni l'Est sans l'Ouest, ni l'Ouest sans l'Est".

Or, tandis que se préparait ainsi une situation politique difficile, le Rwanda avait assisté avec une émotion grandissante à des événements terribles survenus depuis mai 1972 au Burundi (événements un peu analogues à ceux qui viennent encore de s'y reproduire). En ce pays voisin où, par une fatale inconséquence, aucun rééquilibrage ethnique n'avait été réalisé et institutionnalisé avant l'indépendance, certains responsables tutsi, craignant d'être bientôt, comme leurs cousins du Rwanda, dépouillés de leurs monopoles par la montée progressive des populations écartées du pouvoir, avaient brutalement décidé d'exterminer ceux qui constituaient à leurs yeux une menace potentielle. Ils avaient donc entrepris d'éliminer non seulement les principaux leaders démocrates de leur pays, mais plus généralement

1. Nombreux sont les témoignages en ce sens; notamment celui de L. Nibaseke, Interv., p. 13.

2. Comme le souligne l'Abbé J.M.V. Rusingizandekwe, Interv., janv. 1992, p. 7.

tous les intellectuels hutu, leurs femmes et leurs enfants (et en particulier tous les élèves hutu, préalablement désignés par certains de leurs professeurs)... Les sources les plus crédibles donnaient un chiffre hallucinant de 150.000 à 200.000 morts et disparus. Fuyant leur pays, de nombreux Hutu du Burundi avaient cherché refuge dans les États voisins. Notamment au Rwanda, où un grand mouvement de solidarité était né en leur faveur, en même temps qu'un sentiment d'incrédulité et d'horreur face à l'impitoyable tuerie qui se déroulait tout à côté. Beaucoup de gens pensèrent: "Voilà quel eût été notre sort, si nous n'avions pas réussi à instaurer chez nous, dès avant l'indépendance, un régime démocratique!"

Les méfiances anciennes réapparurent. La tolérance, l'entente et l'harmonie qui, peu à peu et non sans peine, s'étaient établies dans la société rwandaise sous l'impulsion constante des autorités civiles et religieuses, furent remises en question. Le non-respect des équilibres ethniques dans beaucoup d'établissements d'enseignement secondaire et supérieur – où l'on avait souvent accepté que près de 50 % de professeurs et d'étudiants fussent tutsi – fut remis en cause et fit scandale: au Groupe Scolaire de Butare, l'on comptait 120 élèves tutsi sur 260 (soit 46 %); à l'Université Nationale, 200 étudiants tutsi sur un total de 500 (soit 40 %)... et ainsi de suite<sup>1</sup>

Sous le coup de l'émotion provoquée par les massacres du Burundi, certains élèves et étudiants hutu du Rwanda avaient entrepris de chasser leurs condisciples tutsi en surnombre. Une réaction semblable se produisit bientôt dans la Fonction Publique puis dans les entreprises privées. Dans certains coins des campagnes, il y eut même à nouveau des huttes brûlées, des bagarres, des morts. Et sur le plan de la politique intérieure rwandaise, certains ne manquaient pas de reprocher au Gouvernement de s'être peu à peu laissé entraîner "inconsidérément" à ces déséquilibres.

Pour rétablir le calme, le Président mit donc une nouvelle fois tout le monde à contribution: les cadres politiques et administratifs,

1. F. Reyntjens, *Pouvoir et droit au Rwanda*, Tervuren 1985, p. 502.



d'abord ; puis les autorités religieuses, dont il requit l'influence apaisante ; et lui-même, enfin, lança un message pressant de pacification. Simultanément, le Président et son Gouvernement encouragèrent le retour à une application plus stricte des quotas, avec un peu de retard peut-être, et donc avec un peu de précipitation. Mais ils durent bientôt intervenir pour que les mouvements de rajustement ne dépassent pas leur but, car ici et là des excès incompréhensibles se produisirent "par l'action irresponsable de certains trublions".

C'est qu'en effet, voulant arriver à tout prix à une relève du pouvoir, certains jeunes officiers, ayant derrière eux un certain nombre d'opposants civils, s'étaient résolus à déstabiliser le Gouvernement et justifier une intervention militaire. Ils s'appliquèrent donc à amplifier les désordres survenus dans les écoles et, dans le même temps, invoquèrent l'accusation de régionalisme dont il a déjà été question, incitant en sous-main les élèves hutu de certaines écoles "du Nord" à chasser non seulement les sur-effectifs tutsi mais aussi leurs condisciples "du Sud". Les esprits étaient troublés. Rumeurs et faux-bruits s'amplifiaient, attisés avec empressement par quelques diviseurs toujours actifs. Et dans ce contexte, certains officiers furent éloignés de Kigali et chargés de fonctions non militaires.

En ces jours troublés, les soupçons des autorités civiles vis-à-vis des cadres de l'armée s'aggravèrent, tant et si bien qu'à un moment donné le Général Major Juvénal Habyarimana, Ministre de la Défense, originaire "du Nord", s'estima lui-même en danger et préféra s'emparer du pouvoir.

L'exacte succession des événements qui furent l'occasion de ce coup d'État reste encore en grande partie obscure à l'heure actuelle. C'est au cours de la nuit du 4 au 5 juillet 1973 qu'il fut réalisé, quelques jours donc après les fêtes du 11<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance.

Tout se passa "en douceur", sans qu'un coup de feu soit tiré. Dans le courant de cette nuit, des autos-mitrailleuses prirent position aux points stratégiques de la capitale. Un barrage coupa la ville de son quartier de Nyamirambo, où habitaient de nombreux fonctionnaires.

La radio nationale fut investie. Et, dans chaque Préfecture, les commandants de garnisons, obéissant à des consignes confirmées par radio, se substituèrent aux autorités civiles.

Durant ce temps, le Président Kayibanda fut arrêté pour être conduit en résidence surveillée à la station de Rwerere de l'Institut des Sciences Agronomiques (en Commune de Cyeru, Préfecture de Ruhengeri).

Ignorant où on le conduirait, il avait demandé à son épouse, qui était à Kigali avec lui, de regagner la maison familiale à Kavumu, pour y veiller sur leurs enfants: "L'autorité militaire, lui avait-il dit<sup>1</sup>, me confirme sur foi d'honneur qu'un véhicule te fera arriver à Kavumu". Mais Véridiane s'y était refusée: "Je dois d'abord savoir quel est votre sort!" Et l'on avait finalement dû accepter qu'elle l'accompagne, avec Sylvie, la plus jeune de leurs enfants, qu'elle nourrissait encore.

Entre-temps, des jeeps avaient été dissimulées autour de la maison du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, le Capitaine André Bizimana. On y laissait entrer, sans les laisser ressortir, les voitures des Ministres venus chez lui pour s'informer de la raison des mouvements militaires qu'ils avaient constatés en ville. Ainsi furent neutralisés pour la durée de la nuit, sans résistance aucune, tous les membres du Gouvernement. Ce n'est que quelques semaines après le coup d'État qu'il y eut des arrestations massives, et que certains Ministres et de nombreuses autres personnalités furent conduits à la prison de Ruhengeri.

Revenons au matin du 5 juillet 1973. Dans le courant de cette journée, diverses dispositions vinrent clarifier la situation. L'Assemblée Nationale fut dissoute. Tous les organes du MDR Parmehutu furent suspendus. Et la Deuxième République se mit en place, avec au sommet une instance collégiale (une demi-douzaine d'officiers)... et bientôt une nouvelle Constitution, qui reprit d'ailleurs, avec une certaine prévoyance, les modifications apportées par la révision du 18

1. C.p. (5.7.73.).



mai en ce qui concerne les mandats présidentiels successifs<sup>1</sup> et la limite d'âge.

Le Président Kayibanda resta plus d'un an en résidence surveillée à Rwerere, et nota dans ses Carnets personnels<sup>2</sup> qu'il y fut sous la garde d'une section en armes (une quinzaine de soldats) qui, connaissant sa situation, avait "plutôt pitié" et lui témoignait "la plus grande politesse". Il nota aussi que plusieurs des chefs de cette garde lui manifestèrent "une grande charité fraternelle"; mais que d'autres, par contre, se montrèrent pointilleux et tatillons.

Son successeur à la Présidence de la République, le Général-Major Juvénal Habyarimana, alors âgé de 36 ans et qui, comme beaucoup de ses contemporains hutu et tutsi pauvres, devait évidemment au Président Kayibanda et aux autres leaders de la Révolution sa formation et sa carrière, avait selon ses propres termes eu "la chance de travailler avec son prédécesseur", déclarait voir en lui "un homme honnête et intègre" et lui garder de l'amitié.

Quoi qu'il en soit, fin 1973, le Président Habyarimana envoya à Grégoire Kayibanda son chef de cabinet et beau-frère Élie Sagatwa, alors Capitaine<sup>3</sup>, pour l'inviter à "ne pas se considérer comme prisonnier" et lui dire qu'un jour peut-être ils se rencontreraient "pour causer fraternellement comme avant"... Après quelques mois, deux médecins lui furent encore envoyés de Kigali pour l'examiner, mais "pas d'histoire, nota Grégoire Kayibanda, je me portais bien"<sup>4</sup>.

Parmi les principaux inconvénients dont il eut à souffrir durant cette période, et qu'il évoquera dans ses Carnets<sup>5</sup>, il y avait évidemment la claustration (dans un espace ne dépassant pas 50 mètres sur 15), la solitude, l'impossibilité de tout secret, et l'impossibilité sou-

dain de travailler (sans livres, ni documents) alors que, de toute sa vie, il n'avait jamais arrêté... Il s'efforça néanmoins de conserver la sérénité, la tranquillité d'esprit et le flegme qu'il avait su garder naguère dans les plus durs moments, recherchant toujours l'objectivité. Il se tourna aussi vers la prière ("Seul Dieu est juge"), et s'appliqua à entretenir son "optimisme devant la vie, même souffrante".

Cependant, désireux de "légaliser" le coup d'État du 5 juillet 1973 et les emprisonnements subséquents, le Président Habyarimana fut amené à organiser un procès, au moins pour la forme, de ceux qui avaient été renversés et qui restaient détenus. C'est ainsi que le 4 février 1974, Grégoire Kayibanda dut comparaître devant une Commission rogatoire constituée à cette fin.

Alors se déroula un procès paradoxal, dont tous les intervenants devaient au moins leur formation technique et leur carrière... à l'accusé. Et où, estimait celui-ci, "toutes les accusations étaient fausses... sans aucune objectivité... Grégoire Kayibanda contestait notamment une quelconque prépondérance régionale – et plus précisément celle de Gitarama – parmi les responsables politiques et dans la Fonction Publique<sup>1</sup>.

En réalité, comme nous l'avons bien vu, le pays vivait *un regrettable quiproquo*: il n'avait fait, semble-t-il, que subir les fatales conséquences du système de parti unique, conséquences sans doute inévitables, et qui ont été longuement évoquées plus haut<sup>2</sup>.

Quoi qu'il en soit, le 26 juin 1974, le Président Kayibanda fut condamné à mort, de même que sept autres personnalités: peines qui n'avaient aucun sens et qui, il faut le dire, furent très vite commuées – par Arrêté Présidentiel du 19 juillet 1974 – en détention à perpétuité.

Cette condamnation était de pure forme; nul n'en doutait dans le pays. Elle ne visait qu'à légaliser les nouvelles autorités en place. Et sans doute, en cette époque troublée de 1973, jugea-t-on trop compliqué de mettre toutes les cartes sur la table, et préféra-t-on profiter

1. Et effectivement le Général Habyarimana a gardé la Présidence durant plus de 20 ans; c'est-à-dire plus de quatre mandats de 5 ans, ou plus de cinq mandats de 4 ans...

2. Notes rédigées à Rwerere à partir du 11.1.74.

3. Que le Président Kayibanda avait eu auparavant près de lui comme officier de sécurité.

4. Le roi Baudouin s'était enquis personnellement de sa situation, et s'était assuré qu'il ne lui serait fait aucun mal.

5. C.p. (28.2.74.).

1. Voir à ce propos p. 224, n. 1 ci-avant.

2. En pp. 183 et ss ci-avant.



pleinement de l' "état de grâce" dont bénéficie généralement une "opposition enfin parvenue au pouvoir".

Mais plus tard, avec le recul du temps, lorsque la situation se fut un peu calmée, le nouveau Président se rendit compte que ce procès risquait d'être compris comme un geste d'ingratitude, vis-à-vis d'un homme qui méritait au contraire l'infinie reconnaissance du pays et la vénération de tous. D'autant plus qu'il y avait eu entre eux, depuis des années, une grande amitié. Il s'efforça en tous cas de restaurer l'image de son prédécesseur, et de lui rendre l'hommage exceptionnel qu'il méritait<sup>1</sup>.

La vie se poursuivit donc à Rwerere, Grégoire Kayibanda s'efforçant d'oublier son procès, et s'appliquant à rédiger quelques notes de réflexion : commentaires sur la démocratie, sur les choix économiques, sur les grands sujets qui lui tenaient à cœur... et aussi, sur un mode plus intime, des "conseils à un prisonnier"... Il n'eut là-bas que de rares visites... dont celle de Mgr Phocas Nikwigize, Évêque de Ruhengeri, qui parcourait les paroisses de son diocèse...

Vers la mi-juillet 1974, la santé de Véridiane (qui était repartie à Kavumu le 22 décembre précédent pour y veiller sur leurs enfants, et qui avait profondément souffert du procès de son mari) se détériora. Le 11 septembre, Grégoire Kayibanda fut ramené auprès d'elle dans la maison familiale. Et Véridiane mourut le 13 octobre, entourée de son mari et des aînés de ses enfants. Mgr Gasabwoya, alors supérieur de la paroisse de Kabgayi, vint en jeep pour une absoute, qui fut suivie de l'inhumation dans l'enclos familial. Le responsable de la Sûreté crut bon d'interdire que des messes fussent dites à son intention à Kabgayi et ailleurs dans le pays.

Dès lors commença pour Grégoire Kayibanda, à Kavumu où il était resté, une vie rude et solitaire, adoucie quelque peu par la présence de ses enfants durant leurs congés scolaires. L'aîné de ses fils, Pio, était, vu son âge (22 ans en 1973), assigné lui aussi à résidence, et son père demanda souvent, avec insistance, aux nouvelles autorités

1. En 1984, le Président Habyarimana a tenu à baptiser l'aérodrome national du nom de Grégoire Kayibanda.

qu'il soit libéré de cette contrainte, assez dure pour un jeune-homme de cet âge. Quant à lui-même, il était, comme il le notait en ses Carnets, "réduit à la pauvreté, n'ayant même pas le moyen de toucher son fonds d'épargne". Le Conseil National pour la Paix et l'Unité (qui avait remplacé l'Assemblée Nationale) lui avait bien voté, très correctement, une pension mensuelle de 53.000 FRW, mais le montant ne lui en fut jamais versé; sans doute par la faute de l'attitude excessivement suspicieuse des Services de Sécurité de l'époque.

Le 22 janvier 1975, il reçut la visite de l'Abbé Massion, enfin autorisé à le rencontrer, et qui lui apporta quelques livres et revues... Il lisait toujours beaucoup. Et parmi les auteurs qu'il mentionna plus souvent dans ses notes à cette époque, figurait Pierre Teilhard de Chardin. Sur les pas de celui-ci, il scrutait l'évolution de notre monde, "le cadre général de l'évolution du cosmos, et la marche de l'Église vers la Jérusalem éternelle"<sup>1</sup>. Il relevait avec une grande clairvoyance certains des signes actuels les plus marquants de cette évolution; et notamment: "le développement des communications, la diffusion de la démocratie, la promotion socio-politique de la femme, le brassage des civilisations, l'évolution du système pédagogique, l'aggiornamento de l'Église, l'influence des organisations internationales, le projet de nouvel ordre du monde, la prise en compte de la religion par les scientifiques, l'exploration spatiale"... Il voyait le Christ "comme Verbe de Dieu (*Ijambo ry'Imana*) et don de Dieu aux hommes"<sup>2</sup>, venu "diriger l'humanité vers Dieu à travers l'évolution de l'histoire, venu orienter le monde et toute l'histoire du créé<sup>3</sup>, visible et invisible... et s'imposant à tous les développements futurs du cosmos". C'est pourquoi, écrivit-il, "la prière et la lecture de la parole de Dieu sont nécessaires à l'homme sans relâche"<sup>4</sup>.

1. Feuilletés séparés, 2.5.74 et 21.6.76.

2. En 1953 déjà, il avait écrit dans un article (*Icyankiza!*) paru dans *Kurerera Imana* (n° 49), à propos du "Verbe fait chair", que "le corps avait été donné... en vue de communiquer avec les autres corps... au service de l'esprit"...

3. Voir en p. 74 ci-avant, comment, dès la fin de ses études, il formulait sa conception du monde.

4. C.p., Feuilletés séparés.



Conscient d'« avoir fait son temps », il eût pu vivre alors des jours paisibles en pensant à tout ce qu'il avait réussi pour son peuple. Mais cette joie lui fut refusée. Pourquoi ? Peut-être, à nouveau, par la faute de l'attitude excessivement soupçonneuse des responsables de la Sûreté... Le résultat est que ces années furent pour lui empreintes d'une grande tristesse. Il « offrait à Dieu ses souffrances profondes et lancinantes de fin de vie » : solitude, regrets d'une épouse tendrement aimée, éloignement de tous les amis, isolement social, pauvreté, tourments, humiliation... Mais il offrait ces souffrances « pour l'expiation de ses fautes... et pour la montée des masses populaires ». Il se voulait « participant aux souffrances de la croix »... considérant qu'elles sont données « à ceux que le Christ aime... aux petits par prédilection... et aux grands qui s'humilient ». Il notait aussi<sup>1</sup> : « Tout est grâce et don de Dieu »... et dans la peine, il « s'abandonnait totalement à Lui »<sup>2</sup>.

Mais, tous comptes faits, l'on peut dire sans risque de se tromper que, « connaissant l'histoire du monde et de l'Église » à travers vents et marées, « il gardait le moral haut »<sup>3</sup>.

De ses trois dures années de réclusion, il parlait sans acrimonie comme d'un temps de sacrifice et d'« ermitage »<sup>4</sup>. Et il écrivait encore, un mois avant sa mort<sup>5</sup> : « Il faut que le jour J me trouve dans l'acceptation totale, sans aucune plainte... Que le Christ me donne de l'aimer par-dessus tout, qu'Il remplisse mon cœur de Son amour et de Son esprit, de manière qu'il ne reste aucune place pour quelqu'autre chose que ce soit »...

Durant les quelque deux ans qu'il passa à Kavumu, il se consacra essentiellement à ce qu'il considérait désormais comme son « principal devoir d'état », à savoir l'éducation de ses enfants. Profitant de leurs congés et de leurs séjours, il veillait à leur apporter « conseils et

1. C.p. (20.7.75, 15.11.75 et 1.5.76).

2. C.p. (13.12.74).

3. Abbé J.M.V. Rusingizandekwe, Interv., janv. 92, p. 16.

4. C.p., Feuilletés séparés (juillet 76).

5. C.p. (14.11 et 7.12.76).

dialogue ». Il se rendait compte qu'« il faut de la joie à la maison »... et qu'il fallait donc « éviter tout ce qui pouvait y apporter de la tristesse ». A table, il veillait aussi à ce qu'on parle français et que la conversation porte sur des sujets instructifs. Il s'occupait de l'avenir de tous et de chacun, multipliant les démarches pour les aider à trouver leur voie malgré les obstacles qu'ils ne pouvaient manquer de rencontrer à présent.

Ainsi consacrait-il sa vie et ses efforts dans le champ de responsabilité qui lui restait accessible. Et lorsqu'il fêta, le 1<sup>er</sup> mai 1976, son 52<sup>e</sup> anniversaire, il nota avec peut-être un peu de mélancolie<sup>1</sup> : « Ce n'est pas peu. Ce n'est pas beaucoup. L'essentiel n'est pas la longévité, mais l'accomplissement de la volonté divine ».

Sa maison était bien tenue, notamment grâce à l'aide dévouée de sa belle-mère, déjà âgée, et qui s'occupait aussi de la bananeraie et des champs. Un vieil homme préparait ses aliments, et apportait à la maison les vivres et le bois indispensable à leur cuisson. Enfin, des voisins cultivateurs venaient aussi « charitablement donner un peu de leur temps pour l'entretien de ses champs ».

Mais le 6 octobre 1976, tout ce petit monde fut brusquement dispersé, renvoyé, et un membre des Services de Sécurité vint l'interroger à leur propos. Privé de ce réconfort, il resta seul avec son fils Pio. Maintes fois, il insista, mais en vain, pour qu'on relâche « une séquestration à laquelle il ne voyait aucune raison », mais qui semble avoir été maintenue jusqu'à ses derniers moments.

De temps en temps, il recevait la visite de proches parents : sa sœur Anne-Marie... et son frère Ladislas... dont il obtint quelques nouvelles rassurantes : même sur les autres prisonniers qui, à ce moment encore, (du moins le lui avait-on affirmé) « se portaient bien »<sup>2</sup>. Il n'ignorait évidemment pas l'incarcération de certains de ses anciens compagnons et, sans pouvoir le dire ou l'écrire, il en avait grave préoccupation. Mais tout laisse croire qu'il ignora jusqu'au bout la mort de certains d'entre eux.

1. C.p. (1.5.76).

2. C.p. (18.6.76).



Le 19 novembre 1976, Mgr Perraudin<sup>1</sup>, l'Abbé Antoine Hategekimana (aumônier militaire) et l'Abbé Jean Massion furent autorisés à le visiter. Et comme ils lui avaient été annoncés pour 8 heures du matin, il fut déjà dehors à les attendre une heure avant. Mgr Perraudin, arrivé d'abord, l'entendit dans l'intimité, et le Président lui demanda notamment de veiller à l'avenir de ses enfants. Puis les autres arrivèrent; et une messe fut célébrée. Près de Grégoire Kayibanda, se trouvaient des militaires qui le gardaient, et le moment venu, il "les embrassait, leur donnant le baiser de paix sans restriction et avec sincérité"<sup>2</sup>. La messe achevée, ses visiteurs et lui parlèrent tous ensemble. L'Abbé Massion lui remit des revues "pour occuper sa solitude". Ils se quittèrent enfin, et le Président se retrouva seul... plein de reconnaissance.

Une semaine plus tard, le 27 novembre 1976, il reçut cette fois la visite surprise d'Élie Sagatwa, devenu Commandant, et conversa avec lui plus d'une heure. Quelques jours après, le 2 décembre, en fin d'après-midi, le même visiteur vint lui demander "la distance de chez ses parents" et lui proposa de l'y conduire pour une courte visite. Si l'on en croit ses Carnets, l'émotion de Grégoire Kayibanda fut grande. On le devine malgré la sobriété très rwandaise de son récit: "Je n'en crois pas mes oreilles, nota-t-il. Je remercie et vite, vite, je ferme la porte et on y va... On ne voit guère grand-chose (car la nuit tombe vers cinq heures et demie). On dépasse même légèrement la petite route qui va droit à la maison. Il y a plus de bananeraies qu'avant, et deux nouvelles maisons... Mais je me reconnais vite, et l'on est en face de chez moi. Je rentre. Le Commandant me suit. Martin (un neveu) le fait asseoir, pendant que je rentre dans la chambre à coucher des parents. Mon père veut à peine croire ses yeux... Il m'embrasse au moins quatre fois et rend grâce à Dieu. Je salue la maman..."

1. Suite à des promesses verbales, il avait demandé l'autorisation de cette visite par lettre en bonne et due forme le 5.11.76.

2. Abbé J.M.V. Rusingizandekwe, Interv., janv. 92, p. 11.

Et nous retrouvons le Commandant dans le petit salon". Ils parlèrent ensuite tous ensemble. Puis ils se quittèrent<sup>1</sup>. La visite avait duré vingt minutes...

Inutile de dire que cette visite, comme la précédente, lui apporta une très grande joie malgré sa brièveté.

Si l'on en croit ses notes personnelles, sa santé au long de ces mois n'était pas mauvaise; bien qu'il ait eu l'un ou l'autre malaise. Mais il était affaibli et, quoiqu'il n'ait jamais eu grand appétit, en avait moins encore qu'à l'ordinaire. En date du 12 décembre toutefois, on voit l'écriture de ses Carnets perdre sa régularité; et c'est apparemment le dernier jour où il y écrivit quelques mots.

Le matin du mardi 14 décembre à 9 h 30, il se plaignit de douleurs dans la région du cœur; et son fils Pio dut alerter le Corps de Garde, qui fit appel à un docteur de l'hôpital de Kabgayi. Ce médecin, qui n'avait jamais eu l'occasion de soigner le Président auparavant, vint vers 19 heures et, au cours d'une rapide visite (une dizaine de minutes), le trouva "lucide, souriant, aimable", avec l'apparence d'un homme bien portant. Et quoiqu'il n'en ait rien voulu dire, on raconte qu'il constata une affection abdominale. Il estima que Grégoire Kayibanda "était juste légèrement souffrant", qu'"il n'y avait pas de gravité dans son mal" et se contenta donc de prescrire quelques médicaments, qui furent apportés de la pharmacie de l'hôpital<sup>2</sup>.

Dans la nuit cependant, le mal reprit et, à 4 heures du matin, le Président Kayibanda s'éteignit... On était le 15 décembre 1976.

Le lendemain à 15 h 30, l'Archevêque, Mgr André Perraudin, les quatre Évêques du Rwanda, Mgrs Bigirumwami, Gahamanyi, Nikwigize et Sibomana, alertés par l'Abbé Massion, se réunirent avec celui-ci à Kavumu pour y célébrer une messe de requiem. Et à l'issue de celle-ci, le Président Kayibanda fut enseveli, aux côtés de Véridiane son épouse, dans l'enclos même de sa maison familiale, en

1. C.p. (2.12.76).

2. Interview du Dr Ben Dedale par M<sup>me</sup> Karwera Mutwe (nov. 92, p. 3).



présence de six de ses enfants et de plusieurs autres membres de sa famille. Le chef de cabinet du nouveau Président et l'officier commandant la place de Gitarama, ainsi qu'une vingtaine de soldats, étaient présents...

Sur la pierre tombale, une inscription rappelle aujourd'hui le but que Grégoire Kayibanda poursuivit toute sa vie: "Libertatem filiorum Dei", la liberté des enfants de Dieu...

## QUELQUES IMAGES ÉPARSES DE SA VIE

**A** côté de l'homme d'étude, d'organisation et d'action que fut Grégoire Kayibanda, et que nous avons appris à connaître, que dire de ses relations humaines, de son style, de sa façon d'être et de sa joie de vivre avec les autres...

Bien des souvenirs en restent très vifs au fond des cœurs. Il faudrait aujourd'hui les rechercher et les recueillir. En voici quelques-uns, livrés presque dans le désordre.

D'abord à propos de sa simplicité foncière...

Grégoire Kayibanda, dont nous avons deviné toute l'intelligence, la culture, le raffinement<sup>1</sup>... et que nous avons vu investi des plus hautes charges de l'État rwandais... "n'aimait pas les honneurs de cette Terre". Il restait "un homme simple, serviable"<sup>2</sup> et d'une délicatesse remarquable, par goût et penchant naturel en même temps que par réflexion et conviction.

D'un abord calme et bienveillant, il était attentif aux autres, les écoutait, discutait avec eux de façon constructive, sans susceptibilité, grave dans sa réflexion, mais toujours prêt, selon l'usage du pays, à détendre ses interlocuteurs par quelque trait amusant... car "il aimait

1. Car, comme le dit si bien J. Kalibwami, qui l'a connu de près (op. cit., p. 541), "sa grande valeur intellectuelle frappait immédiatement tous ceux qui l'approchaient... (ainsi que) sa très large culture, autant dans le domaine de la tradition du Rwanda que dans celui de l'Occident. Son esprit était riche de nombreuses lectures et marqué par une grande réflexion".

2. Gabriel Gasamagera, Interview (janv. 92, p. 8, 10 et ss) par M<sup>me</sup> Karwera Mutwe.



rire aussi, et l'humour était un des grands agréments de son caractère<sup>1</sup>, comme l'ont dit et répété nombre de ses amis.

Chez lui, en dehors des cérémonies officielles, il recevait lui-même ses visiteurs avec amabilité, et leur offrait lui-même à boire, à moins que son épouse ou l'un de ses enfants ne s'en chargent. Nulle trace d'orgueil ou de hauteur n'affectait ses paroles. C'était un frère parlant à ses frères. Et "quand vous repartiez de chez lui, il lui arrivait souvent de vous raccompagner sur la route, le bâton à la main. Si vous aviez à parcourir beaucoup de kilomètres, il faisait volontiers la moitié du chemin avec vous"<sup>2</sup>.

"Il aimait partager le verre avec ses voisins, tous des paysans, eux préférant la "Primus" (bière de brasserie) et lui le "rwagwa" (bière de la bananeraie)"... Et chaque année, le 3 septembre, jour de la St Grégoire et sa fête patronale, tout le monde était invité chez lui et tout le monde, hutu et tutsi, y entrait sans formalité, au grand dam des services chargés de sa sécurité qu'il renvoyait aimablement mais fermement chez eux. Personne ne pouvait être refoulé<sup>3</sup>. "Depuis ses Ministres jusqu'aux petits agriculteurs, ses voisins, tout le monde venait boire chez lui"<sup>4</sup>. "Il est rare qu'un aussi grand patron puisse se baisser ainsi jusqu'aux petits. Il nous apprenait à être simples, très modestes... Il était un modèle d'hospitalité... c'était très impressionnant", raconte l'un de ceux qui l'aimaient<sup>5</sup>, évoquant aussi ce jour de 1966 où le Président Kayibanda était venu à Rwaza pour l'inauguration de la nouvelle maison de Balthazar Bicomumpaka, son Ministre de l'Agriculture qu'il avait en grande amitié: "Je ne sais où il avait ramassé un petit paysan et l'a amené avec lui en s'excusant auprès de Balthazar pour avoir amené un invité de plus. Il expliquait qu'il ne pouvait pas le laisser sur le chemin alors qu'ils prenaient tous deux la même direction... Nous avons bien ri, et avons pensé qu'il voulait prêcher par l'exemple... Il nous donnait des leçons"...

1. Th. Hategekimana, Interv., p. 12.

2. Abbé J.M.V. Rusingizandekwe, Interv. janv. 92, p. 6.

3. G. Gasamagera, Interv., p. 10.

4. Th. Hategekimana, Interv., p. 12.

5. L. Nibaseke, Interv., pp. 10, 23, 32 et 33.

La même simplicité et bonhomie se remarquaient chez lui dans les circonstances les plus diverses. Souvent, le dimanche matin, il se rendait à pied à l'église de Kabgayi, car il aimait parler avec les gens. Dans la nef, il restait mêlé aux fidèles. "On le remarquait quand il s'avancait pour la communion, mais il se reperdait ensuite à nouveau dans la foule"<sup>1</sup> et, après la messe, restait bavarder avec les uns et les autres.

Si, d'autre part, il rencontrait un voyageur en panne sur la route, il ne pouvait l'abandonner sans lui avoir demandé si tout allait bien<sup>2</sup>. Et éventuellement disait à son chauffeur d'aider à réparer et "vous parlait jusqu'à ce que tout soit en ordre"<sup>3</sup>.

Quant aux gestes d'amitié, que de choses à en dire! "Il ne s'est jamais détourné de ses amis (...). Ainsi, ayant un jour croisé un ami tutsi sur la route, "il s'arrêta, raconte celui-ci, et je me suis rendu compte que le Président me faisait signe. J'ai arrêté ma voiture et ai fait marche arrière. Par émotion, ma marche-arrière n'a pas réussi. J'ai été bloqué, et je me décidai à m'avancer à pied. Le Président qui avait observé toutes ces manœuvres m'a demandé: "Comment es-tu plus rapide que ta voiture?" J'ai répondu que je n'étais excellent qu'en marche-arrière et à pied. Il m'a dit qu'il ne cherchait qu'à me taquiner (...) et à se rappeler à mon souvenir. Comme si c'était moi qui pouvait oublier le Président"<sup>4</sup>.

"Que de petites choses, mais qui font la grandeur de l'homme, et que les autres n'oublient pas"... Ainsi lorsqu'en mai 1967, Célestin Segatwa, Député de Gisenyi depuis 1965, et que tout le monde aimait pour sa clairvoyance et ses discours pleins d'humour, mourut à la suite d'un accident de la route près de Kavumu, le Président Kayibanda qui se rendait à Kigali remarqua l'attroupement. Ayant appris que le Député venait d'être transporté à l'hôpital de Kabgayi, il rebroussa chemin, se rendit à son chevet et "l'assista jusqu'au dernier souffle"... Puis il chercha lui-même un véhicule pour transporter

1. Voir p. 238, n. 2.

2. Voir p. 237, n. 2.

3. Voir p. 238, n. 2.

4. Voir p. 237, n. 2.



son corps vers Muhororo où il habitait et où il allait être inhumé". Devant aller à Kigali, "il voyagea de nuit pour y remplir ses devoirs de chef d'État" et revint le lendemain pour assister aux funérailles. Celles-ci une fois achevées, "il invita tout le monde à le suivre et un cortège de voitures se forma jusque chez lui où chacun eut à boire et à manger. Tous ces petits détails restent présents en nos mémoires. On ne peut les oublier". Ainsi s'occupait-il des autres, toujours, et "ne ratait jamais une occasion pour nous montrer cette façon de faire, nous demandant tacitement, si je puis dire, de faire de même... Il était profondément chrétien, car pour faire tout cela il fallait être chrétien"<sup>1</sup>.

Avec ses Ministres et ses autres collaborateurs, il se voulait direct et efficace. Il les dirigeait, mais en même temps les aidait, étudiait leurs problèmes, les coordonnait, les soutenait, les encourageait<sup>2</sup>.

D'un autre côté, quand le Président "n'était pas content de vous, alors là, il vous le montrait. Ce n'était pas un hypocrite. Mais très vite il se calmait et vous considérait comme son frère"<sup>3</sup>.

Nous avons vu déjà la place centrale qu'occupait dans sa vie sa famille la plus proche. Ses parents évidemment, "pour qui il avait construit à Ruhango une petite maison comme les autres"<sup>4</sup>, et ses frères et sœurs... Mais aussi et surtout son épouse Véridiane et chacun de leurs enfants, qu'il évoquait constamment dans ses Carnets personnels comme "ceux que Dieu m'a donnés et confiés, sur qui Il veille, et qu'Il aime plus et mieux que moi-même je ne saurais le faire".

Et, au-delà du cercle familial, ses amis et sympathisants fidèles, grands et petits, étaient nombreux ; à leur égard, il apparaissait comme "un homme de cœur et de grande ouverture"<sup>5</sup>. Que dire encore à ce propos, si ce n'est qu'il aimait son pays par-dessus tout, et surtout... les plus petits de son peuple, qu'il avait délivrés d'une si dure oppression...

1. Voir p. 138, n° 5.

2. Abbé J.M.V. Rusingizandekwe, Interv., janv. 1992.

3. Voir p. 237, n. 2.

4. Voir p. 238, n. 2.

5. Voir p. 238, n. 5.

Car la grande passion de sa vie, écrivait récemment un de ses amis, était l'émancipation sociale, politique et culturelle des Hutu et du peuple dans son ensemble"<sup>1</sup>. En cela, dit un autre de ses amis, "il fut un héros, plein de courage, qui accepta les plus grands risques"<sup>2</sup>.

Reportons-nous une dernière fois aux Carnets personnels de Grégoire Kayibanda. "Délivrer les masses populaires du règne de la peur, pour les mettre au grand soleil de la liberté (...) fut en vérité mon seul souci, y notait-il, l'inspiration de mes peines et de mes fatigues, le moteur de mes relations et de mes démarches, le but de mes travaux de jour et de nuit, la justification de mes efforts d'étude et de lecture, la ligne conductrice des grandes réunions comme des audiences individuelles, de ma participation aux manifestations populaires nationales et locales... Ce fut toujours mon seul souci, ainsi que celui de tous mes collaborateurs progressivement mobilisés à la cause"...

A ce dévouement à la cause des plus petits, ceux-ci répondaient d'un cœur quasiment unanime. Il faut dire que le charisme du Président Kayibanda était exceptionnel. Il rayonnait de bonté en même temps que de ferme détermination, que ce soit dans les réunions populaires, ou à l'Assemblée Nationale. Son attitude flegmatique et souriante non seulement désarmait les antagonismes, mais entraînait l'adhésion. Son prestige était immense. Et parmi les populations, nombreux étaient ceux qui cherchaient à le voir et à toucher celui qui avait sauvé le pays du malheur, du désespoir et d'une si insoutenable oppression. Il arrivait souvent que des vieux le dévisagent avec grande émotion : "Kayibanda ! Kayibanda ! Cette fois, mon Dieu, je l'ai vu, de mes yeux vu !"

Au moment où nous achevons ici le parcours de la "vie aventureuse" de l'un des plus grands hommes politiques de notre temps, comment ne pas être frappés par les mille influences positives qu'a eues sa bonté foncière dans les différents milieux où la vie l'a conduit : dans celui de l'enseignement d'abord, où il a longuement

1. 1. Voir p. 237, n. 1.

2. Abbé G. Mudashimwa, Interv., p. 32.



mûri ses idées et sa vocation sociale au service des jeunes... puis dans celui de la presse, où il a patiemment conçu et préparé une Révolution sans haine, libérant son peuple de longues années de souffrance, mais libérant aussi nombre de ses "adversaires" d'attitudes anciennes, héritées, souvent sans l'avoir voulu, d'un passé barbare... et enfin, dans le milieu politique, lorsqu'il a présidé à la construction du Rwanda nouveau, faisant tout pour qu'elle profite aux plus petits d'entre ses frères.

Ce grand homme du Rwanda nous est apparu totalement donné... témoin, comme tant d'autres Africains, d'un nouveau don de soi... "car ils n'ont rien d'autre à donner, disait-il, ces pauperes ex pauperibus nati"<sup>1</sup>. Au point que certains de ses interlocuteurs, obnubilés par leurs intérêts immédiats, par la recherche d'avantages particuliers, ou tout simplement par un esprit trop terre à terre, semblaient comme perdus, aveugles, incapables de comprendre ce qu'il leur proposait.

Signe révélateur parmi bien d'autres: onze ans de pouvoir ne l'ont en rien enrichi... et relativement parlant, pauvre il est venu, pauvre il est reparti... laissant "un pays politiquement, socialement, culturellement et économiquement transformé de fond en comble"... laissant aussi l'exemple d'une vie qu'il voulait "chrétienne non seulement par une option générale, mais dans les détails de l'action", souhaitant témoigner ainsi plus efficacement "devant les païens, vieux et modernes"<sup>2</sup>...

1. C.p., Esq. de roman autobiogr., 1957.

2. C.p. (25.7.57).

## TABLE DES MATIÈRES

Le drame du Rwanda, et l'espoir d'un retour à la démocratie .....	7
Préface .....	11
Pays d'ombres et de lumières .....	15
D'abord quelques mots d'histoire .....	21
Le Rwanda des années 20 .....	29
La petite enfance de Grégoire Kayibanda à Tare: 1924-1937 .....	39
Le Rwanda des années 30 .....	45
Les études de Grégoire Kayibanda à Kabgayi: 1937-1943 .....	51
Le Rwanda des années 40 .....	55
Les études de Grégoire Kayibanda à Nyakibanda: 1944-1948 .....	61
Le Rwanda au début des années 50 .....	67
Premières activités professionnelles et première expérience internationale: 1949-1952 .....	73
La tribune de L'Ami: 1953-1954 .....	87
La tribune du Kinyamateka, les élections de septembre 1956, et la fondation du Mouvement Social Hutu: 1955-1957 .....	101
Intermède en Europe: 1957-1958 .....	115
Vers la fondation du Mouvement Démocratique Républicain Parmehutu: 1958-1959 .....	127
De la Révolution à l'Indépendance: 1959-1962 .....	147
Démocratie et développement: onze années à la tête du Rwanda indépendant, 1962-1973 .....	175
Les dernières années: 1973-1976 .....	221
Quelques images éparses de sa vie .....	237







Achévé d'imprimer le 30 septembre 1994  
sur les presses des Éditions Téqui  
53150 Saint-Cénére

N° d'édition : T 53 828  
Dépôt légal : Septembre 1994